

2m11.2707.8

Université de Montréal

Édition critique des  
*Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*  
par Charlotte des Ursins  
(1634)

par

Christine Cossette

Département d'études françaises

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A.)  
en études françaises

Mars 1999

©Christine Cossette 1999



PQ

35

U54

1999

v. 008



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

**Édition critique des *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*  
de Charlotte d'Auchy  
(1634)**

présenté par :

Christine Cossette

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

**Président-rapporteur** : Antoine SOARE  
**Directeur de recherche** : Jean-Philippe BEAULIEU  
**Membre du jury** : Benoît LACROIX

Mémoire accepté le : 99. 0 6. 0 9

## SOMMAIRE

Notre mémoire de maîtrise consiste en une édition critique d'un texte attribué à une femme bien connue pour son salon au XVII<sup>e</sup> siècle : Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy. Publiées en 1634, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* se présentent comme un commentaire de l'*épître aux Hébreux* qui a la particularité d'être l'un des tout premiers ouvrages en langue française, rédigés par une femme et comportant une forte dimension théologique.

Notre édition critique a été établie à partir du texte de l'édition que Charles Rouillard a fait paraître à Paris, en 1634. En l'absence d'éditions ultérieures, notre travail éditorial a consisté à préciser les pratiques typographiques de l'exemplaire D5155 de la Bibliothèque Nationale de Paris, de façon à identifier le type et le nombre de leçons à corriger. Toutes les modifications apportées sont signalées et visent à rendre le texte plus lisible, tout en préservant son intégrité.

L'appareil éditorial est complété par des notes explicatives qui cherchent à éclairer un texte où abondent allusions, métaphores et renvois à la Bible, à ses commentateurs et aux contemporains de l'époque de M<sup>me</sup> d'Auchy.

En plus de présenter des données biographiques et d'examiner la question de l'attribution du texte, l'introduction qui précède l'édition propose une réflexion sur les divers enjeux et questions touchant l'histoire, la théologie et la rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle que soulèvent les *Homilies sur l'épître de saint Paul aux Hébreux*, ouvrage qui, bien que relevant, selon nos catégories modernes, de la théologie, est fortement tributaire de considérations littéraires et rhétoriques.

Afin de déterminer la forme textuelle à laquelle appartient le livre de la vicomtesse, nous avons survolé les formes de l'éloquence sacrée au XVII<sup>e</sup> siècle. Par un examen des pratiques post-tridentines relatives à la diffusion et à l'explication des textes scripturaires, nous avons pu évaluer la distance qui sépare le texte de M<sup>me</sup> d'Auchy de la tradition homilétique et de celle du commentaire biblique contemporain. Ainsi, bien qu'il soit intitulé *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*, cet ouvrage est à vrai dire un commentaire caractérisé par une volonté d'embellissement du texte scripturaire et d'inscription de certaines problématiques ecclésiologiques, morales, théologiques et bibliques qui sont celles du XVII<sup>e</sup> siècle.

Afin de saisir le caractère tout à fait singulier de ce commentaire savant, à une époque où l'étalage d'érudition paraît malséant, précisément lorsqu'on est une femme, nous avons jugé utile de situer cet ouvrage dans le contexte culturel et religieux du XVII<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement, en relation avec la question de l'accès des femmes à la vie intellectuelle, notamment au savoir théologique.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |      |
|--|------|
| SOMMAIRE .....   | iii  |
| TABLE DES MATIÈRES .....   | v    |
| REMERCIEMENTS .....  | vii  |
| DÉDICACE .....   | viii |
| INTRODUCTION .....   | 1    |
| I. Les <i>Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux</i> et leur auteur .....       | 3    |
| A. Madame d'Auchy .....  | 3    |
| 1) Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy .....  | 3    |
| 2) Première académie, rue de la Grande-Truanderie .....                                  | 3    |
| 3) Deuxième académie, rue des Vieux-Augustins .....                                      | 5    |
| 4) Les <i>Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux</i> .....                      | 9    |
| B. La Bible au XVII <sup>e</sup> siècle .....  | 11   |
| 1) Les traductions bibliques au XVII <sup>e</sup> siècle .....                           | 11   |
| 2) Les commentaires de l'Écriture au XVII <sup>e</sup> siècle .....                      | 14   |
| C. La prédication au XVII <sup>e</sup> siècle .....                                      | 16   |
| 1) L'homélie .....   | 16   |
| a) L'Ancien et le Nouveau Testament .....  | 16   |
| b) L'époque patristique .....  | 20   |
| c) L'époque médiévale .....  | 21   |
| d) L'époque moderne .....  | 22   |
| 2) Le sermon et les autres formes de prédication .....                                   | 23   |
| D. Les <i>Homilies</i> : un commentaire en forme d'homélie .....                         | 26   |
| II. L'accès des femmes à la culture pendant la Renaissance .....                         | 34   |
| III. Nouvelles orientations intellectuelles des femmes au XVII <sup>e</sup> siècle ..... | 43   |
| IV. La vie religieuse au XVII <sup>e</sup> siècle .....                                  | 55   |
| V. L'intérêt des femmes pour la théologie au XVII <sup>e</sup> siècle .....              | 61   |
| VI. Le problème de l'attribution des <i>Homilies</i> .....                               | 72   |
| PRINCIPES D'ÉDITION .....  | 77   |

|   |     |
|---|-----|
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 79  |
| <i>HOMILIES SUR L'ÉPISTRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX</i> .....         | 91  |
| PREMIÈRE HOMILIE .....  | 101 |
| DEUXIÈME HOMILIE .....  | 115 |
| TROISIÈME HOMILIE .....   | 123 |
| QUATRIÈME HOMILIE .....   | 128 |
| CINQUIÈME HOMILIE .....   | 131 |
| SIXIÈME HOMILIE .....   | 136 |
| SEPTIÈME HOMILIE .....  | 141 |
| HUITIÈME HOMILIE .....  | 146 |
| NEUFIÈME HOMILIE .....  | 151 |
| DIXIÈME HOMILIE .....   | 158 |
| UNZIÈME HOMILIE .....   | 163 |
| DOUZIÈME HOMILIE .....  | 168 |
| TREIZIÈME HOMILIE .....   | 176 |
| INDEX NOMINUM .....   | 180 |
| APPENDICE 1 : TEXTE DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX .....                     | 181 |
| APPENDICE 2 : LES <i>HOMILIES</i> ET L'EXÉGÈSE CONTEMPORAINE .....    | 201 |
| I. Aspects historiques .....  | 201 |
| A. L'auteur .....   | 201 |
| B. Les destinataires .....  | 204 |
| C. La date .....  | 205 |
| II. Aspects théologiques .....  | 207 |
| A. La structure et la théologie de l' <i>épître aux Hébreux</i> ..... | 207 |
| B. Thèmes de l' <i>épître aux Hébreux</i> .....                       | 212 |
| APPENDICE 3 : FAC-SIMILÉS .....                                       | 215 |

Cette édition des *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* n'aurait jamais pu être menée à bien sans certains soutiens et concours précieux.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à mon directeur, M. Jean-Philippe Beaulieu pour le temps qu'il m'a consacré, pour les lectures attentives des différentes versions de mon édition de texte, pour les nombreux conseils qu'il m'a prodigués, pour les minutieuses corrections qu'il a apportées à mon travail et surtout pour la confiance qu'il a su me témoigner.

Je remercie très chaleureusement le père Michel Gourgues, o.p., président du Collège dominicain de philosophie et de théologie à Ottawa, pour sa collaboration particulièrement avisée dans l'étude de l'*épître aux Hébreux*, pour ses conseils éclairants et ses encouragements à «garder l'assurance et la joyeuse fierté de l'espérance» (*He* 3, 6).

Je remercie aussi M. Marc Chevarie qui s'est chargé, avec sa précision et sa disponibilité coutumières, de la disposition textuelle de tout ce mémoire.

Je remercie la Fondation Yvon Boulanger qui m'a soutenue financièrement tout au long de mes études à l'Université de Montréal; sans le concours de cet organisme, je n'aurais jamais pu mettre à terme mon projet de maîtrise.

Enfin, merci aux correcteurs, le père Benoît Lacroix o.p. et M. Antoine Soare d'avoir bien voulu accepté de corriger ce travail.



À Justine  
Simon-Pierre et  
à Marc

Présences vivifiantes tout au long de  
cette traversée littéraire, ils ont été  
mon équilibre et ma joie de vivre.

## INTRODUCTION

Publiées en 1634, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* de Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy, se présentent comme l'un des rares textes religieux à caractère savant attribués à une femme de l'Ancien Régime. Comportant en effet une forte dimension théologique, cet ouvrage se distingue des écrits mystiques, généralement dévolus aux femmes depuis le Moyen Âge<sup>1</sup>. Notre auteure apparaît comme la précurseure de certaines femmes écrivains de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, nourries de questions théologiques et dont Antoinette Bourignon (1616-1680) est l'une des figures les plus saillantes<sup>2</sup>. Le commentaire biblique de M<sup>me</sup> d'Auchy, marqué par une érudition savante, semble donc ouvrir la voie à un nouveau champ d'écriture féminine qui connaîtra un net essor après 1650. Ainsi, ne serait-ce qu'en raison de sa position historique, ce texte mérite une attention qu'on ne lui a guère accordée jusqu'à maintenant. Bien que relevant de la théologie, selon nos catégories modernes, ce commentaire biblique est fortement tributaire de considérations littéraires par la façon dont il privilégie des procédés d'écriture visant à éclairer le sens du texte scripturaire, tout en embellissant l'expression. Les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* se présentent donc comme un objet d'étude tout à fait singulier qui justifie l'établissement d'une édition moderne, rendant ainsi ce texte accessible à divers lecteurs susceptibles d'y trouver leur profit des points de vue tant théologique et historique que littéraire.

---

1 Notons par ailleurs que certaines femmes du XVI<sup>e</sup> siècle ont écrit des ouvrages spirituels soulevant des questions théologiques importantes. Nous pensons ici à Marguerite de Navarre (1492-1549) et à Marie Dentières (1490-1561), auteure de *l'Epistre très utile faicte & composée par une femme chrestienne de Tornay, envoyée à la Royne de Navarre*, Anvers, Martin L'empereur, 1539.

2 Auteure d'une somme importante d'ouvrages théologiques (dix-neuf volumes), Antoinette Bourignon a vécu à Lille de 1616 à 1680. Parmi ses écrits, on compte : *Le Tombeau de la fausse théologie* (1679); *L'Académie des sçavans théologiens* (1681); *L'Antéchrist découvert, qui montre le temps dangereux dans lequel nous vivons* (1681); *Le Renouveau de l'esprit évangélique* (1678-1682); *La Lumière du monde* (1679-1681); *Philosophie chrétienne* (1676).

L'un des aspects intéressants de ce texte, son attribution à une femme bien connue au XVII<sup>e</sup> siècle pour son salon et ses liens avec Malherbe, n'est pas sans soulever certains problèmes. En effet, des sources contemporaines, Tallemant des Réaux notamment, suggèrent que les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* sont à vrai dire l'œuvre d'un théologien jésuite, du nom de Pierre Maucourt<sup>3</sup>. Le problème de la paternité de l'ouvrage, s'il ne modifie pas fondamentalement les enjeux de ce commentaire biblique dans son contexte culturel et religieux, est néanmoins susceptible de lui attribuer une portée différente selon que l'auteur est un homme ou une femme. Dans le cadre de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il y a en effet lieu de s'étonner de la publication par une femme d'un commentaire à caractère théologique, et donc fortement savant. Qu'elle soit ou non le véritable auteur des *Homilies* (comme nous le suggérerons plus loin, l'attribution à Maucourt est moins que probante, pour ne pas dire difficile à soutenir), M<sup>me</sup> d'Auchy, en assumant la responsabilité de ce texte, assure un rôle qui contrevient en quelque sorte aux attentes sociales de l'époque concernant la place des femmes dans la vie intellectuelle. Dans les pages qui suivent, les informations relatives à l'auteure, à son texte et au contexte culturel et religieux de l'époque nous permettront de souligner la position singulière de cet ouvrage dans un univers où les humanistes ont cédé la place aux mondains, et où l'étalage d'érudition paraît malséant, surtout lorsqu'on est une femme.

---

3 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Tome 1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, p. 132-137.

## I. Les Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux et leur auteur

### A. Madame d'Auchy

#### 1) Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy

On ne sait que peu de choses sur la vie de Charlotte d'Auchy<sup>4</sup>. Née de Gilles Jouvenel des Ursins, seigneur d'Armentières, vicomte de la Tournelle, et de Charlotte d'Arces, Charlotte des Ursins (1570-1646) épouse, vers 1595, Eustache de Conflans, vicomte d'Auchy ou Ochy (comme on écrivait souvent au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>). Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, Eustache de Conflans ne quitte pas sa province, fidèle à son poste de gouverneur de Saint-Quentin. Mais Charlotte ne peut se résigner à demeurer dans cette région éloignée de la grande ville. Le couple se trouve donc le plus souvent séparé, puisque la vicomtesse préfère vivre à Paris.

#### 2) Première académie, rue de la Grande-Truanderie

Bien que, de façon générale, on affirme que la vicomtesse a tenu une «académie» chez elle à partir de 1628 ou 1638, Linda Timmermans propose 1605 ou 1606 comme date d'ouverture de son premier salon, rue de la Grande-Truanderie, soulignant ainsi l'antériorité du salon de M<sup>me</sup> d'Auchy sur celui plus célèbre de M<sup>me</sup> de Rambouillet<sup>6</sup>.

---

4 Les données biographiques concernant Charlotte des Ursins proviennent de l'article de Georges Mongrédien : «Une rivale de la Marquise de Rambouillet. La vicomtesse d'Auchy», *Mercur de France*, n° 788, 15 avril 1931, p. 355-380.

5 «Son nom s'écrit au XVII<sup>e</sup> siècle Auchy ou Ouchy, mais il serait plus juste de l'appeler d'Oulchy, car elle était vicomtesse d'Oulchy-le-château, actuellement dans le département de l'Aisne» [entre Soissons et Château-Thierry] : Antoine Adams, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle*, tome 1, Paris, Domat, p. 36.

6 Linda Timmermans (*L'accès des femmes à la culture*, Paris, Honoré Champion, 1993, p. 71-72) affirme que M<sup>me</sup> d'Auchy «[...] n'ouvrit pas son salon en 1638, comme on le croit souvent : c'est alors qu'elle créa chez elle une "académie", à l'imitation de l'Académie française. Son salon ne date pas non plus de 1628, comme l'affirme Georges Mongrédien : c'est alors, à la mort de son mari, qu'elle le rouvrit». Distinguant, comme Émile Magne, une première période mondaine dans la vie de M<sup>me</sup> d'Auchy, Timmermans justifie la date de 1605 ou 1606 comme suit : «D'après Tallemant, la vicomtesse ouvre son salon alors que Malherbe est "nouvellement arrivé à la Cour" (*Historiettes*, t. I, p. 133) : c'est en 1605 que Malherbe acquiert la faveur de la Cour et s'installe

Si certains chroniqueurs ou auteurs contemporains s’amusent à railler la vicomtesse et à la taxer de coquette<sup>7</sup>, on trouve pourtant des poètes qui décrivent ses charmes avec emphase. Ainsi, Charles de Pyard, Touvant, Lingendes et Malherbe la célèbrent dans le *Recueil des plus beaux vers de ce temps* (1609)<sup>8</sup>, qui, du reste, lui est dédié.

Parmi ces auteurs, c’est avec Malherbe que la vicomtesse semble avoir eu les liens les plus étroits. En effet, une correspondance, amorcée par Charlotte, s’engage entre eux à partir de 1606 et témoigne de l’établissement d’une relation amoureuse<sup>9</sup>. Maîtresse de Malherbe, Charlotte en est aussi la Muse; le poète compose des vers pour celle qu’il appelle sa Caliste<sup>10</sup>.

À la suite de son intrigue amoureuse avec Malherbe, en 1609, son mari l’oblige à revenir à Saint-Quentin. N’eût été de cet «arrêt marital» qui mit fin à son salon, ce dernier, «promis à une belle destinée», aurait pu devenir, selon Linda Timmermans, «un centre littéraire important, le bastion du malherbisme»<sup>11</sup>. C’est le salon de M<sup>me</sup> des Loges qui assumera ce rôle.

---

définitivement à Paris».

7 Mentionnons Tallemant des Réaux (*Historiettes*, p. 132) et Jean Chapelain (*Lettres de Jean Chapelain de l’Académie française*, tome I, Paris, Ph. Tamizey de Larroque, 1968, p. 215).

8 Georges Mongrédien, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 358-359.

9 Une lettre du 8 mars 1606, adressée à Charlotte des Ursins, nous permet de dater – approximativement bien sûr – le début de cette relation amoureuse. D’autres lettres suivront et vont nourrir cette relation parfois fort agitée : «Dès leurs premières relations s’affirme l’incompatibilité d’humeur des partenaires, qui rendra leur aventure toujours incertaine, et traversée de fréquents orages» : René Fromilhague, *La vie de Malherbe. Apprentissages et luttes (1555-1610)*, Paris, Colin, 1954, p. 284.

10 Selon Georges Mongrédien («Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 360), «[l]’identification de Caliste avec la Vicomtesse d’Auchy a été fournie pour la première fois par Racan dans sa *Vie de Malherbe*. On possède vingt-huit lettres de Malherbe à Caliste (1606-1616), publiées dès 1630. Cf. *Œuvres de Malherbe*, éd. L. Lalanne, IV, p. 150-189».

11 Linda Timmermans, *L’accès des femmes à la culture*, p. 72.

### 3) Deuxième académie, rue des Vieux-Augustins

Après la mort de son mari le 19 juin 1628, M<sup>me</sup> d'Auchy quitte Saint-Quentin et revient à Paris, rue des Vieux-Augustins, où elle rassemble de nouveau un groupe de gens de lettres «[...] aimables et flatteurs comme les hôtes de la marquise de Rambouillet, savants comme Messieurs de l'Académie française»<sup>12</sup>. Bien que Malherbe ne fasse plus partie de son cercle, puisqu'il meurt en octobre 1628, d'autres poètes modernistes et puristes sont reçus par la vicomtesse, notamment Claude de l'Estoile<sup>13</sup> et Claude Malleville<sup>14</sup>, qui représentent les nouvelles tendances littéraires auxquelles M<sup>me</sup> d'Auchy se rattache par l'intérêt qu'elle porte, non seulement à la poésie, mais aussi au théâtre<sup>15</sup>.

S'appuyant sur certains témoignages du XVII<sup>e</sup> siècle, l'histoire littéraire a transmis une image plutôt négative du cercle de Charlotte des Ursins. En effet, certains contemporains de celle-ci, tels Chapelain et Tallemant des Réaux, l'ont présentée comme un «bas-bleu ridicule, entichée de pruderie»<sup>16</sup>, qui s'avise de tenir une académie où

[...] les femmes n'y font que recevoir, et les hommes y donnent toujours. Elles y sont juges des matières et tiennent la place en ce lieu qu'elles tiennent dans les carouzels. Il y a foule de principiants et tout

---

12 Georges Mongrédien, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 371.

13 Fils du célèbre mémorialiste Pierre de L'Estoille, Claude de L'Estoille (1597-1652) jouit d'une réputation considérable dans les cercles parisiens, avant même d'atteindre ses 25 ans. Connu comme un strict malherbien, Claude de l'Estoille fait paraître certaines de ses compositions dans l'anthologie de l'école malherbienne, le *Recueil des plus beaux vers* (1626). Ami de Conrart, il appartient de très bonne heure à l'Académie.

14 Georges Mongrédien («Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 376-377) transcrit des poèmes de ces deux écrivains adressés à Charlotte d'Auchy.

15 M<sup>me</sup> des Loges et M<sup>me</sup> de Rambouillet s'insèrent elles aussi dans le mouvement moderniste; la première par son goût pour les formes épistolaires, la seconde par sa prédilection pour la poésie galante et le roman.

16 Georges Mongrédien, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 372.

est bon pour l'appétit de ces fées qui, la plupart, ont beaucoup d'âge et peu de sens. C'est une des nouveautés ridicules de ce temps<sup>17</sup>.

On reproche à M<sup>me</sup> d'Auchy cette «pédanterie» féminine que fustige Guez de Balzac:

Tout de bon si j'estois modérateur de la police, j'envoyerois filer toutes les femmes qui veulent faire des livres; qui se travestissent l'esprit; qui ont rompu leur rang dans le Monde. Il y en a qui jugent aussi hardiment de nos vers & de nostre prose, que de leurs points de Gennes & de leurs dentelles<sup>18</sup>.

C'est qu'en effet, en plus de vouloir accueillir chez elle des écrivains qui font l'actualité littéraire, M<sup>me</sup> d'Auchy prétend jouer un rôle de «juge des matières» et de critique de profession. Dans son examen des aspirations féminines au savoir, Guez de Balzac évoque sans aménité le salon de Charlotte des Ursins, désignée comme Madame la \*\*\* :

On ne parle jamais du Cid, qu'elles ne parlent de l'unité du sujet, & de la reigle des vint-quatre heures. O Sage Artenice! [Madame de Rambouillet] que vostre bon sens & que vostre modestie valent bien mieux que tous les argumens, & que toutes les figures qui se debitent chez Madame la \*\*\* !<sup>19</sup>.

Il serait injuste de ne souligner que ce témoignage, au demeurant fort négatif, et de passer sous silence celui, plus tardif, de Charles Sorel (1602-1674) dans son *Discours sur l'Académie française* (1654) :

[...] plusieurs de ceux qui ayans tousjours esté de l'Academie du Cardinal de Richelieu, ont pris en mesme temps tout un autre plaisir dans celle qu'ils tenoient encore avec d'autres personnes chez la feuë Vicomtesse d'Auchy, où ils ont

---

17 Jean Chapelain, *Lettres de Jean Chapelain*, p. 221-222.

18 Guez de Balzac, *Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain (30-9-1638)*, Amsterdam, Chez Louïs & Daniel Elzevier, 1661, p. 283-285.

19 *Ibid.*, p. 285-286.

quelquefois recité les mesmes harangues qu'ils avoient faites pour leur premiere Assemblées<sup>20</sup>.

Cette femme reconnue comme «savante»<sup>21</sup>, «avide de lectures, de comédies, de lettres, de harangues, de discours, de sermons mesme [qui] s'avisait de faire une certaine academie, où tour à tour chacun liroit quelque ouvrage»<sup>22</sup>, reçoit des érudits dont certains feront partie de l'Académie française. L'abbé de Cerisy, «pour contrecarrer Boisrobert qui a tant fait pour la fondation de l'Académie française, préside cette nouvelle assemblée savante; l'abbé d'Aubignac, Pagan et le comte de Bruslon»<sup>23</sup> participent à ce cercle au centre duquel se trouve celle qui, selon Chapelain, «assemble hommes et femmes en forme d'académie»<sup>24</sup>, et qui, à l'instar du Bureau d'adresse (créé en 1633 par Théophraste Renaudot), organise des conférences sur la philosophie et la théologie prononcées par Louis de Lesclache<sup>25</sup> et Saint-Ange<sup>26</sup>.

---

20 Charles Sorel, *Discours sur l'Académie françoise*, Paris, Guy de Luynes, 1654, p. 172-173.

21 Cf. les vers de Malleville : «Charlotte, dont l'esprit pénètre toute chose,/Sçavante Vicomtesse, illustre des Ursins» (Georges Mongrédien, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 377); ou ceux de l'Estoile dans la pièce liminaire aux *Homilies* de Charlotte d'Auchy : «Sçavante des Ursins, vous faites bien cognoistre/ Que lorsqu'il [saint Paul] deffendoit aux femmes de parler,/ Il ne prejugeoit pas que Dieu vous feroit naistre».

22 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, p. 133.

23 Georges Mongrédien, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet», p. 372.

24 Jean Chapelain, *Lettres de Jean Chapelain*, p. 221. On sent bien que Chapelain critique le fait que Charlotte d'Auchy qualifie son cercle d'academie. D'ailleurs, son interlocuteur, Balzac, s'accorde avec lui pour refuser à la femme l'accès à la culture: «Je souffrirais plus volontiers une femme qui a de la barbe qu'une femme qui fait la savante»: Guez de Balzac, *Lettres familières*, p. 284.

25 «Lesclache eut l'idée alors toute nouvelle d'ouvrir des cours publics où il enseignerait en langue vulgaire la philosophie aux femmes et aux gens du monde [...]. Notre philosophe donna des leçons rue Quincampoix, puis quai de la Mégisserie, ensuite dans l'Ile Notre-Dame, et enfin rue Guénégaud, près du Pont-Neuf. Mais il n'enseignait pas seulement chez lui. La vicomtesse d'Auchy lui fit faire des conférences dans son academie, rivale disparue de l'Académie française»: Charles Urbain, «Louis de Lesclache (1600?-1671)», *Revue d'histoire littéraire*, 15 juillet 1894, p. 353-358.

26 Antoine Adam, en note des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (p. 818, note 6) dit que «[l']épître du libraire, en tête du *Discours sur l'alliance de la raison et de la foy*, confirme le récit de Tallemant : "M. de Saint-Ange Montéard, y lit-on, qui en est l'auteur, ayant dessein de faire voir dans ses écoliers une expérience d'une



La théologie est donc à l'honneur chez Mme d'Auchy. La présence de l'évêque d'Angoulême et de Jean de Ligende, évêque de Sarlat, était, semble-t-il, «la garantie officielle de l'orthodoxie des thèses qui y étaient soutenues»<sup>27</sup>. De plus, M. Hersent, l'un des plus illustres prédicateurs de l'époque, dirigeait, à l'académie de la vicomtesse, des discussions auprès des élèves de Saint-Ange.

Tout en incarnant les nouvelles tendances intellectuelles des premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, M<sup>me</sup> d'Auchy donne à son académie une orientation savante nettement plus marquée que les rencontres qui prennent place chez Mesdames de Rambouillet et des Loges; les thèmes abordés y sont en effet soumis à une réflexion critique et spéculative, dans l'esprit des salons de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'exemple des réunions que tenait Marie de Gournay à cette même époque<sup>28</sup>. Ainsi son académie ne s'inscrit pas entièrement dans la foulée des salons aristocratiques, tels qu'on se les représente en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle, puisque ce ne sont ni le divertissement, ni le jeu, ni même le plaisir qui font l'intérêt de ce salon devenu académie, mais bien plutôt les discussions les plus diverses<sup>29</sup>.

---

méthode courte et facile, que Dieu luy a donnée pour enseigner les sciences de philosophie et de théologie, Madame la vicomtesse d'Ochy, qui par sa rare vertu et capacité s'est acquis la possession des premiers hommages de toutes les belles productions d'esprit qui se font à Paris, voulut que l'assemblée s'en fist en sa maison".

27 Antoine Adam en note des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (p. 819, note 2).

28 Cf. Michel de Marolles, *Mémoires*, Amsterdam, 1755, tome 1, p. 11-112; tome III, p. 289.

29 Dans son ouvrage intitulé *Naissance de l'écrivain: sociologie de la littérature à l'âge classique* (Paris, Éditions de Minuit, 1985, p. 132-137), Alain Viala a consacré un chapitre à la place que pouvait tenir la littérature dans les salons à cette époque. Faisant une place bien négligeable à la littérature, ces «refuge[s] de la bienséance et de la distinction galante» considéraient les écrivains comme de simples amateurs, ou encore leur faisaient une place de choix: «Ce fut le cas de celui de M<sup>me</sup> d'Auchy. Cessant d'être des lieux de mondanité, de tels salons devenaient des lieux de consécration littéraire. Ce phénomène eut donc pour effet de donner une plus large place aux écrivains de profession».

Par l'intérêt qu'elle porte à la littérature moderne, à la philosophie et à la théologie, par la fonction de «juge des matières» auquel elle aspire et par l'accueil qu'elle fait aux beaux esprits dans son académie, M<sup>me</sup> d'Auchy semble bien vivre au rythme de l'évolution des nouvelles aspirations intellectuelles des femmes de son temps. Les accusations de pédantisme portées à son endroit signalent toutefois l'accueil problématique que l'on réserve à l'étalage d'érudition, surtout lorsqu'il s'agit d'une femme. Or, M<sup>me</sup> d'Auchy s'est non seulement intéressée aux questions religieuses et bibliques, en organisant des conférences et des discussions, mais elle a également fait paraître sous son nom, en 1634, le seul livre qu'on lui connaisse, un ouvrage savant intitulé *les Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*.

#### 4) *Les Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*

Ce commentaire biblique de 1634<sup>30</sup>, attribué à Charlotte des Ursins, n'a connu qu'une seule impression, chez Charles Roüillard, à Paris. Imprimé en colonnes étroites et comportant peu de texte sur chaque page<sup>31</sup>, cet ouvrage in-4° de 222 pages, manifestement destiné à un public plutôt fortuné, est dédié à la Vierge Marie et orné d'un frontispice gravé par Daret, représentant la vicomtesse, à genoux, lui offrant son livre. Il est précédé d'un sonnet laudatif, composé par Pierre de L'Estoille. Dans ce poème écrit en l'honneur de la vicomtesse, l'auteur déplore «le peu de religion» des grands de ce monde et explique les scandales de l'époque par le manque de foi<sup>32</sup>.

---

30 Le privilège étant daté de 1633, la rédaction de l'ouvrage est donc antérieure à 1634.

31 Quelques pages de l'édition de 1634 sont reproduites en fac-similé dans l'appendice 3.

32 «Le jeu, l'amour [...] déshonorent et ruinent les meilleures familles de Paris, ce qui provient du défaut de la crainte de Dieu, qui achèvera de ruiner tout» : Maurice Magendie, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France, au XVII<sup>e</sup> siècle, de 1600-1660*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimpression de l'édition F. Alcan, 1925), p. 112.

Si les *Homilies* ont fait l'objet de peu de commentaires par des contemporains, notons toutefois les propos du cordelier Jacques Du Boscq qui, dans *L'honneste Femme* (1635), relève la parution du livre de la vicomtesse et y voit la preuve que des dames «sçavent escrire sur les sujets les plus serieux & les plus malaisez». Il signale que la vicomtesse est un «grand esprit» qui «n'a pas entrepris les endroits les plus faciles, & où il était aisé de reussir : elle a travaillé sur l'Epistre aux Hebreux qui contient, comme chacun sçait, les plus secrets & les plus hauts mysteres de nostre Religion». Du Boscq voit, dans les *Homilies sur l'epistre de Saint Paul aux Hébreux*, un ouvrage savant dont le style «n'a rien ny de force ny de contraint», «doux & pompeux tout ensemble». Il faut donc y admirer «ce qu'on trouve rarement dans un mesme Autheur, la clarté, la vigueur, la pointe, & la politesse»<sup>33</sup>.

Dans sa préface, M<sup>me</sup> d'Auchy utilise un procédé littéraire relevant du topos de la modestie. Ajoutée à son vœu pieux de s'«avancer à la devotion», cette mise en place rhétorique, qui s'inscrit dans la tradition de l'exorde, cherche à dissimuler l'ambition du projet qui consiste à commenter d'un point de vue théologique l'un des textes scripturaires les plus difficiles : «[...] j'advoüe [dit-elle], que j'ay été temeraire d'avoir ozé escrire sur un sujet si difficile et relevé [...] le Lecteur excusera mes fautes [...] quant il sçaura qu'ils sont l'œuvre d'une femme»<sup>34</sup>. Il est en effet frappant de voir à quel point cet ouvrage d'édification – probablement à l'usage des érudits du cercle de M<sup>me</sup> d'Auchy – est marqué par un réel

---

33 Jacques Du Boscq, *L'honneste femme*, édition revue, corrigée & augmentée par l'auteur, Rouen, chez la veuve DuBosc, 1639, p. 221-222.

34 Préface aux *Homilies sur l'epistre de Saint Paul aux Hébreux*, p. 93-94 de notre édition.

intérêt pour les questions ecclésiales, doctrinales et morales de l'époque et par une connaissance approfondie du texte scripturaire.

L'*épître aux Hébreux* a donc fait l'objet d'un intérêt chez notre auteure, qui a traduit, en forme de commentaire, un texte considéré comme «le premier document d'une œuvre d'art littéraire chrétienne»<sup>35</sup> et comme l'un des écrits les plus difficiles du Nouveau Testament. Par sa volonté d'embellir le texte scripturaire et par son souci de l'éclairer, Charlotte d'Auchy l'aura ainsi rendu plus accessible aux lecteurs de son époque, s'inscrivant de ce fait dans les efforts post-tridentins de vulgarisation des Écritures, qui vont de la traduction jusqu'aux diverses formes de commentaire.

## **B. La Bible au XVII<sup>e</sup> siècle**

### **1) Les traductions bibliques au XVII<sup>e</sup> siècle**

Les commentaires bibliques constituent une manière assez courante en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle, de lire les Écritures<sup>36</sup>. En effet, on sait qu'il a été longtemps contraire à la tradition catholique de mettre entre les mains des laïcs les textes bibliques. En réaction aux reproches des réformés au sujet du caractère incompréhensible de la messe et à leur désir de proposer aux laïcs la lecture de la Bible en langue vernaculaire, le concile de Trente (1545-1563) en arrive à une solution qui permet de conserver l'héritage de la tradition catholique : les pères conciliaires gardent ainsi le silence le plus complet sur la légitimité des traductions

---

35 A. Deissmann, *Licht vom Osten*, Tübingue, Mohr-Verlag, 1923, p. 207. Cité dans Celas Spicq, *L'épître aux Hébreux*, Paris, Gabalda, 1977, p. 10. Celas Spicq a écrit deux ouvrages différents portant le même titre. Dans les notes à venir, nous les distinguerons par l'année de parution.

36 Cf. Bernard Chédozeau, «Problèmes idéologiques de la traduction des textes sacrés en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1992, p.125-130.

de la Bible, qu'ils n'approuvent ni n'interdisent ; en revanche, ils recommandent aux prêtres de donner au peuple des explications des épîtres et des évangiles.

Cette position, au demeurant assez complexe, l'est doublement par la lutte qui existe en France entre ultramontains et gallicans<sup>37</sup>. En effet, les revendications des gallicans pour l'accès libre aux textes sacrés sont battues en brèche par les ultramontains qui en proscrivent la traduction en langue vernaculaire, comme le veut l'*Index* romain qui interdisait «*biblia vulgari quocumque idiomate conscripta*»<sup>38</sup>. Les gallicans, quant à eux, minimisent la portée de cette restriction puisqu'elle ne vient pas du concile, mais bien des congrégations romaines. Ils se réclament plutôt de la règle IV de l'*Index* qui permet aux laïcs la lecture de la Bible, à partir des notions de «capacité» et de «permission»<sup>39</sup>. Très tôt au XVII<sup>e</sup> siècle, la question des traductions bibliques devient une arme aux mains des gallicans permettant, d'une part, de revendiquer plus d'autonomie face à Rome, et de l'autre, d'affirmer les droits des laïcs face à ceux des clercs, élargissant ainsi les pratiques de dévotion spirituelle chez ces mêmes laïcs<sup>40</sup>. Mais ce sont les Messieurs de Port-Royal qui pousseront cette position, au point de bouleverser le rapport clerc/laïc.

---

37 Le courant ultramontain ou ultrarestrictif, de plus en plus vigoureux en France en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle, est favorable à un accroissement des pouvoirs du Saint-Siège. Les défenseurs des libertés de l'Église gallicane, provenant de pays de langue française, admettent quant à eux les décisions du concile de Trente, mais non celles des congrégations de la «cour de Rome».

38 Bernard Chédozeau, «Les grandes étapes de la publication de la Bible catholique en français. Du concile de Trente au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Le Grand Siècle et la Bible*, J.R. Armogathe, éd., Paris, Beauchesne, 1989, p. 345.

39 Nous verrons, de façon plus détaillée, cette Règle IV de «capacité» et de «permission», dans la partie de l'introduction consacrée à l'accès des femmes à la théologie.

40 Cf. Bernard Chédozeau, «Problèmes idéologiques de la traduction des textes sacrés en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», *Naissance de la méthode critique*, p.125-130.

Alors que les ultramontains interdisent l'accès aux textes sacrés et que les gallicans en permettent un accès contrôlé par les notions de «capacité» et de «permission», Port-Royal en fait une obligation morale pour tous les fidèles, qu'ils soient clercs ou laïcs. Les traductions que Port-Royal donne de la Bible<sup>41</sup> auront des retentissements importants puisqu'elles témoignent de la position anti-romaine et non-tridentine de Port-Royal, et de ce fait, touchent de façon importante la distinction du clerc et du laïc. Alors que les ultramontains marquent cette distinction en écartant le laïc de la lecture du texte biblique, les Messieurs de Port-Royal «pour qui le sacerdoce est, comme pour les baroques, l'état appelant à la perfection, prétend[ent] élever le laïc vers cet idéal très haut»<sup>42</sup>.

Bien qu'il existe, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, des traductions catholiques de la Bible en français, notamment les traductions dérivées de la *Bible de Louvain*<sup>43</sup>, il semble qu'en 1650, l'ensemble des catholiques se voient systématiquement éloignés de la lecture de la Bible<sup>44</sup>. Cette situation s'explique en partie par l'héritage de l'esprit ultramontain et par la volonté de préserver l'élément constitutif de l'identité catholique traditionnelle, c'est-à-dire la transmission orale de la foi. Les explications de la Bible que les clercs donnent aux laïcs à travers la prédication rendent donc inutiles la traduction de cette dernière et pallient, du coup,

---

41 Entre 1665 et 1693, toute la Bible catholique sera publiée en traduction accessible à tous les fidèles par les Messieurs de Port-Royal: cf. l'article de Bernard Chédozeau, «Les grandes étapes de la publication de la Bible catholique en français», p. 347-348.

42 Bernard Chédozeau, «Problèmes idéologiques de la traduction», *Naissance de la méthode critique*, p.128.

43 Notons quelques auteurs qui remanièrent la Bible de Louvain : Pierre de Besse, en 1608; Jean-Claude Deville, en 1613; Pierre Frizon, en 1621, et François Véron, en 1646 : François Dupuigrenet-Desroussilles, «La production de Bibles imprimées en France au XVII<sup>e</sup> siècle», *Naissance de la méthode critique*, p. 117-124.

44 «[...] la traduction de l'Écriture fut relativement peu répandue au temps de la Renaissance catholique»: *Ibid.*, p. 119.

l'analphabétisme du peuple. Et dans les milieux plus érudits, comme ceux de M<sup>me</sup> d'Auchy, les commentaires bibliques et les paraphrases en français jouissent d'une audience sans cesse accrue. Ainsi, le contexte post-tridentin explique que l'on ait privilégié commentaires et paraphrases en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

## 2) Les commentaires de l'Écriture au XVII<sup>e</sup> siècle

Typique de la Contre-Réforme française, le commentaire de l'Écriture constitue un genre qui remonte bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, l'«explication du sens du texte sacré ou exposition développée des vérités qui y sont contenues»<sup>46</sup> est rendue nécessaire par le fait que la Bible, qui a été écrite en hébreu et pour un peuple sémitique dont les lois et les manières de vivre sont si particulières, ne peut être comprise que par des commentaires ou des explications. Ce fut en fait l'origine des *Targums*, paraphrases araméennes de la Bible, indispensables aux Juifs à partir du retour de l'exil et qui ont été écrites afin d'interpréter l'Écriture et d'en livrer clairement le sens. Utilisé comme traduction de la Bible, le *Targum* a conservé, jusqu'à nos jours, sa valeur de commentaire biblique<sup>47</sup>.

La distinction entre paraphrase et commentaire n'est pas toujours facile à établir. Bernard Roussel affirme que de «l'annotation à la paraphrase, du commentaire à la traduction, le rapport est analogue. Annotations et commentaires sont [...] dissociés du texte. Paraphrase

---

45 *Ibid.*, p. 117-122.

46 *Dictionnaire de la Bible*, tome 2, Paris, Letouzey et Ané, 1926, p. 877.

47 «Il est assez probable que [le Targum] ait été primitivement une sorte de midrash homilétique, ou simplement le canevas d'une suite d'homélie sur l'Écriture, faite à la synagogue après la lecture publique de la Torah» : Renée Bloch, *Dictionnaire de la Bible. Supplément*, tome V, Paris, Letouzey et Ané, 1957, p. 1279.

et traduction sont présentées comme autant de phases d'un "même" texte; le sujet parlant en est inchangé»<sup>48</sup>.

Ainsi, la paraphrase sert de traduction, alors que le commentaire permet une meilleure compréhension du sens spirituel de la Parole de Dieu. Cette façon d'explicitier les Écritures dans les réunions des croyants fut adopté par les apôtres et par l'Église; c'est ce qu'on appelle l'homélie. D'ailleurs, la plupart des explications des livres bibliques ont été présentées sous forme d'homélies. Les deux cents homélies d'Origène (185-253) en sont un témoignage. Mais en plus d'apporter un enseignement au peuple par la prédication orale, Origène entreprend d'écrire, verset après verset, l'explication de chacun des livres bibliques, c'est-à-dire des commentaires de l'Écriture.

Depuis Origène, on sait que les commentaires bibliques se sont multipliés. Ils sont même apparus, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme le résultat d'une pratique tout à fait courante. Les jésuites ont exercé, dans ce domaine, une autorité suprême. Mentionnons les écrits constamment remis sous presse de Maldonado, de Ribera et de Prado. Mais ce sont ceux du jésuite flamand Cornelius a Lapide (1567-1637) qui ont connu le plus de succès. À l'exemple des commentateurs de son temps, ce dernier cherche à fournir, par ses commentaires, des matériaux à la prédication<sup>49</sup>. Abordant les grands thèmes de la théologie dogmatique, morale et spirituelle, il adapte donc l'exégèse à la prédication, mais aussi à la vie spirituelle.

---

48 Bernard Roussel, «Commenter et traduire», *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 428.

49 «Le souci scientifique le cède chez lui au désir d'être utile aux prédicateurs auxquels son *Index concionatorius* offre un arsenal inépuisable» : Jean Orcibal, *Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et son temps*, Paris, Vrin, 1947, p. 122.



Le commentaire biblique constitue l'une des expressions de la mission plus générale de l'Église qui est de proclamer la Bonne Nouvelle : *praedicare*<sup>50</sup>. Mais à ce commentaire écrit, à caractère plus savant, vient se joindre le *tractatus* ou *sermo*, «que les Grecs appellent homélie»<sup>51</sup> et qui est utilisé pour désigner les paroles prononcées par le président de l'assemblée liturgique en vue d'édifier le peuple<sup>52</sup>.

### C. La prédication au XVII<sup>e</sup> siècle

#### 1) L'homélie

Afin d'évaluer les liens de l'ouvrage de M<sup>me</sup> d'Auchy avec la tradition homilétique de son époque, il convient de remonter le temps et d'étudier ce genre depuis le commencement du judaïsme, en passant par la naissance de l'Église pour en arriver finalement au XVII<sup>e</sup> siècle. L'ampleur du sujet nous contraint toutefois à effectuer des choix qui seront guidés par le souci de recueillir les données susceptibles d'éclairer le genre littéraire de l'ouvrage étudié.

#### a) L'Ancien et le Nouveau Testament

Depuis les temps vétéro-testamentaire jusqu'à aujourd'hui, on s'entend généralement pour dire que l'homélie est l'actualisation de la Parole de Dieu dans un contexte de célébration<sup>53</sup>. Dans l'Ancien Testament, l'homélie est une exhortation qui se fonde sur un rappel de l'histoire du salut comprise et annoncée comme actuelle. Prenant en considération

---

50 Il est intéressant de se reporter à l'article de Christine Mohrmann, «Praedicare - tractare - sermo. Essai sur la terminologie de la prédication paléochrétienne», dans *Maison-Dieu*, n° 39, 1954, p. 97-107.

51 Augustin, *Ep.* 224, 2; *Enar. in ps.* 118, prœm. : *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Belgique, Brepols, 1992, p.563.

52 *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome VII, Paris, Beauchesne, 1969, p. 597-598.

53 Cf. l'article «Homélie» dans le *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, D. Sartore et A.M. Triacce éd., Belgique, Brepols, 1992, p. 560-575.

les sentiments du peuple<sup>54</sup>, l'homélie interprète la Parole de Dieu en fonction de la situation où celui-ci se trouve. Au retour de l'exil à Babylone, les lévites font des homélies : «Et Esdras lut dans le livre de la Loi de Dieu, traduisant et donnant le sens : ainsi l'on comprenait la lecture» (*Ne* 8, 8)<sup>55</sup>; les prophètes prêchent eux aussi dans les assemblées (*Am* 7, 12-17). Communiqués au peuple en vue de la conversion, la lecture et les commentaires des écrits sacrés se font habituellement le jour du sabbat, dans la synagogue.

On ne retrouve cependant aucune trace de cette activité pastorale dans la littérature judéo-hellénistique. En effet, Pierre Grelot en est arrivé à la conclusion qu'à «nulle part [dans cette dernière] on n'a le canevas d'une homélie en forme»<sup>56</sup>. Même si plusieurs traditions orales ont pris naissance dans certaines pratiques décrites par le Nouveau Testament, notamment la prédication de Jésus dans la synagogue (*Lc* 4, 16-21) ou son explication des Écritures aux disciples d'Emmaüs (*Lc* 24, 44), il est toutefois difficile d'y reconnaître, d'une manière certaine, des homélies, sauf pour la *Première épître de Saint Pierre* et pour l'*épître aux Hébreux*.

En effet, l'examen de certains passages de l'*épître aux Hébreux* a permis à Laurence Wills<sup>57</sup> de découvrir les modalités d'une prédication fondée sur les Écritures, lui fournissant ainsi le modèle général d'une homélie – juive ou chrétienne – prononcée dans le monde

---

54 «Peut-être vas-tu dire en ton cœur» (*Dt* 7, 17); «Garde-toi de dire en ton cœur» (*Dt* 8, 17).

55 Ainsi situe-t-on, par convention, le commencement du judaïsme dans l'assemblée décrite par Néhémie (*Ne* 8, 8). Ce judaïsme naissant est caractérisé par une intense activité de ces prêtres-scribes qui entendent bien faire connaître la Loi au peuple en vue d'une conversion.

56 Pierre Grelot, *Homélies sur l'Écriture à l'époque apostolique*, Paris, Desclée, 1989, p. 34.

57 Laurence Wills, «The Form of the Sermon in Hellenistic Judaism and Early Christianity», *Harvard Theological Review*, n° 77, 1984, p. 277-299.

hellénistique<sup>58</sup>. L'*épître aux Hébreux* relèverait ainsi moins des formes épistolaires que du genre homilétique. L'auteur lui-même<sup>59</sup> semble le confirmer (*He* 13, 22-25), lorsqu'il dit : «Frères, je vous engage à supporter ce sermon<sup>60</sup>», littéralement, ce «*logos tès paraklèséôs*» ou parole d'exhortation. Mais qu'en est-il exactement ? Selon C. Spicq, «[l]a *paraklèsis* est un appel pressant, qui comporte réconfort, encouragement, soutien, tantôt avec la nuance de consolation, tantôt avec celle d'avertissement et de recommandation»<sup>61</sup>. Ainsi donc, nous serions en face d'un sermon puisque l'*épître aux Hébreux* s'adresse précisément à des chrétiens éprouvés (2, 18), guettés par la nonchalance (6, 12), le découragement (12, 3.12) et la paresse (5, 11-14), dépourvus de constance (10, 36), qu'on exhorte à la persévérance (12, 1), en conservant la grâce (12, 28) et l'espérance en celui qui est fidèle (10, 23).

De plus, cette parole d'exhortation constitue une véritable pièce d'éloquence, comme le signalent non seulement les marques d'oralité dont l'*épître* est porteuse («l'auteur ne dit jamais qu'il écrit, mais toujours qu'il parle»<sup>62</sup>) mais aussi l'utilisation systématique des procédés de la rhétorique hellénistique. En effet, comme le relève Celas Spicq,

---

58 Selon Pierre Grelot, on retrouverait dans ce modèle cinq «moments» caractéristiques : une introduction, une citation scripturaire, une exégèse argumentative, une conclusion, enfin, une exhortation. Ainsi, par exemple dans l'*épître aux Hébreux* (3,1-4,16), on aurait une introduction (3, 1-6), une citation (3,7-11), une argumentation (3,12-4,13), une conclusion (4,14a) et enfin une exhortation (4,14b-16). *Hébreux* ainsi que *He* seront utilisés comme forme abrégée de l'*épître aux Hébreux*. Conformément à l'usage, nous utiliserons la virgule pour séparer le chapitre du verset et le point (signe de conjonction correspondant à *et*), pour séparer deux versets. Notons finalement que, de manière à en faciliter l'accès, le texte de l'*épître aux Hébreux* se retrouve dans l'appendice I; nous avons reproduit le texte de la Traduction Œcuménique de la Bible.

59 Ou à tout le moins celui qui a rédigé les derniers versets (*He* 13, 22-25) qui font l'effet d'un billet ajouté en finale. Si le style de l'*épître* exclut l'attribution à Paul, on ne peut donc pas en dire autant de ce billet, dont le ton détonne par rapport à ce qui précède (à ce sujet, voir l'appendice 2).

60 *He* 13, 22.

61 Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, Paris, Gabalda, 1977, p. 10.

62 Albert Vanhoye, «Introduction de l'*épître aux Hébreux*», *Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris, Cerf, 1983, p. 670.

*Hébr.* apparaît à la lecture la plus superficielle comme une œuvre oratoire. Elle en a le ton élevé, dès l'exorde (1, 1sv.), le style aux propositions rythmées, le vocabulaire dont les mots sont souvent choisis pour leur euphonie et l'allitération, les subjonctifs cohortatifs de la parénèse (*phobèthômen* (4, 1), *spoudasômen* (4, 11), *kratômen* (4, 14)[...]), les procédés (interrogations, apostrophes, pauses et transitions heureuses), la variation des thèmes d'intérêt, l'émotion et même le pathétique (6, 4-6 ; 12, 29 ; 13, 17). Ce «logos» de paraclèse est un «discours» persuasif représentant le type classique de la prédication missionnaire de la primitive Église [...] <sup>63</sup>.

Certains observent cependant que *Hébreux* ne répond pas parfaitement au genre de l'homélie en tant que «discours persuasif» déployé sous la forme d'un commentaire scripturaire et permettant de tirer du texte d'origine tout son sens spirituel. C'est le cas notamment de l'édition la plus récente de la *Bible de Jérusalem* qui relève des «décrochages subits» (3,1 ; 8,1 ; 10,1 ; 13,1), des «répétitions» (2,1-4 et 12,25 ; 2,17-18 et 4,14-16 ; 6,4-8 et 10,26-31), des «reprises du thème principal après de longs intervalles qui cadrent mal dans le contexte» (4,4-16 ; 5,9-10 ; 6,20 ; 8,1-2 ; 9,11 ; 10,19-23) et qui risquent de désorienter l'auditoire au lieu de le tenir en haleine. On note encore une «disposition quasi concentrique des thèmes», qui ne cadre pas davantage avec l'efficacité du genre du discours persuasif <sup>64</sup>.

En dépit des appels à l'oralité et même si certains l'ont considéré comme le «[...] seul exemple que nous ayons, dans le Nouveau Testament, d'un texte de sermon intégralement conservé» <sup>65</sup>, l'*épître aux Hébreux* n'en est-elle pas moins une lettre pour autant ? La question se pose, puisque l'*épître aux Hébreux* ne constitue pas un ensemble de «prescriptions morales

---

63 Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1977, p. 10-11.

64 *La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1998, p. 2056.

65 Albert Vanhoye, *Le message de l'épître aux Hébreux*, Cahier Évangile n° 19, Paris, Cerf, 1977, p.7.

plus ou moins générales [...]» – comme celles qui figurent dans une homélie – mais elle est plutôt composée d'un ensemble «de notations précises et circonstanciées»<sup>66</sup> – comme on en retrouve dans les épîtres ou les lettres – destiné à une communauté ou un auditoire particulier (5, 12)<sup>67</sup>.

En tenant compte de l'ensemble des caractéristiques et composantes de *Hébreux*, on peut sans doute parler à son sujet d'une homélie, mais d'une homélie prononcée par un docteur visant à proposer, sous forme épistolaire, un traité théologique, d'une haute teneur intellectuelle, conciliant ainsi enseignement parénétique et enseignement doctrinal<sup>68</sup>. Elle répond, de toute façon, à l'homélie chrétienne telle que la prononçait Jésus à la synagogue<sup>69</sup>: une parole interprétant et actualisant les Écritures, afin d'édifier la communauté.

### **b) L'époque patristique**

La plus ancienne homélie qui nous soit parvenue est la *I<sup>re</sup> Lettre de Clément*. Toujours construites à partir du texte biblique, les homélies des premiers siècles de l'Église sont moralisantes. À partir du III<sup>e</sup> siècle, on ne se réfère plus seulement à l'esprit du texte, mais on commente le texte biblique, verset après verset. Les initiateurs de ce genre de l'homélie visant à saisir le sens spirituel du texte d'origine et à en tirer des recommandations pour la vie pratique sont Origène (185-254), pour l'Orient, et Hippolyte de Rome (170-235), pour

---

66 Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1977, p. 9.

67 Pour un exposé plus détaillé de la question des destinataires de l'*épître*, voir l'appendice 2, p. 204-205.

68 Cette position, qui présente l'épître à la fois comme une homélie, une lettre et un traité théorique est somme toute assez récente. On peut se rapporter à l'article de H.W. Attridge, «Paraenesis in a Homily (*logos paraklèseōs*): The Possible Location of, and Socialization in the «Epistle to the Hebrews», *Semeia* n° 50, 1990, p. 215.

69 «Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez» (*Lc* 4, 21).

l'Occident. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, Augustin (354-430) est reconnu pour ses nombreux sermons et pour son traité d'exégèse homilétique en quatre livres, *De doctrina christiana*<sup>70</sup>. Dans chacune de ses homélies, Augustin interprète la Bible au moyen de la Bible, son intention, par ailleurs, n'étant nullement l'érudition mais bien l'édification des fidèles. Ainsi, malgré le fait qu'il soit un orateur éloquent, se référant au *De oratore* de Cicéron, Augustin invite les prédicateurs à trouver des exemples d'éloquence dans la Bible plutôt que dans l'art oratoire. Au demeurant, Augustin donne quelques règles d'éloquence afin de poursuivre les trois buts qu'il se fixe, c'est-à-dire instruire, plaire et persuader. Nommons finalement l'œuvre d'Ambroise (~330-397), marquée par ses préoccupations pastorales, et les longs discours sur des textes bibliques de Jean Chrysostome (349-407)<sup>71</sup>. Ainsi, du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, les évêques «donnent une forme oratoire et un contenu doctrinal à la prédication homilétique, au point de constituer des modèles qui seront imités jusqu'à l'époque moderne»<sup>72</sup>.

### c) L'époque médiévale

À l'époque médiévale, la scolastique innove avec sa prédication à thème «accordant une large place à l'enseignement jusque dans ses aspects les plus techniques ou les plus abstraits»<sup>73</sup>. Tiré de la Bible, ce thème est ensuite développé avec ordre de façon à faire de la prédication une construction complexe et habile. Le problème principal réside dans le fait

---

70 Cf. le chapitre «Saint Augustin, le *De Doctrina Christiana*» dans Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence Rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994 (réimpression de 1980), p.70-76.

71 Olivier de La Brosse, «La prédication», *Initiation à la pratique de la théologie*, Bernard Lauret et François Refoulé éd., Paris, Cerf, 1983, p. 123.

72 *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, p. 564.

73 Olivier de La Brosse, «La prédication», p. 128.

qu'on y perd assez rapidement le rapport au texte scripturaire et parfois avec la réalité des auditeurs<sup>74</sup>. C'est dans ce contexte que sont nés les Ordres mendiants franciscains et dominicains, dont la tâche principale était de prêcher dans les grandes villes et près des principales chaires de philosophie et de théologie scolastique.

Parallèlement à cette prédication plus docte, se développe une prédication pour le peuple. Elle est axée sur la morale et la vie religieuse.

#### **d) L'époque moderne**

On connaît la position délicate dans laquelle se trouvait l'Église du XVII<sup>e</sup> siècle au sujet de l'accès des livres sacrés en langue vernaculaire. En effet, aucun consensus ne s'était établi sous ce rapport. Malgré ce différend sur la nécessité d'une Bible en français, les réformateurs catholiques, de toutes tendances, s'entendent au moins sur l'urgence d'une réforme de la prédication, unique façon de remettre l'Écriture à l'honneur.

À l'instar de la Bruyère qui, dans «De la Chaire», constate que «le temps des homélies n'est plus» et que «le discours est devenu un spectacle»<sup>75</sup>, certains historiens n'ont retenu de cette période que la pratique d'une forme de sermon plus synthétique et mondain que l'homélie patristique. C'est qu'en effet, le décret *Super lectione et prædicatione* du concile de Trente, publié le 17 juin 1546, qui favorisait la méthode catéchétique et homilétique des Pères, n'eut pas de suite parce que les canonicats théologiques du IV<sup>e</sup> concile du Latran, qui n'avaient d'ailleurs jamais fonctionné, ne convenaient pas plus pour l'époque moderne<sup>76</sup>.

---

74 *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, p. 566.

75 La Bruyère, *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, «De la Chaire», Paris, Éditions Garnier Frères, 1962, p. 445 et 447.

76 *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, p. 566.

Il est assez difficile de se faire une idée de ce qu'a été l'ensemble du champ de la prédication pastorale. En effet, elle fut rarement recueillie, à l'exception des sermons<sup>77</sup>. Par contre, ce que l'on a gardé, ce sont des recueils imprimés à l'intention des pasteurs peu enclins à écrire. Ainsi avons-nous, à tout le moins, les canevas de ces homélies<sup>78</sup>. Bien que ces ouvrages n'aient pas aspiré à un statut littéraire, il faut tout de même retenir qu'ils ont constitué la base de l'enseignement des chrétiens au XVII<sup>e</sup> siècle.

Sous prétexte que l'homélie est moins pratiquée que le sermon, on a souvent présenté le XVII<sup>e</sup> siècle comme une période de décadence de la prédication. Cependant, le texte religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, imprégné de théologie scolastique, est également nourri du texte scripturaire et de la Tradition. Son souci est de répondre aux besoins spirituels des chrétiens de son temps par la présentation de textes au genre littéraire diversifié.

## 2) Le sermon et les autres formes de prédication

À cet égard, il est intéressant de constater que se dessine au XVII<sup>e</sup> siècle un grand principe : la séparation des genres, qui s'est établie dans les formes littéraires à caractère profane et qui a affecté également le domaine de l'éloquence sacrée, elle-même ayant connu une diversification et un effort de catégorisation des discours religieux. Il serait toutefois

---

77 Jacques Truchet, «Prédication classique et séparation des genres», *Informations littéraires*, n°4, 1955, p. 129-130.

78 Jean-Pierre Camus (1584-1652), ami de François de Sales, en écrivit au moins une douzaine dont les titres nous révèlent leur orientation didactique : *Homélies sur la Passion de Notre-Seigneur, propres pour tous les temps de l'année et grandement nécessaires à tous ceux qui ont charges d'âmes* (1626); *Instructions populaires à l'usage des curez de la campagne* (1650); *Exhortations pastorales pour l'usage des curez et des missionnaires en leurs prosnes et insturctions sur les élémens de la doctrine de salut* (1652). Antoine Godeau en écrivit aussi dont *Morale chrétienne pour l'instruction des curez et des prestres du diocèse de Vence*, (1709). D'autres, comme le père Bourgoing, Antoine Caignet, le père Maimbourg et l'abbé Foucault ont donné des recueils de prênes et d'homélies.



inexact de s'attendre à ce que les appellations génériques employées par les prédicateurs soient des indicateurs formels très précis. Ainsi, «[l]’*oraison funèbre de la reine d’Angleterre* est un sermon sur la Providence; l’*Oraison funèbre de la duchesse d’Orléans* est un sermon sur la mort; l’*Oraison funèbre de Condé* est un sermon sur la piété»<sup>79</sup>.

Il est néanmoins possible de donner une idée générale de l’étendue de cette gamme de genres d’inspiration religieuse qui a marqué le XVII<sup>e</sup> siècle en partant de la série de définitions, données par un commentateur de la prédication du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Père Albert<sup>80</sup>. Ainsi, il est possible de voir trois grandes catégories de genres : la prédication panégyrique, forme la plus solennelle et la moins didactique, la prédication pastorale, la plus didactique et la moins solennelle, et, entre les deux, le champ assez vaste du sermon.

Le sermon, forme de la prédication sacrée la plus utilisée au XVII<sup>e</sup> siècle, se place entre l’éloquence pastorale et l’éloquence panégyrique. Il participe en fait de l’un et de l’autre. En effet, selon le père Albert, le sermon se distingue du prône en «suivant les règles de l’art oratoire»; il se distingue du panégyrique «en traitant des mystères de la religion et des vertus morales». Complément de l’instruction du curé de paroisse (c’est souvent un prêtre de l’extérieur qui le prononce), le sermon présente un intérêt littéraire supérieur à l’homélie. En

---

79 Jean Calvet, *Bossuet. L’homme et l’œuvre*, Paris, Hatier, 1941, p. 129.

80 Sans être exhaustives, ces définitions nous permettent de préciser à rebours la valeur de chacune de ces formes de prédication au XVII<sup>e</sup> siècle : «Si le ministre de la parole s’attache à une explication et à une paraphrase de l’Évangile ou de l’Épître, c’est une *Homélie*. S’il tire de quelque verset de l’Écriture une vérité qu’il met dans un jour avantageux, mais d’une manière simple et familière, c’est ce qu’on appelle communément un *Prône*. S’il instruit par des réponses aux demandes qu’on lui fait, c’est une *Conférence*. S’il suit les règles du discours oratoire en traitant des mystères de la religion et des vertus morales, c’est un *Sermon*. Lorsqu’il loue les Saints, ces héros du christianisme, ces amis de Dieu dont le mérite est couronné dans le Ciel d’une gloire immortelle, c’est un *Panégyrique*. Quand il relève les vertus de ces grands du monde, sur qui la mort vient d’exercer son cruel empire, c’est une *Oraison funèbre*» : Antoine Albert, *Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher*, Lyon, P. Bruyset-Ponthus, 1757, p. 62-63.

effet, il n'est pas aussi didactique puisqu'il procède souvent par allusions, qui nécessitent une culture religieuse et une vie spirituelle remarquables. Il doit surtout agir sur les affections des fidèles en mettant en œuvre certaines règles du discours oratoire afin de flatter par une belle rhétorique, mais aussi de frapper, d'émouvoir. Ainsi, le sermon doit produire une impression de dépaysement; il doit provoquer un choc, comme le faisaient Bossuet (1627-1704), évêque de Meaux, le jésuite Bourdaloue (1632-1703), Valentin Esprit Fléchier (1632-1710), Fénelon (1651-1715) et Jean-Baptiste Massillon (1663-1742).

Marquée par la réforme protestante, la prédication de l'époque moderne, bien que privilégiant la controverse, se fait plus proche de la Parole de Dieu<sup>81</sup>. On sait l'importance que les réformateurs confèrent à cette Parole, devenue véritable sacrement. Ainsi, cette redécouverte des textes sacrés a eu des effets fort positifs sur la prédication catholique de l'époque. En effet, c'est dans un esprit sincère de profonde spiritualité que ces prédicateurs se sont nourris de la Bible, dans le but avoué d'édifier l'auditoire et de l'inviter à la dévotion. En ce sens, il n'est pas étonnant de voir que le premier grand théoricien de la prédication évangélique est François de Sales (1567-1622). Rappelant sans cesse les qualités que doivent posséder les prédicateurs, François de Sales a posé les bases d'une éloquence sacrée où la charité, l'humilité, le sens de la vocation et le goût de la prière constituent les qualités morales et spirituelles d'un bon prédicateur. Citant abondamment l'Écriture, François de Sales «l'avait lue et relue, il en était imprégné, pour ainsi dire, jusqu'aux fibres les plus intimes de son être,

---

81 Cf. Jacques Truchet, *La prédication de Bossuet. Étude de thèmes*, Chapitre premier : «La prédication catholique en France vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle», Paris, Cerf, 1960, p. 23-24.

de son cœur. Il vivait de la Bible, il vivait la Bible. Il était la Bible parlante»<sup>82</sup>. Cependant, il voulait la traiter «avec une extrême révérence», préoccupé à en connaître avant tout le sens littéral, pour qu'on ne la prenne pas «pour une estoffe dont on puisse tailler à son gré et s'en faire des paremens à sa mode»<sup>83</sup>. Ainsi s'est-il efforcé de former des prédicateurs capables de se consacrer à une étude approfondie des textes sacrés et à une catéchèse adaptée aux besoins spirituels des auditeurs. D'autres réformateurs du clergé de France ont marché dans le sillage de l'évêque de Genève et ont insisté sur la nécessité, chez les prêtres, de s'imprégner de l'Écriture<sup>84</sup>. Ce fut notamment le cas de Pierre de Bérulle (1575-1629)<sup>85</sup>; de Vincent de Paul (1581-1660) qui prescrivait aux prêtres de la Mission la lecture quotidienne d'un chapitre du Nouveau Testament; de Jean-Jacques Olier (1608-1657) qui ne concevait la pratique de l'oraison que pour des âmes nourries des saintes Écritures; de Jean Eudes (1601-1680) et de bien d'autres encore.

#### **D. Les *Homilies*: un commentaire en forme d'homélie**

Ce bref mais nécessaire parcours sur le traitement qu'on a fait de la Bible, au XVII<sup>e</sup> siècle, par des traductions et des commentaires, mais aussi par différentes formes de l'éloquence sacrée, notamment l'homélie et le sermon, nous renvoie inévitablement à la question fondamentale du genre littéraire auquel appartiennent les *Homilies sur l'épître de*

---

82 André Ravier, «Saint François de Sales et la Bible», *Le Grand Siècle et la Bible*, p. 617.

83 François de Sales est cité par Jean-Pierre Camus dans *L'esprit du bienheureux François de Sales*, Paris, éd. Depéry, tome 1, 1840, p. 104-105.

84 *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome 4-1, Paris, Beauchesne, 1960, p. 226-234.

85 Les premiers disciples de Pierre de Bérulle tels Paul Métezeau et Jean Bence se firent remarquer par leur connaissance de la Bible : *Ibid.*, p. 227.

*Saint-Paul aux Hébreux*. Charlotte des Ursins paraît concevoir son commentaire comme un ensemble d'homélies, ainsi que l'atteste le titre de son ouvrage. Mais, dans les faits, les *Homilies* relèvent-elles véritablement du genre homilétique tel qu'on l'a décrit plus haut ?

L'auteure divise son ouvrage en treize parties, abordant ainsi les chapitres du texte biblique, les uns après les autres, sans se préoccuper d'en montrer les articulations ou de les relier à des ensembles plus vastes, des points de vue littéraires et théologiques. Cette pratique du commentaire ne vise donc pas à dégager la structure littéraire de l'*épître aux Hébreux*, comme l'ont fait les exégètes du XX<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.

Si la structure du texte qui fait l'objet de notre édition respecte l'ordre des chapitres de l'*épître aux Hébreux*, il faut préciser qu'il ne constitue pas une simple paraphrase à la manière dont Pierre Maucourt, par exemple, la pratiquait à l'époque, en restituant, purement et simplement, le texte scripturaire et en y demeurant très attaché<sup>87</sup>. En effet, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* ne se présentent pas simplement comme une reprise du texte de *Hébreux*, mais plutôt comme un commentaire assez libre, en forme d'homélie, permettant à son auteure de développer certains points relevant soit de l'ecclésiologie, de la morale, de la tradition vétéro-testamentaire ou du texte scripturaire lui-même.

Notons un procédé littéraire récurrent au début de chacune de ces homélies. Un énoncé abstrait, de deux, trois ou quatre lignes, résume, non pas le chapitre que l'auteure commente, mais plutôt l'idée qu'elle veut mettre en relief dans ce même chapitre. Utilisons

---

86 Cf. l'appendice 2 en ce qui a trait à la structure littéraire de l'*épître aux Hébreux*, p. 207-212.

87 Comme la pratiquait aussi Antoine Godeau. Cf. sa *Paraphrase sur l'épître de Saint-Paul aux Hébreux* (Paris, chez la veuve I. Camusat, 1641). L'auteur suit, verset après verset, le texte biblique.

à titre d'exemple la première homélie qui s'ouvre sur un exposé réflexif et théorique sur «l'homme [qui] est la fin de la Creation de toutes les choses sensibles [...]». Ce discours, teinté d'une vision pré-copernicienne, invite le lecteur à être «touché de tant de biens-faits», à en «ador[er] l'Autheur», et à en «publi[er] la gloire». Selon l'auteure, la «beautez dont [Dieu] a rempli le monde» et les «merveilles qu'il y a semées à son sujet» devraient exciter le lecteur à la «reconnaissance». Et bien que le premier chapitre de *l'épître aux Hébreux* ne se résume pas à une exhortation à la gratitude, l'auteure en fera tout de même l'idée essentielle de sa première homélie et y reviendra, de façon intermittente, tout au long de son exposé<sup>88</sup>. Au seuil de chacun de ses chapitres, l'auteure propose donc un court exposé qui constitue en fait une invitation à écouter ou plutôt à lire la suite de ce qu'elle a elle-même intitulé homélie.

Habituellement dégagés du strict contexte du chapitre commenté, ces énoncés amènent l'auteure à tenir un discours d'ordre exhortatif. D'ailleurs, les exhortations à la reconnaissance pour le salut accordé en Jésus-Christ et les invitations à adhérer à la foi en ce même Jésus reviennent constamment tout au long de l'ouvrage. Elles constituent, tout bien considéré, un thème parmi l'ensemble de ceux que l'auteure privilégie, notamment la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne<sup>89</sup>, les commandements à l'obéissance<sup>90</sup> et la colère de Dieu<sup>91</sup>.

---

88 Les références au texte commenté renvoient à l'édition qui suit ces pages d'introduction. Ces références sont notées de la façon suivante : en premier lieu figure le renvoi au chapitre à l'aide de chiffres romains, suivis d'une virgule et de l'indication de la ligne en chiffres arabes, tels qu'on les retrouve dans notre édition. Cf. I, 76-77; 102-103; 222-226; 232-236.

89 I, 171-221; III, 21-38; VII, 47-73; VIII, 18-49; IX, 1-71; X, 3-13; 44-45.

90 II, 3-7; III, 49-52; IV, 11; V, 65-66; VIII, 61-62; XI, 22-23; XII, 83-84; 109-112.

91 II, 123; III, 52; VIII, 68; IX, 84-85; X, 7; 49.

Outre ces accents théologiques récurrents, il faut aussi en noter d'autres, qui n'apparaissent jamais dans le texte biblique, mais que notre auteure affectionne de manière tout à fait particulière. Et c'est précisément au moment où elle dépasse les limites du texte scripturaire qu'elle emploie un vocabulaire considérablement différent de celui du texte commenté. Abordant par exemple la question de la Trinité, qui ne l'est jamais en *Hébreux*, l'auteur utilise en XII, 121-123 un vocabulaire emprunté à la musique («l'excellente musique de cette troupe», «chante les loüanges», «accord si parfait»). Au moment où elle traite de la pénitence et des Ministres dans l'Église (I, 171-199), thèmes qui lui sont chers, M<sup>me</sup> d'Auchy emprunte des métaphores au monde de la marine («nauffrage», «ondes», «orage», «mer du monde»). Elle procède de façon similaire en utilisant un vocabulaire céleste lorsqu'elle veut parler de l'Église, en II, 46-51 («belle Aurore», «Soleil de justice», «ténèbres»), et celui de la nature (III, 39-44) lorsqu'elle invite le lecteur à mépriser le monde et à se mépriser lui-même («l'air qui est couvert de broüillars», «le Soleil de se cacher en résistant à sa lumière»).

Notons finalement la prédilection de notre auteure pour tout ce qui concerne la lutte entre les sens et la contemplation (IV, 1-5), les désirs et l'esprit (IV, 19-21), le bien apparent et le bien véritable (IV, 37-39, XII, 78-82). Ce conflit entre nature et grâce, entre chair et esprit, qui remonte jusqu'aux premiers temps de l'Église, et qui se retrouve particulièrement dans les textes pauliniens (*Rm* 8, 4-13 ; *Ga* 5, 16-25), et plus tard chez saint Augustin, s'est exprimé dans le discours religieux du XVII<sup>e</sup> siècle par une exhortation au mépris de soi et du monde. Les avertissements de notre auteure (dans la préface de son ouvrage) au sujet de la présomption des écrivains, leur complaisance et leur fausse ingénuité corroborent cette

opinion, venue de la tradition ascétique, selon laquelle le bien suprême, qui réside en Dieu, se trouve menacé par les passions et les désirs humains.

Les grands thèmes des *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* ont contribué à faire de ce commentaire un discours exhortatif fortement moralisateur. Par ailleurs, l'ouvrage de M<sup>me</sup> d'Auchy permet aussi de rétablir le texte scripturaire en empruntant fréquemment à l'Ancien Testament, comme le fait d'ailleurs l'*épître aux Hébreux*, des citations, des allusions ou en rappelant des grandes figures de l'Ancien Testament. Ainsi, ce commentaire est lui aussi enraciné dans le terreau de la tradition vétéro-testamentaire, puisque sans cesse ponctué de références à ce dernier, et réutilisant des thèmes propres à cette tradition.

Les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* relèvent donc d'un processus de réécriture. En effet, cet ouvrage permet une lecture d'un texte du Nouveau Testament en langue vernaculaire, de façon à le rendre plus accessible. C'est ce qu'ont fait les Maucourt, Godeau, de Besse, Guillebert ou Bardin, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en traduisant ou en paraphrasant les textes sacrés. Mais le traitement que notre auteure fait de l'*épître aux Hébreux* comporte une double finalité. En plus de rétablir le texte, elle le commente dans le but clairement avoué de s'«avancer à la devotion», c'est-à-dire d'atteindre à la perfection religieuse et spirituelle dont parle François de Sales (1567-1622) dans son *Introduction à la vie dévote* (1608) qui, comme on le sait, visait à donner son essor à une nouvelle spiritualité laïque, précisément grâce au contact des Écritures. Dépassant largement les positions et les questions du texte du Nouveau Testament, les *Homilies* partent de ce dernier afin d'en dégager certains points saillants témoignant de préoccupations à la fois ecclésiologiques,

morales et dogmatiques. Ainsi, le traitement que M<sup>me</sup> d'Auchy fait du texte biblique permet, en plus de saisir les préoccupations religieuses de son auteure et de son époque, d'appivoiser un texte considéré comme l'un des écrits les plus difficiles du Nouveau Testament.

Si la littérature spirituelle a connu au XVII<sup>e</sup> siècle une séparation des genres, ne serait-ce qu'en termes de dénomination, dans les faits, les frontières sont loin d'être clairement délimitées. Le texte de M<sup>me</sup> d'Auchy présente d'ailleurs l'exemple d'un certain amalgame des formes du discours spirituel. D'une part, notre auteure commente un texte scripturaire de manière admirable, puisqu'elle éclaire le sens de l'épître en la rendant compréhensible pour un lecteur du XVII<sup>e</sup> siècle. Son ouvrage se rapproche en ce sens de la définition de l'homélie. D'autre part, parce qu'elles proposent un écrit dont la valeur littéraire dépasse le simple texte didactique, par l'emploi d'un ton exhortatif, par un vocabulaire métaphorique fort différent de celui du texte scripturaire, par la variété des thèmes exploités et par la mise en œuvre d'un certain pathétique, les *Homilies sur l'épître de saint Paul aux Hébreux* se rapprochent du sermon. Ainsi, pouvons-nous dire avec certitude que, sur le plan de l'éloquence, ce texte se situe entre l'homélie et le sermon. Par ailleurs, le texte de M<sup>me</sup> d'Auchy se rapproche de la paraphrase puisqu'il suit d'assez près le texte scripturaire. On doit également l'assimiler au libre commentaire par la façon dont il explicite le texte biblique, au moyen de développements sur les matières touchant la morale, l'ecclésiologie et la Bible.

À une époque où le clerc a toujours la charge de transmettre aux laïcs le dépôt écrit de la foi, et où le laïc a le devoir de recevoir ce dépôt, la prédication est, au sens strict, réservée aux gens d'Église. Il est donc préférable de ranger le texte de M<sup>me</sup> d'Auchy, non pas dans le domaine de la prédication, mais plutôt dans celui du commentaire biblique. Il n'en



demeure pas moins que M<sup>me</sup> d'Auchy, en commentant un texte scripturaire, usurpe un honneur qui ne lui appartient pas de droit. En se saisissant de la Bible, elle met en cause la double opposition des ordres et des sexes jusque-là constitutive de la société chrétienne : clercs/laïcs, hommes/femmes. Le geste de M<sup>me</sup> d'Auchy qui s'approprie le droit de lire et de commenter la Bible, et surtout de faire publier son ouvrage, a valeur de provocation. Il n'est donc pas étonnant que certains commentateurs contemporains, comme nous l'avons déjà signalé, soient allés jusqu'à douter de l'attribution des *Homilies* à M<sup>me</sup> d'Auchy.

Situées – du moins officiellement – à l'extérieur du domaine de l'éloquence sacrée, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* n'en deviennent pas moins le palladium d'un magistère laïc féminin qui manifeste son autorité dans une prose écrite marquée par une utilisation syncrétique, puisqu'elle relève à la fois de la paraphrase, du commentaire, du sermon et de l'homélie. Jaillies vraisemblablement de la méditation solitaire et d'une érudition certaine, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* se trouvent à mi-chemin entre les grandes fresques homilétiques, dont se réclament Bossuet et Bourdaloue par exemple, et la très grande simplicité des exposés strictement pédagogiques, comme le prône. Fidèles au texte évangélique, mais soucieuses des grandes questions morales, théologiques et ecclésiologiques de l'époque, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux* font office de traduction, en même temps qu'elles permettent une plus grande compréhension du texte d'origine et de ses enjeux.

Ainsi, avec son commentaire érudit de l'*épître aux Hébreux*, M<sup>me</sup> d'Auchy cherche, dans la culture catholique du début XVII<sup>e</sup> siècle, à se faire une place légitime aux côtés des théologiens et des prédicateurs de l'époque.

Pour bien saisir le caractère singulier de l'entreprise à laquelle M<sup>me</sup> d'Auchy a prêté son nom et, selon toute vraisemblance, sa plume, il convient de la situer dans le contexte culturel qui est le sien et, plus particulièrement, en relation avec la question de l'accès des femmes au savoir. On sait en effet que le XVII<sup>e</sup> siècle a vu la parution d'ouvrages attribués à des femmes qui font la preuve d'un élargissement de leur contribution à la vie culturelle (traités non seulement moraux et pédagogiques, mais aussi théologiques et scientifiques). Le texte de M<sup>me</sup> d'Auchy doit donc être lu et étudié à la lumière des conditions culturelles qui régissaient cette époque. Pour ce faire, il convient de tracer un bref tableau du siècle qui a préparé et qui a vu naître celui de la vicomtesse : le XVI<sup>e</sup> siècle.

## II. L'accès des femmes à la culture pendant la Renaissance

Les historiens se sont souvent plu à souligner les acquis de la Renaissance sur les plans moral, social et intellectuel<sup>92</sup>. Mais le champ qui nous intéresse plus particulièrement, celui de l'histoire des femmes, nous oblige à examiner la question sous un éclairage différent. En effet, il y a lieu de se demander dans quelle mesure les femmes ont pu bénéficier des transformations sociales et religieuses associées à la Renaissance<sup>93</sup>.

Il est évident que, pour la femme, la Renaissance coïncide avec une période d'émancipation intellectuelle. Cette idée s'est même imposée à l'époque, sous la plume de certains contemporains<sup>94</sup>. Mais, dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est essentiellement une élite de princesses et de femmes privilégiées qui se sont illustrées sur le plan intellectuel, masquant ainsi la réalité plus globale des femmes confinées à tenir des rôles bien définis et peu susceptibles de les faire briller. En effet, alors que la femme au Moyen Âge jouait un rôle important dans la société culturelle et religieuse de l'époque<sup>95</sup>, celle du XVI<sup>e</sup> siècle est écartée de toutes les fonctions civiles<sup>96</sup> et même des professions à statut légal<sup>97</sup>. Cette exclusion de

---

92 Voir notamment Jean Delumeau, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, 1967.

93 On pourra se reporter avec intérêt à l'article de Joan Kelly-Gadol intitulé «Did Women Have a Renaissance?», *Becoming visible : Women in European History*, éd. Renate Bridenthal et Claudia Koonz, Boston, Houghton Mifflin, 1977, p.139-164.

94 *La Bibliothèque* de A. Du Verdier, le *Livre de la louange et vertu des nobles et cleres dames* de Brantôme et le *Miroir universel des arts et sciences en general, de l'excellent Docteur Leonard Fioravanti, traduit d'Italien en François par Gabriel Chappuys* en sont des exemples.

95 À ce propos, il est intéressant de consulter l'ouvrage de Régine Pernoud, *La Femme au temps des cathédrales*, Paris, Stock, 1980.

96 Régine Pernoud, *ibid.*, cite l'arrêt Lemaître qui, le 28 juin 1593, interdit toute fonction de l'État aux femmes.

97 Pensons particulièrement ici au rôle qu'ont pu jouer les femmes en médecine. Depuis le Moyen Âge, on acceptait que les femmes pratiquent cette profession; à partir du XV<sup>e</sup> siècle, toutefois, un glissement s'est subrepticement opéré, dépossédant graduellement la femme de son rôle médical professionnel pour lui donner celui de «vocation soignante». Voir à ce propos la troisième partie de l'ouvrage d'Evelyne Berriot-Salvadore : "La

la femme de la vie sociale est due à l'incapacité juridique à laquelle elle est condamnée. Dépourvue en effet de raison et de savoir, dans un état de totale soumission, soit au père soit au mari, la femme est considérée comme étant «irresponsable», «incapable» et «insensée»<sup>98</sup>. Du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, on voit progressivement apparaître des restrictions qui «posent la théorie d'une incapacité juridique totale»<sup>99</sup>, théorie fondée sur la conviction, partagée par tous, que la femme est un être faible. Ces affirmations générales font écho à l'opinion répandue à l'époque, comme allant de soi, que la femelle est un être imparfait, à cause de sa nature «froide et humide», et donc de moindre qualité<sup>100</sup>. Cette théorie, puisée dans l'histoire naturelle d'Aristote, devient le fondement *a priori* de toute affirmation de la faiblesse de l'âme féminine puisque cette dernière réside dans un corps imparfait.

L'interprétation, par Augustin et Thomas d'Aquin, des textes de la Genèse et de ceux de saint Paul, viendront conforter cette anthropologie aristotélicienne puisque, selon ces deux autorités, la femme, créée pour l'homme, doit lui être subordonnée et soumise, étant donné son caractère inachevé et donc imparfait<sup>101</sup>.

---

Femme «secourable»" A. La femme soignante dans *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, p.241-282. Voir aussi R. Herment, *Essai sur l'activité économique de la femme au cours de l'histoire*, Toulouse, 1958, Époque V.

98 On pourra se reporter à la première partie de l'ouvrage d'Évelyne Berriot-Salvadore, *La femme dans la société française*, : «La Femme «incapable» A. Le projet juridique : un statut de la femme mariée», p.21-44.

99 Évelyne Berriot-Salvadore, *La femme dans la société française*, p.42.

100 Aristote, *De la Génération des animaux*, Paris, Société d'édition «Les Belles lettres», 1961, IV, 6, p.167.

101 Kari Élisabeth Borresen, dans *Subordination et équivalence. Nature et rôle de la femme d'après Augustin et Thomas d'Aquin* (Oslo-Paris, Universitetsforlaget-Mame, 1968), étudie le rôle et la nature de la femme d'après Augustin et Thomas d'Aquin et, plus particulièrement, l'interprétation misogyne qu'ils ont donnée des textes scripturaires.

Face à ce discours traditionnel, s'engage, à la fin du Moyen Âge, un mouvement de défense des femmes, qui donne naissance aux diverses «Querelles des femmes». Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Henri Corneille Agrippa pose comme raison de l'ignorance des femmes, non pas un fait de nature, mais bien plutôt une injuste coutume<sup>102</sup>. Selon lui, «[I]a femme a reçu en partage la même intelligence que l'homme, la même raison, le même langage; la fin à laquelle elle tend comme lui est la béatitude qui n'exclura aucun sexe»<sup>103</sup>. D'autres auteurs s'engagent dans la voie d'Agrippa en reprenant l'idée selon laquelle l'apparente infériorité des femmes provient de leur manque flagrant d'instruction<sup>104</sup>; ce qui constitue une réaffirmation des thèses de Christine de Pisan qui soutenait que

[...]si la coustume estoit de mettre les petites filles à l'escole, et que communement on les fist apprendre les sciences comme on fait aux filz, qu'elles apprendroient aussi parfaitement et entendoient les subtilités de toutes les arz et sciences comme ils font<sup>105</sup>.

Grâce aux champions des femmes, la question de leur infériorité cède le pas à celle de la pertinence de les instruire. C'est en effet toute la problématique du savoir qui surgit : celui que l'on peut laisser entre les mains des femmes et celui que l'on doit leur interdire. Parce qu'en effet de nombreux détracteurs de ces dames se sont levés pour clamer bien haut les

---

102 Henri Corneille Agrippa, né à Cologne en 1486, est mort à Grenoble en 1535. Médecin, alchimiste et philosophe allemand, il fut le médecin de Louise de Savoie et historiographe de Charles Quint. On lui doit, entre autres, le *De Nobilitate et Praecellentia Fæminei Sexus* (1529).

103 Henri Corneille Agrippa, *De Nobilitate et Praecellentia Fæminei Sexus*, édition critique d'après le texte d'Anvers (1529), sous la direction de R. Antonioli, Genève, Droz, 1990, p.96.

104 Les mêmes idées seront reprises par Claude Taillemont, *Discours des Champs faez, à l'honneur & exaltation de l'amour, & des dames* (1553); François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* (1555). Notons aussi l'ouvrage savant de Louis Le Caron, *La Claire, ou de la prudence de droit* : cette dissertation juridique sur l'utilité des lois est écrite en langue vulgaire et dédiée à une femme.

105 Christine de Pisan, *Cité des dames*. Cité dans Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.23.

dangers de l'instruction féminine. Les arguments sont nombreux : certains avancent que l'instruction des femmes fait perdre «honesteté» et «pudicité»<sup>106</sup>; d'autres allèguent le danger de l'orgueil<sup>107</sup>; d'autres encore celui du mépris : du ménage et du mari<sup>108</sup>. C'est en fait en termes de pouvoir que se pose le problème de l'accès des femmes au savoir. À la question : doit-on laisser les femmes dans l'ignorance, certains préfèrent répondre par la positive conservant ainsi jalousement le contrôle sur le fonctionnement de toute la société<sup>109</sup>.

Les champions des femmes et leurs détracteurs ont donc posé le problème de l'accès des femmes au savoir en plaçant ces dernières au centre du débat. Avec les humanistes et les réformés, le champ d'intérêt se déplace vers des questions qui touchent plus spécifiquement le mariage et la lecture des textes bibliques.

Des humanistes, comme Guillaume Briçonnet (1472-1534), évêque de Meaux, contribuent à modifier radicalement le rapport à la Bible en l'épurant des gloses scolastiques qui la défiguraient<sup>110</sup>. Érasme (1469-1536), de son côté, renouvelle la théologie en préconisant, lui aussi, le retour aux sources authentiques: «Revenons [dit-il] à l'étude de

---

106 Gratian du Pont, sieur de Drusac, *Les Controverses des sexes masculin et féminin* (1534); *Ibid.*, p.25.

107 Agrippa d'Aubigné avertit ses filles qu'«une eslevation d'esprit desmesuree hausse le cœur aussy [...] : *Ibid.*

108 Yves Rouspeau, pasteur protestant, conseille à celui «qui ne veut point qu'on lui face la loy» de ne pas épouser une savante : *Ibid.*

109 À ce sujet, Linda Timmermans affirme (*ibid.*, p. 26) : «Le Franc, comme plusieurs de ses successeurs au XVI<sup>e</sup> siècle, insinue que les hommes interdisent l'étude aux femmes pour les tenir éloignées des emplois publics et des affaires d'État - Corneille Agrippa y ajoute même les dignités religieuses -, domaine que le sexe masculin accapare injustement».

110 La correspondance de Briçonnet avec Marguerite de Navarre révèle un souci d'épurer et de simplifier la Bible en lui redonnant tout son sens par la lecture christologique qu'ils font des Écritures saintes. Cette correspondance a été éditée en deux tomes, en 1975 et 1979, par Christine Martineau et Michel Veissière, avec le concours de Henri Heller : *Correspondance (1521-1524)*, Tome I (1521-1522) et Tome II (1523-1524), Genève, Droz.

l'Écriture; elle seule contient la doctrine du Christ, pure de tout alliage humain»<sup>111</sup>. Cette nouvelle lecture scripturaire entraîne avec elle, selon Érasme, une ouverture de la Bible à tous, sans distinction de sexe, d'âge ou de condition :

Je ne suis donc pas du tout d'accord avec ceux qui voudroient empêcher la Sainte Écriture d'être lue par les ignorants et traduite en langue vulgaire [...]. Je souhaiterais donc que les plus humbles femmes lisent l'Évangile et qu'elles lisent les Epîtres de saint Paul<sup>112</sup>.

Érasme encourage donc l'instruction des jeunes filles puisque la destinée de l'homme est en partie tributaire des qualités transmises à l'enfant par les soins et l'attention de la mère. Pour les réformés, aussi, la question du savoir féminin est liée à des considérations d'ordre religieux. Selon Luther, la femme doit être éduquée pour pouvoir lire les textes bibliques afin d'enseigner cette lecture à ses enfants. La littérature protestante encourage donc les femmes à lire la Bible en langue vernaculaire et, du même coup, développe chez elles le goût d'une vie intellectuelle plus active. Un exemple frappant est Marie Dentières (ou d'Ennetières) qui, dans son *Epistre très utile faicte & composée par une femme chrestienne de Tornay, envoyée à la Royne de Navarre* (1539) revendique le droit de commenter les saintes Écritures<sup>113</sup>.

L'ouverture des réformés et des humanistes à la lecture de la Bible par les femmes

---

111 Cité dans Victor Baroni, *La Contre-Réforme devant la Bible. La question biblique*, Genève, Slatkine Reprints, 1986 (réimpression de l'édition de Lausanne, 1943) p.44. Précisons au passage que ce retour à la Bible amènera Érasme à publier le Nouveau Testament grec, accompagné de notes, et à joindre à cette édition une nouvelle version latine.

112 Cité par Pierre Mesnard, «La *Paraclésis* d'Érasme (1516)», *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, v.13, 1951, p.37.

113 «Et combien que ne nous soit permiz de prescher es assemblées et eglises publiques : ce néantmoins n'est pas deffendu, d'escrire et admonester l'une l'autre, en toute charité [...] l'Évangile de Jesus Christ [...] Qui est la cause principale, ma Dame, que ma esmeu à vous escrire, esperant en Dieu, que doresnavant les femmes ne seront plus tant mesprisées comme par le passé».

n'est pas leur seule préoccupation. L'institution matrimoniale aussi suscite un intérêt non négligeable. On a maintes fois souligné le fait que la littérature médiévale, fort misogyne, dénigrât l'institution religieuse du mariage. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, des juristes, des médecins et des moralistes vont aider à réhabiliter l'image matrimoniale et, par ricochet, celle de la femme. Dans le sillage de l'*Institutio christiani matrimonii* (1526) d'Érasme, «l'exposé le plus complet et le mieux organisé de l'évangélisme matrimonial d'Érasme», selon Jean-Claude Margolin<sup>114</sup>, des textes à caractère légal, moral et médical voient le jour et permettent une réformation du mariage<sup>115</sup>. Ainsi, d'après Évelyne Berriot-Salvadore, «[...]valoriser le mariage, c'est, pour bien des moralistes, définir tout d'abord le rôle réciproque de chacun des époux [alors que] la dévalorisation excessive du sexe féminin entrave tout projet de réformation du mariage»<sup>116</sup>. On comprend alors pourquoi Érasme condamne farouchement les usages mondains chez la jeune fille, l'exhortant à une éducation intellectuelle qui fera d'elle une parfaite épouse<sup>117</sup>.

Les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle qui défendent l'instruction de la femme s'opposent au préjugé selon lequel le savoir conduit au mal. Ils se dégagent donc de la conception du Moyen Âge qui voyait dans la femme une créature mauvaise qu'il fallait garder dans l'ignorance pour

---

114 Jean-Claude Margolin, introduction au *De Pueris*, trad. et éd. J.Cl. Margolin, Genève, Droz, 1966, p.22.

115 Voir à ce propos Évelyne Berriot-Salvadore, *La femme dans la société française*, p. 52-53.

116 *Ibid.*, p. 53-54.

117 Luther ira dans le même sens en recommandant des écoles aux jeunes filles afin que «la femme [devienne capable] de diriger son ménage et d'élever chrétiennement ses enfants» : Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.32. Dans *Le livre de l'Institution de la femme chrestienne, tant en son enfance que mariage et viduité*, (1524, traduit par Pierre de Changy, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimpression de l'édition du Havre, 1891)), Juan Luis Vivès abonde dans le même sens qu'Érasme.



l'empêcher de s'adonner aux vices. L'instruction que les humanistes et les réformés privilégient se limite par ailleurs à l'enseignement de la vertu. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, toute une littérature, issue pour la majeure partie de la plume de théologiens, de moralistes et d'hommes de lettres<sup>118</sup>, offre aux femmes des ouvrages didactiques, dans lesquels est tracé le portrait de la femme idéale : une épouse qui n'est pas un «bel esprit», mais une personne dévote, sage et charitable<sup>119</sup>.

Peu nombreux, les ouvrages didactiques écrits par des femmes ont une grande valeur pédagogique<sup>120</sup>. Ils servent à former de bonnes chrétiennes appelées à devenir des épouses ou des mères accomplies, c'est-à-dire humbles et charitables. Ils sont en fait la réplique des ouvrages masculins. En effet, c'est par un jeu de miroir que s'effectue la représentation de la femme. Cette dernière se conçoit en fonction de l'image qu'elle a intériorisée d'elle-même à travers le discours masculin. Il faut souligner que les préceptes moraux formulés dans ces ouvrages didactiques concernent principalement les jeunes filles de condition sociale élevée. En effet, Madeleine Lazard l'a bien souligné, la plupart des femmes de la Renaissance sont analphabètes. Seule une élite féminine, «recrutée dans les milieux de la noblesse ou de la

---

118 Nous pensons particulièrement à Juan Luis Vivès, *Livre de l'institution de la femme chrestienne*; René Benoist, *Catéchese et instruction touchant les ornemens, vestemens et parures des femmes chrestiennes*, Paris, chez Nicolas Chesneau, 1573; Matthieu de Launoy, *Le Discours chretien contenant une remonstrance aux parens*, Paris, chez Jean de Carroy, 1578. Dans tous ces ouvrages, la fille doit aimer Dieu et le craindre; elle doit être une bonne ménagère, voir à sa bonne réputation, enfin, elle doit être fidèle et obéissante à son père ou à son mari.

119 Jeannette Geffriaud Rosso (*Études sur la féminité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Pise, Libreria Goliardica, 1984) souligne le fait que le thème de la femme parfaite est récurrent chez tous les moralistes. Elle y voit là une façon d'imposer aux femmes une forme de carcan.

120 Trois ouvrages de morale mondaine constituent des exemples pertinents à notre propos, notons, de Christine de Pisan, *le Livre des trois Vertus* (1406, publié en 1497); d'Anne de France, *les Enseignemens. A la requeste de tres haulte et puissante dame ma dame Susanne de Bourbon*, (Moulins, A.M. Chazaud, 1521); et de Gabrielle de Coignard, *les Œuvres chrestiennes de feu Dame Gabrielle de Coignard* (Toulouse, Pierre Jagourt et Bernard Carles, 1594).

bourgeoisie», a accès à la culture<sup>121</sup>. Quelques ouvrages masculins de l'époque<sup>122</sup> témoignent d'une indéniable émancipation intellectuelle des femmes en «évoqu[ant] [le] savoir [de celles-ci] comme un point d'exclamation à leur apologie des temps nouveaux»<sup>123</sup>. Entérinée par des témoignages masculins, la «sçavante» devient donc une figure prisée par certains<sup>124</sup>. Même si la majorité des femmes est restée dans l'ignorance à la Renaissance, selon Madeleine Lazard, «on compte [...] plus de femmes lettrées à cette époque qu'à aucune autre époque»<sup>125</sup>. D'ailleurs, une floraison d'écrits féminins le montre bien. Les 46 dames dont parle La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque*,

[...] manifestent en général, comme on peut s'y attendre, du talent pour la poésie et, particulièrement, montrent des dispositions pour les langues anciennes [...] elles sont familiarisées avec les langues vernaculaires, s'essayant volontiers aux traductions; elles maîtrisent avec bonheur le genre épistolaire [...] <sup>126</sup>.

---

121 Madeleine Lazard, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, PUF, 1985, p.96.

122 On pourra se reporter à la quatrième partie de l'ouvrage d'Évelyne Berriot-Salvadore, «La femme sçavante», *La femme dans la société française*, p.343-390.

123 *Ibid.*, p.343.

124 Charles Estienne (*L'Excellence des femmes, avec leur response à l'auteur de l'Alphabet-Accompagnée d'un docte et subtil discours de la feu Reyne Marguerite*, Paris, 1618), «rappelle que «les femmes [sont] inventrices des sciences humaines» et, lorsqu'il en vient à parler des savantes de son temps, il n'hésite pas à affirmer qu'elles sont «legions» à pouvoir tenir école de toutes sciences aux plus sçavants hommes de leur pays» (Berriot-Salvadore, *La femme dans la société française*, p.351). Quant à Jean de Marconville, dans *De la bonté et mauvaistié des femmes*, il illustre «l'excellence du savoir» de ces dames qui ont «devancé en la cognoissance des lettres plusieurs hommes bien sçavans en philosophie». François de Billon (*Le Fort inexpugnable*) dresse une liste des femmes savantes françaises et montre «à quel point le savoir, les sciences, les grâces de toute sorte sont répandues parmi les dames françaises» (Berriot-Salvadore, *ibid.*, p.359). Finalement, les *Bibliothèques* de la Croix du Maine et d'Antoine Du Verdier, constituent, selon Berriot-Salvadore «la meilleure des sources pour apprécier l'existence réelle des "femmes doctes" de la Renaissance».

125 Madeleine Lazard, *Images littéraires de la femme*, p. 96.

126 Évelyne Berriot-Salvadore, *La femme dans la société française*, p.365.

On a longtemps considéré la Renaissance comme une période de revendication au savoir et à la culture, et ce, autant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, il faut bien constater que la contribution de la femme écrivain n'a guère modifié les institutions sociales de la Renaissance; elle a plus modestement permis d'apporter quelques correctifs à leur «vocation» de «service», de silence et de soumission<sup>127</sup>. Le survol des auteurs féminins du XVI<sup>e</sup> siècle, effectué par Berriot-Salvadore, montre clairement que leurs textes se conforment à l'image de la vertueuse chrétienne proposée par les humanistes et les réformés. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart des femmes continueront de se plier aux attentes sociales, leur excellence résidant toujours dans la vertu et la pudicité. Jusqu'au premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, la vie intellectuelle ne vise en fait que les femmes de la Cour et de l'aristocratie. En effet, malgré le fait que les humanistes et les réformés aient préconisé l'instruction des filles, il reste que bien peu de femmes en ont profité. En dépit des nombreuses congrégations qui se consacraient à l'enseignement des jeunes filles<sup>128</sup>, cet enseignement faisait par ailleurs «une place bien plus grande aux «travaux manuels» qu'à l'écriture, l'aiguille et le fuseau pass[a]nt avant la plume»<sup>129</sup>.

---

127 Évelyne Berriot-Salvadore, «Les femmes et les pratiques de l'écriture de Christine de Pisan à Marie de Gournay. "Femmes sçavantes"», *Réforme. Humanisme. Renaissance*, n° 16, 1983, p. 52-69. Quelques noms doivent retenir notre attention : Louise Labé, Hélienne de Crenne et Jeanne Flore qui se sont, en quelque sorte, révoltées contre l'image de la femme pudique et silencieuse.

128 Linda Timmermans mentionne les ordres contemplatifs, les bénédictines notamment, qui reçoivent les jeunes filles de la haute société; des congrégations régulières et séculières qui enseignent aux filles : les ursulines, les visitandines, la congrégation de Notre-Dame, la compagnie de Marie Notre-Dame, les filles de la Croix, les sœurs de l'Enfant-Jésus ou les dames de Saint-Maur, sans oublier bien sûr la Maison royale de Saint-Cyr, fondée par M<sup>me</sup> de Maintenon : *L'accès des femmes à la culture*, p.55-59.

129 J. Perrel, «Les écoles de filles», *Historical Reflections*, t.7, n° 2, 1980, p.75-83.

### III. Nouvelles orientations intellectuelles des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle

Les préoccupations intellectuelles des femmes prennent une nouvelle orientation à partir du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, l'humanisme connaît un incontestable déclin. En effet, le phénomène de la «femme sçavante», prisé par la noblesse, évoque désormais une figure ridicule. C'est l'idéal de l'«honnêteté» qui prend le pas sur le savoir humaniste. Ainsi la dame «sçavante» est dorénavant remplacée par la mondaine, «sçavante sans le paraître».

Sous le règne d'Henri IV débute le déclin de la culture «sçavante», le savoir livresque et scolaire faisant place à une culture plus mondaine et davantage littéraire. Fumaroli en parle en terme de conflit entre le monde de la Robe et celui de la noblesse de Cour<sup>130</sup>. Encore marquée par les guerres de religions (1562-1598), mise sous le signe de la grossièreté, de la brutalité et de l'ignorance, la Cour d'Henri IV ne sut jamais faire renaître cette vie si riche au temps des règnes de Charles IX et d'Henri III<sup>131</sup>. Le roi Henri IV lui-même semble avoir été peu enclin aux choses de l'esprit, sa culture intellectuelle étant foncièrement pauvre et sa conduite dénuée de bienséances<sup>132</sup>; «[...] par ses goûts et ses dispositions propres, il n'a pas pu attirer et retenir autour de lui les personnes que lassaient la rudesse et la grossièreté [...]»<sup>133</sup>. Après l'assassinat du roi, le 14 mai 1610, la France vit une période troublée de son

---

130 «[...] les genres de Cour, poésie galante, roman, lettres doucereuses, conversation élégante et piquante, sont étrangers aux genres humanistes de la Robe, qu'il s'agisse de leur éloquence professionnelle, de leurs Belles-Lettres néo-latines, ou de leurs traités érudits»: Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, p.521.

131 «Henri IV n'avait à peu près aucune des qualités par lesquelles un souverain peut imposer à son entourage, par le seul prestige de son exemple personnel, la pratique des vertus mondaines»: Maurice Magendie, *La politesse mondaine*, p.2.

132 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, p. 3-15.

133 «Dans l'entourage de Henri IV, seule Marguerite de Valois se distingue par sa culture et ses goûts intellectuels»: Maurice Magendie, *La politesse mondaine*, p.9.

histoire, contribuant ainsi à empêcher la renaissance, à la Cour, d'une vie mondaine organisée<sup>134</sup>. Les règnes d'Henri IV et de Louis XIII voient progressivement la disparition de la valorisation du savoir érudit entraînant du même coup celle de la femme possédant une culture humaniste<sup>135</sup>. Bien que les cercles féminins de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle maintiennent encore, dans des hôtels particuliers, la tradition de la Cour des Valois, les femmes qui animent ces réunions commencent, par ailleurs, à s'intéresser à une autre forme de culture. À la fois tournées vers le passé et l'avenir, elles assurent une transition entre les idéaux humanistes et les nouvelles tendances littéraires en favorisant certaines formes de discours savant, tout en accueillant Malherbe et ses émules. M<sup>lle</sup> de Beaulieu, par exemple, dans *La Première atteinte contre ceux qui accusent les comédies* (1603), privilégie le théâtre, comme moyen d'instruction. Quant à M<sup>me</sup> de Villeroy et la maréchale de Retz, bien qu'encore attirées par l'humanisme, elles favorisent, dans le domaine littéraire, la poésie galante et les genres mineurs qui relèvent de la tradition courtoise, rendant ainsi la poésie accessible à tous. Ces deux grandes dames humanistes préparent pour ainsi dire la naissance des nouveaux salons aristocratiques.

La génération de salons qui voit le jour dès 1570<sup>136</sup> met à l'honneur la pratique galante de la poésie, «le salon se substitu[ant] à la Cour pour devenir le lieu tout indiqué pour les jeux de l'amour et de la conversation, les divertissements littéraires, la poésie galante de

---

134 «De 1610 à 1612, les réunions mondaines furent rares [...]» : *Ibid.*, p.11.

135 La maréchale de Retz (morte en 1603) et Marguerite de Valois (morte en 1615) sont parmi les dernières représentantes de la grande dame humaniste.

136 Même si les salons aristocratiques connaîtront une grande notoriété dans les années 1620-1630, on situe leur ouverture plutôt vers 1570. C'est ce qu'a démontré Gisèle Mathieu-Castellani dans *Les thèmes amoureux dans la poésie française (1570-1600)*, Paris, Klincksieck, 1975, p.215.

circonstance»<sup>137</sup>. Rapidement, les idées modernistes et puristes, illustrées par Malherbe, pénètrent ces salons. Celui de M<sup>me</sup> d'Auchy est le premier en tête de liste. Suivent ceux de M<sup>me</sup> de Rambouillet et de M<sup>me</sup> des Loges. Ces trois dames, par l'intérêt qu'elles ont manifesté pour le théâtre, la poésie, le roman et la littérature épistolaire, s'inscrivent dans le nouveau courant moderniste du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Même si certaines femmes refusent de suivre la récente évolution de la littérature et du goût et persistent, comme Marie de Gournay et Anne-Marie de Schurman, à s'intéresser à la culture savante, la plupart aspirent à ce qu'on appellera bientôt la «culture moderne», où, «désormais, les préoccupations d'ordre intellectuel et littéraire font une part importante de la vie mondaine»<sup>138</sup>. On sait, en effet, que, dans la perspective de la réforme malherbienne, «les Lettres s'ordonnent à des fins mondaines, et se soumettent au nouveau goût mondain»<sup>139</sup>. Selon la conception mondaine qui s'impose, la connaissance des lettres – dans un sens bien délimité – n'est pas seulement réservée aux hommes, ainsi que l'affirme l'auteur anonyme de *La Femme généreuse* (1643). Dorénavant, ceux qui fréquentent les salons inclinent plutôt vers la littérature moderne, entraînant à leur suite un public de plus en plus vaste. Ce phénomène de désir de savoir s'explique, selon Roger Lathuillère, par la transformation de la société française : «prospérité économique accrue», «extension de la vie élégante, diffusion plus étendue du savoir et des connaissances,

---

137 Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.68. Relativement à l'histoire des salons, voir les ouvrages suivants : Georges Fagniez, *La femme et la société française dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Gamber, 1929; Maurice Magendie, *La politesse mondaine; La vie de société au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1950; *Les Précieux et les précieuses*, Paris, Mercure de France, 1963.

138 Georges Mongrédien, *La vie littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 1947, p.32-33.

139 Jean Jehasse, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1976, p.361.

du désir profond d'idéal et de distinction [...]»<sup>140</sup>. Une poésie sentimentale et italianisante, c'est-à-dire plus pure, plus polie, dénuée de latinismes, d'expressions techniques, d'archaïsmes et de locutions dialectales voit le jour. Tout orientée vers la conversation, étant à la fois romanesque et poétique, la culture des salons aristocratiques privilégie dorénavant les formes courtoises de la culture<sup>141</sup>; ce qui fait d'ailleurs dire à Pierre-Daniel Huet, dans son *Traité sur l'origine des romans*, écrit en 1666, que la femme est la cause de la dévalorisation de la culture humaniste<sup>142</sup>. N'étant plus réceptives à cette culture, les femmes, à travers leur salon, deviennent en quelque sorte les ambassadrices des «nouveaux doctes»<sup>143</sup>.

Généralement animés par une personnalité féminine, les salons aristocratiques permettent en effet la concrétisation de principes d'ordre et d'organisation de la société et la mise en pratique des valeurs mondaines, telle l'honnêteté<sup>144</sup>. Témoinnant de la grande préoccupation visant à faire de l'homme un mondain, cet idéal d'honnêteté, concrétisé par les

---

140 Roger Lathuillère, *La préciosité. Étude historique et linguistique*, Tome 1, Genève, Droz, 1966, p. 557.

141 «[...] pour ignares qu'ils soient, les gens d'épée de cette époque ne manquent nullement de goût. S'ils ne sont que rarement passés par un collège ou une université, s'ils ne savent pas le latin et méprisent les livres, s'ils tiennent même leur ignorance à point d'honneur, s'ils écrivent parfois à peine le français, déjà du moins la vie de Cour et les contacts mondains les incitent à acquérir une certaine culture romanesque et poétique.» : Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Tome 1, Genève, Droz, 1969, p.543 et 549.

142 «[...] elles ont fait toute leur étude des romans et ont tellement méprisé celle de l'ancienne fable et de l'Histoire qu'elles n'ont plus entendu des ouvrages qui tiraient de là autrefois leur plus grand ornement [...] elles ont trouvé que c'était plutôt fait de désapprouver ce qu'elles ignoraient que de l'apprendre [...]. Les hommes ont suivi l'exemple des femmes pour leur plaisir [...]» : Pierre-Daniel Huet, *Lettre-Traité sur l'origine des romans*, éd. de F. Gégou, Nizet, 1971, p. 139-140.

143 Voir à ce propos Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, p. 29-39.

144 «C'est hors de la Cour que fleurit la vie de société véritable, celle qui développe [...] la galanterie de l'esprit et des manières, fait une place à l'intelligence par la conversation, habitue à faire cas du jugement des autres, à craindre la réprobation [...], à rechercher l'estime et l'admiration [...], impose la réserve, la décence, la surveillance des propos et des attitudes» : Maurice Magendie, *La politesse mondaine*, p.120.

femmes, prend donc le pas sur celui du «sçavan», héritier de l'humanisme. Ainsi, comme le précise Jacqueline Lichtenstein,

[...] à partir du moment où les valeurs de la société coïncident avec les qualités attribuées à la féminité [le bon goût, les belles manières, la délicatesse, la finesse d'esprit, etc...] la femme n'est plus considérée seulement comme une image à contempler mais comme un miroir où les hommes doivent se regarder afin de pouvoir y construire leur propre image conformément aux valeurs et aux exigences du temps<sup>145</sup>.

Est-ce vraiment pour «plaire» aux dames que les hommes «ont condamné ce [que les femmes] condamnaient, et ont appelé pédanterie, ce qui faisait une partie essentielle de la politesse encore du temps de Malherbe»<sup>146</sup>? La question reste ouverte. Chose certaine : la pédanterie est fortement condamnée à cette époque, autant chez les femmes que chez les hommes<sup>147</sup>. L'idéal des mondains est désormais l'honnête homme cultivé, plutôt que le docte. Et c'est dans leur salon que les femmes cultivent ces nouvelles valeurs de politesse, de civilité et de finesse, contournant ainsi l'impolitesse et la grossièreté, ces défauts qui semblaient guetter le pédant<sup>148</sup>. Au contact des femmes, l'honnête homme devient plus sociable; par elles, il apprend à «parler a propos» et ainsi devient plus à l'aise dans la conversation<sup>149</sup>.

---

145 Jacqueline Lichtenstein, «Le commerce des dames», *Comédie-Française*, n° 131-132, 1984, p.34.

146 Pierre-Daniel Huet, *Lettre-Traité sur l'origine des romans*, p. 139.

147 «Ce dédain pour les livres, pour le travail de cabinet, explique le mépris des gentilshommes à l'égard du pédant [...] Cicéron, apostrophe avec véhémence les cuistres qui vivent du commentaire de ses écrits. La Fontaine raille l'éloquence à contre-temps du maître d'école; Molière [...] humiliera la science pâteuse de Trissotin [...]»: Maurice Magendie, *La politesse mondaine*, p.59-60.

148 Guez de Balzac parle de M<sup>me</sup> des Loges comme d'«une femme [...] qui vaut plus que tous nos livres, et dans la conversation de laquelle il y a dequoy se rendre honneste homme sans l'ayde des grecs, ny des Romains» : Guez de Balzac, *Les Premières Lettres de Guez de Balzac* (1618-1627), tome II, Paris, Librairie E.Droz, 1934, p. 99.

149 Voir à ce propos : Christoph Strosetzki, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seattle, Tübingen, PFSCS, 1984. L'auteur prétend que la femme est en fait le «modèle du comportement en conversation et en société» (p.14).



Quant à l'honnête femme, elle l'est à l'image de l'honnête homme : possédant une culture littéraire, elle ambitionne de bien écrire et de bien converser. S'opposant aux doctes et aux pédants, l'honnête femme est en fait le contre-pied de celle que certains critiques (comme Du Boscq et Grenaille), bien connus pour leurs études sur la femme et l'honnêteté, ont appelé l'ancêtre de la précieuse : la «coquette d'esprit» ou «coquette savante». Dans son ouvrage *L'Honnête Femme*, le cordelier Jacques Du Boscq distingue trois sortes de coquettes qu'il blâme toutes trois : les «riches comme Junon» (ou «Coquettes de Fortune»), les «belles comme Venus» (ou «Coquettes de visage») et les «sçavantes comme Pallas» (ou «Coquettes d'esprit»). Parmi ces trois types, c'est la «coquette d'esprit» que le cordelier prise le moins :

Il y en a qui apres avoir esté delaissées des Courtisans, sont bien aises d'estre recherchées des Philosophes. Apres qu'elles ne se peuvent plus piquer de Beauté, elles se piquent d'Eloquence. [...]. Quoy qu'elles se piquent de Science, un peu davantage qu'il n'est bien seant, il semble neantmoins qu'elles ne donnent jamais tant d'aversion [que les autres]<sup>150</sup>.

Ce que Du Boscq condamne le plus, c'est l'affectation de ces dames qui «se piquent d'Eloquence» ; condamnation qui se rapproche de l'accusation de pédanterie<sup>151</sup>. Cette idée se retrouve aussi dans une lettre de Guez de Balzac (1628) à M<sup>me</sup> des Loges<sup>152</sup>. Dans une de ses lettres à Balzac, Chapelain condamne lui aussi la «pédanterie» qui

---

150 Cité par Linda Timmermans, «Une ancêtre de la précieuse : la «coquette d'esprit» (1636) ou «coquette savante» (1640) dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 167, 1990, p.169-184.

151 Dans l'article précité (p.176), Linda Timmermans fait remarquer que «[d]ans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les auteurs établissent un lien d'identité entre afféterie et coquetterie, à tel point qu'"affetée" et "coquette" sont utilisées comme synonymes».

152 Lettre XLIII à M<sup>me</sup> des Loges (à Paris le 20 sept. 1628) «[...] Elle a dessein de remettre sur pied les strophes & les antistrophes. Elle règle la Poësie Epique & la Dramatique. [...] Si j'avois un ennemi mortel, voilà la femme que je luy souhaiterois pour me bien venger de luy» : Balzac, *Œuvres*, tome 1, Slatkine Reprints, Genève, 1971 (réimpression de l'édition de Paris, 1665) p. 312-313.

[...] règne dans la Cour aussy bien que dans les Universités, et qui se trouve aussy bien parmy les femmes que parmy les hommes. Car, afin que vous le sachiés, une partie de nos dames se sont erigées en sçavantes et font de cette qualité une partie de leur coqueterie<sup>153</sup>.

Les pédantes ou «coquettes savantes» sont considérées comme telles puisqu'elles se posent en juges du bon usage de la langue<sup>154</sup> et des ouvrages littéraires, alors que selon Du Boscq, elles sont inaptes à le faire :

On leur lit des pieces d'Eloquence & de Poësie dans le Cabinet, comme si elles pouvoient juger du defaut, ou de la perfection d'un Ouvrage, comme si ne sçachant pas une seule regle de Retorique, elles pouvoient juger sainement de ceux qui les observent, ou qui les violent<sup>155</sup>.

Ce qui choque en fait les auteurs comme Du Boscq, c'est que les femmes ne respectent pas les limites qui leur sont imparties. En critiquant les ouvrages littéraires, elles empiètent sur un terrain appartenant, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, aux hommes qui ont pu bénéficier d'une formation scolaire adéquate<sup>156</sup>.

Il existe pourtant, selon Grenaille, «d'habiles femmes» capables de juger des ouvrages et «qui ne choquent ny l'honesteté, ny la bienséance»<sup>157</sup>. Elles font partie des honnêtes

---

153 Lettre du 22 mars 1638 : J. Chapelain, *Lettres de Jean Chapelain*, p. 215.

154 Tout un débat s'est déroulé autour du rôle linguistique des femmes. Voir à ce propos Wendy Ayres-Bennett, «Women and grammar», *Seventeenth-Century French Studies*, n° 12, 1990, p.5-25

155 J. Du Boscq, *L'Honneste Femme*, cité dans Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.159.

156 Du Boscq reproche aux «coquettes savantes» ce que leur reprochait l'abbé de Pure dans *La Prétieuse* (1656-1658) : «La Ruelle deviendra un Tribunal, où les sçavans seront jugez souverainement et en dernier ressort, où il faudra rendre compte de ce qu'on sçait à des personnes qui ne sçavent rien, et avoir pour Juge des dons de l'esprit celles qui en seront le plus mal partagées» : Linda Timmermans, «Une ancêtre de la précieuse», p.171.

157 F. Grenaille, *L'Honneste Fille*, III, Paris, J. Paslé, p. 77.

femmes, bonnes plutôt que savantes, respectant les limites d'un certain conformisme social<sup>158</sup>. Ainsi, celles qui connaissent le latin s'en cachent comme d'un crime sous peine de passer pour ridicules<sup>159</sup>. À cette époque, et même après la Fronde, malgré le fait que certaines femmes soient louées pour leur savoir, elles le sont tout autant sinon plus pour leur modestie. En effet, ne faisant jamais profession ouverte de «bel esprit», même si elle l'est, la femme prend d'innombrables mesures pour ne pas «faire la savante». Même si ces précautions ne sont parfois que purement oratoires, elles conviennent tout de même à la bienséance, si importante selon les valeurs de l'époque<sup>160</sup>.

Du Boscq et Grenaille favorisent un type d'instruction qui a contribué à fixer l'image de l'honnête femme<sup>161</sup>. Le programme d'études qu'ils proposent est essentiellement axé sur la morale. Les femmes peuvent «se mettre dans la crainte d'avoir de l'esprit & du jugement», dira Du Boscq, mais elles doivent respecter la modestie et le silence dus à leur sexe. Les religieux, intéressés à la cause des femmes, reconnaissent leur rôle mondain; ainsi, par leur rayonnement moral, les femmes peuvent contribuer à rendre les «ruelles saintes». Or, le meilleur moyen pour maintenir les conversations saintes et morales est d'élever le niveau intellectuel. Selon Du Boscq, la science est nécessaire, sinon les conversations pourraient

---

158 Selon Balzac, M<sup>me</sup> des Loges fait partie de ces femmes savantes qui ne le démontrent pas. Il lui écrit dans une lettre de 1628 : "Vous sçavez une infinité de choses rares, mais vous n'en faites pas la sçavante comme elle [M<sup>me</sup> d'Auchy] fait [...]" : Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 82.

159 «[...] il est mal «à propos» d'être «savant parmi les Dames», affirme le chevalier de Méré» : Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 139.

160 Madeleine de Scudéry est le type même de la savante qui, par modestie, adopte des manières pour ne pas le laisser paraître : *Ibid.*, p. 113-123.

161 Du Boscq parle, dans *L'Honnête Femme*, de la «Science des Dames».

dégénérer en frivolité. Ainsi donc, «une Dame doit estre sçavante pour paroistre dans les conversations», dira Du Boscq dans *L'Honneste Femme*. Il faut toutefois souligner que, pour le cordelier, le savoir de la femme se vit dans un cadre très étroit et ne doit donc se limiter qu'à la morale.

En 1666, Furetière, dans son *Roman bourgeois*, ne s'étonne pas de voir quantité d'académies bourgeoises où l'on jugeait des ouvrages du jour; ce qui fera dire à Somaize que «l'autorité littéraire des femmes s'est effectivement renforcée»<sup>162</sup>. C'est souvent en accueillant les poètes dans leur salon que les femmes s'assurent une influence dans la vie littéraire de l'époque<sup>163</sup>. Désireux de faire reconnaître leur talent par certaines femmes, les auteurs attendent d'elles une approbation qui assure la publicité de leurs ouvrages. Un exemple saisissant de cette attitude de déférence envers les femmes nous est donné dans la préface aux *Œuvres* (1650) de Voiture, publiés par Étienne Martin de Pinchesne, son neveu. Ce dernier, en effet, «supplie les "dames" de continuer, après la mort de l'épistolier, les "bonnes grâces, qu'il a su gagner durant sa vie"»<sup>164</sup>, confirmant ainsi que Voiture a longtemps sollicité l'approbation de ces dames. Ce fut aussi le cas de Chapelain et de Guez de Balzac qui accordaient une importance particulière à l'assentiment de M<sup>me</sup> des Loges et de la marquise de Rambouillet. On reconnaît donc le rôle joué par les femmes dans la consécration d'un écrivain.

---

162 L'abbé Pierre de Villiers affirme, dans ses *Réflexions sur les défauts d'autrui* (1690-1693), que les femmes ont une grande autorité en matière littéraire : Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 160.

163 Somaize dira que, de cette façon, les femmes «commencèrent» à étendre leur «empire» sur la littérature : *Ibid.*, p. 162.

164 *Ibid.*, p. 165.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le rôle des femmes dans la vie littéraire ne se limite qu'à accueillir les œuvres et les écrivains; et donc à être juge et arbitre en matière de bon goût. Une certaine pudeur empêche les femmes de publier leurs ouvrages et parfois même d'écrire. Des auteurs comme Grenaille, Du Boscq, Chapelain l'ont d'ailleurs bien exprimé<sup>165</sup>. Cette pudeur ne se limite d'ailleurs pas seulement aux femmes. En effet, «les nobles, doués d'un esprit distingué, ont toujours hésité à écrire et à publier eux-mêmes leurs œuvres»<sup>166</sup>.

Si elle ne peut revendiquer l'apparition des premières femmes écrivains<sup>167</sup>, la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle a toutefois vu naître la femme auteure comme celle qui se définit socialement par l'écriture. Réservée depuis toujours aux hommes, l'écriture, après la Fronde, s'ouvre dorénavant aux femmes. Un long chemin a donc été parcouru par la femme de façon à occuper dans le champ culturel, une place plus visible qu'auparavant. Outre l'acquisition d'une certaine culture, il a fallu qu'elle se tourne vers la pratique mondaine exprimée notamment par l'usage des œuvres littéraires souvent mineures. Les genres qu'elle privilégie ne font pas partie de la tradition savante : il s'agit entre autres de la poésie légère, du roman et des lettres galantes. Prolongement de la conversation, la pratique épistolaire, sans statut littéraire bien défini, est l'activité d'écriture la plus répandue chez les femmes. Outre le fait

---

165 «[Balzac] eût volontiers envoyé "filer toutes les femmes qui veulent faire des livres". Chapelain abondait dans le sens de Balzac : il détestait "les femmes autrices". Selon Grenaille, "la bien-seance" ne permettait pas à une honnête fille de "reduire en pratique" les connaissances qu'elle pouvait avoir en matière de poésie. Dans un passage ajouté à *L'Honneste Femme* de son ami Du Boscq, Perrot d'Ablancourt affirmait regretter cette "Tyrannie de la Coustume" qui empêchait les femmes de "donner leurs œuvres au public, & de laisser leurs escrits à la Posterité» : Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.178.

166 Voiture, par exemple, «répandit avec une indifférence affectée des lettres, qu'il laissa à son neveu Pinchène le soin d'éditer après sa mort [...]. Descartes ne signait pas le *Discours de la méthode*» : Maurice Magendie, *La politesse mondaine*, p.60-61.

167 Évelyne Berriot-Salvadore a dénombré une vingtaine de femmes écrivains publiées au XVI<sup>e</sup> siècle (*La Femme dans la société française*, p.693).

de leur permettre de se distinguer des pédants, la pratique épistolaire permet à ces mêmes femmes de participer à la vie littéraire sans «transgresser les bienséances»<sup>168</sup>. La pratique en dilettante de la littérature, avec ses caractéristiques propres (comme la destination privée, une préférence pour la circulation des manuscrits plutôt que pour la publication, et l'anonymat) a ainsi favorisé la naissance de la femme écrivain.

Il est donc évident que, dans le domaine profane, le XVII<sup>e</sup> siècle a connu une progression certaine de la curiosité intellectuelle des femmes et de leur prestige comme arbitres de la langue et de la littérature; certaines formes littéraires, comme la lettre par exemple, leur ayant même assez largement ouvert la porte du monde des auteurs. Cependant, les bienséances féminines, avec leurs exigences de modestie et de silence, sans remettre en question l'accès des femmes à la culture, sont venues néanmoins limiter leurs activités intellectuelles. On comprend le caractère surprenant de la publication en 1634 de l'ouvrage de M<sup>me</sup> d'Auchy qui relève si manifestement d'un genre à l'extérieur des pratiques féminines de l'époque; on comprend, du coup, que le droit à la paternité (ou pour mieux dire à la maternité) de ses *Homilies* lui ait été retiré par certains de ses contemporains.

Malgré la dialectique qui s'établit, au XVII<sup>e</sup> siècle, entre l'ouverture aux femmes de nouvelles sphères d'activités et l'enfermement dans une vocation plus traditionnelle, il reste que certaines femmes ont su jouer un rôle important dans la vie intellectuelle de la société en particulier dans celle de l'Église. De ce point de vue, la religion a été une voie importante

---

168 Quand, en 1642, Mlle de Scudéry revendiquait, dans les *Femmes illustres*, le droit des femmes d'écrire et ainsi d'accéder à la «gloire littéraire», elle allait, bien entendu, à l'encontre des idées reçues à l'époque.

d'accès à la culture pour les femmes de l'époque<sup>169</sup>. Cependant, ces dernières ont vu disparaître de leur horizon, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, certaines fonctions spirituelles qui leur avaient été un temps accordées ou à tout le moins reconnues. Nous pensons particulièrement ici au phénomène de la mystique, marginalisée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et à l'idéal intellectuel dans la dévotion et la spiritualité de plusieurs religieuses de Port-Royal qui vécurent, comme le remarque Chédozeau<sup>170</sup>, un échec certain, précisément à cause du discrédit jeté sur la femme théologienne. N'est-ce pas précisément parce qu'on leur a retiré certains pouvoirs que des femmes auraient compensé ces exclusions par l'écriture ? Ou peut-être que la multiplicité des initiatives féminines, dans les domaines éducatif, spirituel ou proprement intellectuel aurait engendré certains embarras au point de s'en méfier, voire même de les rejeter. Reste que la situation nous semble paradoxale : cette période plus restrictive pour les femmes coïncide curieusement avec une production textuelle féminine plus importante que par le passé.

---

169 René Pintard a fait remarquer dans la conclusion du colloque intitulé «Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII», tenu à Strasbourg en mai 1972, «que c'est souvent sur le plan de la spiritualité, plutôt que sur celui de l'intellectualité pure, que l'on voit les femmes accéder à une culture profonde»: *Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII*, actes publiés par N. Hepp et G. Livet, Paris, Éditions Klincksieck, 1974, p. 347.

170 Bernard Chédozeau, «Idéal intellectuel et vie monastique à Port-Royal», *Chroniques de Port-Royal*, n° 37, 1988, p. 57-74.

#### IV. La vie religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle

On admet sans contredit la place importante qu'a occupée la religion au sein de la société française du XVII<sup>e</sup> siècle. Et même si celle-ci connaît un déchirement irrémédiable provoqué depuis le siècle précédent par l'affrontement entre catholiques et protestants, elle vit ce que Jean Delumeau a appelé un «processus de christianisation»<sup>171</sup>. En effet, au milieu de la contestation protestante, l'Église catholique de France prépare, à partir du concile de Trente (1545-1563), un renouveau religieux.

Même si, sous certains aspects, les décisions du concile de Trente sont peu suivies, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en revanche, le renouvellement intérieur de l'Église s'épanouit dans deux domaines : la réforme du clergé régulier et le renouvellement de la piété chez certains laïcs. La réformation d'ordres anciens, la fondation de nouvelles congrégations (ou leur réintroduction) et la prolifération de nombreuses missions éducatives à l'extérieur ou à l'intérieur du pays inspirent un bon nombre de laïcs qui s'insèrent dans un important mouvement de ferveur religieuse<sup>172</sup>. Pour la génération contemporaine d'Henri IV, la pratique de l'oraison méthodique (longtemps restée le privilège des religieux), devient, avec la fréquentation de l'Écriture sainte, une manière de vivre cette révolution religieuse. La seconde génération de laïcs, contemporaine quant à elle de Louis XIII, accorde en plus une importance accrue à la direction spirituelle et aux petites sociétés qui se réunissent régulièrement et suivent des cours de théologie mystique afin de se familiariser avec l'oraison et de parvenir à une perfection intérieure<sup>173</sup>.

---

171 Jean Delumeau, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971, p.6.

172 Lucien Febvre, «Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620», *Annales : économies, sociétés, civilisations*, v. XIII, 1958, pp. 639-650.

173 R. de Voyer d'Argenson, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, publiées par H. Beauchet-Filleau, Marseille, 1900, p. 33. La Compagnie du Saint-Sacrement, fondée en 1627, à Paris, par le duc de Ventadour, en est un exemple frappant.



Ce mouvement de ferveur religieuse s'inscrit dans le sillage de François de Sales qui, par sa prédication et son *Introduction à la vie dévote*, ouvre les voies de l'oraison et de la dévotion aux laïcs exerçant par le fait même une influence considérable sur leur spiritualité<sup>174</sup>. Adaptant son propos aux personnes vivant dans le monde, conciliant dévotion et convenances sociales, l'*Introduction à la vie dévote* se présente, par ailleurs, comme un traité destiné tout particulièrement aux femmes<sup>175</sup>.

Ce renouveau religieux catholique a entraîné avec lui un approfondissement de la foi favorisant ainsi le progrès de la culture religieuse des laïcs, leur permettant, par le fait même, de jouer un rôle plus important dans la vie intellectuelle et dans les grands débats religieux.

Dans ce large mouvement de dévotion laïque, la femme occupe une place importante<sup>176</sup>. Bremond, dans son *Histoire du sentiment religieux*, parle de «la part de plus en plus considérable que la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle faisait à la femme dans la conduite des grands intérêts religieux»<sup>177</sup>. En effet, les femmes se sont engagées dans le mouvement de la Contre-Réforme en vue d'effectuer des conversions et de développer des œuvres de charité

---

174 Dans son *Introduction à la vie dévote*, François de Sales dévoile aux laïcs et aux femmes leur vocation à la sainteté en adaptant la dévotion à leur condition particulière : «La dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée; et non seulement cela, mais il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier [...]. C'est une erreur, même une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés» : *Introduction à la vie dévote*, Paris, Fides, 1947, p. 17-18.

175 Notons que l'*Introduction à la vie dévote*, dans sa première édition, est composée de lettres et de petits traités adressés à Madame de Charmoisy.

176 Voir à ce propos Jean de Viguier, «La femme et la religion en France, en milieu catholique, au XVII<sup>e</sup> siècle», *La Femme à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 1985, p. 29-44 : «Les femmes sont vraiment, sur plusieurs fronts, les pionnières de la Réforme catholique. Elles acquièrent de ce fait dans l'Église une importance nouvelle» (p. 36).

177 Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, tome V, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1923, p. 139-140.

ou d'éducation<sup>178</sup>. Leur engagement a été soutenu par l'intérêt que François de Sales leur a porté et que d'autres religieux comme Caussin, Coton, Du Boscq, Grenaille et Le Moyne<sup>179</sup> leur porteront à sa suite en les instruisant, tant sur les plans profane que religieux, par la publication d'ouvrages leur étant destinés. Ce mouvement favorable aux femmes reproduit toutefois bon nombre des réserves et des précautions traditionnelles. En effet, bien qu'on insiste sur la dignité du sexe féminin<sup>180</sup>, l'idée qu'elles soient au second rang n'est nullement contestée<sup>181</sup>. L'exigence d'une grande modestie et la nécessité de garder tout écrit dans l'anonymat le plus strict<sup>182</sup>, n'ont toutefois pas empêché les femmes de prendre une part active

---

178 Plus tard dans le siècle, Bourdaloue, le célèbre prédicateur jésuite, dira des femmes qu'elles sont des collaboratrices dans l'œuvre de conversion : «C'est de vous, mesdames, [...] c'est de vous que dépend la sainteté et la réformation du christianisme; et si vous étiez toutes aussi chrétiennes que vous devez l'être, le monde, par une bienheureuse nécessité, deviendrait chrétien» : Bourdaloue, *Sermon sur l'impureté* (1682), Paris, Guyot, 1821, t. III, p.104.

179 Nicolas Caussin, *La Cour sainte* (1624); Pierre Coton, *L'Intérieure occupation d'une âme dévote* (1609); Jacques Du Boscq, *L'Honneste Femme* (1632); François de Grenaille, *L'Honneste fille* (1639); Pierre Le Moyne, *La Dévotion aisée* (1652).

180 «Cependant, ô chose esmerveillable, & du tout divine, mettez-les sur le discours de quoy que ce soit, parlés leur de toutes sortes de negoces, de procès, de cour, ou d'estat, elles en resoudront mieux par le seul instinct de leur lumiere naturelle, qu'une infinité de sçavans conseillers. D'où s'ensuit que si elles passaient par les mesmes apprentissages, que les hommes, elles les surpasseroient de bien loin» : Le Chevalier de l'Escale, *Le Champion des femmes*, Veuve M. Guillemot, 1618, p. 73-74. «[...] les femmes sont capables de bonnes lumieres, & de solides instructions» : Caussin, *La Cour sainte*, t. II, 1629, p. 247. «J'en connoys plusieurs qui sçavent si bien juger des bonnes choses, & qui les possèdent si parfaitement, que leur conversation sert d'Ecolle aux meilleurs Esprits, que les plus excellens Auteurs les consultent comme des Oracles, & qu'on s'estime glorieux de leur approbation & de leur loüanges» : J. Du Boscq, *L'Honneste Femme*, p.273. «[...] comme les esprits sont tous d'une mesme couleur, ils sont tous d'un mesme sexe» : Grenaille, *L'Honneste Fille*, p. 107.

181 «[les femmes parfaites] usent d'une estrême précaution quand elles parlent à des hommes, [...] à cause que la supériorité de nostre sexe imprime quelque respect au leur» : François Grenaille, *L'Honneste Fille*, p. 88. «[...] mon intention d'est pas d'appeler les Femmes au College. Je n'en veux pas faire des Licenciées; ni charger en des Astrolabes & en des Spheres, leurs aiguilles & leurs laines. Je respecte trop les bornes qui nous separent [...]» : Le Moyne, *La Gallerie des femmes fortes*, p.253. «Elle [la science de la vertu] leur enseigne tout ce qu'il faut pour rendre leurs actions vertueuses, & leur conversation agreable : Elle leur donne les moyens de vaincre leurs mauvaises inclinations, & leur mauvaise fortune» : J. Du Boscq, *L'Honneste Femme*, t. III, p. 83-84.

182 Plusieurs religieuses auraient écrit sous des noms d'auteurs masculins : c'est ce qu'affirme le prédicateur Gaspard Augery, dans sa biographie (1670) de l'ursuline Catherine Ranquet : il y a, dit-il, de «savantes filles qui écrivent comme des anges plusieurs grands volumes qui ont [...] l'applaudissement de tout ce qu'il y a de savant

à la vie religieuse de l'époque. Qui, en effet, oserait nier l'influence féminine sur les grands personnages qui, édifiés par la conduite de certaines de ces femmes, ont cherché près d'elles courage et conseils pour poursuivre leur mission<sup>183</sup>? Qui peut distinguer l'apport de François de Sales de celui de Jeanne de Chantal dans les règlements de la Visitation? Celui de Vincent de Paul et de Louise de Marillac dans ceux des filles de la Charité? Quel historien n'a pas un jour puisé dans les trésors de renseignements que sont les annales des instituts féminins : celles des Bénédictines écrites par la mère Jacqueline Brouette de Blémur, celles des Visitandines de la main de la mère de Chaugy, celles des Ursulines par la mère Pommereu?

Outre ces influences mutuelles qui ont permis une collaboration dans la réalisation de plusieurs missions, il faut aussi noter que l'enseignement des mystiques, forme d'apostolat intellectuel et spirituel, a contribué à une certaine promotion de la femme.

Convaincu par les écrits de Thérèse d'Avila, François de Sales, relève, dans son *Traité sur l'amour de Dieu* (1616), le caractère savant des enseignements d'une personne dont la grande «éloquence» ne saurait masquer «une si grande humilité» :

[...] la bienheureuse Thérèse de Jésus a si bien écrit des mouvements sacrés de la dilection, en tous les livres qu'elle a laissés, qu'on est ravi de voir [...] tant de fermeté d'esprit en une si grande simplicité; et sa très savante ignorance fait paraître très ignorante la science de plusieurs gens de lettres [...] Ainsi Dieu élève le trône de sa vertu sur le théâtre de

---

au royaume, lesquelles néanmoins, par [...] humilité [...], cherchent à cacher leur nom sous la supposition du nom d'un autre auteur : Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, tome VI, Paris, Bloud et Gay, 1923, p. 333.

183 Nous pensons particulièrement ici à Bérulle qui s'est laissé guider par les avis de la carmélite espagnole, Anne de Saint-Barthélémy, lors de la fondation de l'Oratoire. Nous pensons aussi à M<sup>me</sup> Acarie qui fut la grande inspiratrice de François de Sales : Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, tome II, p. 261.

notre infirmité, se servant des *choses faibles pour confondre les fortes* (I Cor 1, 27)<sup>184</sup>.

Rompant, d'une certaine façon, avec la nécessité d'un discours théologique savant, François de Sales cautionnerait-il ce discours féminin? La prudence est ici de mise puisqu'il faut se rappeler la recommandation salésienne : les femmes ne doivent prêcher que d'exemples<sup>185</sup>; leur rôle se limitant à la pratique de la dévotion, de façon à laisser à l'homme toute activité doctrinale. En fait, l'enseignement est permis aux femmes à condition bien entendu de réserver à celui-ci un caractère privé et non-dogmatique.

Mais c'est l'argument de l'humilité qui prévaut sur tout autre. Or cette vertu, les femmes doivent la préserver, précisément en respectant les limites qui leur sont imparties, c'est-à-dire en évitant de s'ingérer dans les domaines masculins du savoir et de l'écriture. C'est pourquoi, certaines femmes ont cherché, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, à investir différemment le discours spirituel, par l'utilisation de divers procédés rhétoriques permettant de contourner les interdits. Thérèse d'Avila, par exemple, en faisant appel aux *topoi* d'obéissance et d'humilité, peut prendre la parole et faire entendre son enseignement : «la force de l'obéissance peut aplanir des choses qui semblent impossibles», affirme-t-elle<sup>186</sup>. Ces *topoi* seront repris par les femmes mystiques françaises du XVII<sup>e</sup> siècle : Jeanne Guyon, Marie

---

184 François de Sales, *Traité sur l'amour de Dieu*, Paris, Maison de la bonne presse, 1925-1926, p. 338.

185 «[les hommes] auront une vie plus abondante par le moyen du bon exemple que vous leur donnerez [...] O Dieu, quelle grâce est celle que Dieu vous fait! Il vous rend apôtresses, non en la dignité, mais en l'office et au mérite. Vous ne prêcherez pas, car votre sexe ne le permet pas, bien que sainte Madeleine et sainte Marthe sa sœur l'aient fait; mais vous ne laisserez pas d'exercer l'office apostolique en la communication de votre Institut et manière de vie, ainsi que je viens de dire» : François de Sales, *Œuvres (Entretiens spirituels)*, éd. André Ravier, avec la collaboration de Roger Devos, Gallimard, 1969, p. 1224-1225.

186 Thérèse d'Avila, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1964, p.869.

de l'Incarnation, Jeanne des Anges et Jeanne de Matel. Ce qui fait dire à Linda Timmermans, à propos de ces dernières, que

[p]roclamant bien haut leur peu d'importance, leur bassesse, leur ignorance, leur infériorité, leur faiblesse, elles font passer certaines choses qui sans doute ne seraient pas acceptées si elles se prétendaient habiles théologiennes, femmes fortes et viriles au-dessus du commun; si elles revendiquaient l'égalité des sexes et le droit au magistère<sup>187</sup>.

Tout en permettant à la femme de se dire et donc de «s'inscrire dans le texte social»<sup>188</sup>, l'écriture mystique l'a du même coup amenée à faire jaillir une parole tout à fait singulière<sup>189</sup>. Ainsi, ce discours a permis à la femme de s'immiscer subrepticement dans les domaines masculins du savoir. On peut comprendre pourquoi la mystique est devenue suspecte, dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les ambitions des femmes dans le champ du discours spirituel ont fait en sorte que la mystique a rejoint la théologie comme domaine interdit aux femmes.

---

187 Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p.609.

188 Michel de Certeau, «La pensée religieuse», *Histoire littéraire de la France*, n° 706, 1975, p. 50.

189 Bien qu'il y ait aussi eu une écriture mystique masculine, il reste que les femmes mystiques ont toujours clamé qu'elles étaient purement et uniquement des théodidactes.

## V. L'intérêt des femmes pour la théologie au XVII<sup>e</sup> siècle

L'intérêt des femmes pour la théologie dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle n'apparaît pas véritablement comme un nouveau phénomène. En effet, on sait que, dès 1525-1530 les défenseurs de l'Église traditionnelle critiquent l'apparition des femmes «qui se mêlent de prêcher» dans les églises réformées. Ce phénomène paraît d'autant plus scandaleux qu'il transgresse à la fois l'ordre hiérarchique entre clercs et laïcs, d'une part, et entre hommes et femmes, d'autre part. En plus d'ouvrir la porte à la lecture des Livres saints, grâce aux traductions des Écritures en langue vulgaire, cette période de bouleversement, qui s'étend de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, permet, du même coup, une ouverture du champ théologique aux laïcs et aux femmes. Florimond de Raemond parle de ces nouvelles théologiennes, de ces prêcheseuses, de ces «simples femmelettes qui n'en voulessent juger [de la Bible], comme de leur filet et de leurs éguilles [...]», comme de celles qui veulent «se mêler de théologie en public»<sup>190</sup>.

Le renouveau spirituel laïc du début du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le monde catholique, suscite un intérêt certain des femmes pour la théologie. Longtemps associé à la doctrine janséniste<sup>191</sup> et donc à l'hérésie, cet intérêt des femmes pour les questions théologiques résulte plutôt du cheminement des réformés vers un plus grand accès à l'Écriture. Les femmes n'ont donc pas

---

190 Florimond de Raemond, *L'Histoire de la naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1629, p.5. Jean Delumeau dénombre moins de vingt titres d'écrits théologiques publiés par des femmes évangéliques entre 1523 et 1540. Il nomme Argula von Stauffen (1492-vers 1556), auteure de huit pamphlets entre 1523-1524; Ursula Weyda (morte vers 1550); Catherine Schütz (1497-1562), auteure de deux pamphlets et de trois ouvrages de piété; Marguerite de Navarre (1492-1549), poète mystique, non-schismatique mais non moins évangélique et Marie Dentières (1490-1561), auteure de deux ouvrages de polémique confessionnelle : Jean Delumeau, *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, Cerf, 1992, p.183-184.

191 Zacharie de Lisieux dans *Relation du pays de Jansénie* (Paris, la veuve & D. Thierry et Cl. Barbin, 1660, p. 620) parle des «[m]issionnaires femelles qui expliquent bravement leur Theologie, ce qui a fait dire que dans la Jansenie il y a des Professeurs de tout sexe, & que la doctrine y estoit tombée en quenouille».

attendu l'apparition du jansénisme pour s'intéresser aux questions spirituelles. Leur intérêt pour les ouvrages de théologie, de controverse religieuse et de dévotion est nourri, comme le signale Henri-Jean Martin, par le développement d'un puissant mouvement,

[..] symbolisé par l'apparition d'éditions monumentales [servant] à diffuser le texte de l'Écriture [...] celui de la liturgie romaine [...] les œuvres des Pères de l'Église [...] ainsi que les travaux récents des théologiens espagnols de la Contre-Réforme. Et l'armée d'in-folio [...] est accompagnée d'une multitude de petits volumes en langues nationales [...] qui constituent la manifestation imprimée de la renaissance du sentiment religieux au sein des masses catholiques<sup>192</sup>.

Du reste, le développement important que connaît l'édition religieuse du livre satisfait aux besoins que vivent les laïcs de posséder des connaissances théologiques de base et auxquels répondent certains ouvrages comme *La Sainte Curiosité* (1643) de René de Ceriziers et plusieurs catéchismes pour adultes<sup>193</sup>. S'il semble difficile de préciser la proportion des femmes qui s'intéressent à ce genre d'ouvrages, des témoignages existent sur leur intérêt pour toutes les questions touchant la théologie. Ainsi, un certain nombre de religieux se plaignent de la trop grande curiosité religieuse des femmes, curiosité qu'il faut bien entendu réprimer<sup>194</sup>. Certains incidents le montrent bien, comme l'injonction de la Faculté

---

192 Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, *ibid.*, p. 5-6.

193 J.-C. Dhotel, *Les origines du catéchisme moderne*, Paris, Éditions Mouton, 1967, p. 252-259.

194 Nous pensons ici aux entretiens qu'a eus le Père Coton avec des femmes et qui ont été publiés plus tard par le Père Boutauld dans *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde* (1683). Évoquons aussi le jugement sévère que porte le jésuite René de Ceriziers sur la curiosité des femmes dans *La Sainte Curiosité, ou questions curieuses, sur les principaux articles de la foy, mystères de la religion, & cérémonies de l'Église* (1643). Signalons finalement l'ouvrage de Grenaille, *L'Honneste Fille* (1640), où l'auteur fulmine contre la curiosité des femmes pour tout ce qui concerne les questions qui touchent la Révélation chrétienne : «Elles croient paraître subtiles, en faisant soumettre à leur censure tous les mystères les plus élevés de nôtre Foy. Cependant elles ne considerent pas que c'est nier sa croyance que d'en douter. Dieu nous a bien commandé d'adorer sa Majesté, mais non pas de l'éplucher ny de la comprendre».

de Paris en août 1607 (D'Argentré, *De novis Erroribus*, t. II, 1607, p. 547) qui interdit à l'évêque de Marseille, Nicolas Cœffeteau de terminer sa traduction en français de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, traduction que lui aurait commandé la reine Marguerite, qui ouvrait son hôtel aux discussions philosophiques et religieuses<sup>195</sup>.

Un autre incident, relaté par Tallemant des Réaux, se produit, cette fois à l'Académie d'Auchy, et prouve que, depuis toujours, on considère la théologie comme n'étant pas une discipline convenant aux femmes. Alors que l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi (1584-1654), assiste à une séance de l'Académie de la vicomtesse, où on discute théologie et philosophie, il somme son hôtesse «de faire cesser ces disputes» puisque, selon lui, «on avait avancé quelques erreurs touchant la Religion» et parce que «cela n'estoit guères de la bienséance. Il dit donc, en s'en allant, à la Vicomtesse, qu'il luy conseilloit de laisser la Théologie à la Sorbonne, et de se contenter d'autres conférences»<sup>196</sup>.

L'attitude qu'on a adoptée à l'égard de la reine Marguerite et de Charlotte d'Auchy, constitue, en réalité, un signe avant-coureur de l'intolérance grandissante qu'on a connue à l'égard des «hérésies» à partir de 1650<sup>197</sup>, et qui eut comme corollaire un appel généralisé à

---

195 Craignant «que la doctrine de saint Thomas ne perdît son prix, si on la soumettait au jugement des femmes ou des gens mal disposés», elle [la faculté] demanda à notre auteur d'abandonner son entreprise. Bien plus, elle nomma six commissaires qu'elle chargea d'aller demander au nonce Barberini de l'aider à refréner la curiosité de la reine Marguerite. Cœffeteau céda, et n'alla pas plus loin que les vingt-six premières questions de la *Somme*, qui forment ce qu'on appelle le traité *de Deo uno* : Charles Urbain, *Nicolas Cœffeteau. Dominicain, évêque de Marseille. Un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (Réimpression de l'édition de Paris, 1894), p. 149-150.

196 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, p. 136.

197 Notamment dès les premières grandes attaques anti-jansénistes qui se produisirent en 1653, lors de la déclaration de la bulle *Cum occasione*, prononcée par Innocent X, et qui condamnait cinq propositions attribuées à Jansénius.



refuser l'accès des femmes à la théologie de façon à les renvoyer à leurs «fuseaux et leurs quenouilles». Ainsi, dans ses *Conférences académiques*, Jean Oudart affirme :

[...] il est nécessaire que les femmes se resserrent dans les connoissances bornées que l'usage leur prescrit, d'autant que [de] ce sexe qui est foible naistroient les schismes, les heresies & sectes nouvelles [...] le desordre dans les communautez, & la division dans les familles. Il faut que ce sexe aveugle se laisse guider aux lumieres que le Ciel donn[e] à l'homme pour sa conduite, & sans estendre plus loin sa curiosité, qu'il se contente de ne pas ignorer les choses necessaires<sup>198</sup>.

Mais pourquoi ce refus systématique de la théologie aux femmes? On sait que la lecture biblique est considérée différemment par les polémistes, les directeurs de conscience ou les auteurs d'ouvrages pédagogiques. Mais un consensus s'établit pour interdire aux femmes la théologie précisément parce que, selon ces derniers, cette science est contraire à la «vocation» des femmes. Ainsi, l'auteur des *Instructions sur divers sujets de morale pour l'éducation chrestienne des filles*, reproduit en 1710 ce qu'ont déjà affirmé maints religieux du XVII<sup>e</sup> siècle à propos des femmes :

[...] s'il est nécessaire de s'instruire de la Foy, il n'est pas permis d'en sonder les Misteres, ni d'essayer de lever temerairement le voile qui les couvre; [...] que la retenue est le partage des filles dans les choses qui sont à leur portée; qu'elles ne doivent point parler de celles qui ne conviennent point à leur vocation quand même elles en seroient instruites<sup>199</sup>.

---

198 Jean Oudart, sieur de Richesource, *Conférences académiques et oratoires sur toutes sortes de sujets*, tome III, p. 27.

199 *Instructions sur divers sujets de morale pour l'éducation chrestienne des filles*, Lyon, A. Boudet, 1710, p. 188.

Pour réprover l'activité théologique des femmes, on invoque donc la question de la vocation féminine qui réduit la femme à la «quenouille et à l'aiguille»<sup>200</sup>. Même les religieuses sont réduites «à suivre [leur] règle», selon M<sup>me</sup> de Maintenon<sup>201</sup>. Bourdaloue soutient même qu'une religieuse qui s'approche de la théologie provoque du «désordre» :

Les premières religieuses se contentoient d'être bien instruites des points les plus essentiels de l'évangile et de la foi [...] elles veulent parler de tout, juger de tout. S'élève-t-il des disputes dans l'Église sur des matières très-subtiles et très-abstraites, il faut qu'elles soient instruites : et à peine en ont-elles la teinture la plus foible et la plus superficielle, qu'elles se croient aussi éclairées que les plus habiles théologiens. Du moins s'expliquent-elles d'un ton plus assuré et plus décisif que les docteurs mêmes; [...] elles vont plus loin et voilà le plus grand désordre. Elles se mettent en tête de faire penser les autres comme elles pensent : elles étalent leur science : elles dogmatisent, à propos ou mal à propos<sup>202</sup>.

On se s'étonne donc pas de voir les religieuses de Port-Royal, par exemple, critiquées et taxées «[...] d'originales dans un milieu qui ne se reconnaît guère en elles [...]», dénoncées comme des «raisonneuses», des «orgueilleuses» et des «savantes»<sup>203</sup>; la vie intellectuelle prenant une place importante dans la dévotion et la spiritualité de ces femmes.

---

200 À ce sujet, mentionnons les Pères Buffier, Bonnal, Daniel, l'abbé Morvan de Bellegarde, et même M<sup>me</sup> de Maintenon. Beaucoup d'auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart religieux, font écho à ceux qui comme Vivès se sont penchés sur la condition féminine au XVI<sup>e</sup> siècle en affirmant que : «[l]ors se [la femme] contentera de son petit savoir sans soy fonder en parfonde theologie» (*Livre de l'Institution*, p. 43).

201 M<sup>me</sup> de Maintenon, *Lettres sur l'éducation des filles*, éd. Th. Lavallée, Charpentier, 1854, (juin 1713), p. 318.

202 Bourdaloue, *Instruction sur la paix avec le prochain*, tome IX, p. 285 et p. 278-279. Cité dans Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 729.

203 B. Chédozeau, «Idéal intellectuel et vie monastique à Port-Royal», *Chroniques de Port-Royal*, n° 37, 1988, p. 57-74.

Dans son article sur la vie monastique à Port-Royal, Bernard Chédozeau montre que, malgré le fait que les religieuses de Port-Royal s'inscrivent dans une tradition religieuse très spirituelle, voire affective, «l'exercice de la logique et la solidité [de leur] raisonnement» les distinguent des autres religieuses de l'époque. En effet, ces dernières, souvent analphabètes, consacrent fort peu de temps à la lecture puisque, dans les couvents réglés, les livres profanes sont interdits, quelques livres de piété sont autorisés et les traductions françaises de l'office et de la messe sont rares<sup>204</sup>. Quant aux textes scripturaires en français, on ne les autorise qu'en appliquant la règle IV de l'*Index* romain qui exige «capacité» et «permission» individuelle<sup>205</sup>. Il n'est pas étonnant de constater que, dans la mesure où peu de religieuses se voient reconnaître cette capacité, leur vie intellectuelle reste fort réduite.

La situation toute particulière des religieuses de Port-Royal se lit donc, on le comprendra, relativement à celle des autres religieuses de l'époque. Même si la *libido sciendi* est dénoncée à Port-Royal<sup>206</sup>, comme partout ailleurs, et que l'office est dit en latin, il reste que «tout Port-Royal accorde une large confiance à l'écrit et, dans l'écrit, au jeu de l'intellect»<sup>207</sup>. En fait, ce n'est pas tant dans l'écriture que réside l'originalité de ces

---

204 *Ibid.*, p. 59.

205 «L'interprétation catholique-romaine, "française" se définit par le fait qu'elle reconnaît le droit à la lecture du fidèle qui, en ayant la "capacité", en a obtenu la "permission". C'est l'application pure et simple de la *regula IV*»: Bernard Chédozeau, *La Bible et la liturgie en français. L'Église tridentine et les traductions bibliques et liturgiques (1600-1789)*, Paris, Cerf, 1990, p.186-187. Le clerc (et lui seul) doit vérifier si le demandeur peut véritablement avoir une bonne compréhension du texte biblique.

206 «Comme tous les spirituels, les Mères de Port-Royal sont partagées entre le désir d'inciter à la lecture et la crainte de voir la lecture développer la *libido sciendi* et ses conséquences : "Cherchez dans votre lecture non point la science qui enfle, mais la grâce de la dévotion et d'une sainte componction" (*Les Conférences de la Mère Angélique de Saint-Jean*, III, p. 161 sqq)» : Bernard Chédozeau, «Idéal intellectuel», p. 65.

207 *Ibid.*, p.61.

religieuses, puisque d'autres religieuses, comme les ursulines ou les visitandines, écrivent aussi. C'est plutôt dans le fait «de faire servir l'écrit à des communications *ad extra*, soit pour se justifier auprès de la hiérarchie, soit pour enseigner, bref pour sortir de la clôture spirituelle qui est celle que l'écrit permet de briser»<sup>208</sup>.

En dernière analyse, Chédozeau note la familiarité qu'entretiennent les religieuses de Port-Royal avec les textes scripturaires, comme en témoigne leur correspondance, imprégnée de références bibliques. Les lectures sacrées, et indirectement la science théologique, semblent ainsi au cœur de la dévotion de ces religieuses.

On ne s'étonne donc pas de l'échec de Port-Royal à la fin du siècle. Une suspicion entoure cette communauté trop portée vers la théologie. Cependant, une telle méfiance à l'égard des activités intellectuelles des religieuses de Port-Royal, n'est en fait que l'exacerbation plus générale de la suspicion qui entoure la lecture scripturaire et l'activité théologique par les laïcs<sup>209</sup>; elle est en fait un des visages de la distinction, établie depuis toujours, entre le clerc et le laïc<sup>210</sup>. Pouvant mener à l'insoumission religieuse, à l'hérésie et

---

208 *Ibid.*, p. 64.

209 Les autorités catholiques n'encouragent pas une large diffusion de la Bible. Sans en interdire de façon systématique la lecture, l'Église persiste à dire que la Bible doit demeurer un livre de clers, puisque, mal lue, elle peut devenir la source de divers désordres : Guy Bedouelle et Bernard Roussel, *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 533. Voici le propos du Père Ceriziers qui affirme que la lecture biblique ne doit pas être livrée à tous : « [...] il n'est pas permis à tout le monde de lire l'Écriture sainte, de peur qu'elle ne fust prophanée du vulgaire par un usage trop commun, quy luy en pourroit engendrer du mespris, & à cause du danger qu'il y a pour les foibles esprits tels que sont ceux des artisans, des femmes, & des filles, de mettre le nez dans l'Escriture Sainte»: P. de Ceriziers, *La Sainte curiosité*, E. Danguy, 1643, p. 4. On retrouve le même genre d'affirmations chez Garasse : « C'est estre sot de nature que de donner autres armes à une femme que sa quenouille et son aiguille [...] Par là nous voyons que les livres ne sont pas les vrais meubles des femmes, & entre les livres le livre des livres, qui est l'Escriture sainte, n'est pas fusee propre pour leur quenouille » : *Doctrine curieuse*, Paris, S. Chappellet, 1624, p. 503.

210 «Plutôt qu'un accès direct aux textes scripturaires, les laïcs n'ont droit qu'à des explications orales à travers la prédication et des explications écrites dans le catéchisme. Il en découle par le fait même une confirmation de l'opposition clerc\laïc [...]. Le clerc a le dépôt écrit de la foi, en latin; il a la charge de sa transmission au laïc[...]:

à l'incrédulité, la théologie suscite un désir de savoir dont il faut endiguer le progrès. Les jugements que certains contemporains ont portés sur Marie Perriquet et Anne-Marie de Schurman (1607-1678) illustrent bien cette méfiance contre la trop grande curiosité des femmes<sup>211</sup>.

Que l'on ait interdit la théologie aux femmes, par crainte d'hérésie ou de désordre social, n'a toutefois pas empêché quelques-unes de revendiquer pour elles, le droit d'approfondir, par l'étude et par l'écriture, la Révélation chrétienne. Gabrielle Suchon (1631-1703), auteur du *Traité de la morale*, réclame pour ses consœurs des moyens pour bien connaître le christianisme, par «l'étude de la [théologie] démonstrative, positive & mystique qui se trouvent enfermées dans l'écriture sainte & dans les ouvrages des Pères de l'Eglise & dans ceux de tous les bons Théologiens [...]»<sup>212</sup>. Ce qu'elle reproche, en fait, aux réformateurs catholiques, c'est de limiter les femmes à des connaissances théologiques de seconde main par l'intermédiaire de lectures, des prédications ou des conférences de directeurs, ce qu'elle appelle des «viandes [...] machées par d'autres»<sup>213</sup>.

L'étude de la théologie permettrait donc aux femmes, selon Suchon, d'éviter la «dépendance inévitable où sont les personnes du Sexe de ne rien sçavoir & de ne rien

---

Bernard Chédozeau, «Les distributions de livres aux Nouveaux Convertis (1658-1687) et leurs incidences sur le statut du laïc catholique», *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 154, janvier-mars 1987, 39<sup>e</sup> année, n° 1, p. 40-41.

211 Voici ce que disait Joseph Grandet (1646-1724) de Marie Perriquet dans ses *Mémoires* : «[...] quelques bacheliers de Sorbonne luy apportent leurs thèses à corriger; les académiciens, leurs ouvrages pour en juger [...]. Mais par malheur, cette fille savante n'avoit point de piété; la science avoit éclairé son esprit et desséché son cœur» : Charles- H. Boudhors, «Une amie de Pascal? Marie Perriquet», *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, volume 35, 1928, p. 333.

212 Gabrielle Suchon, *Traité de la morale*, 2<sup>e</sup> partie, Lyon, J. Certe, 1693 p. 233-234.

213 *Ibid.*, p. 32.

connoître que par des lumières empruntées»<sup>214</sup>. En dénonçant ainsi la domination du clergé sur les femmes, Gabrielle Suchon est, selon Linda Timmermans,

[...] l'une des premières féministes conscientes de la part de responsabilité de l'Église dans le processus de dévalorisation des femmes, l'une des premières à entrevoir que l'Église véhiculait une idéologie «masculiniste» et «androcentrique»<sup>215</sup>.

Quoique découragé par les autorités ecclésiastiques, l'intérêt des femmes pour toutes les questions touchant la théologie<sup>216</sup> s'est non seulement exprimé par une curiosité, des lectures savantes<sup>217</sup> et une participation active à la querelle janséniste, mais aussi à travers des ouvrages qu'elles ont elles-mêmes écrits. Le *Recueil de tout ce que j'ai trouvé dans la Sainte Écriture et ailleurs qui peut prouver la divinité de Jesus Christ et la vérité de la religion chrétienne* de M<sup>me</sup> de Motteville en est un exemple frappant<sup>218</sup>. Démontrant de solides lectures et des connaissances bibliques et théologiques certaines, cette apologie de la religion

---

214 *Ibid.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 73.

215 Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 782.

216 E. Q. Bauchart dans *Femmes bibliophiles*, tome 1, p. 243-416, a relevé quelques noms de ces dames férues de questions religieuses et théologiques.

217 Sur les préoccupations religieuses et théologiques de M<sup>me</sup> de Sévigny, on pourra se reporter aux articles suivants: Bernard Chédozeau, «Religion et morale chez M<sup>me</sup> de Sévigny», *M<sup>me</sup> de Sévigny*, p.53-60; Roger Duchêne, *M<sup>me</sup> de Sévigny*, DDB («Les écrivains devant Dieu»), 1968; H. Busson, *Religion des classiques*, ch. II, 1 : «M<sup>me</sup> de Sévigny théologienne».

218 Françoise Bertaut, dame Langlois de Motteville (1621-1689) fut un temps dame de compagnie d'Anne d'Autriche. Sainte-Beuve, dans *Port-Royal*, fait aussi état des *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Motteville; il dit : «Il y a dans ses *Mémoires* (à l'année 1647) deux ou trois pages des plus sensées et des plus belles sur ces disputes du Jansénisme, sur l'impuissance et le néant de la raison à trancher les mystères, sur l'humilité d'adoration et de silence où il serait juste de se renfermer. Ces pages de la douce et judicieuse femme sont peut-être le plus touchant commentaire du mot inévitable : *O Altitudo !*» : *Port-Royal*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1952, p. 725.

chrétienne, corrigée par le Père Rapin<sup>219</sup>, est restée à l'état de manuscrit<sup>220</sup>. En fait, M<sup>me</sup> de Motteville est le reflet des écrivains mondains, qui, pour ne pas paraître savants, cachaient leur savoir sous un couvert d'ignorance et évitaient de faire croire qu'ils se mêlaient de théologie. D'autres femmes ont été respectées autant pour leur érudition que pour leur modestie<sup>221</sup>. Notons Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse et supérieure de l'abbaye de Fontevault qui «avec une érudition au-dessus de son âge et de son sexe, [...] avait autant de soin de l'envelopper sous le voile de la modestie que si elle en eût honte d'être savante»<sup>222</sup>. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, parle aussi de cette abbesse de Fontevault qui possédait

[...] un savoir rare et fort étendu : elle savait bien la théologie et les Pères, elle était versée dans l'Écriture, elle possédait les langues savantes, elle parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Hors de cela, l'esprit ne se pouvait cacher, mais on ne se doutait pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe<sup>223</sup>.

Le savoir théologique de l'abbesse est attesté par le *Journal de Trévoux*, dans sa notice nécrologique d'octobre 1704<sup>224</sup>. Bien que son statut d'abbesse lui ait permis de prêcher, de

---

219 Elfrieda T. Dubois, *René Rapin, l'homme et l'œuvre*, (thèse Paris), Lille, 1972, p. 71-72.

220 D'autres femmes, comme M<sup>me</sup> de Tilly, ont aussi respecté la modestie due à leur sexe : «[c'est une] femme remarquable et digne de toutes sortes d'éloges, tant à cause de son excellent caractère et de la pureté de ses mœurs qu'à cause de ses connaissances en hébreu et dans les antiquités sacrées qu'elle mettait une modestie singulière à dissimuler»: Pierre-Daniel Huet, *Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches*, Paris, Hachette et Cie, 1853, p. 223.

221 Pierre-Daniel Huet [1630-1721], évêque d'Avranches, a insisté sur la modestie de certaines femmes qu'il admirait.

222 Pierre-Daniel Huet, *Mémoires de Daniel Huet*, p. 141-142.

223 Saint-Simon, *Mémoires*, Paris, Gallimard, 1990, p. 376. Note 2, p. 601 : «Il loue de même [...] la doctissime M<sup>me</sup> Dacier, qui n'était savante que dans son cabinet ou avec des savants» (chronique d'août 1720; VII, 706).

224 P. Clément, *Gabrielle de Rochechouart*, Paris, Didier, 1869, p. X sq.

correspondre avec de savants personnages et de leur apporter de judicieux conseils<sup>225</sup>, il reste que Gabrielle de Rochechouart a, comme beaucoup de religieuses ou de mondaines de son époque, respecté certaines règles afin de mieux jouer de son autorité intellectuelle.

Ainsi, «[c]’est [...] en assumant les interdits imposés à leur sexe que les femmes pouvaient les transgresser»<sup>226</sup>. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle on a sévèrement critiqué le pédantisme de Christine Briquet<sup>227</sup>. On dit de cette «petite Briquet», «la plus réfractaire de toutes et la plus agressive», qu’elle écrivait «des lettres merveilleuses et toutes pleines d’esprit»<sup>228</sup>, en même temps qu’on lui reproche de «trop se répandre».

---

225 *Ibid.*

226 Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture*, p. 791.

227 Sœur de la «seconde génération des religieuses de Port-Royal, [...] qui devint une des plus respectables religieuses de Port-Royal» et qui selon «quelques-unes des religieuses, plus fidèles à l’esprit du premier et ancien Port-Royal, estimaient qu’elle était trop disposée à écrire, à se répandre»: Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Tome 2, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1954, p.321, 675 et 678. En effet, son *Effusion de cœur dans une extrémité d’affliction* aurait choqué les Messieurs et religieuses de Port-Royal par «son manque de simplicité et d’humilité»: Jean Orcibal, *Port-Royal entre le miracle et l’obéissance*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1957, p. 120.

228 *Ibid.*, p. 675, 698 et 741.



## VI. Le problème de l'attribution des *Homilies* .

Il nous est donc permis, au terme de ce parcours, de comprendre la difficulté qu'ont éprouvée certains lettrés de l'époque à considérer M<sup>me</sup> d'Auchy comme le véritable auteur des *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*.

Souvenons-nous de Tallemant des Réaux qui attribue à Pierre Maucourt la paternité de l'ouvrage publié en 1634. D'autres, par contre, ne semblent nullement douter que les *Homilies* sont l'œuvre de M<sup>me</sup> d'Auchy. Dans l'Approbation qui précède l'ouvrage, deux Docteurs en théologie, Marois et Thienot, affirment clairement que «le Livre intitulé, *Homilies sur l'épître de Saint-Paul aux Hébreux* [est] «composé par Charlotte des Ursins». Quant au sonnet de De l'Estoille, qui constitue l'une des pièces liminaires de l'ouvrage de la vicomtesse, en plus d'être dédié à celle-ci, confirme que ces «travaux» sont de la main de M<sup>me</sup> d'Auchy. Le témoignage élogieux de Jacques Du Boscq, dans son *Honneste Femme*, considère comme évidente la responsabilité auctoriale de M<sup>me</sup> d'Auchy et souligne que «[...] ce grand esprit [...] marche sur des Espines comme un autre feroit sur des fleurs». Mentionnons également les propos de Marguerite de Buffet qui déclarent que Madame la vicomtesse d'Auchy [...] une des femmes de France la plus habile [...] a si sçavamment paraphrasé les Epitres de S. Paul, mais d'une maniere si belle & si elegante, qu'il semble estre le travail d'un des plus éloquens hommes qui ait jamais esté[...]»<sup>229</sup>.

En regard de ces commentaires, faut-il prendre au sérieux les allégations de Tallemant des Réaux, et, sur la foi de celles-ci, mettre en doute l'attribution des *Homilies* à M<sup>me</sup>

---

229 Marguerite Buffet, *Nouvelles observations sur la langue françoise: où il est traité des termes anciens et inusitez et du bel usage des mots nouveaux. Avec les éloges des illustres sçavantes, tant anciennes que modernes*, Paris, Cusson, 1668, p. 290-291.

d'Auchy? À moins de considérer Tallemant comme étant mieux renseigné que la majorité des témoins de l'époque, l'attribution du texte au jésuite Maucourt, bien qu'intéressante en tant qu'indication probable des milieux religieux fréquentés par M<sup>me</sup> d'Auchy, n'a guère que le poids d'une hypothèse. Et si, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'établir, hors de tout doute, que M<sup>me</sup> d'Auchy est bien l'auteur des *Homilies*, il n'y a guère de raison de penser que le jésuite le serait davantage. En effet, un examen comparatif des *Homilies* avec quelques ouvrages signés par Maucourt laisse voir des différences fondamentales dans la pratique de la traduction et du commentaire scripturaires.

Connu pour ses nombreuses paraphrases bibliques, constamment réimprimées à partir de 1640, Pierre Maucourt s'inscrit dans le courant post-tridentin du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle qui autorise et même encourage les biblistes à paraphraser ou à commenter les textes sacrés, permettant ainsi de faciliter la lecture de l'Écriture à la masse des fidèles.

Représentative de ses autres ouvrages, la *Paraphrase sur Isaïe* de Pierre Maucourt<sup>230</sup> semble en effet illustrer les pratiques de son auteur, mais aussi celles de la paraphrase biblique telle qu'on la retrouve par exemple chez Antoine Godeau à la même époque<sup>231</sup>. Reprenant presque mot à mot les versets du texte vétéro-testamentaire, Maucourt utilise des procédés d'écriture qui reprennent les idées du texte sacré en les développant de manière à leur donner plus d'étendue, sans toutefois sortir du cadre permis par le texte biblique. L'objectif étant de restituer l'écrit, puisqu'il n'est pas accessible en traduction vulgaire, l'auteur, tout en

---

230 Pierre Maucourt, *Paraphrase sur Isaïe*, La Flèche, M. Guyot, 1636.

231 Nous avons, à ce propos, consulté sa *Paraphrase sur les épîtres de Saint Paul aux Hébreux* (Paris, I. Camusat, 1641).

présentant la Vulgate en marge de son ouvrage, use de synonymes parfaits et reprend souvent la même terminologie utilisée dans le livre d'*Isaïe*. Au plan stylistique, la paraphrase de Maucourt se présente donc comme une transcription neutre et parfaitement scolaire du texte biblique.

Cette pratique d'écriture, qui apparaît, tout bien considéré, comme un exercice de traduction, ont peu de choses en commun avec celle que donnent à voir les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*. En effet, la *Paraphrase sur Isaïe* de Pierre Maucourt, bien qu'elle ait présenté un intérêt certain pour les prédicateurs de l'époque, puisqu'elle permet une lecture du texte biblique en langue vernaculaire, ne s'autorise pas des développements ecclésiologiques, bibliques et moraux comme ceux que nous propose M<sup>me</sup> d'Auchy dans ses *Homilies*.

En effet, le commentaire de notre auteure porte à la fois sur le mystère du Christ et sur l'engagement des croyants. En cela, il est fidèle à l'orientation fondamentale de *l'épître aux Hébreux* qui se présente comme un discours à la fois dogmatique et parénétiq. Cependant, l'ouvrage de la vicomtesse expose aussi des idées extérieures au texte scripturaire, éclairant ainsi ce dernier tout en développant une dimension plus poétique par l'utilisation d'images sensibles. Contrairement au jésuite qui s'en tient strictement au texte d'origine, M<sup>me</sup> d'Auchy donne ainsi à son ouvrage une ampleur rhétorique singulière, qui révèle une volonté d'embellissement, tributaire du mouvement de dévotion mondaine.

Compte tenu du fait que l'ensemble de la production du jésuite s'inscrit dans cette pratique de la paraphrase plutôt que dans celle du commentaire homilétique, les *Homilies sur l'épître de Saint Paul aux Hébreux*, si elles étaient de Pierre Maucourt, représenteraient

évidemment un texte éloigné de ses habitudes littéraires, le souffle et les procédés d'écriture étant tout à fait différents. Même si nos conclusions ne découlent que de différences formelles, il n'en reste pas moins que les dissemblances entre les deux textes sont assez significatives pour nous faire douter que Maucourt en soit l'auteur. À défaut de pouvoir établir une preuve définitive, il est loisible de supposer que M<sup>me</sup> d'Auchy est vraisemblablement sinon le seul auteur, du moins le maître d'œuvre de ce commentaire.

En assumant la responsabilité de ce texte, Charlotte des Ursins contrevient aux attentes sociales de son époque. En effet, l'univers dans lequel elle évolue, réproouve, nous l'avons vu, tout étalage d'érudition. Or, M<sup>me</sup> d'Auchy fait audacieusement paraître sous son nom un ouvrage à caractère savant, comportant une dimension théologique importante. En ce sens, elle s'ingère dans les domaines masculins du savoir et de l'écriture. Alors que les femmes du XVII<sup>e</sup> siècle prennent d'innombrables précautions pour ne pas faire les savantes et pour garder leurs écrits dans l'anonymat le plus strict, Charlotte d'Auchy, elle, ne cherche pas à contourner les interdits et, contrairement à ce que l'humilité chrétienne commanderait, s'avise, en plus de faire la lecture d'un texte biblique, et de le commenter, de le faire publier sous son propre nom.

En désaccord avec la tradition catholique, qui privilégie l'accès des textes sacrés à travers des commentaires ou des prédications, puisque «aux femmes et aux ignorants, la prédication suffit», Charlotte d'Auchy s'approprie le droit de lire, de commenter et de faire publier le fruit de ses recherches. Par ses audacieuses initiatives, la vicomtesse dénature, en quelque sorte, la différenciation séculaire entre le clerc et le laïc, entre les hommes et les femmes.

En s'ingérant dans le domaine de la théologie, cette science tout à fait contraire à la vocation féminine («les femmes ne doivent point parler des choses qui ne conviennent point à leur vocation quand même elles en seroient instruites»), Charlotte d'Auchy devient une précurseure de ces religieuses de Port-Royal, accusées d'être des «raisonneuses». En s'adonnant d'une manière trop érudite à la théologie, et en ne le cachant pas, Charlotte d'Auchy, comme cette «petite Briquet», est sévèrement condamnée au point d'être soupçonnée par la postérité d'avoir «achept[é] d'un docteur en théologie, nommé Maucors, des homelies sur les epistres de saint Paul»<sup>232</sup>.

---

232 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, p. 336.

## VII. PRINCIPES D'ÉDITION

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe qu'un seul exemplaire de l'édition publiée par Charles Rouïillard en 1634 (cote D5155 Bibliothèque Nationale de Paris), laquelle ne semble pas avoir été suivie d'autres tirages ou rééditions. Nous reproduisons donc le texte de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, en respectant l'orthographe et la ponctuation de celui-ci, y compris les esperluettes (&), signes typographiques relevant de la ponctuation (selon Nina Catach) qui ne correspondent pas exactement au *et* moderne. Selon les pratiques éditoriales courantes, nous avons dissimilé les *i* et les *j*, de même que les *u* et les *v*. Le texte de Rouïillard étant particulièrement soigné, du point de vue typographique, nous n'avons eu que très peu de corrections à effectuer. En l'absence d'une édition ultérieure permettant d'éclairer les leçons de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, nos interventions sont motivées par les pratiques globales du texte de 1634, de même que par un souci de faciliter la lecture en évitant les sources de confusion. Ainsi, nous avons normalisé le texte en ajoutant des accents de façon à distinguer la préposition *à* et le verbe *a*, de même que la conjonction *ou* du relatif *où*. Toutes nos interventions sont signalées par la présence de crochets, dans le cas d'ajouts, ou d'un appel de note, dans le cas de leçons modifiées (la leçon corrigée est alors présentée en note). Nos principales interventions ont été les suivantes : en accord avec le sens du passage, nous avons remplacé *n'y* par la conjonction *ny*; *là* par *l'a*; *qu'elle* par *quelle*. Nous avons également ajouté le *t* à la forme inversée des verbes (*fera-on* > *fera [-t-]on*).

- Les pages du texte original sont indiquées entre crochets.
  
- Pour ce qui est des titres et intertitres, nous avons cherché à reproduire la disposition de l’original.
  
- Dans la marge de gauche, nous avons ajouté, en manchettes, des références bibliques qui ne figurent pas dans l’édition de 1634. Ces références visent à souligner les rapports que les *Homilies* établissent principalement avec les chapitres et versets de l’*épître aux Hébreux*, mais aussi avec d’autres textes scripturaires, lorsqu’il s’agit de renvois manifestes.

## VIII. BIBLIOGRAPHIE

### CORPUS

**Auchy, Charlotte d'**, *Homilies sur l'Epistre de Saint Paul aux Hebreux*, Paris, Charles Roüillard, 1634.

*La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1981 et 1998.

**Maucourt, Pierre**, *Paraphrase sur Isaïe*, Paris, Camusat, 1636.

*Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris, Cerf, 1983.

### DOCUMENTS RELATIFS À M<sup>ME</sup> D'AUCHY

**Balzac, Guez de**, *Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain (1638)*, Amsterdam, chez Louïs & Daniel Elzevier, 1661.

- *Œuvres*, tome 1, Slatkine Reprints, Genève, 1971, réimpression de l'édition de Paris, 1665.

- *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, tome II, Paris, Librairie E.Droz, 1934.

**Buffet, Marguerite**, *Nouvelles observations sur la langue françoise : où il est traité des termes anciens et inusitez et du bel usage des mots nouveaux. Avec les éloges des illustres sçavantes, tant anciennes que modernes*, Paris, I. Cusson, 1668.

**Chapelain, Jean**, *Lettres de Jean Chapelain*, tome 1, Paris, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, Imprimerie nationale, 1968.

**Du Boscq, Jacques**, *L'Honneste Femme*, Rouen, chez la veuve DuBosc, 1639.

**Fromilhague, René**, «L'aventure galante avec la vicomtesse d'Auchy», chap. VIII, *La vie de Malherbe. Apprentissages et luttes (1555-1610)*, Toulouse, Librairie Armand Colin, 1954, p. 281-337.

**Malherbe, François**, «Lettres à Caliste», *Œuvres*, Antoine Adam éd., Paris, Gallimard, 1971.

**Mongrédién, Georges**, «Une rivale de la Marquise de Rambouillet. La vicomtesse d'Auchy», *Mercure de France*, n° 788, 15 avril 1931, P. 355-380.

**Racan, Honorat de Bueil**, *Vie de Monsieur de Malherbe*, Paris, Gallimard, 1991.



**Rat, Maurice**, «La vicomtesse d'Auchy, le grand amour de Malherbe», *La Revue des Deux Mondes*, Sept.-oct. 1965, p. 445-450.

**Réaux, Tallemant des**, *Historiettes*, tome 1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, p. 132-137.

**Sorel, Charles**, *Discours sur l'Académie française établie pour la correction & l'embellissement du langage*, Paris, G. de Luynes, 1654.

**Timmermans, Linda**, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715)*, Paris, Honoré Champion, 1993.

**Urbain, Charles**, «Louis de Lesclache (1600?-1671)», *Revue d'histoire littéraire*, 15 juillet 1894, p. 353-358.

## LE XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

**Adam, Antoine**, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle*, tome 1, Paris, Domat, 1956.

**Bremond, Henri**, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, tomes III et V, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1923.

**Calvet, Jean**, *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, Paris, Duca, 1956.

**Camus, Jean-Pierre**, *L'esprit du bienheureux François de Sales*, Paris, éd. Depéry, tome 1, 1840.

**Certeau, Michel de**, «La pensée religieuse», *Histoire littéraire de la France*, n° 706, 1975.

**Chédozeau, Bernard**, «La faculté de théologie de Paris au XVII<sup>e</sup> siècle : un lieu privilégié de conflits entre gallicans et ultramontains», *Mélanges de la Bibliothèque de Sorbonne*, tome X, 1990, p. 39-102.

**De Voyer D'Argenson, R.**, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, publié par H. Beauchet-Filleau, Marseille, 1900.

- Delumeau, Jean**, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1983.
- *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1967.
  - *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971.
- Deregnacourt, Gilles et Didier Poton**, *La vie religieuse aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, 1994.
- Dictionnaire des Lettres françaises. Le dix-septième siècle*, Georges Grente éd., Paris, Librairie Arthème Fayard, 1954.
- Dompnier, Bernard**, *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Centurion, 1985.
- Dubois, J. et R. Lagane**, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Librairie Classique Eugène Belin, 1960.
- Fagniez, Gustave**, *La femme et la société française dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie universitaire J. Gamber, 1929.
- Febvre, Lucien**, «Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620», *Annales : économies, sociétés, civilisations*, v. XIII, 1958, p. 639-650.
- Fumaroli, Marc**, *L'âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, Préface et édition au format de poche, 1994 (réimpression de l'édition de 1980).
- Furetière, Antoine**, *Dictionnaire universel, contenant tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts, sçavoir*, tome 2, Paris, Le Robert, 1978.
- Galy, Jean**, *Le sacrifice dans l'École française de spiritualité*, Paris, Nouvelle Éditions Latines, 1951.
- Godefroy, F.**, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, tome 6, New-York, Kraus, 1961 (réimpression de l'édition de Paris, 1892).
- Huet, Pierre-Daniel**, *Lettre-Traité sur l'origine des romans*, éd. F. Gégou, Nizet, 1971.
- Huguet, Emmanuel**, *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1932.
- Jehasse, Jean**, *La Renaissance de la critique : l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1976.

**La Bruyère**, *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Paris, Éditions Garnier Frères, 1962.

**Lathuillère, Roger**, *La préciosité. Étude historique et linguistique*, tome 1, Genève, Droz, 1966.

**Lebrun, François**, *Être chrétien en France sous l'Ancien Régime (1516-1790)*, Paris, Seuil, 1996.

**Magendie, Georges**, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France, au XVII<sup>e</sup> siècle, de 1600-1660*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimpression de l'édition F.Alcan, 1925).

- *La vie de société au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1950.
- *Les Précieux et les précieuses*, Paris, Mercure de France, 1963.

**Marolles, Michel de**, *Mémoires*, Amsterdam, tomes I et III, 1755.

**Martin, Henri-Jean**, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, tome 1, Genève, Droz, 1969.

**Mongrédien, Georges**, *La vie littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 1947.

**Montaigne, Michel de**, *Essais*, livre II, «Apologie de Raimond Sebond», chap. XII, Paris, Éditions Garnier Frères, 1962.

**Orcibal, Jean**, *Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et son temps*, Paris, Vrin, 1947.

**Pascal, Blaise**, *Pensées*, II, éd. de Michel Le Guern, Paris, Gallimard, 1977.

**Pintard, René**, *Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII*, Actes publiés par N. Hepp et G. Livet, Paris, Éditions Klincksieck, 1974.

**Raemond, Florimond de**, *L'Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1629.

**Richelet, Pierre**, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, tome 1, «homélie», Genève, 1970, p. 404.

**Somaize, Antoine Baudeau**, *Dictionnaire des précieuses*, Paris, P. Jannet, 1856.

**Strosetzki, Christoph**, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seattle, Tübingen, PFSCS, 1984.

**Truchet, Jacques**, *Le XVII<sup>e</sup> siècle. Diversité et cohérence*, Paris, Berger-Levrault, 1992.

**Venard, Marc**, *La culture du XVII<sup>e</sup> siècle. Enquête et synthèse*, Paris, PUF, 1992.

**Viala, Alain**, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

## LA FEMME, LA CULTURE ET LA THÉOLOGIE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

### - LA CULTURE

**Aristote**, *De la Génération des animaux*, Paris, Société d'édition «Les Belles lettres», 1961.

**Ayres-Bennett, Wendy**, «Women and grammar», *Seventeenth-Century French Studies*, n° 12, 1990, p.5-25.

**Berriot-Salvadore, Évelyne**, «Les femmes et les pratiques de l'écriture de Christine de Pisan à Marie de Gournay. "Femmes sçavantes"», *Réforme. Humanisme. Renaissance*, n° 16, 1983, p. 52-69.

- *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990.

**Geffriaud Rosso, Jeannette**, *Études sur la féminité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Pise, Libreria Goliardica, 1984.

**Grenaille, François**, *L'Honneste Fille*, 3 volumes, Paris, J. Paslé, 1639-1640.

**Herment, R.**, *Essai sur l'activité économique de la femme au cours de l'histoire*, Toulouse, 1958.

**Kelly-Gadol, Joan**, «Did Women Have a Renaissance?», *Becoming visible : Women in European History*, éd. Renate Bridenthal et Claudia Koonz, Boston, Houghton Mifflin, 1977.

**Lazard, Madeleine**, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, PUF, 1985.

**Le Chevalier de l'Escale**, *Le Champion des femmes*, Veuve M. Guillemot, 1618.

**Lichtenstein, Jacqueline**, «Le commerce des dames», *Comédie-Française*, n° 131-132, 1984.

**Maclean, Ian**, *Woman triumphant, Feminism in French literature 1610-1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977.

**Margolin, Jean-Claude**, Introduction au *De Pueris*, trad. et éd. J.Cl. Margolin, Genève, Droz, 1966.

**Mathieu-Castellani, Gisèle**, *Les thèmes amoureux dans la poésie française (1570-1600)*, Paris, Klincksieck, 1975.

**M<sup>me</sup> de Maintenon**, *Lettres sur l'éducation des filles*, éd. Th. Lavallée, Charpentier, 1854.

**Pernoud, Régine**, *La Femme au temps des cathédrale*, Paris, Stock, 1980.

**Perrel, J.**, «Les écoles de filles», *Historical Reflections*, tome 7, n° 2, 1980, p.75-83.

**Timmermans, Linda**, «Une ancêtre de la précieuse : la «coquette d'esprit» (1636) ou «coquette savante» (1640) dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 167, 1990, p.169-184.

**Vivès, Juan Luis**, *Le livre de l'Institution de la femme chrestienne, tant en son enfance que mariage et viduité*, 1524, traduit par Pierre de Changy, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimpression de l'édition du Havre, 1891).

## - LA THÉOLOGIE

**Avila, Thérèse d'**, *Le chemin de la perfection*, traduction de Grégoire de Saint-Joseph, Paris, Seuil, 1961.

- *Œuvres complètes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1964.

**Borresen, Kari Élisabeth**, *Subordination et équivalence Nature et rôle de la femme d'après Augustin et Thomas d'Aquin*, Oslo-Paris, Universitetsforlaget-Mame, 1968.

**Boudhors, Charles- H.**, «Une amie de Pascal? Marie Perriquet», *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 35, 1928, p. 321-353.

**Briçonnet, Guillaume et Marguerite d'Angoulême**, *Correspondance (1521-1524)*, Christine Martineau et Michel Veissière éd., avec le concours de Henri Heller, tome I (1521-1522) et tome II (1523-1524), Genève, Droz, 1975.

- Caussin, Nicolas**, *La Cour sainte ou l'Institution chrestienne des grands*, Paris, S. Chappelet, 1624.
- Ceriziers, René de**, *La Sainte curiosité*, Paris, E. Danguy, 1643,
- Chédozeau, Bernard**, «Idéal intellectuel et vie monastique à Port-Royal», *Chroniques de Port-Royal*, n° 37, 1988, p. 57-74.
- Chevalier, Marjolaine**, *Pierre Poiret 1646-1719. Du protestantisme à la mystique*, Genève, Labor et Fides, 1994.
- Clément, P.**, *Gabrielle de Rochechouart*, Paris, Didier, 1869.
- Coton, Pierre**, *L'Intérieure occupation d'une âme dévote*, Paris, C. Chappelet, 1609.
- Delumeau, Jean**, *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, Cerf, 1992.
- Dentière, Marie**, *Epistre très utile faicte & composée par une femme chrestienne de Tornay, envoyée à la Royne de Navarre*, Anvers, Martin L'empereur, 1539.
- Garasse, François**, *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps (1623)*, Paris, S. Chappelet, 1624.
- Huet, Pierre-Daniel**, *Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches (1718)*, introduction et notes par Philippe-Joseph Salazar, Paris, Société de littératures Classiques, 1993.
- Jetté, Fernand**, *La voie de la sainteté d'après Marie de l'Incarnation, Écrits. Supplément à la Relation (1654)*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1954.
- Le Maire**, *Le Sanctuaire fermé aux profanes*, Paris, S. et G. Cramoisy, 1651.
- Le Moyne, Pierre**, *La Galerie des femmes fortes*, Paris, A. Sommaville, 1647.
- *La Dévotion aisée*, Paris, A. Sommaville, 1652.
- Orcibal, Jean**, *Port-Royal entre le miracle et l'obéissance*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1957.
- Saint-Simon**, *Mémoires (1829-1830)*, tome 1, textes choisis, établis et présentés par Yves Coirault, Paris, Gallimard, 1990.

**Sainte-Beuve**, *Port-Royal*, tomes 1-2, texte présenté et annoté par Maxime Leroy, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1952-1954.

**Sales, François de** *Introduction à la vie dévote*, Paris, Fides, 1947.

- *Œuvres*, «Entretiens spirituels», éd. André Ravier, avec la collaboration de Roger Devos, Gallimard, 1969.

- *Traité sur l'amour de Dieu*, Paris, Maison de la bonne presse, 1925-1926.

**Suchon, Gabrielle**, *Traité de la morale*, Lyon, J. Certe, 1693.

**Urbain, Charles**, *Nicolas Coëffeteau. Dominicain, évêque de Marseille. Un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimpression de l'édition de Paris, 1894).

**Viguerie, Jean de**, «La femme et la religion en France, en milieu catholique, au XVII<sup>e</sup> siècle», *La Femme à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Colloque tenu à Paris les 11 et 12 mai 1984, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 1985, p. 29-44

## TRADUCTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉDICATION BIBLIQUES AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

**Albert, Antoine**, *Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher*, Lyon, P. Bruyset-Ponthus, 1757.

**Baroni, Victor**, *La Contre-Réforme devant la Bible. La question biblique*, Genève, Slatkine Reprints, 1986, réimpression de l'édition de Lausanne, 1943.

**Bayley, Peter**, *French Pulpit Oratory 1598-1650. A study in themes and styles, with a Descriptive Catalogue of printed texts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

**Bedouelle, Guy et Bernard Roussel**, *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989.

**Bloch, Renée**, *Dictionnaire de la Bible. Supplément*, «sens de l'Écriture aux XVI<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> siècle», fascicule 67, Paris, Letouzey et Ané, 1992, p. 425-470.

**Broutin, Paul**, *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle : Recherches sur la tradition pastorale après le Concile de Trente*, Paris, Desclée, 1956.

**Calvet, Jean**, *Bossuet. L'homme et l'œuvre*, Paris, Hatier-Boivin, 1941.

*Catholicisme*, «évangélisation», tome 4, **G. Jacquemet éd.**, Paris, Letouzey et Ané, 1956, p. 755-764.

- «homélie», tome 5, 1962, p. 830-831.
- «Hébreux», tome 5, 1962, p. 550-554.

**Chardon, Louis**, *La Croix de Jésus, où les plus belles vérités de la théologie mystique et de la grâce sanctifiante sont établies*, Paris, A. Bertier, 1647.

- *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année*, Lyon, J.-B. Guillimin, 1686.

**Chédozeau, Bernard**, *Le Grand Siècle et la Bible*, J.R. Armogathe, éd., Paris, Beauchesne, 1989.

- *La Bible et la liturgie en français. L'Église tridentine et les traductions bibliques et liturgiques (1600-1789)*, Paris, Cerf, 1990.

- «Problèmes idéologiques de la traduction des textes sacrés en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1992, p. 125-130.

- «Les distributions de livres aux Nouveaux Convertis (1658-1687) et leurs incidences sur le statut du laïc catholique», *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 154, 1987, p. 39-51.

**Collinet, Jean-Pierre et Thérèse Goyet**, *La prédication au XVII<sup>e</sup> siècle. Actes du Colloque tenu à Dijon les 2, 3, et 4 décembre 1977*, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1980.

**Delforge, Frédéric**, *La Bible en France et dans la francophonie : histoire, traduction, diffusion*, Paris, Villiers-le-Bel, 1991.

**Dhotel, Jean-Claude**, *Les origines du catéchisme moderne*, Paris, Éditions Mouton, 1967.

*Dictionnaire de théologie chrétienne, les grands thèmes de la foi*, Paris, Desclée, 1979.

*Dictionnaire de la Bible*, **F. Vigouroux éd.**, «commentaire de l'Écriture», tome 2, Paris, Letouzey et Ané, 1926, p. 877-878.

*Dictionnaire de théologie*, «Sacrifice», Paris, Cerf, 1988, p. 682

*Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, «Écriture sainte»*, tome 4-1, Paris, Beauchesne, 1960, p. 226-238;

- «homélie», tome 7-1, 1969, p. 597-598.
- «Épître aux Hébreux», tome 7-2, 1971, p. 1290.



- Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Sartore, D, et A.M. Triacce éd., tome 1, «homélie», Belgique, Brepols, 1992, p.560-575.
- Dictionnaire biblique universel*, L. Monloubou et F.M. Du Buit, Paris, Desclée, Québec, Anne Sigier, 1984.
- Dupuigrenet-Desroussilles, François**, «La production de Bibles imprimées en France au XVII<sup>e</sup> siècle», *Naissance de la méthode critique. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1992, p. 117-124.
- Gillet, Martin Stanislas**, *L'éloquence sacrée*, Paris, Correa, 1943.
- Godeau, Antoine**, *Paraphrase sur l'épître de Saint-Paul aux Hébreux*, Paris, chez la veuve I. Camusat, 1641.
- Gourgues, Michel**, *Les Psaumes et Jésus. Jésus et les Psaumes*, Cahiers Évangile 25, 1978, p. 18-22 et 63.  
- «Remarques sur la "structure centrale" de l'épître aux Hébreux». À l'occasion d'une réédition», *Revue Biblique*, n° 84, 1977, p. 26-37.
- Grelot, Pierre**, *Homélie sur l'Écriture à l'époque apostolique*, Paris, Desclée, 1989.
- Jacquinet, Paul**, *Des prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle avant Bossuet*, Paris, Didier, 1863.
- La Brosse, Olivier de**, *Initiation à la pratique de la théologie*, Bernard Lauret et François Refoulé éd., tome 5, Paris, Cerf, 1983.
- Laplanche, François**, *La Bible en France entre mythe et critique. XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.
- Leblanc, P.**, *Les paraphrases françaises des psaumes à la fin de la période baroque (1610-1660)*, Paris, PUF, 1960.
- Mohrmann, Christine**, «Praedicare - tractare - sermo. Essai sur la terminologie de la prédication paléochrétienne», dans *Maison-Dieu*, n° 39, 1954, p. 97-107.
- Pétavel-Olliff, Emmanuel**, *La Bible en France ou les traductions françaises des Saintes Écritures; étude historique et littéraire*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Ferrier-Caverivière, Nicole éd., Paris, P.U.F., 1992.

## L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

**Attridge, H. W.**, «Paraenesis in a Homily (*logos paraklèseôs*) : The Possible Location of and Socialization in the «Epistle to the Hebrews», *Semeia*, n° 50, 1990.

**Batiffol, Pierre**, «De l'attribution de l'Épître aux Hébreux à Saint Barnabé», *Revue Biblique*, n° 8, 1899, p. 278-283.

**Bickerman, Emmanuel**, «En marge de l'Écriture», *Revue Biblique*, n° 88, 1981, p. 19-41.

*Dictionnaire de théologie catholique*, «Épître aux Hébreux», tome 6, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1947.

**Dussaut, Louis**, *Synopse structurelle de l'Épître aux Hébreux : approche d'analyse structurelle*, Paris, Cerf, 1981.

**Michaud, Jean-Paul**, «L'épître aux Hébreux aujourd'hui», «*De bien des manières*». *La recherche biblique aux abords du XXI<sup>e</sup> siècle*, Michel Gourgues et Léo Laberge éd., Paris, Cerf, Montréal, Fides, 1995, p. 391-431.

**Spicq, Celas**, *L'épître aux Hébreux*, Paris, Gabalda, 1952.

- *L'Épître aux Hébreux*, Paris, Gabalda, 1977.

- «Le philonisme de l'Épître aux Hébreux», *Revue Biblique*, n° 56, 1949, p.542-572 et deuxième partie au n° 57, 1950, p. 212-242.

- «Alexandrismes dans l'Épître aux Hébreux», *Revue Biblique*, n° 58, 1951, p. 481-502.

**Truchet, Jacques**, «Prédication classique et séparation des genres», *Informations littéraires*, n° 4, 1955.

-«La prédication catholique en France vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle», *La prédication de Bossuet. Étude de thèmes*, Paris, Cerf, 1960, p. 23-24.

**Vanhoye, Albert**, «Hébreux» dans le *Dictionnaire de spiritualité mystique et ascétique*, tome 7, Paris, Beauchesne, 1969, p. 111-126.

- *Situation du Christ, épître aux Hébreux 1 et 2*, Paris, Cerf, 1969.
- *Le message de l'épître aux Hébreux*, Cahier Évangile, n° 19, Paris, Cerf, 1977.
- *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1976.
- «Introduction de l'épître aux Hébreux», *Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris, Cerf, 1983.

*Vocabulaire de théologie biblique*, **Xavier-Léon Dufour éd.**, Paris, Cerf, 1981.

**Wills, Laurence**, «The Form of the Sermon in Hellenistic Judaism and Early Christianity», *Harvard Theological Review* 77, 1984, p. 277-299.



Page frontispice de l'édition de 1634.

HOMILIES  
*Sur l'Epistre de Saint Paul*  
AUX HEBREUX  
*Par Charlotte Des Ursins*  
*Vicomtesse d'Ochy*

*Grande Reine acceptés ce livre  
Que vous vient offrir a genoux  
Une Femme qui ne veut vivre  
Que pour vostre fils & pour vous*

*A Paris chez Charles Roüillard rue saint Jacques à<sup>1</sup> la fleur de Lis  
Couronnée<sup>2</sup>.1634. Avec privilege et Aprobation.*

- 
- 1 Leçon corrigée (orig. : a).
  - 2 Leçon corrigée (orig. : *Couronnéé*).

## PREFACE.

[A i'] Il est naturel à l'homme de s'aymer, & mesme il luy est convenable, pourveu qu'il s'aime avec mesure; mais il arrive bien souvent que ceste affection dégenere en une complaisance qui le fait trop présumer de soy, & juger avec [A i'] avantage de ses actions, & de son merite<sup>3</sup>. La pluspart de ceux qui mettent des escrits au jour sont frappez de cette maladie, & sujets à ce déreglement. Ils mettent leurs ouvrages à trop haut prix, & ressemblent à certains peres qui trouvent beaux leurs enfans encore qu'ils soient boëteux & borgnes, & en admirent tout jusques aux sottises. Les Escrivains mesmes qui semblent se picquer de modestie, & qui monstrent quelque naïveté à recognoistre les defauts où ils pourroient estre tombez, ont assez d'artifice pour les destourner à d'autres causes qu'à leur esprit, & en accuser [A ii'] l'importunité de leurs amis, qui ne leur a pas laissé meurir leur travail, ny digerer leurs pensees. Pour moy, je ne pourrois, comme je ne le dois pas aussi, me servir de ceste adresse, & sans aucun desguisement j'advoüe que j'ay esté temeraire d'avoir ozé escrire sur un sujet si difficile & si relevé, que les Epistres de saint Paul, & que pour cet effet j'ay eu trop de courage & trop peu de force. Je me promets pourtant

---

3 L'amour propre, ou philautie, est défini au XVI<sup>e</sup> siècle comme un amour désordonné de soi-même (F.Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, tome 6, New-York, Kraus, 1961 (réimpression, Paris, 1892), p. 138). Le jugement de soi-même, lié à l'amour propre, tel que l'entend M<sup>me</sup> d'Auchy, est l'écho de ce que François de Sales comprend par le «propre jugement, et la tendreté que l'on a sur soi-même». Ainsi écrit-il : «[...] c'est seulement l'amour de nos propres opinions qui est infiniment contraire à la perfection [...] la propre opinion, ni le propre jugement ne doit pas être aimé ni estimé» (*Vrais entretiens spirituels de saint François de Sales* (1629), Entretien XIV, Tournai, J. Casterman, 1844, p. 211-212). Dans l'Entretien XVI, il dit : «[...] notre amour-propre, qui ne dort jamais, nous dorera si bien la pilule, qu'il nous fera accroire [...] qu'il est vrai que nous avons certaines raisons, lesquelles nous sembleront bonnes; et puis celles-là étant approuvées de notre propre jugement et l'amour-propre, il n'y aura plus de moyen de nous empêcher de les trouver justes et raisonnables» (p. 246).

que le Lecteur excusera mes fautes, à cause de la confession que j'en faits, & traictera ces escrits avec moins de rigueur, quant il sçaura qu'ils sont l'œuvre d'une fem- [A ii<sup>v</sup>] me. Que s'il y trouve quelque chose qui le contente, ou qui ne merite pas d'estre reprové, il l'attribuëra à la bonté de la matiere qui vient de saint Paul, & non pas à mon esprit qui n'a eu autre dessein, en y travaillant, que de m'avancer à la devotion<sup>4</sup>, & d'eschauffer ma volonté du feu dont brusloit ce grand Apostre, de qui on ne peut lire les Escrits, sans qu'on en sente l'ardeur, & qu'on en apperçoive la lumiere<sup>5</sup>.

---

4 L'évocation de ce concept de dévotion renvoie à la question fondamentale de la valeur, pour la spiritualité individuelle, de l'étude des textes sacrés au XVII<sup>e</sup> siècle. On sait, par exemple, que François de Sales et les grands réformateurs du clergé (comme Pierre de Bérulle, saint Vincent de Paul, Jean-Jacques Olier, les Sulpiciens, saint Jean Eudes et Antoine Godeau), à l'instar des fondateurs d'ordre religieux (Bénédictins, Cisterciens, Dominicains, Carmes, Capucins et Jésuites) se sont vraiment nourris de l'Écriture, y ont découvert la révélation divine et les grands principes de l'action de Dieu dans leur vie. Dans leur sillage, mais d'une manière très variable, les fidèles de l'époque sont également invités à prendre contact avec le texte sacré par l'intermédiaire de traductions chez les protestants et d'explications ou de paraphrases chez les catholiques. À partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un courant nouveau, sous l'influence de Port-Royal, prend de plus en plus d'ampleur et fait naître une nouvelle spiritualité laïque grâce au contact des Écritures. Il est aussi frappant de constater, à la lecture des textes des mystiques, la place que tient la Bible dans leurs écrits. Nous pensons particulièrement ici à Marie de l'Incarnation (1599-1672) dont la culture théologique était en fait celle d'une simple religieuse de son temps. Cependant, la Bible est devenue son unique source de réponse et d'expression de sa foi : «Les connaissances que Notre-Seigneur m'a données sur l'Écriture sainte, écrit-elle [...] me sont venues dans l'oraison [...] et m'ont beaucoup servi à la direction de ma vie tant intérieure qu'extérieure» (*Supplément à la Relation* de 1654, dans *Écrits*, II, 492 cité par Fernand Jetté, o.m.i., *La voie de la sainteté d'après Marie de l'Incarnation*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1954, p. 109-110). Les chrétiens au XVII<sup>e</sup> siècle ont donc connu, à des degrés divers, et selon leur état de vie, une connaturalité entre leur expérience spirituelle et la part de la compréhension du texte biblique (Voir à ce sujet le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, «Écriture sainte», Paris, Beauchesne, tome 4-1, 1960, p. 226-238).

5 L'image du *feu-lumière* ne renvoie-t-elle pas à la Pentecôte où le don de l'Esprit Saint se fait par la descente de langues de feu? Le feu, don de l'Esprit Saint, apporte une illumination qui permet aux apôtres de «comprendre». Cette métaphore n'est-elle pas manifestation du *logos* divin liée aussi à l'apôtre Paul dont la parole transmet la même illumination que celle attribuée à l'Esprit Saint? De ce point de vue, M<sup>me</sup> d'Auchy devient simplement un intermédiaire, un «truchement», un «apôtre» en quelque sorte, dans ce processus d'illumination par l'écriture.

A MADAME  
LA VICOMTESSE D'OCHY  
SUR LES HOMILIES QU'ELLE  
A FAICTES DE L'EPISTRE DE  
Saint Paul aux Hebreux.

Sonnet.

*Que j'ayme les escrits d'un Saint si glorieux,  
Depuis que vos travaux me les ont fait entendre!  
Leur sens est un beau feu soubz une belle cendre,  
Et par vous sa clarté se descouvre à nos yeux :*

*Mais comme ce grand Saint tout vivant fut aux Cieux,  
Pour voir ce que l'esprit tasche en vain de comprendre,  
Des Cieux après sa mort il revient vous apprendre  
Ce qu'il nous a laissé de plus mysterieux.*



*Qui ne voit en ce Livre un si divin Genie  
 Espandre les rayons de sa gloire infinie,  
 Et daigner aux mortels ses secrets reveler ?*

*Sçavante DES URSINS vous faictes bien cognaistre,  
 Que lors qu'il deffendoit aux femmes de parler<sup>6</sup>,  
 Il ne prévoyoit pas que Dieu vous feroit naistre<sup>7</sup>.*

DE L'ESTOILLE<sup>8</sup>.

---

6 Alors que dans la tradition néo-testamentaire, il était interdit aux femmes de prendre la parole dans les assemblées (I Co 14, 34), ici, c'est M<sup>me</sup> d'Auchy, une femme, qui *révèle* les mystères cachés de l'*épître aux Hébreux*.

7 Dans cette pièce liminaire, on peut sentir l'opposition entre l'obscurité du texte d'origine (strophes 1 et 2) et la révélation qu'en fait l'auteure dans son commentaire (strophes 3 et 4). La structure du sonnet exprime clairement cette opposition.

8 Il s'agit de Claude de L'Estoille (1597-1652), fils du chroniqueur Pierre de L'Estoille (1545-1611).

Approbation des Docteurs.

Nous soussignez Docteurs en Theologie, Certifions avoir veu & leu un Livre intitulé, *Homilies sur l'Epistre de Saint Paul aux Hebreux, composé par Charlotte des Ursins*, auquel n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la Foy & Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, ains jugé tres-digne d'estre mis en lumiere, pour l'edification du public. En tesmoin dequoy nous avons signé la presente ce vingt-quatriesme Septembre mil six cents trente-trois. Signé MAROIS, & THIENOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Baillifs, Seneschaux, Prevosts ou leurs Lieutenans, & à chacun d'eux ainsi qu'il appartiendra, Salut : Nostre cher & bien amé CHARLES ROÛILLARD Libraire en nostre ville de Paris , Nous a faict remonstrer qu'il a recouvert un Livre intitulé, *Homilies sur l'Epistre de S. Paul aux Hebreux, par Charlotte des Ursins*, lequel Livre ledit Exposant voudroit imprimer s'il avoit sur ce nos Lettres necessaires. A CES CAUSES desirant bien & favorablement traicter ledict [ ]<sup>9</sup> Exposant, apres

---

9 Les crochets indiquent le début d'une page non numérotée.

qu'il nous est apparu de l'acte d'approbation, *signé F.C. Marois, Et F.I. Thienot*, Docteurs en Theologie, cy attaché sous le Contresel de nostre Chancellerie, luy avons permis & octroyé, permettons & octroyons de grace speciale, pleine puissance & autorité Royale, par ces presentes Imprimer ledict Livre, vendre & exposer, & distribuer, durant le temps & espace de huict ans, à compter du jour de l'achevement de la premiere Edition : Deffendant à tous autres Imprimeurs, & Libraires, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre sous quelque pretexte que ce soit, durant ledit temps, à peine de confiscation de tous les Exemplaires qui en seront trouvez, & de mil livres d'amande, de tous despens, dommages & interests, à la charge que ledict Expositant en mettra deux Exemplaires en nostre Bibliotheque publique, à peine d'estre décheu du present Privilege. SI VOUS MANDONS, & à chacun de Vous enjoignons que du contenu en ces presentes, Vous faciez jouir plainement & paisiblement, à ce faire contraignez obeïr tous ceux qu'il appartiendra. Et si voulons qu'en mettant ou à la fin dudict Livre ces presentes, ou un bref d'icelles, Voulons qu'elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & qu'à la collation foy soit adjoustée comme au present Original : Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingtdeuxiesme jour de Novembre l'an de grace mil six cens trente trois, Et de nostre regne le vingtquatriesme, Par le Roy en son Conseil, signé, Tremollieres.



S. PAVLVS .

Grand S. si le Graueur a tire' ton visage  
Tout ainsy qu'autrefois il parut en ces lieux  
Une diuine Femme en ce parfait ouvrage  
A depeint ton esprit comme il est dans les lieux  
Celestels.

/Gravure/

S. PAULUS.

*Grand S. si le Graveur a tiré ton visage  
 Tout ainsy qu'autrefois il parut en ces lieux  
 Une divine Femme en ce parfait ouvrage  
 A depeint ton esprit comme il est dans les Cieux<sup>10</sup>.*

De l[']jestoille.

---

10 Écho des autres pièces liminaires, ce quatrain dédié à l'apôtre Paul renforce l'idée selon laquelle M<sup>me</sup> d'Auchy se fait l'interprète, le truchement de saint Paul, auteur putatif de l'*épître aux Hébreux*. La métaphore visuelle («A depeint ton esprit») annonce à vrai dire une nouvelle mise en forme discursive de la voix de l'apôtre.

[1]

PREMIERE  
HOMILIE  
SUR LE PREMIER  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

Puisque l'homme est la fin de la Creation de toutes les choses sensibles : puisque le Soleil n'a de rayons, ny les estoilles d'influences que pour luy, & que les élé- [2] ments n'agissent, & la nature ne travaille que pour son service; Ne seroit-il pas la plus stupide, & la plus insensible de 5 toutes les Creatures, s'il n'estoit touché de tant de biens-faits; s'il n'en adoroit l'Autheur<sup>11</sup>; s'il n'en publioit la gloire; & si tant de beautez dont il a rempli le monde, & tant de merveilles qu'il y a semées à son sujet, ne l'excitoient à la recognoissance?<sup>12</sup>

*He 1, 2b*

C'est en quoy, Hebreux, peuple choisi de Dieu<sup>13</sup>, vous [3] estes 10 obligez à luy rendre graces de tant de faveurs, & de croire aux choses qu'il

---

11 En renvoyant au Christ par la notion d'«auteur» (voir également I, 69.82-83.171-172), Charlotte des Ursins unit, à la tradition messianique, la tradition sapientielle, où le Fils est associé à la création de l'univers (*Pr* 8, 27-31; *Sg* 7, 21; 9, 9). Ainsi, ces deux premiers paragraphes, qui sont en fait un commentaire assez libre du premier chapitre de l'épître, développent *He 1, 2b*, par un vocabulaire largement emprunté au monde céleste («Soleil», «estoilles», «rayons», etc...) et constituent une exhortation à la reconnaissance pour «tant de faveurs». Cette exhortation se retrouvera plus loin, notamment en I, 62-82 et 221-240 où l'auteure invite les chrétiens à croire en Celui qui nous a fait bénéficier de ces «grâces en abondance» (I, 115).

12 Les huit premières lignes de cette homélie, teintées d'une vision pré-copernicienne, proposent une perspective anthropocentrique selon laquelle tout l'univers a été créé pour le bien de l'être humain.

13 Cette adresse «aux Hébreux» est absente de l'*épître aux Hébreux*. Conformément au titre qui lui a été donné par la tradition, Charlotte des Ursins considère que cette épître s'adressait à des «Hébreux», c'est-à-dire à des chrétiens d'origine juive. Est-ce bien le cas? La recherche exégétique du XX<sup>e</sup> siècle a élaboré différentes hypothèses à ce sujet (cf. l'appendice 2, p.204-205).

a révélées, & aux mysteres qu'il vous descouvre par mes escrits<sup>14</sup> plustost qu'à d'autres nations.

*He 1, 1*                    Encore que Moyse ayt esté vostre Legislatteur, & que Dieu ait  
 déclaré Abraham le modelle d'une foy parfaite; avoüez pourtant que ces  
 15 deux grandes lumieres, qui ont éclairé vos Peres, n'estoient que la figure  
 de la réalité [4] que vous avez à present; & que la loy de grace qui vous est  
 annoncée, a les effects des promesses de l'Ancienne. C'est ce que je  
 publieray par tout, puisque les desseins que Dieu a fait executer aux  
 Patriarches, & la loy qui leur a donnée; n'estoit que le crayon imparfaict de  
 20 ce que la mort de Jesus-Christ a achevé<sup>15</sup>. Au temps passé il n'y avoit que  
*He 1,2a*                les hommes qui travailloient à la gloire de Dieu; maintenant [5] Dieu mesme  
*Ep 5*                    revestu de nostre nature, donne aux hommes une loy qu'il a escrite de son  
 sang, qu'il a affermie par les douleurs de sa vie, & qu'il a laissée à l'Eglise  
 son espouse, comme la consommation & l'accomplissement de toutes les  
 25 figures passées. C'est ce qui nous oblige à croire, que nostre prosperité est  
 née de ses peines & de ses souffrances : que les graces qui nous arrivent  
*He1,3*                sont filles de ce tumbau où il a esté [6] enfermé, & sont sorties de cette  
 Croix sur laquelle il est mort, & que nostre bon heur a esté accompli, lors  
 que ce premier des predestinez s'est trouvé à la dextre de son Pere.

---

14 En sa qualité de truchement de Paul, l'auteure crée un contexte d'énonciation qu'elle croit être celui du texte biblique, formulant un «mes» et un «je», qui renvoient censément à l'apôtre (cf. l'appendice 2 sur l'origine paulinienne de *Hébreux*, p. 201-204).

15 L'auteure oppose ici la loi de Jésus-Christ à celle de Moïse. Cette opposition, qui n'est d'ailleurs pas développée en *He 1*, constitue une problématique plutôt paulinienne.

30 N'est[-]ce pas estre plus heureux que du temps de vos Prophetes qui  
n'avoient que des esperances & des ombres, & nous avons des veritez;  
Nous n'avons que de beaux jours; il n'y a plus de nüage qui nous couvre le  
Soleil; le voile n'est plus ten- [7] du, nous voyons à descouvert des  
mysteres incognus à nos Peres, c'est à dire que Jesus-Christ qui avoit esté  
35 promis à leurs enfans, est venu en terre couvrir ses grandeurs de nostre  
humanité, pour faire veoir les effects de sa misericorde. Et c'est en vertu de  
cette alliance, que nous sommes assurez d'estre remis en grace, & que  
*Jn 1,1-12* l'heritage qu'on avoit osté aux hommes avec justice, leur est rendu par le  
verbe Eternel, [8] qui nous a faict les enfans adoptez de son pere. C'est  
40 l'entrée du Sauveur du monde sur la terre, qui a donné la premiere  
*He 10,5* ouverture à cette grace, & c'est l'union adorable de ce suppost divin à  
nostre humanité, qui a découvert des chemins plus faciles & plus seurs, que  
ceux que suivoient les Anciens pour parvenir au ciel. C'est pourquoy  
estimons nous plus heureux que nos Ancestres, & marchons avec plus  
45 d'assu- [9] rance que le peuple d'Israël n'a fait dans le desert, il n'estoit  
*He 1,14* conduit que d'une nüée, & maintenant J.C. nous méne lui mesme à un  
heritage eternel, qu'il nous a acquis par ses peines. Pour avoir cet avantage,  
vous sentirez quelque espine sur la terre, mais assurez vous qu'apres la  
mort vous vivrez parmy les fleurs; cela veut dire, que vous arriverez à un  
50 bien où le temps n'a point de prise; & afin que rien ne vous destourne [10]  
de ce dessein, je vous convie d'eviter soigneusement les discours que les



sens font contre nostre loy; ils sont si foibles qu'ils ne s'accordent guere qu'avec une foy mourante, & destruisent le merite qu'on a de croire les choses revelées. Le raisonnement diminuë aussi une partie du merite qui  
 55 nous est aquis par la foy, encore est-il souvent inutile, & quelquefois dangereux, de rechercher avec cette petite lumiere les [11] mysteres de nostre salut. C'est par la foy que nous faisons la premiere demarche pour aller à Dieu<sup>16</sup>; c'est par elle que nous mesprisons tout ce que les sens nous objectent, & ce que la raison naturelle nous suggere contre l'ignominie de la  
 60 croix<sup>17</sup>. Quelque instance que nous fasse le discours interieurement, nous en obtenons la victoire par son moyen, si tost que nous rendons à l'autorité souveraine l'obeissance que [12] nostre loy demande pour croire ce qui nous est revelé. Et comment nos pensees pourroient elles regarder ce qui se passe dans le secret conclave de la Trinité adorable<sup>18</sup>, & cognoistre les

---

16 Après avoir commenté les quatre premiers versets du premier chapitre, qui constituent en fait l'exorde à l'*épître aux Hébreux*, l'auteur consacre les quelque quatorze lignes suivantes à une transition, avant de poursuivre son commentaire de *He*. Ce passage de transition traite du rapport foi/raison en considérant cette dernière comme inférieure à la foi. Ainsi, le texte semble proposer une position fidéiste, doctrine qui, au nom de la suffisance absolue de la foi, rejette toute justification rationnelle des vérités dogmatiques. En théologie, le fidéisme se retrouve dans les doctrines de L. Bautin (1796-1867), A. Bonnetty (1798-1879), F.H. Jacobi (1743-1819) et P.D. Huet (1630-1721). Sans toutefois la nommer, Montaigne caractérisait déjà cette doctrine de la façon suivante : «[...] les Chrétiens se font tort de vouloir appuyer leur creance par des raisons humaines, qui ne se conçoit que par foy [...] il est bien besoin que [Dieu] nous preste encore son secours [...]. C'est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mysteres de nostre Religion»: (*Essais*, livre II, «Apologie de Raimond Sebond», chap. XII, Paris, Éditions Garnier Frères, 1962, p. 482).

17 L'expression «l'ignominie de la croix» renvoie aux chapitres 1 à 4 de *ICo* où il est question de la folie de la croix opposée à la raison. À première vue, la prédication de la croix est folie au lieu de sagesse, comme la raison peut le suggérer. Mais une fois l'adhésion donnée au Christ dans l'abandon de la foi, la croix apparaît comme la sagesse supérieure puisqu'elle est la réalisation ultime de l'attente juive.

18 *Hebreux* (cf. aussi en I, 225) ne parle jamais de la Trinité qui relève d'une tradition théologique issue du Concile de Nicée en 325. *He* 1, 5 renvoie uniquement au Père et au Fils.

65 grandeurs d'un Dieu, qui est un en trois personnes, dont la première engendre la seconde; & ces deux produisent la troisième de toute éternité<sup>19</sup>. Que si nous voulons seulement considérer les êtres créés<sup>20</sup> qui sont naturels, & qu'on se [13] contente de regarder les beautés qu'ils possèdent, que ce soit pour attirer nos esprits à l'admiration de celui qui les

70 a mis au monde; que ce soit aussi pour apprendre, que cette puissance infinie, qui a tiré du néant toutes ses créatures, n'a jamais dit au plus accompli de ses effets en le mettant au jour, qu'il étoit son fils. Et bien que la nature Angélique, ait eu le plus noble partage en la dignité que Dieu a distribuée aux [14] créatures; Toutefois quelque prérogative qu'elle ait de

75 son extraction, elle n[']est point égale à la grandeur de Jésus-Christ, à qui tout ce qu'il y a d'esprits dans les Cieux, & d'hommes sur la terre, doivent hommage comme à leur Souverain, qui leur a donné l'être. En effet tout subsiste par son ordre; il est Chef de toutes ces parties; il est Père en cette économie; c'est le Soleil de ces petites lumières<sup>21</sup> qu'il obscurceroit [15] de

80 sa splendeur, n'étoit qu'il veuille qu'elles reluisent pour sa gloire. Ce seroit un étrange désordre, de vouloir mettre une créature en pareille dignité que

*He 1,10*

---

19 De I, 67-94, l'auteure commente *He 1, 5-14*; suivant fidèlement le texte d'origine, elle parle de la relation du Christ avec son Père, de sa glorification et de sa position supérieure par rapport aux anges.

20 Leçon corrigée (orig. : *créés*).

21 Afin de justifier son invitation à reconnaître les «faveurs» accordées par Dieu, l'auteure utilise un vocabulaire relevant de l'ordre céleste, absent d'*He*. Dieu est ici comparé au Soleil ayant le pouvoir, si telle était son intention, «d'obscurcir de sa splendeur» l'être humain («ces petites lumières») appelé à «reluire pour sa gloire».

celuy qui a créé<sup>22</sup> toutes choses. Elles relevent toutes de la bonté de cette premiere cause qui les a tirées du neant pour son honneur & pour sa gloire. Et quoy que les Anges en cet ordre du monde soient au lieu le plus eslevé, 85 & que leur condition soit la plus no- [16] ble; neantmoins on ne leur a He 1,5 donné jamais la qualité de fils du Pere eternel; car ils ne sont pas heritiers de tout ce qu'il possede; ils participent seulement à sa gloire qu'il leur a communiquée par bien-veillance, & Jesus-Christ la possede par necessité. Il He 1,13 est égal à son Pere, & n'est different de luy en toutes ses perfections, que 90 d'estre fils; & cette perfection qu'il a par rapport à son origine est égale à celle du Pere. En [17] tout ce procedé ineffable, il n'y a point de cause ny<sup>23</sup> d'effet, il n'y a aucune despendence; il n'y a rien qui soit devant ou apres en l'ordre du temps; C'est ce qui monstre l'autorité de Jesus-Christ sur toutes He 2,1-4 les creatures; C'est ce qui monstre qu'il y a bien de l'aveuglement, à ne 95 point embrasser la loy qu'il publie par ses Apostres, ny<sup>24</sup> escouter la doctrine qu'il fait entendre par leur Bouche, ou par leur Plume. Les mira- [18] cles qu'il a faits, le regne des demons qu'il a destruit, les Oracles qu'il a rendu muets; l'ignominie de la croix, qu'il a eslevée au dessus de la puissance des Rois; son humilité qui a vaincu l'orgueil des Tyrans; sa 100 patience qui a surmonté leur cruauté; la conduite miraculeuse de sa vie; les

---

22 Leçon corrigée (orig. : *creé*).

23 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

24 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

effets prodigieux qui sont arrivez en sa mort, sont des raisons qui nous doivent desiller les yeux, sont des motifs qui nous obligent à recognoi- [19] stre comme cette loy est divine<sup>25</sup>. Ces veritez sont-elles pas assez fortes pour convaincre les plus opiniâtres, & pourrions-nous encore  
 105 avoir quelque obscurité dans l'ame, surtout depuis que nous avons considéré ce Pere du jour, & que nous avons veu lever sur nostre teste, ce grand Soleil qui a esté adoré dés son Orient<sup>26</sup>, par les plus grands Princes de la terre<sup>27</sup>? il a esté l'Attendu & le désiré de toutes les nations; il a esté l'Esperan- [20] ce de vos Peres<sup>28</sup>; c'est pour luy qu'ils ont eu soin de leurs  
 110 enfans, & que la sterilité leur a esté odieuse à cause de la creance particuliere qu'ils avoient qu'il naistroit d'eux. Nous avons maintenant l'honneur d'estre en un temps, qui n'est pas encore esloigné de celuy de sa vie, en laquelle nous avons des remedes pour les coupables, & des graces pour les pecheurs. Si au temps rigoureux de la foy de vos Peres, il se fust  
 115 trou- [21] vé quelqu'un qui eut rendu la liberté, qui eust ouvert les cieux, pour faire tomber les graces en abondance, comme Jesus-Christ a fait;

---

25 L'accumulation, procédé relevant de l'amplification, est ici utilisée par l'auteure pour mettre en lumière un thème qu'elle privilégie : la reconnaissance. Ainsi, l'addition de gestes et d'attitudes de Jésus sert à convaincre le lecteur de la pertinence d'accueillir le salut apporté par le Christ et d'y répondre activement.

26 Cf. *Lc* 1, 78 : «C'est l'effet de la bonté profonde de notre Dieu : grâce à elle nous a visités l'astre levant venu d'en haut».

27 Référence probable à la naissance de Jésus, accueillie par les mages (*Mt* 2, 1-2).

28 «L'Espérance de vos Pères» renvoie sans contredit à la généalogie de *Mt* 1, 1-17, où l'énumération des ancêtres souligne l'importance considérable de la fécondité pour les Israélites.

combien, à vostre advis, l'auroit-on suïvy? n'auroit-il pas emporté le cœur de tous les peuples? n'auroit-il pas esté estimé d'une voix publique? ne luy eust-on pas dressé des autels, & offert des sacrifices. Nous aurions donc  
 120 grand tort (mes freres)<sup>29</sup> de paroistre ingrats envers [22] cette loy de Jesus-Christ, qui apporte tant de biens au monde; C'est elle qui a vaincu la mort, qui a effacé le peché; qui a assuré les ames en la jouyssance d'une felicité qui ne peut finir ny se perdre; & c'est par elle que le corps & l'esprit qui s'accordent mal-aisement sont remis en bonne intelligence.

125 Nous avons receu tout ce bon-heur de la loy de Jesus-Christ; & c'est elle qui nous donne assez d'as- [23] surance, qu'il ne restera rien de l'ancienne Synagogue dans la succession des aages, que des marques legeres qu'elle a esté, mais qu'elle n'est plus : & c'est par la puissance de celui qui est venu des Cieux en terre, & qui est sorti du lieu de son Eternité  
 130 pour prendre la conduite des hommes, qu'elle sera abolie. Ce nous est donc un grand avantage d'estre soubmis à celui, auquel ces paroles ont esté dictes par la premiere [24] personne de la Trinité adorable (Je suis ton Pere, & tu es mon fils.)<sup>30</sup> C'est pourquoy nous pouvons dire, qu'à la bonne heure le peché nous a fait tomber dans le precipice, puisque nostre cheute a esté si  
 135 heureuse, que pour elle la gloire des Cieux est venuë en terre, & que nostre

---

29 Le ton personnel de l'énonciation laisse entendre que l'auteure s'adresse à un auditoire particulier, conformément à la tradition épistolaire.

30 Au moyen d'un vocabulaire relevant de la nature («precipice», «terre», «poussiere», etc...), l'auteure, à partir de I, 133, empiète sur le chapitre 2 de l'épître, qui exhorte les destinataires à prendre au sérieux le message de l'épître.

poussiere est montée dans le ciel. Ces deux choses si esloignées ne se  
 pourroient comprendre, si Dieu luy mesme ne l'apprenoit aux hommes; Et  
 [25] partant ce seroit avoir une volonté malfaicte & un entendement  
 extravagant, que de se vouloir représenter, quelques motifs apparens, pour  
 140 nous destourner de suivre Jesus-Christ. Je vous assure que ces  
 considerations seroient des effets d'une imagination blessée, & des marques  
 de quelques esprits imparfaits, qui branlent & n'ont point de tenüe, aussi  
 tost qu'une petite & foible apparence est contraire à leur opinion; En user  
 de [26] la sorte, c'est vouloir douter de la lumiere du Soleil, pour ce que  
 145 des insensez ont remarqué des tâches en cet astre; c'est ne point vouloir  
 prendre de nourriture, pource qu'il y a des viandes empoisonnées; c'est  
 quitter la terre de promesse, pour ce qu'on disoit qu'il y avoit des serpens;  
 & apres toutes ces mauvaises élections, c'est se charger d'une chaisne de  
 malheurs, & se perdre volontairement, que d'abandon- [27] ner le party de  
 150 Jesus-Christ pour des impressions si legeres, qui viennent des sens  
 corrompus, ou d'une raison troublée.

Nous sommes obligez de travailler avec constance à nostre salut;  
 afin que par le moyen de cette vertu qui nous porte à bien faire, & à  
 perseverer en noste élection, nous ayons dequoy nous deffendre contre les  
 155 meschans qui nous attaquent, & contre les sentimens de la nature  
 corrom- [28] puë qui taschent de nous seduire. La Loy de Jesus-Christ a  
 fait en peu d'années plus de merveilles, que celle de Moyse en tout le temps

qu'elle a duré. C'est pour l'autoriser que les malades ont été guaris; que les morts ont été ressuscitez; que les demons ont été chassés des corps  
 160 qu'il possédoient; & que des pescheurs qui estoient ignorants ont persuadé sans éloquence, un grand nombre de peuples, & des na- [29] tions toutes entières<sup>31</sup>.

A son commencement celui qui l'a établie la faisoit recevoir par sa parole, par son exemple, & par ses miracles, & le desir qu'on avoit de la  
 165 suivre, faisoit abandonner les richesses & les delices, pour embrasser la pauvreté & le martyre. C'est à sa naissance que les plus grands pecheurs ont été convertis, que le ciel a plus abondamment versé ses graces sur les hommes ; qu'un infame crimi- [30] nel est devenu confesseur de Jesus-Christ; & qu'un homme de supplice a été fait en un moment comme  
 170 Predicateur de l'Évangile<sup>32</sup>.

C'est un grand avantage que nous avons au nouveau Testament, que le seul regret d'avoir préféré les creatures au Createur, fait que nous obtenons le pardon de nos fautes; & qu'il n'est pas beaucoup difficile de nous remettre en grace avec la Divinité que nous avons offensée, [31] puis  
 175 qu'il ne faut que de la douleur pour faire nostre paix, & que les mains du tout-Puissant lient & deslient dans le Ciel, ce que ses Ministres lient &

---

31 L'auteure réitère, ici encore, son procédé d'accumulation (cf. note 25 : faits de la vie de Jésus retrouvés dans les quatre Évangiles) mettant ainsi l'accent sur la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne. Courante dans le genre homilétique, la répétition d'un même procédé permet de souligner un aspect du discours à valoriser.

32 Allusion à saint Paul.

deslient sur la terre.<sup>33</sup> Nous n'avons qu'à nous resoudre de changer les vanitez en penitence, & abandonner les vices pour faire profession des vertus Chrestiennes. Avec cette conclusion qui est tirée de tous les principes  
 180 de la vraye Sagesse; les plus dereglez en leurs ac- [32] tions; les plus corrompus en leurs mœurs, peuvent en un moment devenir justes, & entierement fidelles au service de Dieu.

En la Loy de nos Peres, il ne se faisoit point de changemens si prompts, il failloit beaucoup de temps, & de peine, pour se mettre en estat  
 185 d'obtenir pardon. Ils n'avoient pas des moyens si faciles pour se sauver de la tempeste, & pour arriver au port. Puis que la penitence est une table apres le [33] naufrage, nous pouvons nous en servir pour aller abord avec une petite partie du vaisseau qui nous demeure entre les mains. Que les ondes le coulent à fons, que l'orage le mette en pieces; que les rochers le  
 190 brisent, & qu'il se perde, par les diverses rencontres, qui sont ordinaires à ceux qui voguent sur la mer du monde; on n'a qu'à saisir cette planche, on est assuré de son salut. Les remedes de l'ancien Testament, ne [34] pouvoient nous retirer du mal par leur propre vertu, ils n'avoient d'effet que selon la disposition de ceux qui les recevoient; mais ceux que nous avons  
 195 donnent du secours par la force de leur institution. Les Sacrements de la nouvelle Loy, ont pris leurs forces dans les playes de Jesus-Christ; c'est

---

33 Première allusion aux Ministres dans l'Église. I, 171-200 traitent d'un sujet de prédilection pour M<sup>me</sup> d'Auchy : la pénitence. Elle utilise ici le vocabulaire maritime («tempeste», «port», «naufrage», etc...) pour se faire entendre sur un sujet qui n'est pas abordé dans *l'épître aux Hébreux*.



dans ces belles sources qu'ils les ont puisées, & c'est avec ces sacrées ouvertures, comme avec aultant d'eloquentes [35] bouches qu'il nous en persuade l'usage, & qu'il nous advertit de nous en servir; aussi la grace  
200 qu'ils communiquent nous anime bien plus puissamment au service de Dieu; le feu de la charité dont ils embrâsent les cœurs, donne de la constance aux martyrs au milieu des persecutions. Et où ces magnanimes Confesseurs de Jesus-Christ n'ont peu embrâser les cœurs de cette chaleur, ils ont laissé des exemples de vertu, qui ont [36] ravi d'admiration les Tyrans mesmes qui les  
205 faisoient souffrir. Tout cela estoit incognu en la Loy qui a devancé la nostre, & c'est ce qui fait que le Dieu de Jacob est appellé crainte, & le Dieu d'Isaac une frayeur; Il est vray que ces grands hommes sçavoient, que le Sauveur du monde naistroit d'eux, & ils ne pouvoient jamais parler à Dieu sans trembler, quoy qu'ils appaisassent des peuples mutinez, quoy qu'ils  
210 [37] fissent des prodiges & des miracles, ils n'osoient neantmoins parler à Dieu sans se cacher & sans se mettre un voile sur le visage. Je veux que les Patriarches ayent luitté avec les Anges mesmes, & qu'ils ayent conversé familièrement avec eux, toute cette privauté ne leur ostoit point la peur; ils vivoient dans le regne de la severité, & nous vivons dans celuy de la  
215 misericorde. Durant cette loy de rigueur, on ne [38] parloit que de deluges, que de tonnerres, & que de punitions exemplaires; mais en la Loy de grace on ne parle plus que d'amour, que de conversion, que de douceur & de clemence. Nous n'avons plus les sentiments de cette crainte servile. La

Charité que Jesus-Christ nous a laissée en ses Sacrements, nous porte à  
 220 nostre devoir sans violence. L'Eglise nous traicte doucement, comme des  
 enfans, au lieu que ceux [39] de la Synagogue estoient traictez  
 rigoureusement comme des esclaves. C'est pourquoy, Peuple, tresheureux,  
 qui vivez en ce temps, vous devez rendre grace à la misericorde de Dieu;  
 vous devez adorer sa providence, & faire paroistre des resentimens<sup>34</sup> de  
 225 joye, de ce que la seconde personne de la Trinité est descenduë du ciel pour  
 vous donner la main & relever vostre foiblesse : ça esté pour vous conduire  
 au [40] sejour des Anges, qu'il a conversé avec vous, & son amour luy a  
 fait trouver des delices en la compagnie des hommes. Il s'est couvert de  
 nostre misere, pour nous rendre bien heureux, il nous a fait paroistre sa  
 230 bonté jusqu'à ce point, que les lieux destinez à la retraicte des animaux, ont  
 esté honorez de la presence des Roys, & des effects de leurs liberalitez.  
 Apres cela pourriez vous dénier voz affections, à celuy qui [41] a fait en  
 vostre faveur tant de merveilles; Ne seriez-vous pas coupables d'une  
 extrême ingratitude, si vous n'estiez inseparablement attachez à son service,  
 235 puis qu'il a voulu souffrir tant de maux pour vous rendre possesseurs des  
 biens infinis. Quelque soin que vous preniez à le servir, la recompense qu'il  
 vous propose surpassera toutes voz peines, & le bon-heur qu'il vous

---

34 Écrit avec deux s, *ressentiment* se définit au XVII<sup>e</sup> siècle comme un «sentiment en retour», un «sentiment que l'on éprouve, auquel on prend part» («Les ressentiments de douleur que me cause votre éloignement» (Malherbe, *lettre à Caliste*), J. Dubois et R. Lagane, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Librairie Classique Eugène Belin, 1960, p. 432.

prepare, ira au delà de tous voz desirs<sup>35</sup> : ils seront [42] pleinement  
 satisfaits en la possession de celuy, qui seul est capable de les remplir, &  
 240 hors lequel il n'y a point de bien, qui ne les irrite plustost qu'il ne les  
 appaise. Que cette possession donc de Dieu comble toutes les attentes de  
 vostre cœur? Que la vie eternelle soit le seul but de vostre amour, & la fin  
 de vostre ambition? Que ces impressions soient violentes dans voz esprits,  
 & les affections ardentés dans [43] voz volonte; soyez plus contens d'avoir  
 245 reçu le baptesme, comme un effect de la passion de Jesus-Christ, que  
 d'avoir reçu l'estre? Conservez la grace que vous a donné cette seconde  
 naissance, qui est plus eslevée, que celle que vous avez de vos Peres? Il n'y  
 a que des causes naturelles qui ont fait naistre vos corps; mais le merite du  
 sang du fils de Dieu, vous a fait renaistre pour la gloire [44] eternelle, que  
 250 vous devez un jour attendre<sup>36</sup>.

FIN

[45]

---

35 L'accumulation des *vous* permet de présenter les avantages du christianisme de façon plus tangible en les liant étroitement aux destinataires.

36 Après avoir souligné de façon emphatique la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne, l'auteure exhorte, une fois de plus, à la reconnaissance. Finalement, en utilisant les *que* de souhait et même d'ordre, et un impératif («conservez»), elle conclut, toujours en exhortant à une vie avec et pour Dieu. Dans un tel contexte, il ne fait aucun doute que les points d'interrogation doivent se lire comme des points d'exclamation.

DEUXIESME  
HOMILIE  
SUR LE DEUXIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He 2,1-4* Dieu ne s'est pas contenté de nous donner l'estre par sa parole, il a voulu imprimer en nos cœurs une inclination naturelle à le recognoistre, comme la pre- [46] miere cause de qui nous dependons; il a donné des Loix que les hommes doivent observer, afin de le glorifier par leur obeissance, & 5 pour les obliger de faire avec aultant de soin que de perseverance, ce qu'il desire d'eux, il les remplit de ses graces, & aussi ils suivent ses volontez & sont fidelles à son service<sup>37</sup>. Mais combien y en a[-t-]il qui font de la resistance à ses inspirations, & qui ne veulent pas entendre ny<sup>38</sup> faire leur [47] proffit de ce qu'il leur a dit; ils sont sourds à ses vocations, aussi bien 10 que rebelles à ses loix, attachants tous leurs sens aux affections de la terre;

*He 10,27* Ces ames ne peuvent attendre que des supplices eternels, en mesprisant ainsi sa parole. Les Predestinez n'en font pas de la sorte, ils s'eslançant vers le ciel, aussi-tost que sa voix les appelle, & ils aspirent à ce lieu de repos, se laissant emporter aux mouvements de la gra- [48] ce; mais comme les

---

37 L'auteur entre directement dans le vif du sujet. Tout comme *He 2, 1-4*, qui est en fait une exhortation à accueillir le salut en Jésus Christ, les premières lignes de cette deuxième homélie (II, 1-16) invitent le lecteur à reconnaître la loi de grâce.

38 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

15 reprouvez & les esleus se gouvernement fort differemment, aussi la justice de  
*He 2,2* Dieu paroist à recompenser les bons & à punir les coupables<sup>39</sup>; & toutesfois  
il use bien plus de sa misericorde que de sa justice, & il ne se lasse jamais de  
pardonner aux hommes qu'il ne chastie qu'à regret, lors mesmes qu'ils sont  
desesperez & incorrigibles. Il n'en a pas fait de mesme aux Anges qu'il a  
20 rendu mal-heureux en leur pre- [49] miere faute, & dont le peché fut puny  
*He 2,9-14* au mesme temps qu'il fust commis. Là où il donne du temps aux hommes  
pour se repentir, & pour obtenir pardon de leur offense; aussi a[-t-] il  
tellement honoré la nature des hommes par sa sainte Incarnation, qu'elle  
l'a<sup>40</sup> mise en un estat plus relevé & en une dignité plus grande que celle des  
25 Anges<sup>41</sup>. Bien-heureux sont ceux qui ont le tiltre & la qualité des  
Chrestiens, puis [50] qu'il n'y a que ceux-là qui peuvent estre mis au  
nombre des enfans adoptez, & qui soient capables de recevoir ces belles  
vertus, la foy, l'esperance, & la charité<sup>42</sup>, mais principalement la foy, qui est  
la racine des deux aultres, & le fondement de tout l'edifice. Les Juifs qui en  
30 sont privez sont [-] ils pas aveuglés en leur mescoissance? Quel moyen y

---

39 Influencée par l'image d'un Dieu vengeur, proposée par les théologiens de l'époque (cf. II, 123, note 50), M<sup>me</sup> d'Auchy avertit sévèrement ceux qui n'adhèrent pas à la foi chrétienne, mettant ainsi l'accent sur la «juste rétribution» (*He 2, 2*).

40 Leçon corrigée (orig. : là).

41 L'auteure suit de près le texte scripturaire. Après avoir commenté *He 2, 1-4*, elle traite de la relation du Christ avec les humains (*He 2, 5-18*). C'est parce qu'il a pris visage d'homme et qu'il a été miséricordieux que Jésus a été élevé à «une dignité plus grande que celle des Anges». Ainsi, le «toutesfois» (ligne 16) vient atténuer le caractère rigide de la justice divine de façon à mettre l'accent sur ce qui fait le cœur du chapitre 2 de *Hébreux* : la miséricorde du Christ.

42 Cf. XII, 1, note 160.

*He 2,3* a [-t-] il qu'ils se puissent exempter du crime de leze majesté Divine, puis [51] que leur salut leur a esté annoncé de la bouche de Jesus-Christ, & ne s'en sont pas prevalus.

*He 2,4* Les Gentils au contraire, bien qu'ils n'eussent point de cognoissance  
 35 de la Loy escrite, ont creu aux miracles & aux signes que Dieu leur a monstres, & n'ont point resisté aux dons du S.Esprit, lequel leur a imprimé un amour si grand à suivre la doctrine qu'il leur enseignoit, & à croire qu'il n'y avoit point de puissan- [52] ce par dessus celle du Dieu des Chrestiens, & que toutes les Deitez qu'ils adoroient, n'estoient que des chimeres &  
 40 inventions des hommes. Avec quelle ardeur se sont-ils portez à recevoir le martyre pour le nom de Jesus-Christ? leur ame toute bruslante & enflammée du feu de son amour, leur donnoit de la joye au milieu des supplices qu'ils recevoient des Tyrans. Ils avoient tousjours devant les yeux la passion de  
*He 2,9-14* leur Sei- [53] gneur & de leur maistre, & il leur sembloit que leurs  
 45 souffrances estoient petites, au respect des douleurs qu'il avoit endurées pour eux. O que cette naissance de l'Eglise estoit nette, pure, & sans tâche. Cette belle Aurore n'estoit pas comme celle qui devance le Soleil; celle cy va apres le Soleil de justice, elle dissipe par ses regards tout ce qu'il y a d'obscur dans l'ame des Chrestiens nouvellement convertis, & [54] elle  
 50 change leurs tenebres & leurs mauvaises inclinations en une ardente affection de suivre Jesus-Christ. Voilà l'effect qu'apporte l'humilité du Sauveur, de s'estre voulu abbaïsser au dessous des Anges, & par sa

*He 2,6*       pauvreté nous enrichir de tant de graces & de faveurs<sup>43</sup>. En l'ancien  
 Testament quelqu'un demandoit au Seigneur, Qu'est-ce que l'homme, &  
 55       pourquoy vous souvenez-vous de luy; vous l'avez tiré du neant & fait [55]  
               de poussiere, & cet ouvrage est l'œuvre de vos mains; vous luy avez inspiré  
*He 2,7*       par le souffle de vostre bouche une ame créée<sup>44</sup> à vostre image, vous l'avez  
               coronné roy sur toutes les creatures qui sont au monde visible<sup>45</sup>, & les avez  
               assujeties à estre tributaires de sa puissance, mais il a perdu cette innocence  
 60       que vous luy aviez donnée, il s'est revolté contre vos commandemens, &  
               n'a rempli son cœur que de vanité & d'orgueil, qui luy [56] ont fait oublier  
               vos biens-faits. En cet estat il est si aveuglé qu'il ne se souvient pas, quel a  
               esté son commencement, quelle<sup>46</sup> sera sa fin, & quel compte il luy faut  
               rendre au tribunal de vostre justice; & alors qu[elle] sera sa confusion,  
 65       quant il se verra privé de vous veoir la hault au Ciel tout rempli de la gloire  
               que vous avez acquise, non parmi les roses, mais parmi les espines, non  
               dans les grandeurs de la terre, mais attaché à une [57] croix, & percé de  
               cloux, non revestu d'une robe de pourpre (comme les Rois estoient  
               anciennement) mais tout couvert de sang que vous respandistes si

---

43 L'auteure fait ici une digression sur l'Église, «cette belle Aurore» qui «change les ténèbres» des chrétiens. Ce discours apologétique vient interrompre l'exposé sur la miséricorde de Dieu qui se poursuivra à partir de II, 53.

44 Leçon corrigée (orig. : *créée*).

45 L'auteure commente *He 2, 6-8*, qui s'inspire lui-même de *Ps 8, 5-6.7b*.

46 Leçon corrigée (orig. : *qu'elle*).

70 liberalement pour tous ceux qui s'en voudroient servir à laver leurs ames.  
 C'est une souveraine medecine pour la guerison des hommes, qu'ils  
 regrettent leur faulte, qu'ils souspirent & versent des larmes, ils sont  
 assurez que l'application des merites de vostre sang [58] les remet en grace,  
 qu'elle les sanctifie, & les rend les enfans du Pere Eternel; par ce moyen ils  
 75 sont vos freres, & vous estes d'une mesme nature qu'eux, & c'est une  
 mesme grace qui les rend participant de l'heritage qu'ils ont acquis par vos  
 peines. Que ceux qui n'ont aultre vanité que d'alleguer leur ancienne  
 maison, & qui font recherche avec soin de leur genealogie ne fassent plus  
 paroistre ce petit avantage que leurs [59] Ancestres leur ont laissé. Le  
 80 moment auquel s'est faicte l'Incarnation donne bien d'autres grandeurs, il  
 donne la qualité glorieuse d'estre frere de nostre Seigneur, il donne  
 l'assurance du Ciel. Mais de plus combien de soin a [-t-] il eu apres sa  
 glorieuse resurrection, d'annoncer à ses Apostres le nom de son Pere, avec  
 quel amour les appelloit-il ses freres, & leur faisoit entendre les secrets de  
 85 sa Sapience; il leur enseignoit la fa- [60] çon de prescher pour instruire les  
 peuples à aymer Dieu<sup>47</sup>. Il n'y a donc que les Pasteurs de l'Eglise qui nous  
 puissent apprendre la doctrine de nostre salut, & qui leur desobeit est  
 rebelle à Jesus-Christ qui en est le Chef invisible, & comme il en est le Chef  
 & le Pontife, nous sommes ses enfans engendrez spirituellement. Car de la

---

<sup>47</sup> II, 53-93 commentent en fait *He* 2, 5-18 et ne sont que la continuation de II, 17-25. Par son incarnation, le Christ devient frère des hommes et la cause du salut éternel.



90 mort à laquelle nous estions condamnez, il nous a donné la vie, en voulant  
 perdre la sienne par la [61] vehemence de l'affection qu'il nous porte.  
 Toutes les douleurs qu'il souffroit luy estoient des delices, en l'assurance  
 qu'il avoit d'appaiser l'ire de son Pere contre nous. Y a [-t-] il misere  
 semblable à ceux qui offensent une telle bonté? Ne faut-il pas estre en  
 95 continuelle crainte? & n'avoir jamais de repos, jusques à ce que nous ayons  
 de sa bouche ces paroles : Tes pechez te sont pardonnez, ou autrement  
 c'est estre pire que les [62] Demons.

La naissance de nostre Seigneur, donna une telle terreur &  
 espouvante aux demons, qui rendoient les oracles dans les idoles, qu'ils  
 100 furent contraints de tomber, ne pouvants resister à sa puissance : Et  
 toutesfois le Prince des tenebres ne laissa pas d'assujettir les hommes, à luy  
 rendre le culte & l'adoration qui est deuë à Dieu, & mesme d'exiger des  
 Sacrifices de leur propres enfans, jusqu'à ce que [63] cest Agneau sans  
 macule, emportant la victoire sur celuy, qui avoit l'empire de la mort, les a  
 105 delivrez d'une si Tyrannique servitude. Et maintenant que la premiere  
 liberté leur a esté renduë, ils ne peuvent plus tomber sous la puissance de  
 ces usurpateurs, si ce n'est de leur propre volonté. Mais plusieurs font  
 comme le peuple d'Israël, qui apres avoir esté delivré de la captivité des  
 110 Egyptiens, en regrettoit plus les [64] oignons, qu'ils n'estimoient la manne  
 He 2,14 delicieuse qui leur estoit donnée du ciel. Enfans d'Abraham qui avez reçu  
 cest honneur, que le fils du tres-hault a voulu s'unir à vostre nature par le

mariage qu'il a contracté de sa Divinité avec vostre humanité, vous ayants  
 preferez à cette nature Angelique, laquelle jalouse de vostre bon-heur s'est  
 revoltée, & a esté precipitée de la cime de cette haulte montaigne, où<sup>48</sup> est  
 115 le sejour [65] des bien-heureux dans les abysmes de la terre, & dans ses plus  
 basses regions. Si par vostre mesconnoissance vous prenez leur party, vous  
 n'en recevrez aultre avantage qu'un feu qui vous bruslera eternellement  
 sans vous consommer<sup>49</sup>. Anciennement ceux qui estoient appellez à la  
 He 10,27 Royauté, ne se contentoient pas de cette qualité, ils vouloient avoir encore  
 120 celle de Pontife, & adjoustoient à tous ses til- [66] tres le nom de Medecin;  
 & cela n'estoit que la figure & representation de Jesus-Christ, ayant esté le  
 vray & legitime Roy de toute la terre. Il a voulu estre aussi le souverain  
 Pontife, afin que par ses prieres il appaisast l'ire de son Pere<sup>50</sup> contre nous,  
 & comme Medecin guerist toutes les maladies de nos ames; et qui les  
 125 pouvoit mieux guerir que luy? puis-qu'il n'ignoroit rien, que sa science  
 n'estoit point bornée, & que par l'usage [67] du sens il a voulu avoir  
 l'experience de souffrir toutes sortes de tourmens, mesme jusqu'à estre

---

48 Leçon corrigée (orig. : *ou*).

49 Puisant au livre des *Nombres* l'histoire des événements du peuple d'Israël au désert, l'auteure réitère son avertissement du début, en insistant sur la nécessité de reconnaître le salut afin d'éviter ce «feu qui doit dévorer les rebelles» (*He* 10, 27).

50 Cette expression reprend celle de *He* 3, 11 («Car j'ai juré dans ma colère»). Au XVII<sup>e</sup> siècle, on tend à mettre l'accent sur le péché, amplifiant ainsi l'image de Dieu juge sévère et terrible. Certains sermons de Bossuet se font l'expression d'une telle conception et assurent une longue survie à de telles craintes : «[...] il n'appartient qu'à Dieu de venger ses propres injures [...] lui seul a le bras assez puissant pour les traiter selon leur mérite. A moi, à moi, dit-il, la vengeance [...]» (Jean Delumeau, *Le péché et la peur: la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1983, p.321-33). Dans un tel contexte, on peut comprendre que M<sup>me</sup> d'Auchy ait profité de ce renvoi à *Nb* 14, 21-23 pour glisser l'idée de la colère de Dieu. Cf. aussi III, 52.

tenté<sup>51</sup> afin d'estre plus sensible à la pitié, & plus prompt à secourir ceux qui souffriroient pour son nom.

FIN.

---

51 Allusion aux récits de tentation de Jésus au désert ( *Mt* 4, 1-11; *Lc* 4,1-13).

TROISIÈSME  
HOMILIE  
SUR LE TROISIÈSME

Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He 3,2,3,5* Jésus-Christ n'a pas seulement les conditions des plus sages  
Legislateurs du monde, il en a encore d'extraordinaires, qui surpassent tout  
ce qui vient de la [69] nature, & tout ce qui s'acquiert par l'experience; il  
n'a pas besoin de tesmoin comme les aultres Juges, il ne peut estre trompé  
5 par de faux rapports comme eux, puis que les choses les plus occultes, luy  
*He 4,12* sont manifestes, & qu'il penetre jusqu'aux abysmes des cœurs, & aux plus  
secrettes pensées de l'ame, & afin que rien ne luy manquast pour exercer  
dignement la qualité de Legislateur, son Pere luy a don- [70] né une  
autorité absoluë<sup>52</sup>, & un empire souverain sur les hommes, & les a tous  
10 sousmis à son Tribunal & à sa Justice. Il ne nous a pourtant pas imposé des  
loix Tyranniques; Le joug de sa servitude est doux & agreable, & afin que  
*Mt 11,30* nous le puissions plus aisément porter, il le porte conjointement avec nous;  
il n'a pas seulement fait des leçons, mais donné des exemples; ses actions  
precedoient sa doctrine, afin de [71] rendre la rebellion sans excuse. Il ne  
15 nous commande rien qui soit au dessus de nos forces, & quand il y auroit

---

52 Cf. *He 3, 2*: «Il est accrédité auprès de celui qui l'a constitué». Le terme employé pour traduire le sens du texte scripturaire utilisé (*Nb 12, 7*) est «accrédité»; il évoque une position d'autorité, ce que l'auteur de l'homélie a très bien saisi.

*He 3,1* quelque difficulté, la grandeur de la recompense qu'il nous promet, nous doit faire mespriser toutes les peines qui se presentent<sup>53</sup>. Ce Maistre des Apostres a satisfait icy bas, avec beaucoup de fidelité, à ce que son Pere luy a ordonné, & n'a point voulu retourner au Ciel, qu'il n'ayt assuré le salut à  
 20 tous [72] les hommes, c'est à dire, à ceux qui combattront genereusement  
*He 3,2-5* soubs son estandart, & qui l'imiteront en ses peines & en ses souffrances. Il a monstré que sa puissance est bien plus grande que celle qui avoit esté donnée à Moïse : aussi y a [-t-] il bien de la difference du Maistre au Serviteur, & de la figure à la vérité. Celuy-cy ne commandoit, qu'à sa  
 25 famille, mais Jesus-Christ a droit de gouverner le monde qu'il a basti [73] de ses mains, & de commander à tous les peuples de la terre à qui il a donné l'estre.

En l'ancienne Loy c'estoit assez qu'un homme comme Moïse, fort sage & prudent, conduisit le peuple Juif, & luy fist entendre les volontez de  
 30 Dieu : mais en cette Loy de grace, qui est la realité de la Loy figurée, il estoit besoin d'une conduite plus excellente, & que ce fust un Dieu & homme, qui [74] establir sa doctrine dans l'esprit des hommes, qui estoient si difficiles à persuader. Vous voyez donc, comme il ne s'est pas contenté d'employer sa puissance dans la structure de ce monde. Il a voulu estre  
 35 encore le Gouverneur de nostre ame, & estant descendu en terre pour la sauver, il a pris interest à tout ce qui la regarde, il luy a merité tant de

---

53 Début assez librement commenté du thème principal de *He 3* : Jésus, grand législateur, supérieur à Moïse.

graces, & luy a préparé des dons si exquis que nostre princi- [75] pal soin  
 devroit estre de tascher de les acquerir & de nous en rendre dignes<sup>54</sup>.

Mais le goust depravé de nos appetits nous fait souvent aymer les  
 40 choses les plus haissables<sup>55</sup>, & donner nostre cœur à celuy qui n'y a nulle  
 part, & qui n'en demande que la destruction : comme font ceux qui par  
 lascheté ayment mieux renoncer à la Foy que de resister à la violence des  
 Tyrans. Ces miserables ressemblent à l'air, qui est [76] couvert de broüillars  
 si espais, qu'ils contraignent le Soleil de se cacher en resistant à sa lumiere.  
 45 De mesme est-il du S.Esprit quant il se presente à nostre ame, pour dissiper  
 les tenebres de son ignorance. Les longues habitudes qu'elle a contractées  
 avec le vice l'offusquent tellement qu'elle resiste aux inspirations & les  
 repousse avec opiniastreté<sup>56</sup>. De sorte qu'il est obligé d'eslever sa voix pour  
 He 3,7-11 leur dire; Disposez vous à [77] m'escouter avec humilité, obeissez à mes  
 50 preceptes, afin que vous ne fassiez pas comme vos Peres, que j'ay conduits  
 dans les deserts, au lieu de recognoistre mes biens-faits, ils m'ont mis en  
 colere par leurs murmures et leurs meffiances.

---

54 Commentaire de *He 3*, 1-6. Partant de la figure de Moïse, l'auteure oppose Loi ancienne et Loi de grâce et exhorte à la reconnaissance pour le salut accordé en Jésus-Christ.

55 Cette expression évoque la formule pascalienne recueillie dans les *Pensées* : «La vraie et unique vertu est donc de se haïr, car on est haïssable par sa concupiscence [...] (f. 485)»; «Le moi est haïssable» (f. 509) (Blaise Pascal, *Pensées*, II, éd. de Michel Le Guern, Paris, Gallimard, 1977, p. 104 et 113).

56 On traite ici d'un tout autre thème, celui du mépris du monde et de l'être humain, en s'écartant considérablement du texte scripturaire par l'usage d'un vocabulaire relevant de la nature. Cet ancien thème du mépris du monde et de l'homme, repris au XIV<sup>e</sup> siècle, s'est exprimé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle dans le discours religieux qui était, en fait, «dans le droit-fil d'une tradition ascétique»: (cf. le premier chapitre de Jean Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 15-43).

*He 3,12* Ce vice d'incredulité qui a presque tousjours regné parmy les Juifs, leur  
*He 3,9-10* ostoit la creance, qu'ils devoient avoir à Dieu, & leur faisoit examiner ses  
 55 œuvres avec curiosité et irreverence, du- [78] rant quarante ans qu'ils ont  
 esté aux deserts. Mais les pauvres aveuglez qu'y pouvoient-ils trouver à  
 redire, puis qu'elles estoient toutes divines? ils ressembloient aux malades,  
 qui ne peuvent manger les bonnes viandes qu'on leur donne, à cause que la  
 chaleur de la fièvre leur fait perdre le goust : De mesme l'inclination  
 60 dereglée qu'ils avoient au mal leur ostoit les sentimens des graces qu'ils  
 recevoient de luy, & [79] par leurs meffiances et leurs mespris, ils irriterent  
 tellement sa patience, qu'il jura qu'ils n'entreroient jamais en la terre  
 promise, puis qu'il ne pouvoit vaincre leur malice, & qu'ils ne faisoient pas  
 proffit de ses enseignemens<sup>57</sup>. C'est pourquoy il les trouva indignes de  
 65 posseder ce bel heritage, & commanda aux peuples convertis de ne se  
 souïller pas des mesmes vices que les Juifs, & de ne suivre pas ni leur  
*He 3,12-13* rebellion ni leur in- [80] gratitude, mais d'avoir une sainte émulation à  
 s'animer les uns les aultres à l'amour de la Vertu<sup>58</sup>. Et c'est le moyen de  
 participer aux merites de Jesus-Christ, pourveu que la lumiere de la foy, ne  
 70 soit jamais esteinte, qui est le fondement de nostre justification, & que elle  
 soit associée aux bonnes œuvres.

---

57 Cette disposition symétrique de l'opposition il/ils se retrouve en *He 4*, 9-11 avec l'opposition ils/je.

58 Commentaire de *He 3*, 7-11 renvoyant à l'épisode de Mériba et Massa en *Ex 17*, 1-7. Une allusion à cet événement au désert se retrouve au *Ps 95*.

De cette façon, c'est répondre aux inspirations du S.Esprit, & se garantir de tomber dans les precipices, [81] de ceux qui semblent avoir forcé la Divinité, à les chastier rigoureusement, jusques à leur envoyer des maladies si contagieuses lors qu'ils estoient au desert, qu'on estoit contraint de jetter les morts, pour servir de proye aux bestes.

FIN



QUATRIESME  
HOMILIE  
SUR LE QUATRIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

La plupart des hommes, s'attachent tellement aux choses, qu'ils peuvent cognoistre par leurs sens, qu'ils y mettent toute leur affection, & en font leur [83] souverain bien. Et cela est cause qu'ils n'employent pas leur esprit, à la contemplation des choses plus hautes; par ce qu'il veulent suivre  
5 ce que leur passion leur persuade<sup>59</sup> : Et cela leur faict oublier, ou pour  
*He 4,1-11* mieux dire, mespriser le repos, qui leur a esté promis<sup>60</sup>. Je n'entends pas celui, qui avoit esté donné autrefois à nos Peres, à la creation du monde<sup>61</sup>, ny mesme de celui de Chanaan, que David promet seulement à [84] ceux qui seront fidelles : mais le vray repos, qui termine la fin de toutes nos  
10 œuvres mortelles, & nous conduit à la vision de Dieu<sup>62</sup>, qui est reservée

---

59 L'auteur part de l'expérience concrète du peuple d'Israël au désert, racontée en *Hébreux*, et énonce une vérité abstraite d'ordre général.

60 Cf. *He 4, 1*: «[...] une promesse d'entrer dans son repos».

61 «La création du monde» renvoie à *He 4, 3b-4*: «[...] son ouvrage, assurément, ayant été réalisé dès la fondation du monde, car on a dit du septième jour : Et Dieu se reposa le septième jour de tout son ouvrage». *Hébreux* fait ici un rapprochement avec *Gn 2,2*.

62 L'auteur de *Hébreux* comprend l'expression «le repos de Dieu» à la lumière de *Gn 2,2* et du *Ps 95*. Mettant cette expression en étroite relation avec la vie même de Dieu, l'auteur de *Hebreux* l'entend donc dans son sens spirituel. Ainsi, M<sup>me</sup> d'Auchy a saisi de façon admirable le sens du texte scripturaire lorsqu'elle dit que «le vray repos [...] nous conduit à la vision de Dieu».

pour ceux, qui seront fidelles à ses commandemens<sup>63</sup>, & ne chercheront pas leur propre gloire, mais la sienne. Beaucoup ont veu la terre promise, & n'y sont pas entrez : De mesme les hommes qui sont créés<sup>64</sup> pour posséder l'heritage du ciel, n'y entreront point, si au lieu de suivre le [85] chemin  
 15 qu'il faut tenir, ils en prennent un aultre tout contraire.

*He 4,12*

Il y a encore une aultre sorte de repos, comme dit le mesme Prophete, quant le Createur parle à sa creature, & qu'il luy annonce sa volonté; Lors le cœur se remplit de cette parolle, comme d'une douce rosée qui esteint toutes les ardeurs des mauvais desirs, & fait reverdir les plantes  
 20 des bonnes affections qui estoient comme mortes<sup>65</sup>. Et en cette façon [86] l'esprit se destache des plaisirs inquiets de la terre, & n'a plus d'autre soin, que de parvenir à sa derniere fin. Les Juifs estoient tellement addonnez à la sensualité, qu'ils aimoient mieux les biens presens, que l'attente de ceux de  
*He 4,8-10* l'advenir; C'est pourquoy ils furent bien affligez, lors que Josué leur  
 25 manqua de promesse. Car s'ils eussent possédé l'héritage qu'ils pretendoient, ils eussent borné en ce lieu tout leur contentement, & [87] se fussent imaginez qu'ils estoient arrivez au port assuré de toutes leurs

---

63 Le thème de l'obéissance aux commandements de Dieu constitue un accent théologique précieux aux yeux de M<sup>me</sup> d'Auchy. Il fait écho à «l'exemple d'indocilité» dont parle *He 3*, 11.

64 Leçon corrigée (orig. : *créés*).

65 La mise en garde contre le manque de foi, en *He 4*, 11-13, se termine par un rappel de l'aspect judiciaire de la Parole de Dieu. Les verbes employés dans cette péricope sont tranchants et inflexibles. Le vocabulaire utilisé pour parler de la Parole de Dieu est plutôt agréable et bienveillant, puisqu'il fait appel à la nature : la Parole est ici comparée à une «douce rosée» qui «fait reverdir les plantes des bonnes affections». Cette comparaison rappelle *Is 55*, 10-11.

esperances, sans aspirer à celui de l'autre vie. C'est à celui-là seul où il faut  
 jeter l'ancre<sup>66</sup>, puis que nous trouvons dans ce port toutes les richesses  
 30 capables d'assouvir nostre ame<sup>67</sup> : mais ces biens ne se donnent pas  
 gratuitement, il les faut acheter : ce traficq ne se fait pas à prix d'argent,  
 l'amour est la monnoye, qui a cours en ce lieu, & qui nous fait aquerir ces  
 [88]<sup>68</sup> pretieux tresors. Ceux qui sont les plus embravez de ce feu, en  
 reçoivent les plus grands avantages; c'est pourquoy le Verbe eternel, à qui  
 35 rien ne peut estre caché, va considerant toute l'œconomie de nostre ame, &  
 principalement des puissances superieures : Et quand il voit que  
 l'entendement prend le bien apparent pour le veritable<sup>69</sup>; que la volonté se  
 laisse gagner aux passions qui la débauchent, & que le desor- [89] dre y est  
 si grand & la confusion si enorme; que son image s'en va toute defigurée &  
 He 3,5  
 40 pleine de tâches; où il essaye de la reformer, où il se resout de l'effacer pour  
 jamais du livre de vie<sup>70</sup>.

FIN

---

66 On emploie le mot «ancre» pour parler de Dieu alors que *Hébreux* y a recours en 6, 9 pour parler d'espérance.

67 L'auteur de l'homélie passe ici de «cette parole comme d'une douce rosée» (IV, 18) à «celui-là seul où il faut jeter l'ancre» (IV, 29), réitérant ainsi l'ambiguïté en *He* 4, 12-13. En effet, les possessifs du verset 13 peuvent aussi bien être attribués à Dieu qu'à la Parole, puisque le mot *logos* (parole) est masculin, tout comme *Théos* (Dieu), permettant ainsi de lire en 4, 13 : «C'est à lui que nous devons rendre compte».

68 Pagination corrigée (original : 78).

69 Un autre accent théologique récurrent dans les *Homilies* : le conflit ou la lutte entre le bien apparent (exprimé par «désirs», «plaisirs», «sensualité») et le bien véritable qui est Dieu (exprimé par «feu» et «port»).

70 *He* 4, 15-16 constituent une transition au cœur de cette seconde partie où l'on parle du Christ, grand prêtre digne de foi et miséricordieux. En effet, ces deux versets, laissant de côté le thème de l'autorité du Christ avec son vocabulaire de la foi, amorcent le second thème : celui de la miséricorde du Christ. Or, M<sup>me</sup> d'Auchy semble avoir saisi, malgré la division de la Bible, que ces deux derniers versets font plutôt partie du cinquième chapitre puisqu'elle les passe sous silence dans cette quatrième homélie.

CINQUIESME  
HOMILIE  
SUR LE CINQUIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

Encore que Dieu ayt créé<sup>71</sup> toutes choses avec proportion & mesure, il fault neantmoins advoüer, que cet ordre admirable qui paroist en toutes les creatures, [91] se remarque particulièrement dans l'estat, & dans la police de l'Eglise. C'est elle qu'on peut nommer une chaisne indissoluble, 5 qui tient les fideles dans l'union, & dedans la charité, comme s'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. C'est l'Arche de la nouvelle loy, qui flotte sur le deluge des adversitez & des heresies<sup>72</sup>, sans estre jamais pour cela subjecte au naufrage. C'est la colomne de verité qui demeure ferme parmy toutes [92] les attaques de ses ennemis<sup>73</sup>; c'est en fin un corps mystique qu'un 10 mesme esprit anime, & où<sup>74</sup> la grace produit ses effects, selon la differente

---

71 Leçon corrigée (orig. : *creé*).

72 L'auteure fait vraisemblablement référence au protestantisme qui, dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, est perçu d'abord et avant tout comme une hérésie (cf. Florimond de Raemond, *Histoire de la naissance, progresz et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Rouen, 1629; Richeome, *L'idolâtrie huguenote figurée au patron de la vieille païenne*, Lyon, 1608). Pour les catholiques de l'époque, l'hérétique a partie liée avec Satan : «Le Diable enfante et éclôt de ses flancs, comme d'un cheval troyen, ces troupes et escadrons de nouveaux guerriers [...] qui s'arment contre le ciel et qui, grimpant sur les forts et bastions de l'Église [...] mettent à feu et à sang ces gens pris au dépourvu dans l'obscurité d'une nuit sombre» (Florimond de Raemond, «vœu de l'auteur» et p. 2).

73 La cinquième homélie s'ouvre par un discours apologétique sur l'Église-institution («colonne de vérité»), qui ne se retrouve pas dans l'*épître aux Hébreux*.

74 Leçon corrigée (orig. : *ou*).

disposition de ceux qui la reçoivent. Comme l'ame agit dans le corps selon la nature & le temperament des organes, & comme toutes les parties conspirent au bien commun de la vie, bien qu'elles soient differentes; de mesme les fidelles qui sont les membres de ce corps mystique, [93] bien que

15 differens en degrez de dignité, rapportent tous leurs soins & toutes leurs actions au bien public de l'Eglise<sup>75</sup>. Mais puis que Jesus-Christ en est le

*Ep 5* Chef, il nous commande de luy obeir, comme à son Espouse, qui nous

*He 5,12* engendre dans son sein, qui nous nourrit par sa doctrine, & qui nous donne

*He 7,25* des remedes dans nos necessitez. Et c'est pour cela qu'il ne se contente pas

*He 9,26* 20 de prier son Pere incessamment pour [94] nous, & d'avoir esté le Sacrificateur & l'Hostie immolée pour nostre salut; mais il a encore mis des Ministres dans son Eglise, qui peuvent offrir des Sacrifices pour la

*He 5,1-7* remission de nos pechez, & qui ne prient pas seulement pour le peuple, mais encore pour eux-mesmes, qui ne sont pas exempts de peché non plus que

25 les aultres. C'est un honneur bien grand, que d'estre appellé à cette dignité, mais il est fort dan- [95] gereux de la recevoir, & ne la meriter pas; Ces charges ne doivent pas estre données par faveur; il faut que ceux qui les possedent soient esleus de Dieu, comme fut Aaron. Jesus-Christ l'a esté de cette sorte, non par brigue ny par ambition, mais par la volonté de son Pere;

30 Cette dignité luy appartenoit, comme au vray heritier du ciel; puis que son

---

<sup>75</sup> Poursuivant dans la même ligne ecclésiologique, l'auteur aborde dans un deuxième temps l'Église-communion ou Église-mystère en utilisant la métaphore du corps, comme le fait Paul dans son Épître aux Corinthiens au chapitre 12.

Pere luy a dit, Je te recognois pour mon Fils, je t'ay aujourd'huy engen- [96] dré. Cette parole monstre assez sa puissance, sans qu'on la luy puisse disputer, encore que les Juifs l'ayent voulu faire, & que l'avarice & l'ambition de ceux qui possedoient le Sacerdoce, l'ayt condamné à mort  
 35 pour ce sujet<sup>76</sup>. Mais d'une mauvaise cause, dont ils se sont servis, il en est sorty de bons effects pour nostre salut. Son Pere luy a assuré qu'il est souverain Prestre de toute eternité selon l'ordre de Melchisedech<sup>77</sup>; quicon- [97] que n'est appellé de par luy à la Prestrise, ne peut avoir un pouvoir legitime. Et ceux qui ne le suivent pas sont comme ces yeux  
 40 malades qui sont contraints de c[h]ercher les tenebres à cause que le jour les offense. La mort est uné des choses la plus terrible qui soit au monde, aussi n'est elle pas des œuvres de Dieu; il n'y a que le peché qui l'ayt introduitte. Nostre Seigneur l'a apprehendée, non comme pecheur; car il estoit [98] tout parfait; mais comme homme, il a plusieurs fois prié son Pere de l'en  
 45 vouloir garantir; ce n'est pas que la partie superieure de son ame, ne fust  
 He 5,8-10 tousjours resignée à sa volonté; mais il voulut pâtir en l'inferieure pour participer à nostre foiblesse. Il a monstre par ses souffrances, que

---

76 Cette allusion à la mort de Jésus par les Juifs ne se retrouve pas en *Hébreux*.

77 Melchisédech est prêtre et roi. En *Gn* 14, 18-20, Melchisédech est appelé «roi de Salem» ou «roi de justice et de paix». Au nom de son dieu, il bénit Abraham qui lui présente la dîme. Le *Ps* 110, 4 associe en ce roi sacerdoce et royauté. Dans la Bible, il apparaît donc supérieur à Abraham, prédécesseur de David et figure annonciatrice du Christ.

l'obeissance<sup>78</sup> estoit un des plus grands Sacrifices, que l'on peut offrir à Dieu; aussi là[-t-]il renduë jusqu'à la fin de sa vie, en sorte que  
 50 s'humi- [99] liant dans une mort si honteuse; il s'est eslevé au dessus de toutes choses; & ça esté en cet abandonnement de soy mesme qu'il a triomphé de cet ennemy puissant, qui s'estoit rendu maistre du monde, & de ceux qui l'ont crucifié sur le Calvaire<sup>79</sup>. Il n'a pas fait comme les hommes qui ne triomphent que par la mort de leurs ennemis, & par la ruine de ce qui  
 55 leur faict resistance; car par un procedé admirable, un seul homme [100] attaché à une croix a esté victorieux en souffrant, & emporté le combat sans se defendre; toutesfois cela n'est pas estrange qu'il ait fait des choses si extraordinaires, estant Dieu & homme; les siens le quitterent au fort du combat, la peur leur fit perdre courage; mais quand il virent que les armes  
 60 avoient bien réussi à leur Capitaine, & que le champ de bataille luy estoit demeuré, ils devinrent vaillans à son ex- [101] emple, & par sa grace, & sceelerent de leur sang la doctrine qu'il leur avoit enseignée, & qu'ils annonçoient aux peuples<sup>80</sup>. Cette victoire donc luy acquit le tiltre & la qualité, non seulement de Pontife, mais de Juge, d'Advocat, & de

---

78 L'auteure utilise, comme en *He 5, 8*, l'assonance souffrance/obéissance, tout comme le texte grec utilise l'assonance *épathén/émathén*.

79 De façon admirable, l'auteure explique *He 5, 9-10* qui traite de «l'accomplissement du Christ» ou de sa «perfection» par «l'obéissance» (V, 48) à son Père, le Christ «s'est eslevé au dessus de toutes choses» (V, 50-51) afin de nous «sanctifier» (*He 10, 10*) en nous libérant du péché (cet «ennemy puissant»: V, 52). Aussi, c'est par la souffrance que le Christ s'est «rendu maistre du monde» (V, 52), c'est-à-dire qu'il a été proclamé «grand prêtre à la manière de Melchisédech» (*He 5, 10*).

80 Allusion aux martyrs qui payèrent de leur vie leur foi en Christ.

65 Libérateur. Ce sont des mystères que l'esprit humain ne peut comprendre, & qu'il doit plutôt adorer avec humilité & soumission, que rechercher avec curiosité, & mesurer par son intelligence<sup>81</sup>.

FIN.

---

81 Cette finale semble assez paradoxale. En effet, bien que les derniers mots de la cinquième homélie semblent partager le même ton exhortatif que la fin du chapitre V de *Hébreux*, il n'en n'est pas de même pour ce qui a trait au contenu. Alors que *Hébreux* (5, 11-13) récrimine contre la paresse et le peu de curiosité spirituelle des destinataires (*He* compare les destinataires à des enfants à qui on ne peut donner que du lait, alors qu'ils auraient pu être prêts à recevoir de la nourriture solide), l'auteur des *Homilies* invite les chrétiens à s'en remettre humblement à la révélation, plutôt que d'essayer de chercher vainement à saisir les mystères par la raison (cf. p.104, note 16).



SIXIESME  
HOMILIE  
SUR LE SIXIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

Les premieres impressions que nostre ame reçoit, estant confirmées  
*He 6,4-6* par une longue habitude, ont tant de force, qu'il est difficile de nous en  
pouvoir desta- [104] cher<sup>82</sup>. Les Payens qui avoient si long temps vescu  
dans l'Idolatrie, oubloient avec peine leur mauvaise coustume, & encore  
5 qu'au commencement, ils eussent embrassé la religion Chrestienne avec  
beaucoup d'ardeur, le temps attiedissoit cette premiere chaleur, & les  
rendoit paresseux à suivre, ce qui leur avoit esté enseigné par une voix  
divine qui leur reprochoit, apres leur cheute une negligence criminelle, &  
*He 6,1-2* [105] les conjuroit d'appliquer leur esprit à se rendre plus parfaits pour  
10 l'avancement de leur salut<sup>83</sup>. Ce n'est pas qu'il voulust pour lors leur  
prescher la penitence, ny<sup>84</sup> les fondements de la Foy, ny<sup>85</sup> la doctrine du

---

82 Énoncé abstrait et bref qui résume cependant l'idée qui sera mise en relief par la suite : tenir bon, sans revenir en arrière.

83 L'auteure décrit (VI, 3-10), plus concrètement que ne le fait le texte de *Hébreux*, la situation des destinataires (*He 5*, 11-14). Cette description donne à penser que M<sup>me</sup> d'Auchy considère que les destinataires de l'épître sont des païens convertis au christianisme. N'est-ce pas contradictoire avec le titre qu'elle a elle-même donné à son ouvrage qui, du reste, est conforme au titre qui lui a été donné par la tradition? (Appendice 2, p. 201-205).

84 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

85 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

Baptême, ny<sup>86</sup> la Confirmation, ny<sup>87</sup> la Resurrection, ny<sup>88</sup> le Jugement universel; il remettoit cela à un autre temps, pour leur donner moyen de fortifier leur jugement, & les rendre plus capables de cette

*He 6,4-6* cognois- [106] sance. Il est presque impossible que ceux qui ont reçu le Baptême, & la remission de leurs pechez, qui ont esté illuminez du S.Esprit, & qui ont gousté les douceurs de la doctrine Evangelique, où ils apprennent la grandeur de la Beatitude; Apres toutes ces graces devenus Apostats ou tombez en peché mortel, se puissent relever & retourner à

15 penitence; car leur malice est si inveterée, qu'ils n'ont plus de sen- [107] timent du bien, & sont si mal-heureux que de mettre encore une

*He 6,7-8* autrefois Dieu en croix. Ils ne sont pas comme la terre, laquelle recevant souvent la pluye, comme une grace du ciel, fait veoir les effets de cette benediction que Dieu luy donne. Que si elle ne rend que des plantes inutiles,

25 que des ronces & des espines; ces mauvais fruits n'estants destinez que pour le feu, la rendent coupable d'avoir esté [108] une mere ingrate<sup>89</sup>. Ainsi nostre ame qui retient quelque temps les faveurs que le S.Esprit verse sur

*He 6,9-12* elle en abondance, quant avec ces qualitez surnaturelles, elle ne fait germer

---

86 Leçon corrigée (orig. : n'y).

87 Leçon corrigée (orig. : n'y).

88 Leçon corrigée (orig. : n'y).

89 L'auteure reprend exactement, ici, les mêmes images du texte d'origine : «Lorsqu'une terre boit les fréquentes ondées qui tombent sur elle et produit une végétation utile à ceux qui la font cultiver, elle reçoit de Dieu sa part de bénédiction. Mais produit-elle épines et chardons, elle est jugée sans valeur, bien près d'être maudite et finira par être brûlée» (*He 6, 7-8*).

en nous que des fruits d'iniquité, elle profane ces dons, attire sur elle les  
 30 maledictions de Dieu & l'abandonnement de sa grace. Ce qui declare assez,  
 qu'il y a un grand avantage, d'avoir Dieu pour objet, & se porter  
 entierement à son [109] service, le temps qu'on y employe n'est jamais  
 perdu, il ne manque point de recompenser les bonnes œuvres, &  
 principalement celles qui l'employent au secours des pauvres. Il ne faut pas  
 35 faire comme les mondains<sup>90</sup>, qui se nourrissent d'esperance, & se réjouissent  
 de l'attente d'un bien, mais si tost qu'ils le possèdent ils le mesprisent, & en  
 ont du dégoût. C'est tout le contraire de ceux qui cherchent le Ciel; car  
 [110] pour y parvenir, le travail en est penible, on y trouve fort peu de  
 douceur; mais si tost qu'on y est arrivé, on s'arreste dans ce souverain bien,  
 40 parce qu'il a le pouvoir de rassasier nostre ame, & ne nous laisse rien à  
 desirer ny à poursuivre. Et puis que ce repos nous est assuré, doit-on  
 differer d'entreprendre une si heureuse conquete. Il n'y a que les lasches  
 qui en delaissent la poursuite, les genereux se contentent [111] pas des  
*He 6,13-15* choses mediocres, ils aspirent tousjours aux plus parfaites. S'en peut-il  
 45 trouver un plus courageux qu'a esté Abraham<sup>91</sup>, lors qu'il surmonta les  
 inclinations du sang, & un des plus violens instincts de la nature, pour faire  
 la volonté de Dieu; il jura par luy mesme, pour monstrier la verité de sa

---

90 Première et seule allusion aux mondains. Procédant en fait par la négative, l'auteure oppose «[...] ceux qui, par la foi et la persévérance, reçoivent l'héritage des promesses» (*He 6, 12*) et les «mondains [...] qui méprisent [le bien qu'ils ont autrefois espéré]» (*VI, 35-37*).

91 L'homélie exploite le modèle d'Abraham dans cette même ligne de la constance soulignant sa fidélité à la volonté de Dieu.

promesse, ne pouvant jurer par un autre plus grand que luy, n'y en ayant  
 point. C'est pourquoy il luy assura qu'il ne [112] le beniroit pas, qu'en le  
 50 comblant de bien-faits & de felicitez, & qu'il ne le multiplieroit qu'en  
 multipliant sa race, comme les estoilles du firmament, & comme l'arene de  
 la mer<sup>92</sup>. Voila comme ce grand Patriarche fut recompensé de la foy qu'il  
 avoit euë en Dieu, & de l'obeissance qu'il luy avoit renduë; car il ne luy  
 donna pas seulement les richesses de la terre, qui furent tres-abondantes,  
 55 mais aussi celles du [113] ciel. Si les hommes juroient par eux mesmes, ils  
 He 6,16 ne seroient pas escoutez, parce que leur bassesse est trop grande, pour  
 pouvoir assurer une verité peu cognuë. Mais quant ils jurent par cette  
 puissance suprême, les esprits sont comme forcez à croire que c'est une  
 verité, dont on ne peut douter. Les loix ont trouvé ce moyen pour terminer  
 60 les differents que les hommes ont ensemble, quant ils ne peuvent  
 prou- [114] ver par d'autres voyes. Et cela fait bien cognoistre quelle<sup>93</sup>  
 reverence il faut porter à la Divinité, & ne se servir pas de son nom  
 legerement & mal à propos. Il a permis les sermens en cette sorte aux  
 He 6,19 enfans d'Abraham, afin de leur faire cognoistre la fermeté des siens, puis  
 65 que tout ce qui est en luy ne peut estre sujet au changement<sup>94</sup>. Et sur de

---

92 Allant au-delà du texte scripturaire de *Hébreux*, il est ici question de la promesse faite à Abraham d'une postérité aussi nombreuse que les «étoiles» (*Gn* 15, 5) et que les «grains de poussière de la terre» (*Gn* 13, 16).

93 Leçon corrigée (orig. : *qu'elle*).

94 *Excursus* (VI, 55-65) sur les serments, qui ne constitue qu'un point secondaire du texte de *Hébreux* (*He* 6, 16). L'auteure alourdit indûment son homélie par l'examen de l'usage des serments, ce qui détourne à la fois du contenu essentiel de *He* 6, 9-20 et de l'aspect que l'auteure elle-même veut mettre en relief (cf. VI, 1-3).

telles promesses nous pouvons nous embarquer, & naviger parmy les  
 ora- [115] ges & les tempestes<sup>95</sup>. Mais en fin la bonasse nous fera arriver au  
 ciel pour posseder cet heritage, comme habitans en la compagnie de tous les  
 He 6,20 Saints. Et qui nous a donné ce droit d'adoption en cette Cité, sinon  
 70 Jesus-Christ, lequel y est entré comme Precurseur, & comme estant Prestre  
 de toute eternité selon l'ordre de Melchisedech?

FIN.

---

95 Suivant *Hébreux*, le texte exploite ici le vocabulaire marin : «Elle [l'espérance] est pour nous comme une ancre de l'âme, bien fermement fixée, qui pénètre au-delà du voile» (*He* 6, 19). Symbole de la stabilité, l'ancre est une image couramment employée dans la littérature grecque. Elle deviendra, au II<sup>e</sup> siècle, l'image privilégiée de l'espérance dans l'iconographie chrétienne.

SEPTIESME  
HOMILIE  
SUR LE SEPTIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He 7,1* Apres qu'Abraham eut emporté la victoire & rendu beaucoup de  
Roys captifs en une bataille qui luy fut heureuse<sup>96</sup>; ce grand Prince couronné  
de lauriers, & char- [117] gé de dépouilles, alla salüer Melchisedech Roy de  
Salem<sup>97</sup>, pour recevoir sa benediction;<sup>98</sup> l'action glorieuse qu'il avoit faite  
5 auparavant, qui luy avoit apporté autant de reputation qu'il avoit fait  
paroistre de courage, ne luy donna pas tant de contentement que la  
benediction qu'il receut, & encore qu'il fust Prestre & qu'il eust souvent  
*He 7,2* sacrifié, il reconnut que Melchisedech estoit honoré de la charge de Pontife  
par [118] dessus luy, & pour une plus grande marque de submission, il luy  
10 donna la dixme<sup>99</sup> des biens de cinq Roys qu'il avoit vaincus. Ce nom de  
Melchisedech qu'on luy avoit donné d'une voix publique, faisoit veoir qu'il

---

96 Entrant immédiatement dans le vif du sujet, l'auteur suit le texte de près et en respecte les accents majeurs.

97 La septième homélie s'ouvre, à l'exemple de l'*épître aux Hébreux*, sur la mention de Melchisédech. L'auteur de *Hébreux* se réfère au récit de *Gn 14, 17-20*.

98 Même si elle est prononcée par l'intermédiaire d'un homme, la bénédiction, dans les Écritures, est efficace et irrévocable, puisque c'est Dieu qui bénit. Par elle, sont exprimés deux éléments importants de la pensée biblique : le bonheur de l'être humain et le don de Dieu qui en est la source.

99 *He7, 2.5-9*. Du latin dixième, la dîme est ce par quoi l'être humain témoigne de sa reconnaissance envers Dieu. Elle est la redevance perçue sur les récoltes (*Dt 14, 22*) et s'acquitte sous forme d'argent. Mise à la disposition du lévite et du pauvre (*Dt 14, 28-29*), la dîme est aussi versée aux prêtres (le dixième de la dîme appelé «dîme des dîmes» : *Nb 18, 26*), salaire de leur office cultuel et hommage rendu à la dignité de leur fonction sacerdotale. Si Melchisédech reçoit la dîme d'Abraham, c'est qu'il lui est supérieur.

aimoit la justice, & celuy de Salem, que son regne estoit un regne de paix.  
 Ces belles qualitez qui reluisoient en sa vie & honnoient sa conduite;  
*He 7,3* estoient encore accompagnées d'une autre [119] condition inoüye & fort  
 15 extraordinaire; c'est qu'il n'estoit pas né comme le reste des hommes; on  
 s'imaginoit qu'il n'avoit point eu de commencement, & ce qui augmentoit  
 cette creance estoit, qu'on n'avoit point ouy parler de ses parens, & que sa  
*He 7,4* genealogie estoit incogneu<sup>100</sup>. Tout cela faisoit croire que sa grandeur  
 estoit fort éminente, puis que le Patriarche Abraham luy presentoit les  
 20 premices de ses con- [120] questes qu'il avoit accoustumé d'offrir à Dieu.

*He 7,5-7* Mais je ne m'estonne pas qu'il ait eu tous ces avantages, puis qu'il  
 estoit la figure de Jesus-Christ<sup>101</sup>; car si le Sacerdoce qui estoit affecté à la  
 tribu de Levi, donne droit de recevoir les dixmes du peuple selon la Loy, &  
 que ceux de cette famille soient eslevez au dessus de leurs freres, à cause  
 25 qu'ils sont consacrez; ils sont eux mesmes issus d'Abraham, & ont reçu en  
 [121] leur naissance l'effet des promesses qui avoient esté faictes à leur  
 Pere. Les prerogatives qu'à receu Melchisedech sont bien plus relevées,  
 puis que celuy qui donne la benediction, a plus de pouvoir que celuy qui la  
 reçoit; Et c'est pour cette raison qu'Abraham luy defera tant, & que mesme  
 30 il luy donna les decimes des biens qu'il avoit conquis.

---

100 L'auteur des *Homilies* reprend ici exactement *He* 6, 3. Selon un procédé d'exégèse rabbinique, l'auteur de *Hébreux* s'appuie sur le silence du récit de *Gn* 14, à propos des descendants de Melchisédech, pour dresser le portrait énigmatique et prophétique de ce grand prêtre, en le situant hors du temps.

101 Le silence sur les origines de Melchisédech suggère que le sacerdoce qu'il représente est éternel, préfigurant ainsi celui de Jésus Christ.

*He 7,8-16*

Que si ces Levites les ont receuës, ce n'a esté que [122] pour le temps de leur vie, & pour la recompense de la Foy qu'avoit fait paroistre leur pere Abraham; mais Melchisedech est la figure du Sacerdoce qui demeure à perpetuité; de-là on peut juger facilement que la perfection du

35 Sacerdoce est beaucoup plus grande en Melchisedech que non pas aux Levites; elle a commencé en eux, mais elle est consommée en celuy dont Melchisedech n'estoit que l'ombre. [123] Ce n'a pas esté aussi en l'ordre d'Aaron que s'est faicte cette consommation, l'accomplissement de cette dignité Sacerdotale, accompagne une Loy plus parfaite que celle de Moyse.

40 C'est celle que Jesus-Christ a establee, & où<sup>102</sup> Dieu l'a constitué Prestre en abolissant le Sacerdoce, qui estoit dans l'ancienne; car estant issu de Juda, dont Moyse ne fait point de mention, qu'il y ait eu des Prestres, & Melchise- [124] dech estant le portraict de celuy qui devoit estre Prestre en cette famille, non pas comme ceux de Levi, qui estoient selon la loy

45 charnelle, c'est à dire, selon les commandemens, qui ordonnoient que l'on fist des Sacrifices pour les rendre capables de cette dignité.

*He 7,17-27*

Ce Sacerdoce de Jesus-Christ surpasse tous les autres, puis qu'il a esté oingt par une vertu celeste, & d'une façon que nos sens [125] ne peuvent comprendre; c'est luy que son Pere eternel declare estre Prestre à

50 perpetuité, selon l'ordre de Melchisedech; c'est luy qui transporte le Sacerdoce de l'ancienne Loy, qui estoit infirme & invalide, & qui ne

---

102 Leçon corrigée (orig. : *ou*).



pouvoit rendre aucune personne parfaite. Puis que son Sacerdoce a plus de valeur que celui de vos Peres, esperez de nouvelles graces par son moyen, qui nous approchent de Dieu de plus près<sup>103</sup> [126] & nous le devons croire, 55 puis qu'il en a juré; ce qu'il n'a pas fait en l'establissement de l'ancien Sacerdoce; car il est dit, de celui de Jesus-Christ; LE SEIGNEUR A JURE ET NE SE REPENTIRA PAS, QU'IL EST PRESTRE A PERPETUITÉ. C'est en quoy nostre Loy est plus heureuse que la precedente, puis qu'elle a un Prestre eternel qui porte ses interests, & qui en est Legislatteur. Il est seul 60 comme un Soleil, qui fait per- [127] dre le petit esclat des autres lumieres, & ensevelit le Sacerdoce qui estoit. communiqué à plusieurs dans la Synagogue; c'est ce Soleil qui nous donne à tous la vie, qui jette icy bas ses rayons salutaires, qui nous attirent dans le Ciel. Et c'est par luy que nous avons accez au Pere eternel; il luy monstre nos infirmités pour en obtenir la 65 guarison<sup>104</sup>. Et certes nous avons bien besoin d'un tel Pontife, qui fut tout saint, [128] sans macule, qui n'eust point de commerce avec le peché; & qui fut plus excellent que tout le monde. C'est luy qui n'a pas besoin, comme ces anciens Prestres de la Loy, d'offrir des Sacrifices pour l'expiation de ses offenses, auparavant que negocier avec Dieu, pour le 70 peuple; c'est luy qui s'est offert une fois comme une victime, chargé de nos

---

103 Nous avons supprimé le point qui suivait *prés*.

104 Après avoir insisté sur les différences entre le sacerdoce de l'ancienne Loi et celui qui de la Loi de grâce, l'auteur montre plus librement, cette fois-ci (VI, 59-63), à l'aide d'un vocabulaire lié à la lumière («Soleil», «petit esclat des autres lumières», «rayons salutaires»), la supériorité du sacerdoce nouveau qui assure le salut éternel.

pechez, pour les effacer; Et c'est en quoy il a surpassé les Prestres de la [129] Loy, à qui les infirmités estoient naturelles, & les pechez communs avec les autres hommes.

*He 7,28*

C'est un bon-heur pour nous que le Pere eternel nous ait promis solennellement de nous donner son Fils pour estre le Prestre eternel & parfait de la Loy de grace.

FIN.

HUICTIESME  
HOMILIE  
SUR LE HUICTIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

He 8,1-4

Pour conclure le discours du Sacerdoce, nous avons un Pontife, à qui ny les autres Pontifes ny les Anges mesmes ne peuvent estre comparez<sup>105</sup>. Il est assis [131] à la dextre de son Pere, & prend la qualité de Ministre du sanctuaire; mais ce n'est pas de celuy qui a esté fait par Moyse, 5 c'est de l'Eglise Militante que Dieu a establie. Il est vray qu'il exerce davantage l'office de Prestrise en la Triomphante qu'en la Militante<sup>106</sup>; car en celle-cy par les Prestres, il offre tous les jours les Sacrifices de l'Eucharistie, comme il l'a institué lors qu'il estoit en ce monde. Mais dans la [132] Triomphante, il est Pontife, à cause qu'il a le premier ouvert le 10 chemin au Ciel, par son sang qu'il a espandu, en l'accomplissement de l'œuvre de nostre redemption : Et là il intercede continuellement pour nous

---

105 Le huitième chapitre de *Hébreux* est un exposé sur le Christ, grand prêtre, médiateur d'une alliance supérieure conclue avec Moïse.

106 L'Eglise militante renvoie à la communauté de chrétiens rassemblés dans un même culte et sous un même chef, travaillant à la même communion intérieure. L'Eglise triomphante, quant à elle, est celle qui jouit, dans la clarté de la vision, de la pleine communion à la vie trinitaire. L'expérience de l'Eglise, chez Ignace de Loyola, par exemple, est essentiellement concrète et renvoie à l'Eglise militante : «Toute la correspondance d'Ignace témoigne qu'il connaît son église, l'aime, la sert et la défend» (*Dictionnaire de spiritualité mystique et ascétique*, tome 7-2, Paris, Beauchesne, 1971, p. 1290).

devant le Trosne de la majesté de son Pere, & en presence des bien-heureux.

Il est certain que tout est là plein d'amour, puisque Jesus-Christ fait  
 15 perpetuellement l'office de Pontife, [133] & offre sans cesse son Sacrifice  
 qu'il a autrefois offert en la Croix, & par une commemoration il presente à  
 son Pere tous les Sacrifices de la Messe, qu'on celebre dans son Eglise.

*He 8,6*

C'est en vertu de son Ministere qu'il exerce dans les Cieux pour  
 nostre salut, qu'on peut dire que le Sacerdoce de nostre Seigneur, n'est pas  
 20 comme l'Ancien : Car autrefois on sacrifioit dans le temple de Salomon, &  
 c'estoit les [134] Prestres Levitiques, & ceux d'Aaron qui offroient des  
 victimes qui n'estoient point sanctifiées par le merite du Sacerdoce : car il  
 n'estoit pas besoin en ce temps de la Prestrise, selon l'ordre de  
 Melchisedech, puis que leurs actions estoient plus steriles que les nostres, &  
 25 qu'ils n'avoient que l'escorse dont nous avons les fruits. Ces Prestres de  
 l'ancienne loy portoient une grande reverence au Tabernacle, qui  
 es- [135] toit la figure des choses qui ont esté accomplies par Jesus-Christ;  
 & le divin Oracle commanda à Moyse, qu'il fit le Tabernacle selon  
 l'ordonnance qu'il luy en avoit faite de vive voix, en quarante jours qu'il  
 30 avoit esté avec luy, sur le mont Sinai : cela signifie l'idée & la  
 representation de l'Eglise. Mais maintenant il exerce un office plus  
 excellent, d[']autant qu'il est Mediateur d'un meilleur Testament, qui est  
 esta- [136] bly sur des promesses plus parfaites.

He 8,7-12

C'est pourquoy il ne s'est pas contenté de ce premier crayon<sup>107</sup>, qui  
 35 n'avoit rien que des traits grossiers; il a voulu achever son ouvrage & le  
 rendre digne de l'auteur qui l'a fait : Cela est monsté par les menaces que  
 nostre Seigneur fit aux Juifs, quant il leur dit; Que le temps viendroit qu'il  
 establirait un nouveau Testament, sur la maison d'Is- [137] raël, & en  
 Hierusalem<sup>108</sup>. Il appelloit la maison d'Israël les dix Tribus, qui se  
 40 revolterent contre l'autorité de Roboam, estant sollicités à faire cette  
 sedition par le conseil de Jeroboam qui fut esleu chef de ce party.  
 Cependant les deux Tribus de Juda & de Benjamin, demurerent en  
 Hierusalem qui estoit la ville capitale du Royaume de Juda<sup>109</sup>.

He 8,13

Mais Jesus-Christ par sa nouvelle Alliance, & par son Testament  
 45 unira en un [138] Peuple, en un Royaume, & en une Eglise, toutes ces  
 Races qui sont desja separées les unes des autres, & esparses de tous  
 costez. Et lors il dira, Voilà le nouveau Testament que je mettray en la place  
 du Vieil, apres que j'auray chassé bien loin de moy & de mon Eglise les  
 Juifs incredules.

50 Dieu faisant pacte & alliance avec les Hebreux sur le mont Sinaï,  
 s'obligea d'estre leur Dieu & leur Protecteur. Il promet qu'il leur [139]

---

107 *Crayon* signifie, au XVII<sup>e</sup> siècle, «portrait, image» ou «esquisse, ébauche» (J. Dubois et R. Lagane, *Dictionnaire de la langue française classique*, p. 119).

108 L'établissement de ce «nouveau Testament» a été annoncé par le prophète Jérémie (*Jr* 31, 31-34). Cette nouvelle Alliance est mise sous le signe d'une relation intérieure et personnelle de Dieu avec l'être humain, contrairement au caractère extérieur de l'ancienne Alliance.

109 Développement sur l'histoire d'Israël, absent de *Hébreux*.

donneroit la terre de Chanaan, à condition qu'ils seroient fidelles à son service, & qu'ils garderoient ses commandemens.

Et cette confœderation a esté confirmée par le sang des victimes, &  
 55 par les festins publics; car Moÿse & Aaron Lieutenants de Dieu, mangerent de cette victime de reconciliation, puis que Moÿse presidoit en ce lieu là<sup>110</sup> comme Mediateur de Dieu, & du peuple. De mesme Dieu [140] a fait un nouveau Testament avec les Chrestiens, par lequel en toutes ses Evangiles, il s'oblige, de leur donner sa grace, la remission de leurs pechez, son amour,  
 60 les adopter comme ses enfans, & en fin ce bel heritage de la vie eternelle, à condition qu'ils luy obeiroient, qu'ils accompliroient la Loy de Jesus-Christ, & demeureroient fidelles en l'observation de ses commandemens<sup>111</sup>.

*Jr 31,34* Et c'est un grand ad- [141] vantage que Dieu promet, que tous le cognoistront, & qu'il ne sera besoin de personne pour les enseigner qui est  
 65 le Seigneur; & cela s'entend de la cognoissance, qu'apporte aux Chrestiens  
*Jr 31,33* le nouveau Testament, veu que le vieil n'a guere donné aux Juifs ny de  
*Jr 31,32* lumiere, ny de sagesse. En cette Loy Dieu estoit presque tousjours

---

110 Leçon corrigée (orig. : *la*).

111 Contrairement à la précédente homélie, l'auteure déborde ici de beaucoup le contenu strict du chapitre qu'elle commente et donne libre cours à ses propres idées, en particulier en VIII, 57-62. Ces dernières lignes proposent en effet une vision d'ensemble qui regroupe les éléments qui ont été exprimés de façon éparse antérieurement : l'obéissance à la Loi de grâce par l'observation des commandemens assure le pardon des péchés et le salut éternel. Ce commandement fait ainsi écho à ce que François de Sales énonçait dans ses *Vrais entretiens spirituels* (Entretien X) : «Il y a trois sortes d'obéissance pieuse, dont la première est générale à tous les chrétiens, qui est l'obéissance due à Dieu et à la sainte Église en l'observance de leurs commandemens» (p. 153).

courroucé, & ne s'appaisoit pas aisement; mais en celle de grace, il [142]

*He* 8,12 pardonne aux hommes autant de fois qu'ils se repentent<sup>112</sup>.

FIN.

---

112 *Jr* 31, 34. La conclusion de cette huitième homélie est en fait un commentaire des versets 31-34 du chapitre 31 du livre de *Jérémie*. Elle condense à elle seule trois thèmes privilégiés par l'auteure tout au long de son ouvrage : la distinction entre les deux alliances, la colère de Dieu et la pénitence.

NEUFIESME  
HOMILIE  
SUR LE NEUFIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He 9,9* Les avantages que possedoit le vieil Testament, n'estants qu'en l'exterieur, ne pouvoient pas rendre les hommes entierement heureux, ny les [144] conduire à leur fin : Car encore que du temps de Moyse<sup>113</sup>, leurs actions fussent en quelque façon loüables, elles n'estoient pas assez fortes 5 pour justifier les ames : leur volonté qui se laissoit emporter aux apparences travailloit fort peu à l'avancement interieur, & à la veritable perfection<sup>114</sup>; mais il ne s'en faut pas estonner, puis que cette Loy n'estoit que pour servir de commencement à une plus parfaite. On la [145] peut comparer au printemps, qui par un aspect favorable, & par une monstre de belles fleurs 10 qu'il fait naistre sur la terre, touche le sens de nostre veuë, & charme nostre odorat; mais quant la saison est plus avancée, & qu'elle nous donne les

---

113 La description de *He 9*, 1-9 se fonde sur la loi de Moïse (*Ex 25-26; 36-37; 40*).

114 Caractéristique de *He*, le vocabulaire de l'«avancement intérieur» ou «perfection» favorise la typologie contrastée par laquelle l'auteur de l'épître oppose les réalités de l'ancienne Loi et celles de la nouvelle. D'une part, la Loi de l'ancienne Alliance n'a pas mené à «l'accomplissement» (*He 7*, 19) ou à l'état de grâce, de sorte que ceux qui y participent n'y sont pas non plus parvenus (*He 7*, 11; 9, 9; 10, 1). D'autre part, le Christ, par son unique sacrifice a réalisé cet accomplissement (*He 11*, 40) grâce auquel les êtres humains, pardonnés et sanctifiés, parviennent eux aussi à l'accomplissement (*He 10*, 14; 12, 23). Ce vocabulaire de la perfection aura un écho au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'ouvrage du chartreux Antoine de Molina (1550-1612), *Instrucción de sacerdotes* (1608), dont la deuxième partie est consacrée à «la perfection et la sainteté de vie» qui doit correspondre à la dignité de l'état sacerdotal : «[...] les prêtres doivent avoir le plus haut degré de vertu [...] de sorte que la sainteté et perfection des prêtres soit une norme à laquelle puissent se référer la vertu et la perfection de tous les autres». D'autres, comme Bérulle et Pierre de Besse feront écho à Molina dans leur ouvrage en proposant aussi aux prêtres un idéal de perfection.



fruits nécessaires pour l'entretien de la vie, nous nous resjouissons d'un bien, qui est plus solide. De mesme la Loy nouvelle nous donne un bien que l'ancienne ne [146] faisoit qu'esperer; Nous avons les effets, dont ils  
 15 n'avoient que les promesses, & nous participons aux fruits de la Croix que le Fils de Dieu nous a produits, pour la nourriture de nos ames<sup>115</sup>. C'est un don favorable qu'il a attaché aux merites de sa mort, & aux souffrances de sa vie; c'est une grace, qui nous oblige à imiter celuy, des merites duquel elle est descenduë, & qui estant née des souffrances & des  
 20 op- [147] probres de nostre Maistre, ne peut pas s'accorder avec une vie delicate & molle, ny entrer dans des courages pleins de vengeance & de rancune<sup>116</sup>.

C'est une grace dont nous ne pouvons bien user si nous ne pleurons, si nous ne compatissons aux souffrances, que le Sauveur du monde a  
 25 endurées sur le Calvaire, & si nous n'espanchons nostre sang pour luy, quand il le faut confesser devant les hommes<sup>117</sup>. [148]

---

115 L'accentuation de la distinction entre l'ancienne et la nouvelle Alliance montre ainsi la supériorité de la deuxième sur la première, au moyen d'une terminologie propre à la nature et proche des sens («odorat», «fruits»). L'auteure déplace plus loin, dans l'homélie, la longue description du Temple de l'ancienne Alliance et résume, en quelques phrases, le cœur du chapitre 9.

116 Développement d'ordre moral, absent de *Hébreux*, qui n'est pas sans rappeler le souci constant des *Homilies* d'exhorter le lecteur à obéir à la Loi de grâce inaugurée en Jésus Christ.

117 Cette mention des souffrances du Christ nous renvoie inévitablement à l'âme de Jésus traitant avec Dieu tel que nous la présentait l'Oratoire de Jésus, précisément à l'époque où Pierre de Bérulle (1575-1629), dans sa *Vie de Jésus* (1627) s'interrogeait sur les sentiments intérieurs de Jésus pendant sa Passion. Dans la foulée, Louis Chardon (1595-1651) développera ce thème avec une ampleur sans pareille dans les *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année* (1650) et dans *La Croix de Jésus, où les plus belles vérités de la théologie mystique et de la grâce sanctifiante sont établies* (1647) où il affirme que «[...] les chrétiens doivent se persuader qu'ils seront d'autant plus éprouvés qu'ils seront plus unis par la grâce à leur Chef».

He 9,1-9

L'ancien Testament n'a jamais possédé un tel bien, il n'avoit que des biens apparens & sensibles, il faisoit monstre d'un Tabernacle magnifique, l'on y voyoit un Sanctuaire majestueux, une table richement ornée, des pains de proposition<sup>118</sup>, un chandelier à plusieurs branches, des encensoirs somptueux, un grand nombre d'instruments destinez aux Sacrifices, & une infinité d'autres choses où les merveilles de l'art surmon- [149] toient la richesse de la matiere. Cette Arche revestue d'or éclatant, cette verge d'Aaron<sup>119</sup> fleurissante, la Loy enfermée en ce lieu Saint, les Cherubins qui  
 35 couvroient de leurs aisles le Propitiatoire; ce vase d'or<sup>120</sup> enrichi de pierres pretieuses, qui conservoit la manne, & tant d'autres choses, estoient des marques exterieures & voyantes : Ces Prestres superbement vestus, employez aux Sacrifices, ce [150] grand Pontife qui offroit une fois l'année pour tout le peuple<sup>121</sup>, donnoit assez à cognoistre, que la conduite de cet

---

Chardon envisage donc la spiritualité essentiellement comme une participation à la grâce d'un Sauveur souffrant. Cf. aussi II, 92.

118 Placés au Temple sur une table avec les vases destinés à la libation (1R 7, 48; 2Ch 13, 11), les *pains de proposition* sont le symbole de la communion entre Dieu et ses fidèles. Selon Lv 24, 9, seuls les prêtres les consomment. La législation sacerdotale accorde une large place à ces pains et leur origine semble ancienne (1S 21, 5ss).

119 Allusion au bâton d'Aaron en Nb 17, 16-25.

120 Allusion au vase et à la manne en Ex 16, 32-34.

121 Cet événement fait référence à la liturgie juive de l'Expiation. Annoncée en Lv 23, 27-32 et Nb 29, 7-11, elle est décrite en Lv 16. Exprimée par des sacrifices sanglants, l'expiation exprime l'idée de purification. Souillé par le péché, l'être humain doit le combattre par une force qui est le sang, puisque le «sang, c'est la vie» (Lv 17, 11-14). Le sang guérit, expie, purifie. Jésus a réalisé cette purification en s'offrant «une fois pour toutes» (He 9, 12. 26. 28).

40 ancien Testament, estoit plus occupée à la superficie des choses, qu'à la  
sanctification des ames.

He 9,9-14 Notre direction est plus heureuse, elle n'est pas si basement  
occupée, ses desseins vont bien plus avant, qu'à pratiquer des ceremonies,  
elle ne nettoye pas la surface, mais [151] le dedans; elle purifie la  
45 conscience, elle ne se sert pas des ablutions qui ne font que toucher la chair;  
elle passe jusques à l'esprit, & à l'interieur de l'homme<sup>122</sup>.

Nous n'avons pas plus de ces Loix que les ceremonies rendent si  
difficiles à observer, Jesus-Christ nous a delivrez de cette servitude, &  
abolissant le Tabernacle, & son usage, il nous donne sa chair, comme une  
50 Hostie, qui a bien plus de vertu que toutes les anciennes, [152] & c'est par  
la force de son sang que nous sommes introduits dans le Sanctuaire eternel;  
il nous l'a procuré, & il nous le livre amoureusement.

---

122 Selon le *Dictionnaire de spiritualité* («*épître aux Hébreux*», tome 7-1, p. 121) «[i]l n'est pas facile de mesurer exactement l'influence que l'*épître aux Hébreux* a exercée au cours des siècles dans le domaine de la doctrine et de la spiritualité. Les études manquent à ce sujet». Cependant, nous savons que quelques points saillants de l'école française de spiritualité ont trouvé dans l'*épître aux Hébreux* des textes pour s'exprimer : par exemple, l'attention portée par cette école à «l'intérieur» de Jésus a trouvé des assises dans l'attitude oblatrice de Jésus mise en relief par He 9, 12-14; 10, 5-9. Cet intérêt pour l'intérieur de Jésus grandit pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Pierre Coton (1564-1626) (*Intérieure occupation d'une âme dévote*, 1609) et Guillaume Gibieuf (1580-1650) (*La vie et les grandeurs de la très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*, 1637) font mention de cet «intérieur de Jésus». Mais c'est Jean-Jacques Olier (1608-1657) qui consacre cette expression, dont la signification se rapproche de celle du *cœur* telle qu'on l'entend en son sens large, au début XVII<sup>e</sup> siècle, et qui signifie l'organe de l'amour et de tous les autres sentiments et dispositions (*Dictionnaire de spiritualité*, tome 2, p. 2300-2307). La méthode d'oraison de J.-J. Olier invite le chrétien à adorer «l'intérieur de Jésus», mais encore plus à l'imiter : «Il nous faut être semblables à lui, non à l'extérieur, comme né d'une Vierge [...], passé en Egypte, mort sur une croix [...] Mais il nous faut être conformes à lui en son âme, et tellement conformes que ce ne soit qu'un même "intérieur" et une même âme [...] la même en sentiments et dispositions, en pensées, en tout, si bien que son "intérieur" soit appelé Christ» (*Mémoires*, tome 1, 1642, p. 321). Enfin, toujours selon Olier, la conformité à «l'intérieur» de Jésus doit se manifester extérieurement. Ce sont les prêtres qui sont les plus tenus de traduire cet esprit de Jésus (*Dictionnaire de spiritualité*, «Intérieur de Jésus», tome 7-2, p. 1870-1877).

*He 9,12-18*

Que si en l'ancienne Loy le sang des Taureaux espanché, & de beaucoup d'autres animaux, purifioit ceux qui estoient souillez, & nettoyoit  
 55 une chair corrompüe. Le sang de Jesus-Christ, que le S.Esprit a formé, estant offert à Dieu son Pere, n'aura[-t-]il pas plus [153] de force? n'ira[-t-]il pas jusques à l'ame pour la nettoyer de ses crimes? & ne fera[-t-]il pas faire des actions dignes de vie, qui partiront d'une conscience purgée de peché, pour servir saintement au Dieu vivant? Que ce soit par le  
 60 moyen de ce Mediateur du nouveau Testament, que nous travaillions de la sorte, afin que sous celuy qui a aboly l'ancienne Loy, nous recevions l'accomplissement des promesses qui autrefois [154] ont esté faites : Et c'est en ce nouveau Testament, que nous avons des moyens en abondance, de parvenir à cette fin derniere : Testament lequel ayant sa valeur en la mort  
 65 de Jesus-Christ, nous assure sur la personne de celuy qui nous l'a donné, qu'il n'y aura plus de changement; car c'est un Dieu qui le livre, & qui veut que l'heritage nous soit donné, en vertu des biens qu'il nous y laisse. L'autre Testa- [155] ment n'a pas esté reçu des enfans d'Israël, que la mort des animaux immolez à Dieu ne l'ayent devancé, il a esté confirmé par  
 70 le sang de ces victimes; & c'estoit pour représenter que celuy que nous a donné Jesus-Christ seroit en auctorité par la valeur de son sang.

*He 9,18-22*

Quant le premier Testament a esté donné, Moïse leut les commandemens de la Loy, en presence de tout le peu- [156] ple, & trempant de l'hysope et de la leine dans le sang des bestes, il l'espancha sur

75 les assistans, disant ces paroles : C'EST ICI LE SANG QUI CONFIRME  
LE TESTAMENT QUE J'AY RECEU DE DIEU, POUR VOUS FAIRE  
SCAVOIR SES VOLONTEZ, J'EN ARRROUSE LES VASES SACREZ,  
ET VOS PERSONNES, AFIN QUE TOUT CE QUI EST POUR LA  
LOY, SOIT DANS LA PURETE<sup>123</sup>.

80 Ce grand Prophete a prattiqué toutes ces cere- [157] monies,  
comme des mysteres qui estoient cachez, & des figures incogneuës, qui  
representoient la realité, de ce qui devoit arriver en cette Loy de  
Benediction; Car tout de mesme qu'en la Loy de Moyse, le Pontife entroit  
dans le Sanctuaire avec le sang qu'il y portoit, pour arrester les foudres du  
85 Ciel, & appaiser la colere d'un Dieu irrité contre les hommes.

*He 9,24* Nous avons un souve- [158] rain Prestre qui est monté dans le Ciel,  
qui est entré dans ce Tabernacle, qui n'a point esté fait de la main des  
hommes, qui monstre ses playes sanglantes au Pere Eternel, pour  
destourner les vengeances qui estoient preparées en ses mains.

*He 9,27-28*<sup>90</sup> Ce Sauveur du Monde, est mort pour nous procurer ce bon-heur, &  
il a voulu passer par la Loy generale, qui est ordonnée aux hommes de  
mourir, afin qu'en expirant volontaire- [159] ment sur la Croix, il s'offrit à  
son Pere, comme une victime immolée à sa vengeance<sup>124</sup> pour la reparation

---

123 Ces mots sont disposés en lettres majuscules, probablement en raison de leur importance. Ils correspondent en effet aux paroles de la Cène évoquée en *Mt* 26, 28 et en *Mc* 14, 24, paroles qui prennent leur source en *Ex* 24,8.

124 Allusions claires à la colère de Dieu en IX, 85. À une époque où l'on souligne continuellement le péché de l'être humain, il n'est guère étonnant de voir se développer l'image terrible du Dieu vengeur et colérique. Un extrait de la biographie de Jeanne de Chantal, écrite en 1644, étonnant par sa sévérité, est révélateur du climat de

des hommes, afin de les faire entrer dans les Cieux, & d'estre le Juge  
95 universel des vivants et des morts.

FIN

---

peur qui prévaut au XVII<sup>e</sup> siècle : «Dieu la traite comme il traite ces grandes âmes d'une trempe toute céleste, dont il récompense les longues souffrances par de nouveaux supplices afin de rendre leur fidélité plus espurée [...]» (H. de Maupas du Tour, *La Vie de la vénérable Mère Jeanne Françoise Fremiot de Chantal*, Paris, 1644, p. 443 cité par Jean Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 326).

DIXIESME  
HOMILIE  
SUR LE DIXIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He* 10,1-4

Les choses les moins parfaites sont tous-jours les premieres qui se monstrent au jour, & cette nouveauté que nous venons d'apercevoir, esmeut [161] nostre desir à l'attente de la fin où elle se doit terminer : Dieu qui est autheur de la nature en a usé de cette sorte, ayant au commencement 5 établi son Eglise par des Sacrifices<sup>125</sup> qui estoient si imparfaits, qu'ils n'estoient pas capables d'effacer les pechez, ny de justifier l'homme; c'est pourquoy les Hosties<sup>126</sup> qu'on luy offroit n'appaisoient point sa colere, encore que la devotion & l'obeissance de ce peuple luy fust agreable, la [162] qualité des victimes qu'ils luy presentoient, qui n'estoient que des

---

125 L'*épître aux Hébreux* évoque, presque à chaque page, la valeur sacrificielle de la mort du Christ. La supériorité du Christ a rendu inutiles les autres «sacrifices» (*He* 10, 5-9), incapables «d'enlever» les péchés (*He* 10, 4), alors que le «sang du Christ» (*He* 9, 14) les élimine. Obéissant à son Père (*He* 5, 7-9), le Christ, «grand prêtre» (*He* 2, 17), victime de son sacerdoce, réconcilie et sanctifie «tous ceux qui lui obéissent» (*He* 5, 9). Le concept de sacrifice, depuis toujours largement puisé dans l'*épître aux Hébreux*, a vu surgir une spiritualité victimale (elle-même issue de la dévotion à l'humanité de Jésus au Moyen Âge avec Bernard de Clairvaux et François d'Assise), dont les traits majeurs sont l'adoration de Dieu, l'oblation, l'offrande, le sacrifice de soi dans le Christ, la servitude et l'esclavage. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bérulle, Olier et surtout Charles de Condren (1588-1641) ont inspiré cette spiritualité (voir J. Galy, *Le sacrifice dans l'École française de Spiritualité*, Paris, Nouvelle Éditions Latines, 1951).

126 Au XVII<sup>e</sup> siècle, *hostie* signifie «victime». Les controverses, au temps de la Réforme, ont porté, entre autres choses, sur le concept de sacrifice. Pour Luther, le sacrifice de la messe était compris comme une «œuvre» de l'Église, occultant ainsi le caractère unique et suffisant du sacrifice du Christ. Ce malentendu s'explique par le fait que le concile de Trente lui-même «a rendu difficile l'idée d'une actualisation sacramentelle et, partant, réelle du sacrifice de la Croix, correspondant à l'anamnèse biblique. La théologie du bas Moyen Âge n'offrait pas les moyens conceptuels pour cela» (*Dictionnaire de théologie*, Paris, Cerf, 1988, p. 682).

10 animaux terrestres, ne pouvoient le contenter, cela estoit reservé pour cette  
digne & sacrée Hostie, qui est le Fils de Dieu mesme, qui a esté obeissant à  
son Pere jusqu'à la mort, & a accomply durant sa vie tout ce qu'il luy avoit  
ordonné.

*He 10,5-9* Il a presché sa parole, il a travaillé continuellement pour le salut des

15 hommes, jusques à ce qu'il est arrivé [163] au Calvaire, où il s'est donné  
pour victime. Et çà esté ce sacrifice qui nous a tous reconciliez avec Dieu,  
qui a reparé la perte que nous avons faite de la justice originelle. Mais avec  
quel amour estant sur la Croix, a[-t-]il dit ces paroles, Mon Pere, au lieu des  
Sacrifices qu'on vous a si souvent presentez, & qui n'ont peu flechir vostre  
20 rigueur<sup>127</sup>; je vous offre mon sang et ma vie, afin que par ma mort j'obtienne

*He 10,10-12* de vous miseri- [164] corde pour tous les hommes. Cette medecine a eu  
assez de force pour guarir les maladies des ames, sans qu'il ayt esté besoin  
de la reiterer<sup>128</sup>. Mais les Holocaustes de l'ancienne Loy qui estoient tous  
les jours reiterez, n'avoient pas le pouvoir de guarir la lepre du peché; il

---

127 Comme dans l'homélie précédente, on souligne ici la condition pécheresse de l'être humain (X, 17-21) rappelant la «colère» (X, 7) et la «rigueur» (X, 20) de Dieu. Cette amplification de *He 10, 6* («Holocaustes et sacrifices pour le péché ne t'ont pas plu») se lit en conformité avec une théologie du péché, résultat d'un pessimisme dominant au XVII<sup>e</sup> siècle et avec une image du «Dieu infiniment bon qui néanmoins punit terriblement, [...] que la prédication catholique a sans cesse proposée aux fidèles, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle inclus» (Jean Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 211-235 et 447-469).

128 Il est assez étonnant de constater que l'auteur n'a pas développé, précisément ici, l'idée de répétition du sacrifice du Christ dans le contexte de la célébration eucharistique. En effet, ce texte de *He 10, 18*, où il est écrit que «là où il y a eu pardon, on ne fait plus d'offrande pour le péché», a été utilisé dans la controverse protestante. Ainsi, «[d]u côté protestant, on y a puisé des objections contre la doctrine catholique qui présente la messe comme un sacrifice; du côté catholique, on a répondu que la messe n'est pas un autre sacrifice que celui de la croix, mais seulement un sacrement qui rend présent cet unique sacrifice» (*Traduction Cécuménique de la Bible*, Édition intégrale, Paris, Cerf, 1983, note b, p. 692).



25 n'appartenoit qu'à celuy qui est assis à la dextre de son Pere<sup>129</sup>. Ce mot  
d'estre assis ne tesmoigne pas seulement son repos, mais sa puissance,  
[165] puis c'est l'ordinaire des serviteurs d'estre debout devant leurs  
Maistres. Et puis que l'ouvrage de nostre redemption a esté achevé;  
Jesus-Christ attendra le jour du jugement, pour mettre en ce temps-là tous  
30 les incredules sous ses pieds, & les condamner à la mort eternelle. Là ils  
He 10,26-31 souffriront des tourmens insupportables en tous leurs sens, & comme ils les  
ont tous employez à l'offenser, il les [166] accablera d[']autant de miseres  
qu'ils ont receu de voluptez. Et les esleus qui ont vescu selon ses  
commandemens, jouïront dans le Ciel de la felicité qu'il leur a acquise par  
35 le sang qu'il a espandu<sup>130</sup>.

He 10,28 Il paroist comme nostre Seigneur nous a monstré plusieurs chemins  
pour aller a luy, afin que chacun choisisse ce qui luy sera plus facile : Il  
n'usoit pas de cette liberalité au temps de Moyse, leur Loy avoit [167] tant  
de rigueur, que si l'on manquoit à un seul de ses preceptes, quant on estoit  
40 accusé de deux ou trois tesmoins, on ne pouvoit éviter la mort.

---

129 Expression traditionnelle de la glorification du Christ, «assis à la droite de Dieu» s'inspire de *Ps* 110, 1. Ce verset psalmique semble être celui que le Nouveau Testament a le plus souvent mis en rapport avec le Christ (cf. Michel Gourgues, *Les Psaumes et Jésus. Jésus et les Psaumes*, Cahiers Évangile 25, 1978, p. 18-22 et 63). Appliquée au Christ, la formule du psaume est utilisée pour dire quelque chose de la condition du Christ, de son identité, de son être. Depuis sa résurrection, Jésus est assis à la droite de Dieu où il est aux cieux, c'est-à-dire qu'il partage la vie, la condition et le règne de celui qui l'a ressuscité, pouvant ainsi répandre son Esprit (*Ac* 2, 33). D'autres textes du Nouveau Testament, notamment ceux de l'*épître aux Hébreux* (1,3. 13; 8, 1; 10, 12) utilisent aussi le *Ps* 110, 1, mais dans une perspective plus fonctionnelle : à la droite de Dieu, le Christ exerce le ministère de la nouvelle Alliance, et du coup, procure le salut éternel. Ainsi, notre auteure a saisi, de façon admirable, l'utilisation que *Hébreux* a pu faire de cette formule.

130 L'auteure commente ici *He* 10, 2-18 d'assez près (*X*, 3-35), en entremêlant les deux sujets traités, soit l'inefficacité des sacrifices anciens (*He* 10, 1-10) et l'efficacité du sacrifice du Christ (*He* 10, 11-18).

*He 10,26-31*

Si Dieu faisoit mourir ceux qui n'avoient pas observé un des commandements qu'il avoit donné à Moïse<sup>131</sup> : Quelle punition ne devoit-on pas donner à celui qui a foulé aux pieds toute la Loy de Jesus-Christ? L'on a plus de lumiere en cette Loy qu'an- [168] ciennement  
45 pour ne point tomber dans les precipices, & toutefois l'on se jette dans l'abysme du peché volontairement.

*He 10,32-34*

Il faut croire que les pechez qui semblent estre impunis en la Loy de grace, ne demeurent pas sans chastiment, & que Dieu en prendra la vengeance d[']autant plus severe que sa patience aura esté grande à  
50 attendre la conversion du pecheur<sup>132</sup>. Le mal-heur des peines eternelles<sup>133</sup> n'arrivera [169] point à ses ames genereuses, qui font fleurir la religion Chrestienne<sup>134</sup>, & qui conservent la charité dans leurs cœurs, par la constance qu'ils tesmoignent dans les extremes tourments qu'ils souffrent, les uns estants exposez aux lyons, les autres jettez dans les prisons, &

---

131 Ce passage de *He 10, 28* fait référence aux textes de *Is 26, 11* et *Nb 15, 30*.

132 Contrairement à *Hébreux* qui entrecoupe son exhortation à une vie chrétienne généreuse et à la foi persévérante (*He 10, 19-25. 32-39*) par un avertissement sévère des dangers de l'apostasie (*He 10, 26-31*), cette partie commence par une prédiction du châtimeut du Dieu vengeur face aux péchés (*X, 41-50*) et enchaîne avec un appel pressant à persévérer dans les difficultés par l'exercice des vertus chrétiennes, telles la foi, l'espérance et la charité.

133 La mention des «peines éternelles» dont il est question renvoie à *He 10, 28-30* qui est le verset biblique de prédilection de bien des prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle (Jean Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 452). Cette mention des «peines éternelles» renvoie aussi à *He 6, 6*. Ces deux passages ont servi de base à la pensée rigoriste qui refusait le pardon aux chrétiens apostats pendant la persécution. Ainsi, *He 6,6* et *10, 28-30* augmentèrent les soupçons quant à la valeur d'écrit inspiré de *l'épître aux Hébreux*. Au temps de la Réforme, ces versets ont aussi posé problème à Luther qui, admettant que *l'épître aux Hébreux* n'est pas l'œuvre de Paul, conclut qu'elle est une œuvre composite, précisément à cause de ces deux versets.

134 Cf. XII, I note 160.

55 plusieurs ressentans les plus cruels effects de la rage des Tyrans, & de  
 l'inhumanité des bourreaux; ils souffrent pour le nom de nostre Seigneur, à  
 [170] fin de n'estre pas privez des recompenses qu'il leur sont préparées; &  
 pour leur donner plus de courage à combattre vaillamment, nostre Loy leur  
 promet que le regne des meschans sera bien tost passé, & que Jesus-Christ  
 60 ne demeurera pas long temps, sans revenir en ce monde. C'est pourquoy en  
*He* 10,35-39 cette attente, vous devez au milieu des peines & des maux qui vous  
 environnent, vous fortifier tousjours par la [171] foy; vous devez pratiquer  
 le plus qu'il vous sera possible les vertus Chrestiennes, vous devez esperer  
 la recompense de l'autre Vie, vous devez estre unis de pensée, & lier par  
 65 cette Vertu qui demeure apres la mort; & pour ne pas perdre un si grand  
 bien qui ne se peut comprendre, n'ayez point de conversation ny<sup>135</sup> d'amitié  
 avec les infidelles, qui n'ont autre dessein, que de corrompre vos mœurs, &  
 d'esteindre la creance [172] que vous avez de Jesus-Christ, auquel vous  
 devez estre fidelles au despens mesme de vostre vie<sup>136</sup>, & luy rendre  
 70 l'honneur & la gloire, que l'on doit à l'Autheur de son salut<sup>137</sup>.

FIN

---

135 Leçon corrigée (orig. : *n'y*).

136 L'homélie, qui invite le lecteur à donner sa vie, est un écho à la spiritualité victimale largement prônée en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle par le Père Charles de Condren.

137 Conclusion propre au genre homilétique dans sa façon d'exhorter les destinataires, par des souhaits, voire des commandements. Elle correspond aux derniers versets de *He* 10 qui est un appel vibrant à une vie chrétienne généreuse. Les exhortations, qu'elles soient de *He* ou du texte de M<sup>me</sup> d'Auchy, évoquent une situation difficile, c'est-à-dire une «attente» marquée de «peines & de maux».

UNZIESME  
HOMILIE  
SUR LE UNZIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

*He* 11,1-3 Dieu ne peut recevoir une preuve plus grande de nostre obeissance, que lors qu'il nous commande de croire une chose que nous ne cognoissons point<sup>150</sup>, & [174] qui choque nostre imagination; cela ne peut estre naturel en nous; car malaisement l'homme se pourroit resoudre d'assujettir sa  
5 raison, qui est la plus noble partie de son ame, à ce qu'il ne peut comprendre. Il faut donc juger avec assurance, que Dieu respand en nos  
*1Co* 4,18 ames, la Foy qui nous fait enfans de Dieu<sup>151</sup>, & qui nous donne le moyen de considerer & croire des choses obscures, qui surpassent nos cognoissances [175] naturelles<sup>152</sup>. Il y a eu de nos Peres qui ayants esté fidels en leur

---

150 Tout comme les versets 1 à 3 de *He* 11, les onze premières lignes de cette onzième homélie fournissent la clé d'interprétation à tous les témoignages de foi des grandes figures de l'Ancien Testament évoquées dans la suite du texte.

151 Bien que certains anciens comme Chrysostome, Augustin, Thomas d'Aquin aient interprété la foi dans le sens de *substance*, c'est-à-dire qu'elle nous donne les biens spirituels espérés, M<sup>me</sup> d'Auchy, tout comme Luther, Érasme et Zwingli l'utilise plutôt dans le sens de *confiance*.

152 L'auteure commente ici la deuxième portion de *He* 11, 1 à l'exemple des pères grecs qui font de la foi un moyen de voir l'invisible.

10 croyance, ont esté recompensez par les miracles que Dieu leur a fait veoir,  
afin de leur donner une entiere assurance en sa parole<sup>153</sup>.

He 11,4 Mais ce miserable Cain, pour n'avoir point eu de Foy, quant il offrit  
son sacrifice à Dieu, fut rigoureusement puny, & ce sacrifice ne luy fust pas  
agreable, comme celuy d'Abel, qui fut avec une foy pure, [176] & toute  
15 embrasée de charité, il l'accepta & le benit. Mais cela émeut tellement la  
rage de son frere, qu'il se porta à souïller sa main dans le sang du juste, &  
alors Dieu luy donna sa malediction, & à toute sa posterité. Il s'en alla  
vagabond, & avec un estonnement si grand, & une telle confusion de  
pensées, que rien ne le pouvoit assurer, par ce que l'image de son crime se  
20 representoit tousjours à luy, & luy repro- [177] choit sa malice. Estoit-ce  
He 11,5 pas une action qui faisoit assez cognoistre la reprobation des meschans, &  
la predestination des bons<sup>154</sup>? Enoch qui fut esleu de Dieu, en rend aussi une  
preuve assurée, puis qu'il ne manqua jamais d'obeir à ses commandements.

Il a practiqué sur la terre ce qui se pratique de plus parfait en la vie  
25 des plus justes : La pureté de ses actions le faisoit prendre plustost pour un  
Ange que [178] pour un homme. La mort ne l'a osé attaquer, & il est  
reservé jusqu'au regne de l'Antechrist, pour calmer l'orage qui doit tomber  
sur les hommes, & sauver du debris de la tempeste ce qu'il en pourra tirer.

---

153 Ce passage suit de près le texte scripturaire, reprenant presque toutes les figures de l'Ancien Testament évoquées dans *l'épître aux Hébreux*. Des exemples de l'Ancien Testament montrent bien que l'énumération des personnages de l'histoire d'Israël est habituelle dans la tradition juive (cf. *Si* 44-50).

154 Commentaire de *He* 11, 4 qui met l'accent, non pas sur la figure d'Abel, comme dans le texte scripturaire, mais bien plutôt sur celle de Caïn.

Il sera bien besoin en ce temps de malheur qu'il y ait un homme d'une  
 30 puissante Foy qui conduise les autres. Enoch dans le premier temps eut  
 He 11,5 cette vertu avec éclat, au dernier temps il la<sup>155</sup> fera paroistre [179] avec  
 fruit; il a esté agreable à Dieu en sa croyance, il sera utile aux hommes par  
 son exemple<sup>156</sup>; une si rare fidelité en une personne qui doit endurer sur la  
 terre est une marque que sans la Foy on n'oseroit se presenter devant les  
 35 yeux de Dieu. Et comment le pourroit-on sans elle? puis que mesme on ne  
 se peut passer de fidelité dans le commerce que les hommes ont les uns  
 avecque les autres. Cette fidelité n'a pas pour ob- [180] jet une chose fort  
 relevée, puis qu'elle ne regarde que les avantages de la terre, & qu'elle est  
 commune aux Infidelles & aux Chrestiens : Mais la Foy que nous avons de  
 40 Dieu, nous associe à la congregation des fidelles, qui est la vraye Eglise;  
 C'est une qualité divine, qui nous fait veoir les choses les plus obscures, &  
 qui sont impenetrables à nostre entendement, & à nostre discours. Elle nous  
 fait cognoistre qu'il y a un [181] Dieu, qui seul doit estre adoré avec  
 He 11,7 humilité & reverence<sup>157</sup>. C'est elle qui a instruit Noë à croire les revelations  
 45 que Dieu luy fist pour se sauver du Deluge, avec toute sa famille, par le

---

155 Leçon corrigée (orig. : *l'a*).

156 Allusion faite à l'existence d'Hénoch. D'après *Gn* 5, 18-24, Hénoch fut enlevé par Dieu, se distinguant ainsi des autres patriarches et devenant par le fait même une grande figure de piété de la tradition juive (cf. *Si* 44, 16; 49, 14).

157 Commentaire assez libre de *He* 11, 6. Débordant en effet largement le sujet du texte biblique, l'auteure fait de la foi la porte d'entrée dans la «vraye Eglise».

moyen de l'Arche. La Foy d'Abraham<sup>158</sup> a surpassé toutes les autres en éminence, n'ayant point manqué de faire la volonté de Dieu avec une telle promptitude; que les mouvements du sang, ny les sentiments de la nature, ne l'ont pas [182] empesché de luy rendre toute l'obeissance qu'il luy devoit. Le sacrifice qu'il fit de son fils en est une preuve assurée. Sara n'a pas esté peu fidelle, & bien qu'elle fust sterile, sa creance la rendit feconde? elle eut des enfans qui peuplerent la terre, lesquels apres avoir esté pelerins de ce monde, trouverent au Ciel la recompense qui leur avoit esté promise, & Jacob en mourant, adora le sommet de la Verge; cela [183] veut dire, qu'il avoit quelque cognoissance de l'Incarnation<sup>159</sup>. Mais celle que Dieu donna à Moïse estoit bien parfaite, puis qu'ayant esté caché par ses parens, & nourry par la fille de Pharaon qui le vouloit adopter pour son fils, il aima mieux estre affligé avec son peuple, que gouter les delices du monde; & c'estoit une preuve qu'il vouloit participer aux opprobres de Jesus-Christ; il s'enfuit d'Egypte, & ne [184] craint point l'animosité de ceux qui le persecutent; il celebre la Pasque, il fait passer la mer rouge à son peuple, & les Egyptiens sont engloutis dans les Ondes.

---

158 Gn 12-25 retrace le cycle d'Abraham.

159 Dans le Nouveau Testament, seule l'épître aux Hébreux parle d'Aaron. D'une part, elle retient que le Christ ne s'est pas approprié le titre de Grand Prêtre mais a été «comme Aaron appelé par Dieu» (He 5, 2-5). D'autre part, Jésus, étranger à la ligne d'Aaron, réalise un sacerdoce différent du sien puisqu'il est prêtre «selon l'ordre de Melchisédech» (He 7, 17). Ainsi, le sacerdoce d'Aaron n'est pas la préfiguration de celui du Christ. Cette connaissance de «l'Incarnation» dont parle l'homélie n'appelle-t-elle pas plutôt la notion de prémonition?

*He 11,30-39*

La Foy fait encore toutes ces merveilles; elle renverse les murailles de Jericho, qui estoient d'une tres-grande estenduë; elle conserve Raab, & 65 qui plus est Gedeon, Jephté, Samson, Samuel, ont fait beaucoup de choses digne d'es- [185] tre admirées; ils ont esté forts à la guerre, ils ont esteint des embrâsements, ils ont surmonté leurs ennemis, ils ont ressuscité des morts, ils ont dompté des Lyons; & plusieurs des anciens Peres ayant esté jettez dans les prisons, ont reçu du contentement dans les lyens, & se sont 70 resjoüis de souffrir pour l'amour de Dieu. D'autres se sont vestus de la peau des animaux, & se sont retirez dans les ca- [186] vernes & dans les solitudes, afin de donner tesmoignage de leur fidelité.

FIN.



DOUZIESME  
HOMILIE  
SUR LE DOUZIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

C'est un heureux combat<sup>160</sup> de vaincre ses ennemis par la patience, les trophées en sont bien plus glorieux, que les victoires ordinaires, qu'on rempor- [188] te par le succez des batailles. Car celles-cy ne viennent que des armes que le hazard conduit, & l'autre par une resolution forte de la  
5 volonté, laquelle avant que surmonter ses adversaires de dehors, veut premierement se rendre maistresse de ses propres passions; elle les sousmet à sa conduite, estant éclairée d'une raison puissante, & elle remporte une couronne, non de lauriers ny de palmes, mais de vertus<sup>161</sup>. [189] Elle commence par la pratique de l'Humilité, qui doit estre inseparable de la  
10 Patience, & luy servir de compagne, afin qu'elle soit constante, & qu'elle aille jusqu'au bout : C'est elle qui dans les injures & parmi les opprobres

---

160 Sans être tout à fait une nouveauté au XVI<sup>e</sup> siècle, l'utilisation d'un vocabulaire militaire («combat», «vaincre», «victoire», «batailles»), étranger à l'*épître aux Hébreux*, est conforme à l'esprit du début de l'ère moderne. En effet, le processus de sécularisation, dans cette nouvelle société (éveil de la Renaissance, controverse de la Réforme, révolutions de l'esprit scientifique avec Kepler et Galilée), a amené l'Église à préciser son rapport au monde, entraînant ainsi la naissance d'une théologie apologétique fondée sur la certitude de la supériorité du christianisme sur toute autre religion (cf. II, 25-27 et X, 62-63). Et c'est dans un esprit de combat que cette réflexion a été menée : combat contre la sécularisation et la rationalité (*Dictionnaire de théologie chrétienne, les grands thèmes de la foi*, Paris, Desclée, 1979, p. 110).

161 Référence au texte paulinien de *1Co* 9, 24-27 par une reprise de son vocabulaire : «Ne savez-vous pas que les coureurs, dans le stade, courent tous mais qu'un seul gagne le prix? [...] eux, c'est pour une couronne périssable, nous, pour une couronne impérissable».

abaisse nostre esprit, & nous fait recognoistre nos imperfections : c'est elle qui à l'imitation de ces grands Capitaines, qui s'anime au combat à la veuë de leur Prince, esleve les pensées à son [190] Seigneur & maistre, & faisant  
 15 considerer cette grandeur si ravalée; nous fait estimer tres-heureux de le pouvoir imiter en toutes ses peines<sup>162</sup>.

La Temperance n'est pas moins necessaire à ce combat, car si le sang qui est le siege de la colere s'eschauffe & bouillonne en nos veines, excitant la partie irascible, pour se ressentir des outrages qu'on nous fait,  
 20 cette Vertu modere cette impetuositè & la rend [191] souple à la Raison. Voilà comme la Patience, afin qu'elle soit parfaite, appelle à son secours les autres Vertus : mais elle se sert principalement de la force & de la Prudence dont l'une est comme sa forme & son ame, & l'autre luy sert de guide & de flambeau. Ce sont les moyens que les Saints ont tenus dans  
 25 leurs persecutions, & qui les purifiant dans le feu des tourments, ont augmenté en eux celui de la Chari- [192] té, qui les detache de toutes les choses terrestres, & des affections du monde, comme les Alchimistes

---

162 L'auteur traite du combat spirituel décrit dans certains textes du Nouveau Testament (*Mt* 4, 2-11; *1Co* 9, 24-27; *Ep* 6, 10-18; *1Tm* 1, 18; *2Tm* 2, 2-3) et qui est devenu un lieu commun de la littérature spirituelle. Ce combat contre l'ennemi par excellence, Satan, François de Sales le mènera «l'épée au poing» (*Entretiens*, 16, «Des Aversions», éd. Annecy, tome 6, p. 294). Et c'est précisément la vertu de l'humilité que François de Sales (*Entretiens* 16) et Thérèse d'Avila (*Chemin de la perfection*, chap. 20, Paris, Seuil, 1961, p. 119-124) proposeront dans les combats qu'ont à soutenir les parfaits.

separent le pur de l'impur, & l'esprit de la masse, avec le feu materiel & sensible<sup>163</sup>.

30 O qu'une Ame est heureuse quand elle est arrivée à un si haut degré  
de perfection, qu'elle se mesprise soy-mesme, qu'elle laisse les choses  
*He 12,2* vaines pour rechercher ce qui est solide & veritable, qu'elle n'a plus [193]  
d'autre objet que Jesus-Christ, qu'elle estime à honneur de le suivre, &  
d'estre crucifié avec luy. Les injures luy sont alors des caresses, les mespris  
35 et les opprobres sont sa Couronne & son Diademe<sup>164</sup>. Que l'imitation d'un  
tel Capitaine donne de gloire aux soldats enroolez en cette milice : La foy  
nous sert de guide pour arriver à ce dessein; l'esperance nous donne des  
aisles, pour l'accomplir promptement [194] en suivant les pas de  
Jesus-Christ, & les sentiers où il a passé : la Charité nous fait trouver des  
40 delices dans les tourments & au milieu des souffrances<sup>165</sup>.

---

163 Alors qu'en *He 12, 1* on utilise l'image de l'endurance dans l'épreuve ou dans la course, l'auteure commente largement (XII, 1-29) ce verset, en invitant le lecteur à exercer certaines vertus. Outre l'humilité (XII, 9), ce sont des vertus cardinales dont elle parle ici : la force associée au courage (XII, 22), la prudence (XII, 23) et la tempérance (XII, 17). Toutes ces vertus servent en fait à préserver celle qui permet l'endurance dans l'épreuve, c'est-à-dire la patience.

164 Alors que *He 12, 2-3* exhorte le lecteur à tourner son regard vers celui qui a souffert pour les pécheurs, afin de ne pas être «accabl[é] par le découragement», l'auteure inverse le mouvement et, en accord avec son époque, invite le destinataire à accepter avec bonheur et contentement les «mépris», les «injures» et les «opprobres». En effet, selon Delumeau, «[l]a crainte des jugements de Dieu, une recherche éperdue de la perfection, la conviction que les péchés continuent de crucifier Jésus et qu'il faut "réparer" non seulement ses propres fautes mais aussi celles du monde et la soif d'humiliation ont poussé, au long des âges, à un "héroïsme chrétien" dont les prouesses stupéfient» (J. Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 341).

165 Aux vertus cardinales sont jointes les vertus théologiques : foi, espérance et charité, de façon à donner les moyens de durer dans l'épreuve, «les moyens de restablir la vie de l'ame que le peché nous avoit fait perdre» (XII, 55).

*He 12,3*

Que de consolation dans les travaux, quand nous pensons agreer à  
celuy qui nous donne de la force & de l'adresse pour passer les escueils  
où<sup>166</sup> nous pouvions faire naufrage. Que de joye dans ces entreprises, que  
de contentemens dans la possession d'un bien qui [195] n'a point de prix; &  
45 qui estant infiny peut seul assouvir nos ames, & combler ce large appetit de  
beatitude dont elles sont incessamment travaillées.

*He 12,2*

Ce bon Jesus, qui est monté à la dextre de son Pere, apres tant de  
souffrances en a pris la possession, comme premier Predestiné de tous les  
hommes, il nous tire apres luy, pour nous faire part de sa gloire : Et comme  
50 nostre premier Pere Adam nous [196] a assujettis à toutes les miseres, où il  
estoit tombé par son peché : De mesme le second Adam nous a enrichis de  
toutes les despoüilles, & de tous les thresors qu'il a acquis par son  
abaissement. Que de biens il nous a donnez par cette Croix, qui luy a servi  
d'instrument pour finir sa vie dans les douleurs, & qui nous donne les  
55 moyens de restablir la vie de l'ame que le peché nous avoit fait perdre.  
[197]

C'est donc la Croix qui nous donne la vie parfaite de la Grace;  
Grace qu'on doit conserver jusques à respandre son sang, plustost que de la  
perdre.

---

166 Leçon corrigée (orig. : *ou*).

60           Que cette seignée nous est heureuse, quand ce grand Medecin l'or-  
 donne pour nostre santé, & pour celle de nostre prochain, & qu'il parle à  
 nostre cœur avec des paroles si attrayantes.

          Mon Fils recevez amoureusement les contradic- [198] tions & les  
 mespris qui sont faits pour mon nom, & croyez que c'est par là, que vous  
 65 recevez la vraye marque d'estre du nombre de mes enfans adoptez; Et puis  
 que Dieu a créé<sup>167</sup> l'homme avec tant de prerogative, que de pouvoir agir  
 librement en toutes ses actions, n'est-il pas mal-heureux de se porter sans  
 les desordres & dans les vices, & de quitter les Loix que Dieu luy a  
 données, pour [199] faire une Idole de ses passions. Mais sa Bonté aime  
 70 tant son ouvrage, qu'elle ne peut souffrir ses ingrattitudes sans le chastier :  
 Et comme un bon Medecin, bien affectionné use quelquefois de remedes  
 violens pour guerir son malade : De mesme ce Tout-puissant, réveille sa  
 creature de la Lethargie du peché, pour la remettre en sa Grace<sup>168</sup>.

          Voilà comme Dieu rameine les ames endurcies dans le chemin de la  
 75 Ver- [200] tu, meslant l'amer avec le doux, tantost par ses rigueurs, &  
 tantost par ses misericordes. Que si l'on est obligé d'aimer & honorer les  
 Parens qui sont selon la chair, à cause qu'ils donnent la naissance; que  
 fera- [t-] on à celuy qui a créé l'esprit? Ceux-là ne peuvent donner que des

---

167 Leçon corrigée (orig. : *créé*).

168 En XII, 74-93, on retrouve un commentaire de *He* 12, 5-12 où il est question de la correction paternelle de Dieu comme preuve d'amour. Utilisant le vocabulaire de la médecine, on cherche à convaincre le lecteur de la pertinence de cette correction.

biens perissables, & n'enseignent qu'à faire leur volonté : Mais cet estre  
 80 incréé apprend une doctrine qui n'est point selon le corps, [201] mais selon  
 l'esprit, & le détâchant se soy-mesme luy donne les moyens de se sanctifier  
 en s'unissant à luy. Et quant l'on est parvenu à cette heureuse condition,  
 toutes choses sont indifferentes à l'Amante, qui ne desire que la seule  
 Volonté de son bien-aimé; les outrages, les injures, les fers & les prisons,  
 85 encore qu'elles soient affreuses de leur nature, elle les reçoit comme des  
 delices partans de sa main, & au [202] milieu de ses tourmens son esprit est  
 toujours eslevé à cet objet amoureux auquel il aspire, & à qui elle rend  
 mille Cantiques de loüanges; elle conserve cette serenité, cette quietude de  
 cœur, au plus fort des assauts de la guerre. Les meschans au contraire,  
 90 blasphement contre le Createur, mesprisent ses commandemens, ne mettent  
 leur souverain bien qu'en la volupté, ne croyent pas qu'il y ait une puissance  
 su- [203] prême à qui ils doivent estre soumis, & comme des Esaüs, ils  
 vendent la part de l'heritage du Ciel, pour un petit plaisir de peu de durée.

*He 12,16*

*He 12,17*

Ces ames impenitentes, ne retournent jamais au repentir de leurs  
 95 fautes, & ne font pas proffit des Graces qu'elles reçoivent, si ce n'est quand  
 elles se trouvent accablées sous le fais de leurs miseres; Et dans cette  
 extremité avec larmes, elles implorent la mi- [204] sericorde de Dieu, mais  
 elles ne sont pas tousjours escoutées, parce qu'il cognoist que leur regret  
 n'est pas de l'avoir offencé, & que ce n'est que pour quelque interest  
 100 particulier, c'est pourquoy elles sont reprovées.

*He 12,18-19* Du temps de Moysse, c'estoit une Loy establee avec le feu & au son  
des foudres & des tonnerres, qui manifestoient la Colere de Dieu<sup>169</sup> : Mais  
*He 12,29* en cette Loy où nous sommes, [205] c'est un feu bien different puis qu'il  
*He 12,22-25* n'a pour entretien & pour nourriture que l'Amour & la Charité<sup>170</sup>. Ce n'est  
105 plus un Ange qui annonce la mort à ceux qui approcheront de la montagne  
où cette Loy a esté publiée : Mais un Jesus le Verbe du Pere qui promet la  
vie à ceux qui s'approcheront dignement de cette montagne sacrée où il  
donne à manger sa propre chair, & à boire son propre sang<sup>171</sup>. [206]

Cette pretieuse viande nous associe à la Congregation de tous les  
110 fidelles, qui est en l'Eglise des Apostres, & nous achemine à une heureuse  
fin, si nous aymons, si nous croyons, & si nous agissons selon qu'elle nous  
y oblige. Ses preceptes sont difficiles, le travail en est fort aspre, & mal-aisé  
à supporter, il faut s'aneantir par une sainte haine de soy-mesme, &  
debeller<sup>172</sup> tous les monstres qui font la guerre à la partie [207] superieure  
115 de l'Ame. Et alors nous pourrons parvenir à cette Cité de paix en nous  
applicant les merites inestimables du sang de cet Agneau sans macule, qui

---

169 Le feu occupe une place fort importante dans l'imagerie biblique. Mais c'est le feu de l'orage qui frappe le plus puisqu'il purifie et vivifie tout à la fois. Symbole de la présence et de la sainteté de Dieu, le feu possède aussi une valeur eschatologique puisqu'il rappelle le jugement dernier.

170 Dans le Nouveau Testament, le feu conserve sa valeur eschatologique traditionnelle (*He 10, 27*) tout en la dépassant : la vie chrétienne se vit sous le signe du feu cultuel, non plus celui du Sinaï (*He 12, 18*) mais celui qui est agréable à Dieu (*He 12, 28-29*), le feu de «l'Amour» et de la «Charité».

171 Nous sommes ici en face d'une perspective catholique puisque l'auteure fait référence à l'Eucharistie.

172 *Debeller* signifie vaincre, dompter, soumettre : «Voyez [...] le pouvoir qu'il a sur soy mesme, debellant et assujettissant ses affections et passions à la regle de la rayson (François de Sales, *Sermons recueillis*, 32 (IX, 320) : cité par E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, Paris, Champion, 1932, p. 716).

crie à son Pere, non comme le sang d'Abel, qui demandoit vengeance; mais demande misericorde pour tous les pecheurs. C'est en quoy les contentements des Bienheureux sont tres-grands d'estre compagnons de  
 120 tant de milliers d'Ange, [208] & de glorifier avec eux la bonté du Tout  
*He 12,22* puissant. Cela ne se peut exprimer, ny<sup>173</sup> l'excellente musique de cette troupe esleuë, qui sans cesse chante les loüanges d'un Dieu en trois personnes, avec un accord si parfait, que nul ne manque à bien tenir sa partie, selon les degrez de gloire, auquel il est appellé. Il n'en est pas de  
 125 mesme en cette Cité de mourans, la musique n'y est pas si melodieuse, il y a souvent de [209] faux accords, les voix n'y sont pas pures, les chants y sont interrompus, le maistre de la musique mal obey<sup>174</sup>.

Mais quand la dilection conduit ce concert, elle fait chanter un Cantique d'amour pour le prochain. Alors chacun s'efforce à l'envy de se  
 130 bien accorder; Les uns à secourir les necessiteux, les autres à consoler les affligez, & principalement à s'employer à l'exercice de l'hospitalité, [210] dont le chant en est parfaitement agreable, car il y en a eu qui pensans avoir reçu des hommes en leurs maisons ont reçu des Anges<sup>175</sup>.

FIN.

---

173 Leçon corrigée (orig. : n'y).

174 Claire allusion à la Trinité, par un vocabulaire emprunté à la musique, qu'on ne retrouve d'ailleurs pas dans *l'épître aux Hébreux*.

175 L'auteure termine son homélie en introduisant un thème abordé en *He 12, 13-13, 21* : celui de l'agir chrétien. Il y sera question (plus précisément au chapitre 13) de charité, notamment d'hospitalité et de fraternité.



[211]

TREIZIESME  
HOMILIE  
SUR LE TREIZIESME  
Chapitre de S. Paul  
aux Hebreux.

Dieu ne se lasse jamais de se communiquer à nous jusqu'à tant qu'il ait gagné nostre cœur, & nous ait fait cognoistre que toutes les choses qui l'avoient au- [212] paravant occupé, sont de peu de valeur, & indignes de l'arrester, comme elles sont incapables de le remplir. Ce dégoust des  
5 creatures sert à nous faire davantage rec[h]ercher l'amour du Createur, & à nous attacher inseparablement à cette premiere beauté qui est la cause de toutes les autres. Car quand nostre ame a commencé de gouter les douceurs de Dieu, & les charmes de sa bienveillance, tout ce qui est [213] hors de luy ne la peut contenter, & ne luy peut estre agreable. Ces  
10 affections ne sont pas comme celles qu'on porte aux hommes, qui commencent tousjours avec violence, & se terminent souvent par la haine ou par le degoust. Au contraire l'amour que nous avons pour Dieu, va tousjours croissant à mesure que nous entrons en la cognoissance de sa bonté, nous y trouvons un abysme de perfection, & rien [214] ne peut  
15 assouvir nostre desir, jusqu'à ce que nous en ayons la jouïssance<sup>176</sup>; & c'est

---

176 Énoncé abstrait sur l'amour de Dieu qui n'apparaît d'ailleurs pas dans le texte de *Hébreux*. Il permet une transition plus harmonieuse vers le sujet du chapitre 13 : la charité.

*He 13,1-3* alors que la Charité est en sa plénitude, que nous l'exerçons plus  
parfaitement qu'en cette vie. Cette vie là pourtant n'exclut pas les amitez  
licites que nous pouvons avoir en ce monde, parce qu'elles se rapportent  
toutes à ce premier Principe; comme l'amour des enfans envers leur Pere;  
20 celuy des sujets envers leur Seigneur; & prin- [215] cipalement celuy qui  
*He 13,4* regne dans le mariage, dont l'ardeur doit estre perpetuelle, & le lien  
indissoluble. Mais combien y en a-[t-]il qui sortent des bornes des affections  
*He 13,5* premieres, & qui passent aux des-honnestes & aux defenduës. L'avarice est  
une des premieres causes, & des plus fortes de ce desordre. Elle est si  
25 puissante sur l'esprit des hommes & sur leurs inclinations qu'elle les  
destache de tous les devoirs de la pieté, & [216] les porte dans mille sortes  
de crimes. Elle fait adorer l'or & l'argent, bien que ce soit des metaux  
indignes de nos affections. Elle fait quitter la source des tresors qui ne sont  
point perissables pour courir apres un peu de terre, que les insensez  
30 prennent pour leur idole. Les vrays amateurs de la doctrine celeste n'en font  
pas de mesme, ils honorent la sainte Pauvreté, ils reglent leurs actions avec  
prudence, & [217] ne s'inquietent pas, pour acquerir des choses qui sont  
sujettes à la fortune; ils disent tousjours avec confiance en leur cœur<sup>177</sup>; Si  
*He 13,6* Dieu est mon aide, Je ne craindray point ce que les hommes me pourront  
35 faire<sup>178</sup>.

---

177 Développement sur l'avarice que le texte de *Hébreux* ne fait que souligner au passage (*He 13, 5*).

178 L'auteur reprend *He 13, 6* qui rappelle à son tour *Ps 118, 6*.

Voilà quelle doit estre la vie des vrays Chrestiens zelez à leur religion, & aux enseignements qui leur sont faits par les Prelats & les Prestres<sup>179</sup>, qu'ils doivent [218] reverer, comme ceux qui sont les Pilotes de leur navigation, & les conducteurs de leur salut. On les peut comparer à  
 40 cette nuée qui conduisoit les enfans d'Israël au desert, puis que sous les nuages de la Foy, à laquelle il faut assujettir sa raison, ils nous mènent en cette claire lumiere, où<sup>180</sup> les tenebres sont toutes dissipées, & où il n'y a  
 He 13,8 qu'un jour eternal<sup>181</sup>. En ce jour heureux, nous verrons Jesus-Christ en [219] son trosne de gloire rempli de Majesté, qui n'ayant jamais eu de  
 45 commencement, n'aura jamais de fin, puis qu'il estoit hier, qu'il est aujourd'huy, & sera en tous les siecles. Ceux qui suivent une nouvelle  
 He 13,9 doctrine, ne boiront pas dans le torrent de cette volupté; ny ne jouiront point d'un bien si parfait; car leurs esprits esgarez veulent regler leur creance par leurs sens, pour ne s'assujettir pas aux choses qui leur [220]  
 50 donnent de la peine, & qui peuvent retenir leurs actions depravées. Cela est cause que la grace n'entre point chez eux; & que le saint Esprit n'y regne point, puis qu'ils mettent leur souverain bien à boire & à manger avec

---

179 He 13, 7.17 utilisent un terme rarement employé dans le Nouveau Testament et qui désignera plus tard, dans l'Église grecque, les dirigeants des monastères, les higoumènes. M<sup>me</sup> d'Auchy profite de ce renvoi aux dirigeants des premières communautés chrétiennes pour traiter d'un sujet qui lui semble cher : le rôle des prêtres au sein de l'Église.

180 Leçon corrigée (orig. : *ou*).

181 L'auteure utilise à nouveau un procédé littéraire afin de mieux sortir du texte scripturaire : l'emploi d'une métaphore, ici celle de la navigation, afin de convaincre son auditoire de la pertinence de l'existence des prêtres dans l'Église.

*He* 13,10      excez, & sans moderation quelconque. Ils semblent qu'ils ont dessein de  
rappeler cette ancienne Loy qui est abolie, qu'aucuns heretiques vouloient  
55 enseigner aux Hebreux nouvelle- [221] ment convertis, leur persuadant  
qu'ils pouvoient sanctifier leur ame par les victimes legales, & la rendre  
agreable à Dieu, aussi bien comme les Sacremens de la nouvelle Loy; &  
qu'ils sont assez justifiez par là, quelque desordre qu'ils commettent, le vice  
qui les infecte ne leur permet pas de faire proffit des enseignements de  
60 l'Eglise, qui leur monstre comment l'usage de ces choses a esté consommé  
en l'o- [222] blation de la Croix, & que le merite de ce pretieux corps qui  
est consacré sur les Autels, n'est reservé que pour les enfans de l'Eglise, &  
non pas pour les infideles, n[i] pour ceux qui servent au Tabernacle.

**INDEX NOMINUM**

(Les chiffres renvoient aux pages de l'édition de 1634)

|              |  |
|--------------|--|
| Aaron        | 95, 123, 134, 139, 149.  |
| Abel         | 175, 207.  |
| Abraham      | 3, 64, 111, 114, 116, 119, 120, 121, 122, 181.                           |
| Adam         | 195, 196.  |
| Benjamin     | 137.   |
| Cain         | 175.   |
| David        | 83.  |
| Enoch        | 177, 178.  |
| Esaüs        | 203.   |
| Gedeon       | 184.   |
| Isaac        | 36.  |
| Jacob        | 36, 182.   |
| Jephté       | 184.   |
| Josué        | 86.  |
| Juda         | 44, 137.   |
| Levi         | 120, 124.  |
| Melchisedech | 96, 115, 117, 118, 121, 122, 123, 125, 134.                              |
| Moyse        | 3, 28, 72, 73, 123, 131, 135, 139, 144, 155, 157, 166, 167, 183,<br>204. |
| Raab         | 184.   |
| Roboam       | 137.   |
| Salem        | 117, 118.  |
| Salomon      | 133.   |
| Samson       | 184.   |
| Samuel       | 184.   |
| Sara         | 182.   |

## APPENDICE 1 : TEXTE DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

(Nous reproduisons le texte de la Traduction Œcuménique de la Bible, 1983)

### Chapitre 1

- 1,1 Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé autrefois aux pères dans les prophètes, Dieu,
- 1,2 en la période finale où nous sommes, nous a parlé à nous en un Fils qu'il a établi héritier de tout, par qui aussi il a créé les mondes.
- 1,3 Ce Fils est resplendissement de sa gloire et expression de son être et il porte l'univers par la puissance de sa parole. Après avoir accompli la purification des péchés, il s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs,
- 1,4 devenu d'autant supérieur aux anges qu'il a hérité d'un nom bien différent du leur.
- 1,5 Auquel des anges, en effet, a-t-il jamais dit: Tu es mon fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré? Et encore: Moi, je serai pour lui un père et lui sera pour moi un fils?
- 1,6 Par contre, lorsqu'il introduit le premier-né dans le monde, il dit: Et que se prosternent devant lui tous les anges de Dieu.
- 1,7 Pour les anges, il a cette parole: Celui qui fait de ses anges des esprits et de ses serviteurs une flamme de feu.
- 1,8 Mais pour le Fils, celle-ci: Ton trône, Dieu, est établi à tout jamais! et Le sceptre de la droiture est sceptre de ton règne.
- 1,9 Tu aimas la justice et détestas l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu te donna l'onction d'une huile d'allégresse, de préférence à tes compagnons.
- 1,10 Et encore: C'est toi qui, aux origines, Seigneur, fondas la terre, et les cieux sont l'œuvre de tes mains.
- 1,11 Eux périront, mais toi, tu demeures. Oui, tous comme un vêtement vieilliront
- 1,12 et comme on fait d'un manteau, tu les enrouleras, comme un vêtement, oui, ils seront changés, mais toi, tu es le même et tes années ne tourneront pas court.
- 1,13 Et auquel des anges a-t-il jamais dit: Siège à ma droite, de tes ennemis, je vais faire ton marchepied?
- 1,14 Ne sont-ils pas tous des esprits remplissant des fonctions et envoyés en service pour le bien de ceux qui doivent recevoir en héritage le salut?

## Chapitre 2

- 2,1 Il s'ensuit que nous devons prendre plus au sérieux le message entendu, si nous ne voulons pas aller à la dérive.
- 2,2 Car si la parole annoncée par des anges entra en vigueur et si toute transgression et toute désobéissance reçurent une juste rétribution,
- 2,3 comment nous-mêmes échapperons-nous, si nous négligeons un pareil salut, qui commença à être annoncé par le Seigneur, puis fut confirmé pour nous par ceux qui l'avaient entendu,
- 2,4 et fut appuyé aussi du témoignage de Dieu par des signes et des prodiges, des miracles de toute sorte, et par des dons de l'Esprit Saint répartis selon sa volonté!
- 2,5 Car ce n'est pas à des anges qu'il a soumis le monde à venir, dont nous parlons. L'attestation en fut donnée quelque part en ces termes,
- 2,6 Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui? Ou le fils de l'homme pour que tu portes tes regards sur lui?
- 2,7 Tu l'abaissas quelque peu par rapport aux anges; de gloire et d'honneur tu le couronnas;
- 2,8 tu mis toutes choses sous ses pieds. En lui soumettant toutes choses, il n'a rien laissé qui puisse lui rester insoumis. Or, en fait, nous ne voyons pas encore que tout lui ait été soumis,
- 2,9 mais nous faisons une constatation: celui qui a été abaissé quelque peu par rapport aux anges, Jésus, se trouve, à cause de la mort qu'il a soufferte, couronné de gloire et d'honneur. Ainsi, par la grâce de Dieu, c'est pour tout homme qu'il a goûté la mort.
- 2,10 Il convenait, en effet, à celui pour qui et par qui tout existe et qui voulait conduire à la gloire une multitude de fils, de mener à l'accomplissement par des souffrances l'initiateur de leur salut.
- 2,11 Car le sanctificateur et les sanctifiés ont tous une même origine; aussi ne rougit-il pas de les appeler frères
- 2,12 et de dire: J'annoncerai ton nom à mes frères, au milieu de l'assemblée, je te louerai,
- 2,13 et encore: Moi, je serai plein de confiance en lui, et encore: Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.
- 2,14 Ainsi donc, puisque les enfants ont en commun le sang et la chair, lui aussi, pareillement, partagea la même condition, afin de réduire à l'impuissance, par sa mort, celui qui détenait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable,
- 2,15 et de délivrer ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves.
- 2,16 Car ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide, mais c'est à la descendance d'Abraham.
- 2,17 Aussi devait-il en tous points se faire semblable à ses frères, afin de devenir un grand prêtre miséricordieux en même temps qu'accrédité auprès de Dieu pour effacer les péchés du peuple.
- 2,18 Car puisqu'il a souffert lui-même l'épreuve, il est en mesure de porter secours à ceux qui sont éprouvés.

### Chapitre 3

- 3,1 Ainsi donc, frères saints, qui avez en partage une vocation céleste, considérez l'apôtre et le grand prêtre de notre confession de foi, Jésus.
- 3,2 Il est accrédité auprès de celui qui l'a constitué, comme Moïse le fut dans toute sa maison.
- 3,3 En fait, c'est une gloire supérieure à celle de Moïse qui lui revient, dans toute la mesure où le constructeur de la maison est plus honoré que la maison elle-même.
- 3,4 Toute maison, en effet, a son constructeur, et le constructeur de tout est Dieu.
- 3,5 Or Moïse fut accrédité dans toute sa maison comme serviteur en vue de garantir ce qui allait être dit, mais Christ l'est comme Fils, et sur sa maison.
- 3,6 Sa maison, c'est nous, si nous conservons la pleine assurance et la fierté de l'espérance.
- 3,7 C'est pourquoi, comme dit l'Esprit Saint: Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,
- 3,8 n'endurcissez pas vos cœurs comme au temps de l'exaspération, au jour de la mise à l'épreuve dans le désert,
- 3,9 où vos pères me mirent à l'épreuve en cherchant à me sonder, et ils virent mes œuvres
- 3,10 pendant quarante ans. C'est pourquoi, je me suis emporté contre cette génération et j'ai dit: Toujours leurs cœurs s'égarèrent; ces gens-là n'ont pas trouvé mes chemins,
- 3,11 car j'ai juré dans ma colère: Sion verra bien s'ils entreront dans mon repos!
- 3,12 Prenez garde, frères, qu'aucun de vous n'ait un cœur mauvais que l'incrédulité détache du Dieu vivant,
- 3,13 mais encouragez-vous les uns les autres, jour après jour, tant que dure la proclamation de l'aujourd'hui, afin qu'aucun d'entre vous ne s'endurcisse, trompé par le péché.
- 3,14 Nous voici devenus, en effet, les compagnons du Christ, pourvu que nous tenions fermement jusqu'à la fin notre position initiale,
- 3,15 alors qu'il est dit: Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme au temps de l'exaspération.
- 3,16 Quels sont, en effet, ceux qui entendirent et qui provoquèrent l'exaspération? N'est-ce pas tous ceux qui sortirent d'Egypte grâce à Moïse?
- 3,17 Et contre qui s'est-il emporté pendant quarante ans? N'est-ce pas contre ceux qui avaient péché, dont les cadavres tombèrent dans le désert?
- 3,18 Et à qui jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos, sinon à ces indociles?
- 3,19 Et nous constatons qu'ils ne purent pas entrer à cause de leur incrédulité.



## Chapitre 4

- 4,1 Craignons donc, alors que subsiste une promesse d'entrer dans son repos, craignons que quelqu'un d'entre vous ne soit convaincu d'être resté en retrait.
- 4,2 Car nous avons reçu la bonne nouvelle tout comme ces gens-là, mais la parole qu'ils avaient entendue ne leur fut d'aucun profit, car les auditeurs ne s'en sont pas pénétrés par la foi.
- 4,3 Nous qui sommes venus à la foi, nous entrons dans le repos, dont il a dit: Car j'ai juré dans ma colère: Sion verra bien s'ils entreront dans mon repos! son ouvrage, assurément, ayant été réalisé dès la fondation du monde,
- 4,4 car on a dit du septième jour: Et Dieu se reposa le septième jour de tout son ouvrage,
- 4,5 et de nouveau dans notre texte: s'ils entreront dans mon repos.
- 4,6 Ainsi donc, puisqu'il reste décidé que certains y entrent, et que les premiers à avoir reçu la bonne nouvelle n'y entrèrent pas à cause de leur indocilité,
- 4,7 il fixe de nouveau un jour, aujourd'hui, disant beaucoup plus tard, dans le texte de David déjà cité: Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.
- 4,8 De fait, si Josué leur avait assuré le repos, il ne parlerait pas, après cela, d'un autre jour.
- 4,9 Un repos sabbatique reste donc en réserve pour le peuple de Dieu.
- 4,10 Car celui qui est entré dans son repos s'est mis, lui aussi, à se reposer de son ouvrage, comme Dieu s'est reposé du sien.
- 4,11 Empressons-nous donc d'entrer dans ce repos, afin que le même exemple d'indocilité n'entraîne plus personne dans la chute.
- 4,12 Vivante, en effet, est la parole de Dieu, énergique et plus tranchante qu'aucun glaive à double tranchant. Elle pénètre jusqu'à diviser âme et esprit, articulations et moelles. Elle passe au crible les mouvements et les pensées du cœur.
- 4,13 Il n'est pas de créature qui échappe à sa vue; tout est nu à ses yeux, tout est subjugué par son regard. Et c'est à elle que nous devons rendre compte.
- 4,14 Ayant donc un grand prêtre éminent, qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, tenons ferme la confession de foi.
- 4,15 Nous n'avons pas, en effet, un grand prêtre incapable de compatir à nos faiblesses; il a été éprouvé en tous points à notre ressemblance, mais sans pécher.
- 4,16 Avançons-nous donc avec pleine assurance vers le trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être aidés en temps voulu.

## Chapitre 5

- 5,1 Tout grand prêtre, en effet, pris d'entre les hommes est établi en faveur des hommes pour leurs rapports avec Dieu. Son rôle est d'offrir des dons et des sacrifices pour les péchés.
- 5,2 Il est capable d'avoir de la compréhension pour ceux qui ne savent pas et s'égarer, car il est, lui aussi, atteint de tous côtés par la faiblesse
- 5,3 et, à cause d'elle, il doit offrir, pour lui-même aussi bien que pour le peuple, des sacrifices pour les péchés.
- 5,4 On ne s'attribue pas à soi-même cet honneur, on le reçoit par appel de Dieu, comme ce fut le cas pour Aaron.
- 5,5 C'est ainsi que le Christ non plus ne s'est pas attribué à lui-même la gloire de devenir grand prêtre; il l'a reçue de celui qui lui a dit: Tu es mon fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré,
- 5,6 conformément à cette autre parole: Tu es prêtre pour l'éternité à la manière de Melkisédeq.
- 5,7 C'est lui qui, au cours de sa vie terrestre, offrit prières et supplications avec grand cri et larmes à celui qui pouvait le sauver de la mort, et il fut exaucé en raison de sa soumission.
- 5,8 Tout Fils qu'il était, il apprit par ses souffrances l'obéissance,
- 5,9 et, conduit jusqu'à son propre accomplissement, il devint pour tous ceux qui lui obéissent cause de salut éternel,
- 5,10 ayant été proclamé par Dieu grand prêtre à la manière de Melkisédeq.
- 5,11 Sur ce sujet, nous avons bien des choses à dire et leur explication s'avère difficile, car vous êtes devenus lents à comprendre.
- 5,12 Vous devriez être, depuis le temps, des maîtres et vous avez de nouveau besoin qu'on vous enseigne les tout premiers éléments des paroles de Dieu. Vous en êtes arrivés au point d'avoir besoin de lait, non de nourriture solide.
- 5,13 Quiconque en est encore au lait ne peut suivre un raisonnement sur ce qui est juste, car c'est un bébé.
- 5,14 Les adultes, par contre, prennent de la nourriture solide, eux qui, par la pratique, ont les sens exercés à discerner ce qui est bon et ce qui est mauvais.

## Chapitre 6

- 6,1 Ainsi donc, laissons l'enseignement élémentaire sur le Christ pour nous élever à une perfection d'adulte, sans revenir sur les données fondamentales: repentir des œuvres mortes et foi en Dieu,
- 6,2 doctrine des baptêmes et imposition des mains, résurrection des morts et jugement définitif.
- 6,3 Voilà ce que nous allons faire, si du moins Dieu le permet.
- 6,4 Il est impossible, en effet, que des hommes qui un jour ont reçu la lumière, ont goûté au don céleste, ont eu part à l'Esprit Saint,
- 6,5 ont savouré la parole excellente de Dieu et les forces du monde à venir,
- 6,6 et qui pourtant sont retombés, -- il est impossible qu'ils trouvent une seconde fois le renouveau, en remettant sur la croix le Fils de Dieu pour leur conversion et en l'exposant aux injures.
- 6,7 Lorsqu'une terre boit les fréquentes ondées qui tombent sur elle et produit une végétation utile à ceux qui la font cultiver, elle reçoit de Dieu sa part de bénédiction.
- 6,8 Mais produit-elle épines et chardons, elle est jugée sans valeur, bien près d'être maudite, et finira par être brûlée.
- 6,9 Quant à vous, bien-aimés, nous sommes convaincus, tout en parlant ainsi, que vous êtes du bon côté, celui du salut.
- 6,10 Dieu, en effet, n'est pas injuste; il ne peut oublier votre activité et l'amour que vous avez montré à l'égard de son nom en vous mettant au service des saints dans le passé, et encore dans le présent.
- 6,11 Mais notre désir est que chacun de vous montre la même ardeur à porter l'espérance à son épanouissement jusqu'à la fin,
- 6,12 sans ralentir votre effort, mais en imitant ceux qui, par la foi et la persévérance, reçoivent l'héritage des promesses.
- 6,13 Lorsque Dieu fit sa promesse à Abraham, comme il n'avait personne de plus grand par qui jurer, il jura par lui-même
- 6,14 et dit: Oui, de bénédictions je te comblerai, une immense expansion je te donnerai.
- 6,15 Ayant alors persévéré, Abraham vit se réaliser la promesse.
- 6,16 Les hommes jurent par plus grand qu'eux-mêmes, et pour mettre un terme à toute contestation, ils recourent à la garantie du serment.
- 6,17 En ce sens, Dieu, voulant bien davantage montrer aux héritiers de la promesse le caractère irrévocable de sa décision, intervint par un serment.
- 6,18 Ainsi, deux actes irrévocables, dans lesquels il ne peut y avoir de mensonge de la part de Dieu, nous apportent un encouragement puissant, à nous qui avons tout laissé pour saisir l'espérance proposée.
- 6,19 Elle est pour nous comme une ancre de l'âme, bien fermement fixée, qui pénètre au-delà du voile,
- 6,20 là où est entré pour nous, en précurseur, Jésus, devenu grand prêtre pour l'éternité à la manière de Melkisédeq.

## Chapitre 7

- 7,1 Ce Melkisédeq, roi de Salem, prêtre du Dieu Très-Haut, est allé à la rencontre d'Abraham, lorsque celui-ci revenait du combat contre les rois, et l'a béni.
- 7,2 C'est à lui qu'Abraham remit la dîme de tout. D'abord, il porte un nom qui se traduit «roi de justice», et ensuite, il est aussi roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix.
- 7,3 Lui qui n'a ni père, ni mère, ni généalogie, ni commencement pour ses jours, ni fin pour sa vie, mais qui est assimilé au Fils de Dieu reste prêtre à perpétuité.
- 7,4 Contemplez la grandeur de ce personnage, à qui Abraham a donné en dîme la meilleure part du butin, lui, le patriarche.
- 7,5 Or, ceux des fils de Lévi qui reçoivent le sacerdoce ont ordre, de par la loi, de prélever la dîme sur le peuple, c'est-à-dire sur leurs frères, qui sont pourtant des descendants d'Abraham.
- 7,6 Mais lui, qui ne figure pas dans leurs généalogies, a soumis Abraham à la dîme et a béni le titulaire des promesses.
- 7,7 Or sans aucune contestation, c'est l'inférieur qui est béni par le supérieur.
- 7,8 Et ici, ceux qui perçoivent la dîme sont des hommes qui meurent, là c'est quelqu'un dont on atteste qu'il vit.
- 7,9 Et pour tout dire, en la personne d'Abraham, même Lévi, qui perçoit la dîme, a été soumis à la dîme.
- 7,10 Car il était encore dans les reins de son ancêtre, lorsque eut lieu la rencontre avec Melkisédeq.
- 7,11 Si on était parvenu à un parfait accomplissement par le sacerdoce lévitique, car il était la base de la législation donnée au peuple, quel besoin y aurait-il eu encore de susciter un autre prêtre, dans la ligne de Melkisédeq, au lieu de le désigner dans la ligne d'Aaron?
- 7,12 Car un changement de sacerdoce entraîne forcément un changement de loi.
- 7,13 Et celui que vise le texte cité fait partie d'une tribu dont aucun membre n'a été affecté au service de l'autel.
- 7,14 Il est notoire, en effet, que notre Seigneur est issu de Juda, d'une tribu pour laquelle Moïse n'a rien dit dans ses textes sur les prêtres.
- 7,15 Et l'évidence est plus grande encore si l'autre prêtre suscité ressemble à Melkisédeq,
- 7,16 et n'accède pas à la prêtrise en vertu d'une loi de filiation humaine, mais en vertu de la puissance d'une vie indestructible.
- 7,17 Ce témoignage, en effet, lui est rendu: Tu es prêtre pour l'éternité à la manière de Melkisédeq.
- 7,18 De fait, on a là, d'une part, l'abrogation du précepte antérieur en raison de sa déficience et de son manque d'utilité,

- 7,19 car la loi n'a rien mené à l'accomplissement, et, d'autre part, l'introduction d'une espérance meilleure, par laquelle nous approchons de Dieu.
- 7,20 Et dans la mesure où cela ne s'est pas réalisé sans prestation de serment -- car s'il n'y a pas eu prestation de serment pour le sacerdoce des autres,
- 7,21 pour lui il y a eu le serment prononcé par celui qui a dit à son intention: Le Seigneur l'a juré et il ne reviendra pas sur cela: Tu es prêtre pour l'éternité --,
- 7,22 dans cette mesure, c'est d'une meilleure alliance que Jésus est devenu le garant.
- 7,23 De plus, les autres sont nombreux à être devenus prêtres, puisque la mort les empêchait de rester;
- 7,24 mais lui, puisqu'il demeure pour l'éternité, possède un sacerdoce exclusif.
- 7,25 Et c'est pourquoi il est en mesure de sauver d'une manière définitive ceux qui, par lui, s'approchent de Dieu, puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur.
- 7,26 Et tel est bien le grand prêtre qui nous convenait, saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux.
- 7,27 Il n'a pas besoin, comme les autres grands prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, puis pour ceux du peuple. Cela, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même.
- 7,28 Alors que la loi établit grands prêtres des hommes qui restent déficients, la parole du serment qui intervient après la loi établit un Fils qui, pour l'éternité, est arrivé au parfait accomplissement.

## Chapitre 8

- 8,1 Or, point capital de notre exposé, c'est bien un tel grand prêtre que nous  
avons, lui qui s'est assis à la droite du trône de la Majesté dans les cieux,  
8,2 comme ministre du vrai sanctuaire et de la véritable tente dressée par le  
Seigneur et non par un homme.  
8,3 Tout grand prêtre est établi pour offrir des dons et des sacrifices; d'où la  
nécessité pour lui aussi d'avoir quelque chose à offrir.  
8,4 Si le Christ était sur la terre, il ne serait pas même prêtre, la place étant prise  
par ceux qui offrent les dons conformément à la loi;  
8,5 mais leur culte, ils le rendent à une image, à une esquisse des réalités  
célestes, selon l'avertissement divin reçu par Moïse pour construire la tente:  
Vois, lui est-il dit, tu feras tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la  
montagne.  
8,6 En réalité, c'est un ministère bien supérieur qui lui revient, car il est  
médiateur d'une bien meilleure alliance, dont la constitution repose sur de  
meilleures promesses.  
8,7 Si, en effet, cette première alliance avait été sans reproche, il ne serait pas  
question de la remplacer par une seconde.  
8,8 En fait, c'est bien un reproche qu'il leur adresse: Voici: des jours viennent,  
dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de  
Juda une alliance nouvelle,  
8,9 non pas comme l'alliance que je fis avec leurs pères le jour où je les pris par  
la main pour les mener hors du pays d'Égypte. Parce qu'eux-mêmes ne se  
sont pas maintenus dans mon alliance, moi aussi je les ai délaissés, dit le  
Seigneur.  
8,10 Car voici l'alliance par laquelle je m'allierai avec la maison d'Israël après  
ces jours-là, dit le Seigneur: en donnant mes lois, c'est dans leur pensée et  
dans leurs cœurs que je les inscrirai. Je deviendrai leur Dieu, ils deviendront  
mon peuple.  
8,11 Chacun d'eux n'aura plus à enseigner son compatriote ni son frère en  
disant: Connais le Seigneur! car tous me connaîtront, du plus petit jusqu'au  
plus grand,  
8,12 parce que je serai indulgent pour leurs fautes et de leurs péchés, je ne me  
souviendrai plus.  
8,13 En parlant d'une alliance nouvelle, il a rendu ancienne la première; or ce qui  
devient ancien et qui vieillit est près de disparaître.

## Chapitre 9

- 9,1 La première alliance avait donc un rituel pour le culte et un temple terrestre.
- 9,2 En effet, une tente fut installée, une première tente appelée le Saint, où étaient le chandelier, la table et les pains d'offrande.
- 9,3 Puis, derrière le second voile, se trouvait une tente, appelée Saint des Saints,
- 9,4 avec un brûle-parfum en or et l'arche de l'alliance toute recouverte d'or; dans celle-ci un vase d'or qui contenait la manne, le bâton d'Aaron qui avait fleuri et les tables de l'alliance.
- 9,5 Au-dessus de l'arche, les chérubins de gloire couvraient de leur ombre le propitiatoire. Mais il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les détails.
- 9,6 L'ensemble étant ainsi installé, les prêtres, pour accomplir leur service, rentrent en tout temps dans la première tente.
- 9,7 Mais, dans la seconde, une seule fois par an, seul entre le grand prêtre, et encore, ce n'est pas sans offrir du sang pour ses manquements et pour ceux du peuple.
- 9,8 Le Saint Esprit a voulu montrer ainsi que le chemin du sanctuaire n'est pas encore manifesté, tant que subsiste la première tente.
- 9,9 C'est là un symbole pour le temps présent: des offrandes et des sacrifices y sont offerts, incapables de mener à l'accomplissement, en sa conscience, celui qui rend le culte.
- 9,10 Fondés sur des aliments, des boissons et des ablutions diverses, ce ne sont que rites humains, admis jusqu'au temps du relèvement.
- 9,11 Mais Christ est survenu, grand prêtre des biens à venir. C'est par une tente plus grande et plus parfaite, qui n'est pas œuvre des mains -- c'est-à-dire qui n'appartient pas à cette création-ci --,
- 9,12 et par le sang, non pas des boucs et des veaux, mais par son propre sang, qu'il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire et qu'il a obtenu une libération définitive.
- 9,13 Car si le sang de boucs et de taureaux et si la cendre de génisse répandue sur les êtres souillés les sanctifient en purifiant leur corps,
- 9,14 combien plus le sang du Christ, qui, par l'esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant.
- 9,15 Voilà pourquoi il est médiateur d'une alliance nouvelle, d'un testament nouveau; sa mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés peuvent recevoir l'héritage éternel déjà promis.
- 9,16 Car là où il y a testament, il est nécessaire que soit constatée la mort du testateur.
- 9,17 Un testament ne devient valide qu'en cas de décès; il n'a pas d'effet tant que le testateur est en vie.

- 9,18 Aussi la première alliance elle-même n'a-t-elle pas été inaugurée sans effusion de sang.
- 9,19 Lorsque Moïse eut proclamé à tout le peuple chaque commandement conformément à la loi, il prit le sang des veaux et des boucs, puis de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il en aspergea le livre lui-même et tout le peuple,
- 9,20 en disant: Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous;
- 9,21 puis il aspergea aussi avec le sang la tente et tous les ustensiles du culte,
- 9,22 et c'est avec du sang que, d'après la loi, on purifie presque tout, et sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon.
- 9,23 Si donc les images de ce qui est dans les cieux sont purifiées par ces rites, il est nécessaire que les réalités célestes elles-mêmes le soient par des sacrifices bien meilleurs.
- 9,24 Ce n'est pas, en effet, dans un sanctuaire fait de main d'homme, simple copie du véritable, que Christ est entré, mais dans le ciel même, afin de paraître maintenant pour nous devant la face de Dieu.
- 9,25 Et ce n'est pas afin de s'offrir lui-même à plusieurs reprises, comme le grand prêtre qui entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger.
- 9,26 Car alors il aurait dû souffrir à plusieurs reprises depuis la fondation du monde. En fait, c'est une seule fois, à la fin des temps, qu'il a été manifesté pour abolir le péché par son propre sacrifice.
- 9,27 Et comme le sort des hommes est de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement,
- 9,28 ainsi le Christ fut offert une seule fois pour enlever les péchés de la multitude et il apparaîtra une seconde fois, sans plus de rapport avec le péché, à ceux qui l'attendent pour le salut.



## Chapitre 10

- 10,1 Ne possédant que l'esquisse des biens à venir et non l'expression même des réalités, la loi est à jamais incapable, malgré les sacrifices, toujours les mêmes, offerts chaque année indéfiniment, de mener à l'accomplissement ceux qui viennent y prendre part.
- 10,2 Sinon, n'aurait-on pas cessé de les offrir pour la simple raison que, purifiés une bonne fois, ceux qui rendent ainsi leur culte n'auraient plus eu conscience d'aucun péché?
- 10,3 Mais, en fait, par ces sacrifices, on remet les péchés en mémoire chaque année.
- 10,4 Car il est impossible que du sang de taureaux et de boucs enlève les péchés.
- 10,5 Aussi, en entrant dans le monde, le Christ dit: De sacrifice et d'offrande, tu n'as pas voulu, mais tu m'as façonné un corps.
- 10,6 Holocaustes et sacrifices pour le péché ne t'ont pas plu.
- 10,7 Alors j'ai dit: Me voici, car c'est bien de moi qu'il est écrit dans le rouleau du livre: Je suis venu, ô Dieu, pour faire ta volonté.
- 10,8 Il déclare tout d'abord: Sacrifices, offrandes, holocaustes, sacrifices pour le péché, tu n'en as pas voulu, ils ne t'ont pas plu. Il s'agit là, notons-le, des offrandes prescrites par la loi.
- 10,9 Il dit alors: Voici, je suis venu pour faire ta volonté. Il supprime le premier culte pour établir le second.
- 10,10 C'est dans cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus Christ, faite une fois pour toutes.
- 10,11 Et tandis que chaque prêtre se tient chaque jour debout pour remplir ses fonctions et offre fréquemment les mêmes sacrifices, qui sont à jamais incapables d'enlever les péchés,
- 10,12 lui, par contre, après avoir offert pour les péchés un sacrifice unique, siège pour toujours à la droite de Dieu
- 10,13 et il attend désormais que ses ennemis en soient réduits à lui servir de marchepied.
- 10,14 Par une offrande unique, en effet, il a mené pour toujours à l'accomplissement ceux qu'il sanctifie.
- 10,15 C'est ce que l'Esprit Saint nous atteste, lui aussi. Car après avoir dit,10,16
- Voici l'alliance par laquelle je m'allierai avec eux après ces jours-là, le Seigneur a déclaré: En donnant mes lois, c'est dans leurs cœurs et dans leur pensée que je les inscrirai,
- 10,17 et de leurs péchés et de leurs iniquités je ne me souviendrai plus.
- 10,18 Or, là où il y a eu pardon, on ne fait plus d'offrande pour le péché.
- 10,19 Nous avons ainsi, frères, pleine assurance d'accéder au sanctuaire par le sang de Jésus.
- 10,20 Nous avons là une voie nouvelle et vivante, qu'il a inaugurée à travers le voile, c'est-à-dire par son humanité.

- 10,21 Et nous avons un prêtre éminent établi sur la maison de Dieu.
- 10,22 Approchons-nous donc avec un cœur droit et dans la plénitude de la foi, le cœur purifié de toute faute de conscience et le corps lavé d'une eau pure;
- 10,23 sans fléchir, continuons à affirmer notre espérance, car il est fidèle, celui qui a promis.
- 10,24 Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux œuvres bonnes.
- 10,25 Ne désertons pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le Jour.
- 10,26 Car si nous péchons délibérément après avoir reçu la pleine connaissance de la vérité, il ne reste plus pour les péchés aucun sacrifice,
- 10,27 mais seulement une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les rebelles.
- 10,28 Quelqu'un viole-t-il la loi de Moïse? Sans pitié, sur la déposition de deux ou trois témoins, c'est pour lui la mort.
- 10,29 Quelle peine plus sévère encore ne méritera-t-il pas, vous le pensez, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura profané le sang de l'alliance dans lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce?
- 10,30 Nous le connaissons, en effet, celui qui a dit: A moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai! Et encore: Le Seigneur jugera son peuple.
- 10,31 Il est terrible de tomber aux mains du Dieu vivant.
- 10,32 Mais souvenez-vous de vos débuts: à peine aviez-vous reçu la lumière que vous avez enduré un lourd et douloureux combat,
- 10,33 ici, donnés en spectacle sous les injures et les persécutions; là, devenus solidaires de ceux qui subissaient de tels traitements.
- 10,34 Et, en effet, vous avez pris part à la souffrance des prisonniers et vous avez accepté avec joie la spoliation de vos biens, vous sachant en possession d'une fortune meilleure et durable.
- 10,35 Ne perdez pas votre assurance, elle obtient une grande récompense.
- 10,36 C'est d'endurance, en effet, que vous avez besoin, pour accomplir la volonté de Dieu et obtenir ainsi la réalisation de la promesse.
- 10,37 Car encore si peu, si peu de temps, et celui qui vient sera là, il ne tardera pas.
- 10,38 Mon juste par la foi vivra, mais s'il fait défection, mon âme ne trouve plus de satisfaction en lui.
- 10,39 Nous, nous ne sommes pas hommes à faire défection pour notre perte, mais hommes de foi pour le salut de nos âmes.

## Chapitre 11

- 11,1 La foi est une manière de posséder déjà ce que l'on espère, un moyen de connaître des réalités que l'on ne voit pas.
- 11,2 C'est elle qui valut aux anciens un bon témoignage.
- 11,3 Par la foi, nous comprenons que les mondes ont été organisés par la parole de Dieu. Il s'ensuit que le monde visible ne prend pas son origine en des apparences.
- 11,4 Par la foi, Abel offrit à Dieu un sacrifice meilleur que celui de Caïn. Grâce à elle, il reçut le témoignage qu'il était juste et Dieu rendit témoignage à ses dons. Grâce à elle, bien que mort, il parle encore.
- 11,5 Par la foi, Hénoch fut enlevé afin d'échapper à la mort et Sion ne le retrouva pas, parce que Dieu l'avait enlevé; avant son enlèvement, en effet, il avait reçu le témoignage qu'il avait été agréable à Dieu.
- 11,6 Or, sans la foi, il est impossible d'être agréable à Dieu, car celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent.
- 11,7 Par la foi, Noé, divinement averti de ce que l'on ne voyait pas encore, prit l'oracle au sérieux, et construisit une arche pour sauver sa famille. Ainsi, il condamna le monde et devint héritier de la justice qui s'obtient par la foi.
- 11,8 Par la foi, répondant à l'appel, Abraham obéit et partit pour un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait.
- 11,9 Par la foi, il vint résider en étranger dans la terre promise, habitant sous la tente avec Isaac et Jacob, les cohéritiers de la même promesse.
- 11,10 Car il attendait la ville munie de fondations, qui a pour architecte et constructeur Dieu lui-même.
- 11,11 Par la foi, Sara, elle aussi, malgré son âge avancé, fut rendue capable d'avoir une postérité, parce qu'elle tint pour fidèle l'auteur de la promesse.
- 11,12 C'est pourquoi aussi, d'un seul homme, déjà marqué par la mort, naquit une multitude comparable à celle des astres du ciel, innombrable, comme le sable du bord de la mer.
- 11,13 Dans la foi, ils moururent tous, sans avoir obtenu la réalisation des promesses, mais après les avoir vues et saluées de loin et après s'être reconnus pour étrangers et voyageurs sur la terre.
- 11,14 Car ceux qui parlent ainsi montrent clairement qu'ils sont à la recherche d'une patrie;
- 11,15 et s'ils avaient eu dans l'esprit celle dont ils étaient sortis, ils auraient eu le temps d'y retourner;
- 11,16 en fait, c'est à une patrie meilleure qu'ils aspirent, à une patrie céleste. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu; il leur a, en effet, préparé une ville.
- 11,17 Par la foi, Abraham, mis à l'épreuve, a offert Isaac; il offrait le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses

- 11,18 et qu'on lui avait dit: C'est par Isaac qu'une descendance te sera assurée.
- 11,19 Même un mort, se disait-il, Dieu est capable de le ressusciter; aussi, dans une sorte de préfiguration, il retrouva son fils.
- 11,20 Par la foi aussi, Isaac bénit Jacob et Esaü en vue de l'avenir.
- 11,21 Par la foi, Jacob, sur le point de mourir, bénit chacun des fils de Joseph et se prosterna appuyé sur l'extrémité de son bâton.
- 11,22 Par la foi, Joseph, approchant de sa fin, évoqua l'exode des fils d'Israël et donna des ordres au sujet de ses ossements.
- 11,23 Par la foi, Moïse, après sa naissance, fut caché trois mois durant par ses parents, car ils avaient vu la beauté de leur enfant et ils ne craignirent pas le décret du roi.
- 11,24 Par la foi, Moïse, devenu grand, renonça à être appelé fils de la fille du Pharaon.
- 11,25 Il choisit d'être maltraité avec le peuple de Dieu plutôt que de jouir pour un temps du péché.
- 11,26 Il considéra l'humiliation du Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Egypte, car il avait les yeux fixés sur la récompense.
- 11,27 Par la foi, il quitta l'Egypte sans craindre la colère du roi et, en homme qui voit celui qui est invisible, il tint ferme.
- 11,28 Par la foi, il a célébré la Pâque et fait l'aspersion du sang afin que le Destructeur ne touchât point aux premiers-nés d'Israël.
- 11,29 Par la foi, ils traversèrent la mer Rouge comme une terre sèche, alors que les Egyptiens, qui s'y essayèrent, furent engloutis.
- 11,30 Par la foi, les remparts de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.
- 11,31 Par la foi, Rahab, la prostituée, ne périt pas avec les rebelles, car elle avait accueilli pacifiquement les espions.
- 11,32 Et que dire encore? Le temps me manquerait pour parler en détail de Gédéon, Baraq, Samson, Jephté, David, Samuel et les prophètes,
- 11,33 eux qui, grâce à la foi, conquièrent des royaumes, mirent en œuvre la justice, virent se réaliser des promesses, muselèrent la gueule des lions,
- 11,34 éteignirent la puissance du feu, échappèrent au tranchant de l'épée, reprirent vigueur après la maladie, se montrèrent vaillants à la guerre, repoussèrent les armées étrangères;
- 11,35 des femmes retrouvèrent leurs morts par résurrection. Mais d'autres subirent l'écartèlement, refusant la délivrance pour aboutir à une meilleure résurrection;
- 11,36 d'autres encore subirent l'épreuve des moqueries et du fouet et celle des liens et de la prison;
- 11,37 ils furent lapidés, ils furent sciés; ils moururent tués à coups d'épée; ils menèrent une vie errante, vêtus de peaux de moutons ou de toisons de chèvres; ils étaient soumis aux privations, opprimés, maltraités,

- 11,38 eux dont le monde n'était pas digne; ils erraient dans les déserts et les montagnes, dans les grottes et les cavités de la terre.
- 11,39 Eux tous, s'ils ont reçu bon témoignage grâce à leur foi, n'ont cependant pas obtenu la réalisation de la promesse.
- 11,40 Puisque Dieu prévoyait pour nous mieux encore, ils ne devaient pas arriver sans nous à l'accomplissement.

## Chapitre 12

- 12,1 Ainsi donc, nous aussi, qui avons autour de nous une telle nuée de témoins, rejetons tout fardeau et le péché qui sait si bien nous entourer, et courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée,
- 12,2 les regards fixés sur celui qui est l'initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement, Jésus, lui qui, renonçant à la joie qui lui revenait, endura la croix au mépris de la honte et s'est assis à la droite du trône de Dieu.
- 12,3 Oui, pensez à celui qui a enduré de la part des pécheurs une telle opposition contre lui, afin de ne pas vous laisser accabler par le découragement.
- 12,4 Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans votre combat contre le péché
- 12,5 et vous avez oublié l'exhortation qui s'adresse à vous comme à des fils: Mon fils, ne méprise pas la correction du Seigneur, ne te décourage pas quand il te reprend.
- 12,6 Car le Seigneur corrige celui qu'il aime, il châtie tout fils qu'il accueille.
- 12,7 C'est pour votre éducation que vous souffrez. C'est en fils que Dieu vous traite. Quel est, en effet, le fils que son père ne corrige pas?
- 12,8 Si vous êtes privés de la correction, dont tous ont leur part, alors vous êtes des bâtards et non des fils.
- 12,9 Nous avons eu nos pères terrestres pour éducateurs, et nous nous en sommes bien trouvés; n'allons-nous pas, à plus forte raison, nous soumettre au Père des esprits et recevoir de lui la vie?
- 12,10 Eux, en effet, c'était pour un temps, selon leurs impressions, qu'ils nous corrigeaient; lui, c'est pour notre profit, en vue de nous communiquer sa sainteté.
- 12,11 Toute correction, sur le moment, ne semble pas sujet de joie, mais de tristesse. Mais plus tard, elle produit chez ceux qu'elle a ainsi exercés un fruit de paix et de justice.
- 12,12 Redressez donc les mains défaillantes et les genoux chancelants,
- 12,13 et pour vos pieds, faites des pistes droites, afin que le boiteux ne s'estropie pas, mais plutôt qu'il guérisse.
- 12,14 Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur.
- 12,15 Veillez à ce que personne ne vienne à se soustraire à la grâce de Dieu; qu'aucune racine amère ne se mette à pousser, à causer du trouble et à infecter ainsi la communauté.
- 12,16 Veillez à ce qu'il n'y ait pas de débauché ou de profanateur, tel Esaü qui, pour un seul plat, vendit son droit d'aînesse.
- 12,17 Car, vous le savez, lorsqu'il voulut par la suite hériter de la bénédiction, il fut exclu et il n'y eut pour lui aucune possibilité de changement, malgré ses supplications et ses larmes!

- 12,18 Vous ne vous êtes pas approchés d'une réalité palpable, feu qui s'est consumé, obscurité, ténèbres, ouragan,
- 12,19 son de trompette et bruit de voix; ceux qui l'entendirent refusèrent d'écouter davantage la parole.
- 12,20 Car ils ne pouvaient supporter cette injonction: Qui touchera la montagne -- fût-ce une bête -- sera lapidé!
- 12,21 Et si terrifiant était ce spectacle que Moïse dit: Je suis terrifié et tremblant.
- 12,22 Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, et des myriades d'anges en réunion de fête,
- 12,23 et de l'assemblée des premiers-nés, dont les noms sont inscrits dans les cieux, et de Dieu, le juge de tous, et des esprits des justes parvenus à l'accomplissement,
- 12,24 et de Jésus, médiateur d'une alliance neuve, et du sang de l'aspersion qui parle mieux encore que celui d'Abel.
- 12,25 Veillez à ne pas refuser d'entendre celui qui vous parle! Car s'ils n'ont pas échappé au châtement lorsqu'ils refusèrent d'entendre celui qui les avertissait sur la terre, à plus forte raison nous non plus n'y échapperons pas, si nous nous détournons de qui nous parle du haut des cieux.
- 12,26 Lui, dont la voix ébranla alors la terre, fait maintenant cette proclamation: Une dernière fois je ferai trembler non seulement la terre mais aussi le ciel.
- 12,27 Les mots une dernière fois annoncent la disparition de tout ce qui participe à l'instabilité du monde créé, afin que subsiste ce qui est inébranlable.
- 12,28 Puisque nous recevons un royaume inébranlable, tenons bien cette grâce. Par elle, servons Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec soumission et avec crainte.
- 12,29 Car notre Dieu est un feu dévorant.

**Chapitre 13**

- 13,1 Que l'amour fraternel demeure.
- 13,2 N'oubliez pas l'hospitalité, car, grâce à elle, certains, sans le savoir, ont accueilli des anges.
- 13,3 Souvenez-vous de ceux qui sont en prison, comme si vous étiez prisonniers avec eux, de ceux qui sont maltraités, puisque vous aussi, vous avez un corps.
- 13,4 Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal sans souillure, car les débauchés et les adultères seront jugés par Dieu.
- 13,5 Que l'amour de l'argent n'inspire pas votre conduite; contentez-vous de ce que vous avez, car le Seigneur lui-même a dit: Non, je ne te lâcherai pas, je ne t'abandonnerai pas!
- 13,6 Si bien qu'en toute assurance nous pouvons dire: Le Seigneur est mon secours, je ne craindrai rien; que peut me faire un homme?
- 13,7 Souvenez-vous de vos dirigeants, qui vous ont annoncé la parole de Dieu; considérez comment leur vie s'est terminée et imitez leur foi.
- 13,8 Jésus Christ est le même, hier et aujourd'hui; il le sera pour l'éternité.
- 13,9 Ne vous laissez pas égarer par toutes sortes de doctrines étrangères. Car il est bon que le cœur soit fortifié par la grâce et non par des aliments, qui n'ont jamais profité à ceux qui en font une question d'observance.
- 13,10 Nous avons un autel dont les desservants de la tente n'ont pas le droit de tirer leur nourriture.
- 13,11 Car les corps des animaux, dont le grand prêtre porte le sang dans le sanctuaire pour l'expiation du péché, sont brûlés hors du camp.
- 13,12 C'est la raison pour laquelle Jésus, pour sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert en dehors de la porte.
- 13,13 Sortons donc à sa rencontre en dehors du camp, en portant son humiliation.
- 13,14 Car nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous sommes à la recherche de la cité future.
- 13,15 Par lui, offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom.
- 13,16 N'oubliez pas la bienfaisance et l'entraide communautaire, car ce sont de tels sacrifices qui plaisent à Dieu.
- 13,17 Obéissez à vos dirigeants et soyez-leur dociles; car ils veillent personnellement sur vos âmes, puisqu'ils en rendront compte. Ainsi pourront-ils le faire avec joie et non en gémissant, ce qui ne tournerait pas à votre avantage.
- 13,18 Priez pour nous, car nous avons la conviction d'avoir une conscience pure avec la volonté de bien nous conduire en toute occasion.
- 13,19 Faites-le, je vous le demande instamment, afin que je vous sois plus vite rendu.



- 13,20 Que le Dieu de la paix qui a fait remonter d'entre les morts, par le sang d'une alliance éternelle, le grand pasteur des brebis,
- 13,21 notre Seigneur Jésus, vous rende aptes à tout ce qui est bien pour faire sa volonté; qu'il réalise en nous ce qui lui est agréable, par Jésus Christ, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen!
- 13,22 Frères, je vous engage à supporter ce sermon! D'ailleurs, je ne vous envoie que quelques mots.
- 13,23 Apprenez que notre frère Timothée a été libéré. S'il vient assez vite, j'irai vous voir avec lui.
- 13,24 Saluez tous vos dirigeants et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent.
- 13,25 La grâce soit avec vous!

## APPENDICE 2 : LES *HOMILIES* ET L'EXÉGÈSE CONTEMPORAINE

### I. Aspects historiques

#### A. L'auteur

On sait que l'authenticité paulinienne de *l'épître aux Hébreux* n'est à peu près plus soutenue aujourd'hui. Cette remise en cause n'est d'ailleurs pas récente et le XVII<sup>e</sup> siècle lui-même en connaissait quelque chose.

Au III<sup>e</sup> siècle déjà, même si l'Église orientale persiste à croire que *l'épître aux Hébreux* est d'origine paulinienne<sup>182</sup>, Origène affirme avec grande conviction que l'épître était plutôt l'œuvre d'un disciple de Paul<sup>183</sup>. Tout en proposant les noms de Clément de Rome et de Luc, Origène préfère garder l'auteur dans l'anonymat le plus complet : «[...] qui a écrit l'épître en vérité [dit-il], c'est Dieu qui le sait»<sup>184</sup>.

La tradition occidentale, pour sa part, se montre à l'origine plutôt flottante. Elle refuse, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, de l'attribuer à saint Paul. Tertullien (155-225) prétend qu'elle vient de la main de Barnabas<sup>185</sup>; quant à saint Jérôme, il ne semble pas non plus l'attribuer à l'apôtre Paul<sup>186</sup>. Ce jugement s'applique en fait à

---

182 «[...] depuis la première attestation de Pantène, toutes les Églises d'Orient comptent *l'épître aux Hébreux* parmi les lettres de saint Paul » : Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1952, p. 175.

183 Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, n° 41, Paris, Cerf, 1955, VI, 25 : 11-14, p. 127.

184 *Ibid.*

185 *La pudicité (De pudicitia)*, tome II, Paris, Cerf, 1993, XX, 1-2, p. 432-433.

186 Cf. Pierre Batiffol, «De l'attribution de *l'Épître aux Hébreux* à Saint Barnabé», *Revue Biblique*, n° 8, 1899, p. 278-283.

tout l'Occident. Mais à partir du IV<sup>e</sup> siècle, la situation se modifie et le sentiment des Occidentaux rejoint en fait celui des Orientaux; ce que confirme la présence de l'*épître aux Hébreux*, aux côtés des lettres de Paul, dans les listes du «Canon des Écritures» à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>187</sup>. Au Moyen Âge, la *Glossa Ordinaria* se range du côté de Clément d'Alexandrie : on considère que rédigée par Paul, l'*épître aux Hébreux* a été, par la suite, traduite par Luc.

Le débat sur la paternité de l'*épître aux Hébreux* reprend à la Renaissance, précisément au temps de la Réforme. En 1522, pour la première fois, Luther avance l'hypothèse d'un auteur juif alexandrin du nom d'Apollos<sup>188</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, précisément à l'époque où Madame d'Auchy a publié son commentaire, la thèse de l'authenticité paulinienne est à nouveau acceptée chez les protestants. Malgré le silence du concile de Trente sur l'authenticité paulinienne de cette épître, les catholiques, quant à eux, restent, somme toute, assez attachés à cette dernière hypothèse, et ce, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1914, la Commission Biblique Romaine affirme encore avec fermeté l'inspiration paulinienne de *Hébreux* tout en admettant qu'elle a été rédigée par une autre main<sup>189</sup>.

---

187 Célas Spicq (*L'Épître aux Hébreux*, 1952, p. 187) fait judicieusement remarquer que «[I]orsque Origène, suivi par Eusèbe, saint Cyrille de Jérusalem, le concile de Laodicée, etc., compte quatorze épîtres de l'Apôtre Paul, il ne s'agit pas d'une authenticité littéraire proprement dite, puisqu'aussi bien on avoue que Dieu seul sait qui a écrit la Lettre, et que l'on avance des noms divers, tels que Luc ou Clément, mais d'une authenticité juridique, ou plutôt d'une définition de canonicité.

188 Édit. Weimar, X, 1, p. 143; XLIV, p. 709; XLV, p. 389 : cf. K. Kagen, *A Theology of Testament in the young Luther : the lectures on Hebrews*, Londres, E.J. Brill, 1974, p. 20 et suiv.

189 Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1952, p. 193-195.

Ainsi, certains commentateurs modernes ont suggéré les noms d'Étienne, du diacre Philippe, de saint Pierre, de Silas, secrétaire de Pierre et d'Aristion<sup>190</sup>. Cependant, toutes ces hypothèses ont été réfutées. En cherchant à préciser le milieu culturel de l'auteur et à déterminer les influences doctrinales, littéraires et religieuses exercées sur lui, Celas Spicq a été amené à conclure, avec d'autres<sup>191</sup>, que l'auteur d'*He* est en fait celui qui s'accorde le mieux avec l'*anèr logios* dont parle Luc au chapitre 18 des *Actes des Apôtres* :

Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, était arrivé à Éphèse. C'était un homme savant, versé dans les Écritures. Il avait été informé dans la Voie du Seigneur et, l'esprit plein de ferveur, il prêchait et enseignait exactement ce qui concernait Jésus, tout en ne connaissant que le baptême de Jean (*Ac*18,24-25).

En effet, au moyen d'une étude attentive du style et du vocabulaire de l'épître, Celas Spicq a détecté la présence de «philonismes» et d'«alexandrismes»<sup>192</sup> et a conclu à une influence directe de Philon d'Alexandrie, ce qui, du reste, se comprendrait parfaitement si l'auteur était Apollos, tel que Luc en dresse le portrait dans les *Actes des Apôtres*. En effet, cet Apollos, juif, né à Alexandrie, «est le seul

---

190 *Ibid.*, p. 203-205.

191 Nous pensons ici à Louis Dussaut, *Les écrits de saint Jean et l'épître aux Hébreux*, Paris, Desclée, 1984, p. 328.

192 Celas Spicq, «Le philonisme de l'Épître aux Hébreux», *Revue Biblique*, n° 56, 1949, p. 542-572; et la deuxième partie au n° 57, 1950, p. 212-242 et «Alexandrismes dans l'Épître aux Hébreux», *Revue Biblique*, n° 58, 1951, p. 481-502.

personnage du Nouveau Testament qui ait cette origine, dont *He* reflète la culture et la langue»<sup>193</sup>.

Bien que l'attribution à Apollos soit intéressante, voire probable, il nous semble plus prudent d'en rester au jugement d'Origène et de se limiter à tracer un portrait de l'auteur sans y mettre de nom. Reconnaissons par ailleurs que, si cet auteur anonyme a rédigé dans la mouvance paulinienne le texte d'*Hébreux*, son style révèle une personnalité trop différente de celle de Paul pour qu'on puisse confondre les deux auteurs<sup>194</sup>. Quant à l'hypothèse d'une traduction d'un texte de Paul, originairement écrit en hébreu, elle est aussi rejetée puisque, selon Bickerman, «[...] la langue de l'Épître n'est pas celle d'une traduction. L'Épître est écrite en pur et rhétorique grec»<sup>195</sup>. De plus, on peut reconnaître l'originalité de la doctrine de l'*épître aux Hébreux* par rapport à celle de Paul, notamment parce qu'elle ignore les thèmes spécifiquement pauliniens de la résurrection et de la justification par la foi. On remarque également l'absence de l'adresse et du préambule propres aux lettres de Paul.

### **B. Les destinataires**

À qui cet écrit est-il destiné ? Conformément au titre qui lui a été donné par la tradition, des commentateurs ont considéré qu'il s'adressait à des «Hébreux», c'est-à-dire à des chrétiens d'origine juive. Est-ce bien le cas ?

---

193 Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1977, p.26.

194 Albert Vanhoye (*Le message de l'épître aux Hébreux*, Cahiers Évangile 19, Paris, Cerf, 1977, p. 8) a dressé un tableau intéressant qui témoigne de l'incompatibilité des deux personnalités.

195 Emmanuel Bickerman, «En marge de l'Écriture», *Revue Biblique*, n° 88, 1981, p. 31.

Présent déjà dans les plus anciens manuscrits (par exemple dans le P46, vers 200 environ), le titre traditionnel, jugé assez «malencontreux», selon Vanhoye, résulterait selon ce dernier d'«une déduction tirée de son contenu»<sup>196</sup>. En réalité, le titre ne correspond guère à ce dernier<sup>197</sup>. En effet, ce texte pourrait aussi bien être adressé à une communauté de chrétiens de Rome, marqués par le judaïsme hellénistique<sup>198</sup>. Il paraît s'agir en tout cas d'une communauté de chrétiens (*He* 3,14) depuis longtemps convertis (*He* 5,12) et constituant, selon les termes des commentateurs d'aujourd'hui, une église domestique<sup>199</sup>.

### C. La date

Bien qu'elle ait été discutée et qu'elle ne soit pas encore tout à fait assurée, la date de l'*épître aux Hébreux* fait presque l'unanimité chez les commentateurs qui en situent la rédaction vers 67.

---

196 Albert Vanhoye, *Situation du Christ*, p. 40.

197 Comme le pensent certains commentateurs; Spicq, en effet, énumère neuf arguments pour prouver que l'*épître* a été destinée «à des juifs convertis au christianisme», à Jérusalem; ces judéo-chrétiens auraient formé une communauté sacerdotale (Celas Spicq, *L'Épître aux Hébreux*, 1952, p. 220-252). Cependant, la conversion «d'une multitude de prêtres», en *Ac* 6,7, ne nous convainc pas de l'existence d'une telle communauté à Jérusalem. De plus, le fait que l'auteur ait écrit en «un grec aussi élégant, qui argumente contre le culte juif en se basant sur la Bible grecque et en se référant à la liturgie de la Tente du désert [...] sans jamais mentionner le Temple» (Jean-Paul Michaud, *De bien des manières*, p. 405) nous montre que ce texte ne peut pas avoir été envoyé à Jérusalem à des prêtres judéo-chrétiens. La dernière édition de la *Bible de Jérusalem* pense que les destinataires pouvaient être des Hébreux convertis en milieu hellénistique ou bien des gentils fascinés par la culture hébraïque, à l'image des lecteurs auxquels s'adresse Philon d'Alexandrie (p. 2056).

198 Cf. Raymond E. Brown et J.P. Meier, *Antioch and Rome. New Testament Cradles of Catholic Christianity*, New York, Paulist Press, 1983, p. 143.

199 W.L.Lane parle de cette communauté qui formait «a house church» (*Hebrews*, Dallas, Texas, Word Books, 1991, I, p. liii).

Comme le notait déjà Eusèbe de Césarée<sup>200</sup>, l'*épître aux Hébreux* est connue de Clément de Rome<sup>201</sup>. C'est donc dire qu'elle circulait déjà vers 90 ap. J.-C. De plus, comme les destinataires font partie de la deuxième génération chrétienne (*He* 5,2; 10,32) et que la christologie d'*He* comporte des points de ressemblance avec les épîtres pauliniennes de la captivité, on la situe après 63.

Le principal argument pour situer notre écrit avant 70 reste son silence sur la destruction du Temple de Jérusalem. Finalement, 67 semble être la date la plus probante puisqu'elle correspond à une période de crise profonde qui est en fait le début de la guerre juive, «période de trouble, de pillage, d'emprisonnements arbitraires, de violences et d'ostracisme»<sup>202</sup>.

---

200 *Histoire Ecclésiastique*, III, 38, 1.

201 Celui-ci se réfère certainement au début de l'*épître aux Hébreux* lorsqu'il caractérise le Christ comme «le rayonnement de Sa majesté, d'autant plus élevé au-dessus des anges que le nom dont il a hérité l'emporte sur le leur [...]» (*Épître aux Corinthiens*, 36,2; 167, Paris, Cerf, 1971, p. 161).

202 Celas Spicq (*L'Épître aux Hébreux*, 1977, p. 31) renvoie à l'ouvrage de P. Prigent, *La fin de Jérusalem*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1969.

## II. Aspects théologiques

### A. La structure et la théologie de l'épître aux Hébreux

*L'épître aux Hébreux* apparaît comme une œuvre soigneusement structurée, comme l'ont d'ailleurs déjà montré les travaux de Albert Vanhoye qui s'est appliqué tout particulièrement à en dégager la structure littéraire<sup>203</sup>.

Exprimant sa pensée selon un «schéma concentrique», l'auteur de l'*épître aux Hébreux* utilise des procédés de style, notamment les «inclusions», les «mots-crochets», et les «dispositions symétriques» qui se rattachent à la tradition littéraire biblique judéo-hellénistique. À ces procédés, Vanhoye ajoute aussi les «annonces des sujets à traiter», les «variations de genre littéraire» et les «mots caractéristiques d'un développement». Les conclusions de Vanhoye reposent donc sur cette série d'indices permettant de retrouver la structure de ce qu'il appelle le «Sermon sacerdotal».

Le discours est constitué de cinq grandes parties (1,5- 2,18; 3,1-5,10; 5,11-10,39; 11,1-12,13; 12,14-13, 21), chacune d'elles étant précédée d'une annonce (1,4; 2,17-18; 5,9-10; 10,36-39; 12,13).

---

203 Les travaux de Albert Vanhoye (en particulier *La structure littéraire de l'épître aux Hébreux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1962, 2<sup>e</sup> éd., 1976) se sont imposés depuis plus de trente ans comme une référence incontournable sur ce sujet, ainsi qu'en témoignent la plupart des traductions et commentaires récents de l'épître. Par exemple, la structuration et la segmentation qu'il a proposées de cette dernière ont été adoptées par la *Traduction Œcuménique de la Bible* en 1972.



### **Première partie : le nom du Christ**

Quatre versets, savamment agencés, constituent l'exorde du sermon. Ils sont suivis par la première partie (1,5-2,18) qui se présente en fait comme un exposé de christologie. La récurrence du mot «ange»<sup>204</sup>, qui caractérise ce premier développement, en indique la délimitation. En effet, l'auteur parle des anges tout au long des chapitres 1 et 2. Leur dernière mention se trouve en 2,16 et ne reparaît qu'en 12,22 et 13,2. De plus, ses deux paragraphes d'exposés (1,5-14; 2,5-18), entrecoupés d'une brève exhortation (2,1-4), révèlent un souci des dispositions harmonieuses et symétriques de ses composantes et une volonté de varier les genres littéraires, marquant ainsi la délimitation des parties. Enfin, une inclusion<sup>205</sup> marque à son tour les limites de ce développement, amenant ainsi la conclusion de la première partie.

### **Deuxième partie : Christ grand prêtre digne de foi et miséricordieux**

La conclusion de la première partie (2,17-18) introduisait le thème du sacerdoce, qui est en quelque sorte le sujet principal de tout le sermon et le cœur de la deuxième partie. Cette dernière (3,1-5,10), qui emprunte son titre aux deux segments de son annonce en 2,17-18<sup>206</sup>, s'ouvre sur un ton plus personnalisé, puisqu'on y retrouve une adresse à des destinataires plus précis, la distinguant ainsi

---

204 On retrouve ce mot six fois en *He* 1 et cinq fois en *He* 2.

205 Ce procédé consiste à répéter à la fin d'un développement un mot ou une formule utilisée au début: 1,5: «Auquel des anges, en effet, a-t-il jamais dit?» et 2,16: «Car, ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide».

206 «Christ grand prêtre digne de foi et miséricordieux».

de la première partie<sup>207</sup>. Divisée en deux, cette deuxième section traite à la fois des rapports du Christ avec son Père (3,1-4,14) et du Christ avec ses frères, les hommes (4,15-5,10); versets eux-mêmes entrecoupés par un court passage (4,15) qui parle de la capacité de compassion du Christ. Les mots caractérisant le premier développement (3,1-4,14) ont trait à la foi<sup>208</sup>, tandis que ceux du deuxième (4,15-5,10) appartiennent au vocabulaire de la miséricorde<sup>209</sup>. Une inclusion marquée par des rapports verbaux étroits en 3,1 et 4,14 confirme aussi la fin de cette partie<sup>210</sup>. Finalement, l'exhortation qui commence en 5,11, marquant à la fois un changement de genre littéraire et de vocabulaire, atteste que la deuxième partie est terminée.

### **Troisième partie : valeur sans égale du sacerdoce et du sacrifice du Christ**

Les quelques mots qui terminent la seconde partie («[...] ayant été proclamé par Dieu grand prêtre à la manière de Melchisédek» (5,9-10)) appellent des explications. C'est pourquoi, la troisième partie s'ouvre sur un désir d'éclaircissement: «Sur ce sujet, nous avons bien des choses à dire et leur explication s'avère difficile» (5,11). La section 5,11-6,20 se présente comme une exhortation ou, mieux encore, un vibrant rappel à l'attention. Ce changement de ton marque le début de la troisième partie, ainsi composée de deux exhortations

---

207 «Ainsi donc, frères saints, qui avez en partage une vocation céleste, considérez l'apôtre et le grand prêtre de notre confession de foi, Jésus» (3,1).

208 «Digne de foi» (3,2-5); «confession de foi» (3,1; 4,14); «foi» (4,2-3); «manque de foi» (3,12.19).

209 «Compatible», «éprouvé», «miséricorde» (4,15); «compréhension» (5,2); ainsi que d'autres termes dans la même ligne.

«C'est pourquoi, frères saints qui avez en partage une vocation céleste, considérez l'apôtre et le grand prêtre de notre confession de foi, Jésus» (3,1); «Ayant donc un grand prêtre éminent qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, maintenons la confession de foi» (4,14).

(5,11-6,20 et 10,19-39), entrecoupées d'un long exposé développé successivement en trois points (7,1-10,18). Leur thème avait d'ailleurs déjà été formulé dans l'annonce du sujet en 5,9-10. La composition de chacune de ces trois sections est ponctuée par des inclusions qui en délimitent les grands développements, empruntant ainsi une technique rencontrée ailleurs dans la Bible<sup>211</sup> et caractérisée par un goût marqué pour les dispositions symétriques.

#### **Quatrième partie : foi et endurance**

La quatrième partie s'arrime tout naturellement à la troisième par le mot «foi». En effet, l'exhortation à une vie chrétienne généreuse, en 10,19-39, rappelle aux destinataires que le salut passe par la foi. Réutilisant le même vocabulaire de la foi, l'auteur fait un exposé en 11,1-40, célébrant toutes les réalisations et toutes les épreuves de la foi, d'Abel jusqu'aux Maccabées. On passe ensuite d'un exposé enthousiaste à une exhortation plus directe (12,1-12,13) en faisant réapparaître le thème de l'endurance déjà annoncé en 10,36. Une inclusion en 12,12-13<sup>212</sup> marque la fin de cette exhortation et de la quatrième partie.

---

211 Un bon exemple de cette technique d'inclusion se retrouve dans le livre de la Sagesse (1,1-2,25).

212 «Ainsi donc, nous aussi, [...] courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée [...]» (12,1); «[...] et pour vos pieds, faites des pistes droites [...]» (12,13). Moins perceptible en traduction française, l'inclusion ressort parfaitement en grec, où les mots «courons» et «pistes» ont tous deux mêmes racines: *τρεχωμεν* («courons») et *τροχιαs* («pistes»). Ainsi Vanhoye (*Le message de l'épître aux Hébreux*, p. 28) souligne qu'il conviendrait de traduire «pistes» par «pistes de course» afin de rendre l'inclusion plus visible.

### Cinquième partie : des pistes droites

L'annonce du sujet de cette dernière partie concerne l'agir chrétien. En effet, le verset 13 du chapitre 12 introduisait un nouveau thème : celui de la nécessité de «tracer des pistes droites».

Le début de cette cinquième et dernière partie précise donc toute son orientation : «Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur» (12,14). Ainsi, sont liés les deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain. Des inclusions partielles<sup>213</sup>, dans le paragraphe qui s'étend de 12,15 à 13,18 confirment ce souci à la fois de sanctifier Dieu et de renforcer la cohésion de la communauté autour de ses dirigeants. Une inclusion en 12,14 et en 13,20<sup>214</sup> marque une fois de plus les limites de cette partie.

Enfin, la conclusion de 13,20-21 rappelle le contenu doctrinal de l'*épître aux Hébreux* et la formule de doxologie de 13,21 en marque la fin.

Cette structure, élaborée par Vanhoye et adoptée par la plupart des exégètes, malgré les réserves de certains en ce qui a trait à la partie centrale<sup>215</sup>, fait encore autorité. Soulignons cependant, dans l'édition de la *Bible de Jérusalem* de

---

213 12,15 et 12,28 renvoient à la «grâce» de Dieu alors que 13,7 et 13,17-18 rappellent la nécessité de la cohésion de la communauté autour de ses «dirigeants».

214 «Recherchez la paix avec tous, et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur» (12,14) et «Que le Dieu de la paix qui a fait remonter [...] (13,20).

215 J. Swetnam, «Form and Content in Hebrews 1-6», *Biblica*, n° 53, 1972, p. 368-385; «Form and Content in Hebrews 7-13», *Biblica*, n° 55, 1974, p. 333-348; Michel Gourgues, «Remarques sur la «structure centrale» de l'épître aux Hébreux. À l'occasion d'une réédition», *Revue Biblique*, n° 84, 1977, p. 26-37.

1998<sup>216</sup>, une hypothèse tout à fait nouvelle sur la structure de *l'épître aux Hébreux*. Pietro Garutti y propose «deux parcours argumentaires» : le premier, spécifiquement consacré au sacerdoce du Christ<sup>217</sup> et le second à celui du thème de la foi<sup>218</sup>. Ces deux homélies, rédigées de deux mains différentes, auraient été fusionnées dans la phase rédactionnelle. Les chapitres 8 et 9, qui brisent la continuité entre 7, 28 et 10, 1s et qui constituent un «développement complémentaire du premier parcours argumentaire», ainsi que les reprises et la récapitulation de 13,9b-15, auraient été insérés à ce moment-là.

Cette structure savamment orchestrée, avec ses entrecroisements d'exposés exhortatifs et dogmatiques, permet d'entrer au coeur du message d'*Hébreux*, notamment par le biais des grands thèmes proposés.

## **B. Thèmes de l'épître aux Hébreux**

### **1- Un discours dogmatique**

Malgré l'importance accordée à la christologie dans cette épître, la pensée s'y révèle en réalité théocentrique. L'inclusion des versets 1,1 et 13,20 l'exprime d'une manière admirable<sup>219</sup> en faisant de Dieu l'alpha et l'oméga. C'est lui qui prend l'initiative d'entrer en relation avec les humains par l'intermédiaire de son

---

216 Pietro Garutti, Introduction à *l'épître aux Hébreux* de la *Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1998, p. 2055-2057.

217 *He* 2,5-18; 5,1-10; 7,1-28; 10,1-18; 10,26-36; 12,14-17 et 13,20-21.

218 *He* 1,1-3; 2,1-4; 3,1-4.14; 10,36-12,3.18-25.

219 «Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé autrefois aux pères dans les prophètes, Dieu [...]» (1,1); «Que le Dieu de la paix qui a fait remonter d'entre les morts, par le sang d'une alliance éternelle, le grand pasteur des brebis [...]» (13,20).

Fils : le menant à «l’accomplissement par des souffrances» (2,10), il fait de lui un «Grand Prêtre» (4,14).

L’auteur de l’épître fait par ailleurs une place non moins importante au Christ. «Fils de Dieu» (1,5), et donc son «égal» (1,13), «assis à la droite de Dieu» (1,3; 8,1; 12,2), Jésus est «supérieur aux anges» (1,5-14). Ainsi, il est apte à exercer une fonction sacerdotale et devient par le fait même médiateur de la nouvelle Alliance.

«Prêtre pour l’éternité à la manière de Melchisédek» (5,6)<sup>220</sup>, Jésus offre sa vie sur la croix en sacrifice d’expiation des péchés, rendant ainsi périmé le sacrifice ancien basé sur une pratique plus extérieure. Par cet unique sacrifice dont il est lui-même la victime (7,26-28), il a aboli les sacrifices sanglants de l’ancienne Alliance menant «pour toujours à l’accomplissement ceux qu’il sanctifie» (10,14). Cet événement de la croix, placé au centre de l’épître (7,1-10,18)<sup>221</sup>, en est le cœur. Ainsi, «l’auteur de l’épître a réinterprété le mystère de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ en langages sacerdotal et sacrificiel [...]. Le langage [...] métaphorique [disant] le sens de la médiation sotériologique du Christ»<sup>222</sup>.

## 2- Un discours parénétiq

Entrecoupée par des appels pressants à la foi et par des préceptes moraux, cette longue synthèse doctrinale, ce «discours d’exhortation» (13,22), se soucie

---

220 Cette formule exprime bien la supériorité du sacerdoce du Christ puisque l’auteur le compare à un personnage auquel la tradition judaïque conférait une dignité exceptionnelle (7,1-25).

221 Cette synthèse doctrinale est complétée par diverses notations: 12,2; 13,11-12.

222 Jean-Paul Michaud, *«De bien des manières»*, p.421.

d'appliquer la doctrine à la vie quotidienne. C'est en fait le but de plusieurs exposés répartis tout au long du sermon.

Ayant le privilège d'accéder à cette nouvelle Alliance, d'entrer dans l'intimité de Dieu (4,3-5; 7,25), les chrétiens sont appelés à accueillir avec foi sa Parole (3,7- 4,14), à persévérer, espérant que Dieu nous conduit réellement vers ce en quoi nous croyons (3,6; 6,11-1; 10,22-23) et à redoubler d'endurance malgré les épreuves (12,4; 10,32-39).

SVR LE IV. CH. A V X. HEBR. 83  
 souverain bien. Et cela est  
 cause qu'ils n'employent  
 pas leur esprit, à la contem-  
 plation des choses plus hau-  
 tes, parce qu'ils veulent sui-  
 ure ce que leur passion leur  
 persuade: Et cela leur faict  
 oublier, ou pour mieux di-  
 re, mespriser le repos, qui  
 leur a esté promis. Ien'en-  
 tends pas celuy, qui auoit  
 esté donné autrefois à nos  
 Peres, à la creation du  
 monde, ny mesme de ce-  
 luy de Chanaan, que Da-  
 uid promet seulement à

L ij

82



QVATRIESME

HOMILIE

SVR LE QVATRIESME

Chapitre de S. Paul  
 aux Hebreux.



A plupart des  
 hommes, s'atta-  
 chent tellement  
 aux choses, qu'ils peuvent  
 cognoistre par leurs sens,  
 qu'ils y mettent toute leur  
 affection, & en font leur



84 HOMILIE QUATRIESME  
ceux qui seront fidelles:  
mais le vray repos, qui ter-  
mine la fin de toutes nos  
ceures mortelles, & nous  
conduit à la vision de Dieu,  
qui est reseruee pour ceux,  
qui seront fidelles à ses cō-  
mandemens, & ne cher-  
cherōt pas leur propre gloi-  
re, mais la sienne. Beaucoup  
ont veu la terre promise, &  
n'y sont pas entrez. De  
mesme les homes qui sont  
creés pour posseder l'heri-  
tage du ciel, n'y entreront  
point, si au lieu de suivre le

SVR LE .I.V. CH. AVX HEBR. 89

chemin qu'il faut tenir, ils  
en prennent vn aultre tout  
contraire.

Il y a encore vne aultre  
forte de repos, cōme dit le  
mesme Prophete, quant le  
Createur parle à sa creatu-  
re, & qu'il luy annonce sa vo-  
loré; Lors le cœur se réplit  
de cette parolle, cōme d'v-  
ne douce rosée qui esteint  
toutes les ardeurs des mau-  
vais desirs, & fait reuerdir  
les plantes des bones affec-  
tions qui estoient comme  
mortes. Et en cette façon

L. iij

L'esprit se destache des plaisirs inquiets de la terre, & n'a plus d'autre soin, que de parvenir à sa dernière fin. Les Juifs estoient tellement addonnez à la sensualité, qu'ils aimoient mieux les biens presens, que l'attente de ceux de l'aduenir; C'est pourquoy ils furent bien affliges, lors que Iosue leur manqua de promesse. Car s'ils eussent possédé l'héritage qu'ils prétendoient, ils eussent esté borné en ce lieu tout leur contentement; &

SVR LE IV. CH. AVX HEBR. 87  
se fussent imaginez qu'ils estoient arrivez au port assuré de toutes leurs esperances, sans aspirer à celui de l'autre vie. C'est à celui-là seul où il faut jeter l'ancre, puis que nous trouuons dans ce port toutes les richesses capables d'affouuir nostre ame: mais ces biens ne se donnent pas gratuitement, il les faut acheter: ce traficq ne se fait pas à prix d'argent, l'amour est la monnoye, qui nous en cebeu, & qui nous fait acheter ces

78 HOMILIE QVA TRIESME  
preieux tresors. Ceux qui  
sont les plus embrazez de  
ce feu, en recoüent les plus  
grands aduantages; c'est  
pourquoy le Verbe eter-  
nel, à qui rien ne peut estre  
caché, va considerant ou-  
te l'oeconomie de nostre  
ame, & principalement  
des puïssances superieures.  
Et quand il voit que l'en-  
tendement prend le bien  
apparent pour le veritable;  
que la volonté se laisse gair-  
ner aux passions qui la dé-  
baüchent, & que le desot-  
dre

SVR LE IV. CH. AVX HEBR. 89  
dre y est si grand & la con-  
fusion si enbrimée; que son  
image s'en va tous desfi-  
gurée & pleine de tâches;  
où il essaye de la reformer,  
où il se resout de l'effacer  
pour iamais du lince de  
vic.



FIN.

M